Le verbe -IR : une étude morphosyntaxique et phonologique de verbes français construits sur la racine $\sqrt{\text{i s/z}}$

Patty Garet

▶ **To cite this version:**

Patty Garet. Le verbe -IR : une étude morphosyntaxique et phonologique de verbes français construits sur la racine $\sqrt{\text{i s/z}}$. Linguistique. Université Paris Cité, 2021. Français. NNT : 2021UNIP7017 . tel-03484041

HAL Id: tel-03484041
https://theses.hal.science/tel-03484041

Submitted on 16 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris

Université de Paris
École doctorale Sciences du Langage (ED 622)
Laboratoire de Linguistique Formelle (UMR 7110)

Le verbe -IR

Une étude morphosyntaxique et phonologique de verbes français construits sur la racine $\sqrt{i}^{\,s/z}$

Par Patty GARET

Thèse de DOCTORAT EN SCIENCES DU LANGAGE
LINGUISTIQUE

Dirigée par Jean LOWENSTAMM

Présentée et soutenue publiquement à Paris, le 15 février 2021

Devant un jury composé comme suit :

Présidente : Caterina DONATI, *Professeure des Universités*, Université de Paris/CNRS

Rapporteurs : Sabrina BENDJABALLAH, *Directrice de Recherches*, Université de Nantes/CNRS

Mohamed LAHROUCHI, *Directeur de Recherches*, Université Paris 8/CNRS

Examinateurs : Antonio FÁBREGAS, *Professor*, University of Tromsø

Alain ROUVERET, *Professeur émérite*, Université de Paris/CNRS

Directeur de thèse : Jean LOWENSTAMM, *Professeur émérite*, Université de Paris/CNRS

Except where otherwise noted, this work is licensed under
http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/

Résumés

Le verbe -IR

Une étude morphosyntaxique et phonologique de verbes français construits sur la racine √i s/z

Résumé : Cette thèse présente une étude des verbes français du second groupe ainsi que des propositions théoriques rendant compte à la fois de la structure interne de ces derniers comme de celle des verbes en -iser du premier groupe. Les analyses proposées dans cette thèse s'appuient notamment sur les outils de la théorie syntaxique Minimaliste, comme sur le modèle dit du « CV strict » de la Phonologie du Gouvernement lorsqu'il s'agit de rendre compte de la linéarisation de ces différents verbes.

Au sein des verbes du 2nd groupe et parmi les inchoatifs aux bases traditionnellement dites « adjectivales », l'on rencontre les contrastes suivants : *faiblir*/*affaiblir*, **lourdir*/*alourdir* et *salir*/**asalir*. C'est à partir de ces données et de l'étude de la présence ou de l'absence du préfixe directionnel *a-* que j'en arrive à traiter de la structure interne des verbes de changement d'état ainsi que de l'ensemble du second groupe. Je propose ainsi une analyse de l'élément qui est responsable de leur verbalisation, le suffixe à la forme alternante en <-i/-iss> en relation avec l'analyse que je donne de cette préfixation en *a-*.

La compatibilité avec le préfixe *a-* est en effet d'un enjeu capital dans la compréhension des contributions faites par chacun des éléments construisant ces verbes : le préfixe donc, qui lorsqu'il est présent non seulement force la transitivité du verbe, mais induit également des effets sur la télicité de ce dernier, l'élément <-i/-iss> verbalisant, mais également les bases dont le statut radical et la structure argumentale jouent leur part dans le type de verbes ainsi dérivés. L'analyse dérivationnelle proposée pour ces verbes de changement d'état du 2nd groupe et de leur relation avec le préfixe *a-*, me permet d'en développer également une pour les constructions pronominales en *SE* que l'on retrouve avec ces derniers.

Après avoir exposé mes recherches sur ces différents éléments constituants des verbes en -ir, ainsi que du comportement de ces verbes relativement à la télicité et à la transitivité, je montre que <-i/-iss> provient de la racine √I s/z qui lorsqu'elle sélectionne des racines simples surfacera avec ses compléments sous la forme des verbes en -i(r) du 2nd groupe. Le préfixe provient lui de la racine √*à* qui s'adjoint à √I s/z avant toute catégorisation. Dans cette thèse je montre également que lorsque cette même racine sélectionne des objets catégorisés, cet ensemble surface alors sous la forme des verbes en -is(er) du 1er groupe.

Mots clefs : morphosyntaxe, racines, verbes français du second groupe, préfixation en *a-*, transitivité, verbes inchoatifs, verbes anticausatifs, télicité, constructions pronominales en *SE*, verbes français en -iser, phonologie du Gouvernement

The French Verb -IR

The Morphosyntax and Phonology of French verbs built on root $\sqrt{i}^{s/z}$

Abstract: This thesis is a study of the morphosyntactic architecture of French 'second group' (or -ir suffixed) verbs, as well as 'first group' -iser verbs. The analyses are couched in the theoretical framework of Minimalist Syntax, and the "Strict CV" model of Government Phonology.

Among 'second group' inchoatives (traditionally viewed as 'de-adjectival'), we find three types of behavior: *faiblir*/*affaiblir* 'become weak/weaken', **lourdir*/*alourdir* '*become heavy/make heavy', *salir*/**asalir* 'to soil/?'.

The presence or absence of directional prefix *a*- is my point of entry into the structure of change of state verbs, indeed of the entire second group. The suffix <-i/-iss>, responsible for the verbal nature of the objects under study, is then analyzed in relation to the prefixation of *a*-.

Compatibility with *a*- is indeed key to understanding the contributions of each of the ingredients of those verbs: a) the prefix itself, which forces the transitivity of the verb and induces effects on its telicity; b) <i/iss>, the verbalizing element; c) the radical bases and their associated argument structure. My proposals allow for an account of the *SE*-pronominal constructions present in the group.

My analysis leads up to a unified account of 2nd group -i(r) and 1st group -is(er) verbs. Both are built on the same root, $\sqrt{\text{I}}^{\text{s/z}}$. When $\sqrt{\text{I}}^{\text{s/z}}$ selects single roots (thus before categorization) a 2nd group -i(r) verb emerges. When the same root selects categorized objects, an -is(er) verb of the 1st group surfaces.

Keywords: morphosyntax, roots, French second group verbs, French *a*-prefixation, transitivity, inchoative verbs, ergative verbs, telicity, French -iser verbs, French SE pronominal verbs, Government Phonology

Au passé qui contribue à faire de moi ce que je suis,

À l'éternel présent et aux futurs…

À Oma

À mon Om et nos Z'…

À mes neveuZ' et nièces : Arno, Eliott, Ariel, Lisa et Charlie

*(né·e·s et *grandi·e·s durant ce chapitre de ma vie)*

"They did not know it was impossible, so they did it"

Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait

(attribué à) Mark Twain.

(source image : ©ARDIF)

À Toi, Papa

[15.07.2020]

« Qui écoute et se tait laisse le monde en paix »

(Proverbe monégasque - ☺ *Is it really what we want, though?*)

Remerciements

… et quelques mots d'avant-propos

Passionnée d'Asie et de langues, j'ai choisi de rejoindre l'Université Paris 7 qui offrait des formations en Didactique des langues (dont le Français Langue Etrangère pour lequel j'avais tout d'abord repris ces études), en Linguistique et en Langues et Cultures d'Asie Orientale.

C'est finalement sur le français que porte cette thèse, alors qu'elle avait visée à aborder un panel de langues représentatif de celles faisant partie de ma vie : le français (langue maternelle du pays dans lequel je suis née et ai grandi) pour les langues romanes, l'allemand (ma seconde langue maternelle, étant celle me venant de ma mère) et l'anglais (dont mon père était enseignant) pour les langues germaniques, le chinois mandarin et le khmer moderne pour les langues d'Asie orientale (langues étudiées par passion). Il m'aura fallu apprendre à élaguer et me concentrer sur un projet déjà suffisamment riche et cohérent en lui-même. Je nourris bien entendu toujours celui de poursuivre ces recherches à l'avenir ! Mais je remercie déjà ici ces langues pour m'avoir enseigné la curiosité de l'analyse linguistique et la remise en question constante de ce que l'on croit savoir sur « sa propre langue » ! La variété des langues du Monde m'a toujours fait penser mes langues premières sous des angles inattendus et créé en moi une souplesse de pensée et une liberté d'analyse que je chéris. C'est donc aussi aux langues non visiblement présentes dans cette thèse que je la dois.

En ce qui concerne le français, et avant d'apprendre, là aussi, à devoir resserrer mon objet d'étude, j'ai commencé dans les premières années de mon doctorat par travailler sur d'autres constructions que celles en -ir (au départ sur la présence et les conséquences de la catégorie verbale dans les noms en *-eur*, les noms en *-age* ; puis sur les adjectifs en *-able* au préfixe négatif *in-* {[ɛ̃], [i], [in]}). Je me suis finalement lancée dans ce qui aboutit ici à cette thèse au tournant de l'été 2015.

Mais celle-ci ne serait pas si… beaucoup de choses !

Pour n'évoquer que les raisons les plus récentes et directement concernées, elle ne serait pas, notamment si, après une « première vie » consacrée au **Théâtre**, *cœurZ'&âme* mais nourrie pragmatiquement de multiples petits boulots !, je ne m'étais, avec cette nouvelle reprise d'études, LANCÉE dans la **Linguistique** grâce aux « hasards » de la vie.

Elle ne serait pas, ensuite, si je n'avais pu RESTER en linguistique et poursuivre ces études tout en trouvant des financements (et donc du travail capable de s'harmoniser avec un emploi du temps de cours). Et je peux, là, commencer la longue liste pour laquelle je suis reconnaissante envers Jean Lowenstamm, que j'ai tout d'abord connu comme mon professeur de phonologie et linguistique de terrain de Licence, puis de morphologie et devenu mon Directeur de mémoire de Master et Directeur de Thèse. Il est en premier lieu responsable, avec Alain Rouveret pour la syntaxe, du coup de foudre que j'ai eu dès la Licence pour la linguistique théorique et d'une réelle épiphanie sur cette nouvelle passion dont je voulais dorénavant poursuivre la route. Je les remercie, tous deux, pour leurs cours si stimulants et leurs personnes inspirantes et bienveillantes !

Cher Jean, je vous remercie également pour avoir cru et vu en moi un petit quelque chose qui me mènera jusqu'en thèse. Pour avoir accepté de soutenir ma candidature au contrat doctoral et devenir mon Directeur de thèse. Et pour nos séances de travail qui furent souvent les moments que j'ai le plus chéris de cette recherche doctorale !

C'est déjà grâce à vous que j'ai pu occuper différents emplois pendant mes années d'études pré-doctorales à Paris Diderot Paris 7, d'abord au sein même du Laboratoire de Linguistique Formelle dont je dépends aujourd'hui pour cette thèse, puis de notre UFR Linguistique. Sans ces postes (comme gestionnaire de Laboratoire, puis au sein de la scolarité de l'UFR), je n'aurais certainement pas pu suivre mes cours et j'aurais fort probablement (comme je l'ai déjà vécu précédemment) décroché au profit d'une urgence financière. Je remercie l'UFRL et le LLF, ainsi que tous leurs membres, pour leur soutien durant mes études puis tout au long de mes années de doctorat. [1]

J'en profite ici pour remercier Jeanine Mary, Responsable Administrative de l'UFRL à ce moment-là

[1] La préparation de cette thèse a initialement été financée par un contrat doctoral avec mission d'enseignement (2012-2015). J'ai également obtenu pendant ces années de doctorat deux postes d'ATER en service plein : 2016-2017 à Paris Diderot Paris 7 / UFR Linguistique et 2019-2020 à Paris 3 Sorbonne Nouvelle / ILPGA. Je saisis cette occasion pour adresser ici une pensée reconnaissante et chaleureuse à mes collègues, dont Claire Pillot-Loiseau, Naomi Yamaguchi, Sandrine Wachs, ainsi qu'à mes étudiants.

encore (qui l'était depuis sa création et au fil de ses multiples évolutions et déménagements !) et Clément Plancq (co-Directeur/ingénieur et sur tous les plans pour le LLF pendant de longues années) qui étaient mes « supérieurs & encadrants » directs pendant ces années d'« étudiante *slash* employée ». Avec beaucoup de bienveillance et de chaleur humaine, ils ont rendu ce double statut et ces années non seulement possibles mais fort agréables !

(Sur la route menant à cette thèse) je tiens à remercier également :

- Mes professeurs et, parmi eux, avec les déjà mentionnés JL et AR, tout particulièrement Carla Soares-Jesel, pour avoir cru en moi dès le départ, pour son soutien et son amitié, Marie-Josèphe Gouesse, pour son amour de l'analyse morphologique qu'elle a su me transmettre (avec nombre de ses ouvrages personnels !), Marie-Claude Paris, pour le chinois mandarin, son soutien et sa présence précieuse jusqu'au bout, ses conseils toujours avisés et bienveillants, sans complaisance, et enfin Philippe Ségéral pour la phonologie, la rigueur du travail d'analyse ainsi que l'enthousiasme et la passion contagieuses de ses cours.

- Les chercheurs & enseignants-chercheurs de notre École Doctorale, dont Ioana Chitoran et Caterina Donati qui furent d'une aide précieuse dans la dernière ligne droite, mais aussi Anne Abeillé, Olivier Bonami, Philip Miller, Claire Saillard, Carmen Dobrovie-Sorin, Lucia Tovena, Victor Pan, Chris Reintges, Barbara Hemforth, Lisa Brunetti, Hiyon Yoo, Georges Boulakia, Jean-Marie Marandin, Alain Kihm, Patrick Caudal, Denis Paillard et Guillaume Fon Sing. Je vous remercie pour nos échanges et votre soutien, chacun·e à votre manière. Sans oublier la gentillesse et l'aide précieuse des équipes administratives et techniques, avec un clin d'œil particulier à Viviane Makougni.

- Ma famille de thèse, une famille au grand cœur regroupant des personnes particulièrement originales et créatives : Philippe Ségéral et Sabrina Bendjaballah que j'ai eu la chance de connaître au sein de notre laboratoire, merci pour votre bienveillance dès le départ, votre liberté et authenticité, mais également Mohamed Lahrouchi et mes *frères&sœurs de thèse* plus directs, pour les avoir connus encore doctorants, Nora Arbaoui (dont la soutenance fut ma première en linguistique et sa thèse une inspiration), Noam Faust, Nicola Lampitelli, Radwa Fathi, Solange Pawou Molu (merci pour ton amitié ! Quelle belle personne tu es, chère sœur) et Sandro Capo Chichi (un grand merci à toi aussi, « grand frère direct », avec qui j'ai finalement le plus partagé la route et notre Directeur).

- Les doctorants du *Labo des Linguistes Fous* (sigle de notre laboratoire, détourné à la faveur de notre ambiance sainement folle des premières années de doctorat) ou de ARP/Labo de phonétique (avec lequel nous avons partagé l'UFR, l'ED et aussi quelques fêtes bien joyeuses !) dont : AN Aixiu, Ismael BENALI, CHEN Xiuwen, Polina CHODAKOVA, CHOI Chang Young, CHOI Yoonhee, Margot COLINET, Laetitia COMPAORE, Guillaume ENGUEHARD, Damien FLEURY, Odysseas FYSSAS, Rémi GODEMENT-BERLINE, GUAN Qianwen, Charlotte HAUSER, Chika HORIE, HU Xiaoshi, HUANG Xiaoliang, Hethy In Young KIM, Suzanne LESAGE, LIN Ting Shiu, Saïda LOUCIF (merci pour ta présence, ton réconfort et nos derniers moments au labo partagés jusqu'à l'arrivée de ce fichu virus !), Sarah MORADLOU, NON Dara, Patricia PEREZ, Etienne RIOU, Darya SANDRYHAILA, Yumei SANG, Fabián SANTIAGO, M'Ballo SECK, Aoi SHIRAISHI, Jana STRNADOVA, Gabriel THIBERGE, Katerina (Kat'K) VYCHOPNOVA, ZHAO Chen et Evelyn GANDON-CHAPELA (muchas gracias por tu amistad, chère membre d'honneur des Fous ! ^^) « Once a *Fou*, always a *Fou* » right ! ; avec une mention toute particulière pour mes co-membres du *Comité des Fêtes* ^^ : BUI Thi Hoang Anh, Shrita HASSAMAL, LI Yan, Céline POZNIAK, Cécilia Xinyue YU, ZHANG Xiaoqian, dont les complices de la dernière ligne droite « la Promotion 2019 » : Sandro CAPO CHICHI, HUANG Jiaying, Ingrid KONRAD, QIU Yiqin et XIANG Wei. De vraies amitiés sont nées de ces années grandioses qui ont marqué les chemins de ma vie d'un bonheur tout particulier… Complicité, partage des joies comme des épreuves, solidarité et folie heureuse ! Merci pour votre présence (encore et toujours, même depuis « tous les coins de France et du Monde » maintenant !), votre écoute, votre soutien, votre compréhension, votre bienveillance et surtout merci pour VOUS, la richesse de vos différences et d'avoir pu partager ces années et ce chemin ENSEMBLE !

- Deux autres amitiés nées sur les bancs de cette reprise d'étude, Valérie Le Broussois et Pascaline Daniel. Je suis tellement heureuse que ce chemin en linguistique m'ait permis de vous rencontrer ! Comme Frédérique Déjean, que j'ai connue avant d'emprunter cette voie, et dont la soutenance de thèse, dans un autre domaine, fut la toute première à laquelle j'ai assisté de ma vie (j'étais alors LOIN d'imaginer que j'en soutiendrai moi-même une un jour) ! Une grosse pensée reconnaissante également à Nath et Daniel.

- Patrizia Metzler (et à travers elle le chœur de L'INALCO, le chœur du Musée des Arts Décoratifs de Paris, ainsi que le Bach Collegium Paris) tout comme Fred Stoltzfus, pour la musique et le chant … ♪ ♪♪

- Céline Peyraud pour cette dernière année...

- La section khmère de l'INALCO et tout particulièrement Joseph Deth THACH[2], qui m'a initiée à la linguistique du khmer et surtout m'a envoyée à deux reprises au Cambodge pour enseigner, ce qui fut pour moi non seulement une chance professionnelle et linguistique enrichissante mais une expérience de vie aussi inattendue/inespérée que bouleversante !
  Un grand merci également à លោកគ្រូ Michel ANTELME, que j'ai découvert par la suite et dont les cours m'ont passionnée et permis de construire des bases précieuses. Et enfin à mes chères amies et អ្នកគ្រូ NORNG Many et NOU Sopheap ! Je vous passe le relais, belles thèses à vous ! ;-)

Je remercie l'*European Science Foundation* qui a financé ma participation à la 2nde école d'été du programme *NetWordS* (European network on word structure) en août 2014 à Trondheim, Norvège.

Je remercie le Jury de cette soutenance, Sabrina Bendjaballah, Caterina Donati, Antonio Fábregas, Mohamed Lahrouchi et Alain Rouveret, pour avoir accepté d'en faire partie et me faire ainsi confiance. Il m'est précieux d'avoir vos expertises sur mon travail et je vous suis reconnaissante, à chacun·e, pour votre temps et votre implication dans la finalisation de ce projet.

Bien entendu je profite de ces mots de remerciements pour faire un clin d'œil inestimable à ma famille : mes parents, ma sœur Sylvie, mon frère Eric, je vous aime tant !

Et à toi, bien-sûr, mon « ॐ » ! Tu m'as connue avant que je ne prenne cette nouvelle voie, tu as vécu TOUT le parcours à mes côtés, aux premières loges de toutes les émotions que ces années ont nourries ! Tu as tenu bon dans les moments de tempête et m'as toujours encouragée à aller de l'avant ; tu as su alors être un ancrage. Nous nous sommes construits chacun et à deux, en parallèle à la linguistique et j'espère que la suite sera à la hauteur de nos rêves !

❤

[2] Je profite de cette thèse pour lui rendre un hommage tout particulier et lui exprimer par-delà les frontières du visible et de l'invisible mes remerciements les plus grands pour son enseignement, sa gentillesse et générosité, ses rires et la confiance qu'il m'a faite en me confiant des cours au Cambodge au sein de son merveilleux projet Manusastra ! Il nous a quitté si soudainement fin février 2020, à seulement 43 ans… En plus du choc et de la peine, c'est une perte immense pour la linguistique du khmer et l'enseignement supérieur au Cambodge. Qu'il soit en paix et que tous ses projets ici-bas continuent de vivre !

Table des matières

Résumés 2

Remerciements 8

Table des matières 13

Abréviations & notations 19

Introduction générale 21

Partie I 25

[Présentation des outils théoriques] 26

CHAPITRE 1. Concepts nécessaires à la lecture de cette thèse 27

1. Cadre Minimaliste 28

1.1 Présentation générale du cadre théorique 28

1.2 Dérivation « bottom up » et Théorie X-barre 29

1.3 Merge et Move 30

1.4 Agree et les traits syntaxiques 31

1.4.1 Agree 31

1.4.2 Traits syntaxiques 32

1.4.2.1 Les traits ininterprétables 32

1.4.2.2 Trait sélectionnel (motivant *Merge*) : [u _] 33

1.4.2.3 Trait Temps : [t _] 34

1.4.2.4 Trait de Cas structural : [Cas _] 34

1.5 Petit(s) v 35

1.6 Les Phases et *Spell-Out* 36

2. Roots and Categories 37

2.1 Les racines - présentation 37

2.2 Morphologie Distribuée (DM) et influences 38

2.3 Des notions « hors cadre » 41

2.3.1 To be or not to be a functional head's exponent 41

2.3.2 Les racines et la structure argumentale 43
2.4 Un dernier mot sur les racines 43
3. Un point de phonologie : théorie de la syllabe et CVCV 44

[Présentation descriptive] 48

CHAPITRE 2. Présentation des données 49
0. Introduction 49
1. Les verbes en *a*-X-IR, *en*-X-IR, *a*-X-ER, *en*-X-ER 50
1.1 Introduction, les verbes « parasynthétiques » 50
1.1.1 Préfixes *en*-, *a*- et groupes de verbes 50
1.1.2 Leurs bases 52
1.2 Paradigmes croisés 53
1.3 Les verbes en -ER préfixés par *en*- 56
1.3.1 Préfixe *en*- et bases nominales 57
1.3.2 Préfixe *en*- et affiliation au 1er groupe verbal 58
1.3.2.1 Verbalisation par conversion 58
1.3.2.2 Et le préfixe dans tout ça ? 60
1.3.3 Construction *en*-X-er et bases complexes 63
1.4 Point diachronique sur la préfixation verbale en *a*- et *en*- 64
1.4.1 Concurrence préfixale : *en*- (< in-) et *a*- (< ad-) 64
1.4.1.1 Formes préfixées / formes simples 65
1.4.1.2 Entre préfixes 66
1.4.2 Préfixes ingressifs, perfectifs et liés à la transitivité ? 67
1.5 Un contraste intéressant : les verbes en -IR à base adjectivale 70
1.5.1 Désadjectivaux et *a*- préfixés, ils sont transitifs 72
1.5.2 Le verbe pronominal intransitif 73
2. Les verbes français en –[iʁ] 75
2.1 Les groupes de conjugaison 75
2.2 Diachronie des verbalisations en -er/-ir selon leurs bases 79
2.2.1 Thorn (1907) 80
2.2.2 Anscombre (2008) 85
2.3 Quelles bases pour les verbes du second groupe 87
2.3.1 Bases dites adjectivales 88
2.3.2 Bases dites nominales 89

2.3.3 Bases radicales ... 89

3. Les verbes dits « désadjectivaux » en -IR ... 91

3.1 Deux groupes de verbes désadjectivaux en (*a*-)« adj »-IR ... 91

3.2 Valence des verbes français en (*a*-)« adj »-IR ... 94

3.3 Les bases « adjectivales » de ces verbes ... 97

3.3.1 Quels *adjectifs* pour les verbes du second groupe ? ... 98

3.3.1.1 Gradabilité ... 98

3.3.1.2 Des bases non construites ... 100

3.3.1.3 Types d'adjectifs ... 102

- Les différentes scalarités : bornes ouvertes / fermées ... 102
- Adjectifs relatifs / absolus ... 108
- Types sémantiques – selon Dixon (1977) ... 112

3.3.2 Des *adjectifs* différents pour les verbes avec ou sans *a*- ? ... 115

3.4 « Devenir/rendre (PLUS) X », l'interprétation de ces prédicats scalaires ... 117

3.5 Classification des verbes français en (*a*-)« adj »-IR ... 124

3.5.1 Vendler et classes sémantiques ... 125

3.5.1.1 Présentation de la classification Vendlerienne ... 125

3.5.1.2 Analyse des verbes à l'étude selon ces classes ... 127

- Dynamicité ... 128
- Durativité ... 129
- Télicité ... 131

3.5.2 Classification syntaxique ... 142

3.5.2.1 Valence et terminologie de classement ... 142

3.5.2.2 Intransitifs : des inaccusatifs particuliers ... 145

- Verbes de changement d'état et inaccusativité ... 145
- Une analyse alternative – selon Labelle (1992) ... 149

3.5.2.3 Les pronominaux en SE ... 155

- Des « réflexivités » différentes ... 155
- Verbes de Type 1 ... 158
- Verbes de Type 2 ... 160
- Télicité ... 162

3.5.2.4 Une alternance (anti-)causative ? ... 165

4. Conclusion ... 167

Partie II 171

[Proposition théorique] 172

CHAPITRE 3. Le verbe -IR 173

0. Introduction 173

1. L'analyse de IR dans les formes du second groupe 174

1.1 L'élément « i/iss » 174

1.1.1 Présentation 174

1.1.2 Les analyses traditionnelles de « IR » 176

1.2 La racine √i^{s} 179

1.2.1 Morphème verbalisant à la sémantique d' « aller » 179

1.2.2 Le suffixe -i/-iss est lui-même une racine. 181

1.2.3 √I^{s}, une sélection radicale 182

1.2.3.1 √I^{s} sélectionne des racines simples 182

1.2.3.2 Lorsque ces racines simples sont scalaires 183

1.2.3.3 L'argument interne des racines scalaires 185

1.3 Conclusion 186

2. Son adjoint *à-* 187

2.1 La pré.position *a-* 188

2.1.1 Préfixes et prépositions 188

2.1.2 Le cas de à/*a-* 189

2.2 Marquage casuel 190

2.3 Préfixation en *a-* et transitivité forcée 192

2.4 Préfixation en *a-* et télicité 196

2.5 Préfixe *a-* et causativité 199

2.6 *(a-)*√X-I^{s}, ... 200

3. Le verbe -Ir dans les dérivations scalaires 201

3.0 Introduction 201

3.1 Lorsque *a-* est là : l'ordre règne 203

3.1.1 Tête de Burzio √ɑ : transitivité et causativité systématiques 203

3.1.2 Télicité 204

3.2 Lorsque *a-* n'est pas là : une variété de possibles 205

3.2.1 Lorsqu'intransitifs : tous inaccusatifs 205

3.2.1.1 Inaccusatifs de Type 1.a 205

3.2.1.2 Inaccusatifs de Type 2 207

3.2.2 Tête de Burzio « petit v » : les transitifs causatifs sans *a*- ... 208
3.2.3 Une télicité variée ... 210
3.2.3.1 Les inaccusatifs ... 211
3.2.3.2 Les transitifs causatifs ... 213
3.3 Constructions pronominales en SE… ... 214
3.3.1 SE construit un inaccusatif malgré la présence de *a*- ... 215
3.3.2 Sans la présence de *a*- la construction en SE est une « vraie réflexive » ... 218
4. Conclusion ... 222

[Extension de l'analyse] ... 224

CHAPITRE 4. La racine √iS/Z ... 225
0. Introduction ... 225
1. -Ir et -ISer : en distribution complémentaire ... 226
1.1 Présentation des verbes du 1er groupe en -iser ... 226
1.2 Le verbe -ISer ... 228
1.3 Verbes en -is(er) et adjectifs en -ique ... 230
1.4 Verbalisations en -is(er) selon la catégorie de la base ... 231
1.4.1 Avec des bases nominales ... 232
1.4.2 Avec des bases adjectivales ... 233
1.5 Présence nécessaire de la tête « grand V » ... 234
1.5.1 Un √IS/ZP défectif en trait temps ... 234
1.5.2 Structure des verbalisations dénominales en -is(er) ... 237
1.5.3 Structure des verbalisations désadjectivales en -is(er) ... 240
2. [is] et [iz] : deux destins phonologiques ... 244
2.1 Réalisation de la consonne flottante ... 247
2.1.1 Linéarisation d'un verbe en -Ir ... 248
2.1.2 Linéarisation d'un verbe en -ISer ... 250
2.2 Sifflante sourde versus sonore ... 252
2.2.1 Flexions en T et [+Fem] ... 252
2.2.2 Force, faiblesse et positions dans la chaine syllabique ... 253
2.2.3 Consonne sourde après frontière morphosyntaxique / voisée avant ... 257
2.2.3.1 Consonne sourde en position « d'attaque » ... 257
2.2.3.2 Consonne sonore en position de « Coda » ... 258
3. Conclusion : **un seul et même objet, un destin dérivationnel différent** ... 260

Conclusion générale 263

Bibliographie 274

Annexes 285

Annexe 1 : Liste des verbes du deuxième groupe, d'après Anscombre (2008) 286

Annexe 2 : Liste des verbes du deuxième groupe, d'après Boyé (2000) 290

Annexe 3-a : Liste des verbes du deuxième groupe, utilisée pour cette thèse 294

Annexe 3-b : Liste des verbes dits « désadjectivaux » du deuxième groupe, utilisée pour cette thèse 296

Annexe 4 : Liste des *formations désadjectivales* préfixées par *a-*, d'après Galli (2006) - (relevées dans le PR, hors emprunts) 298

Abréviations & notations

Je garde au maximum les appellations et leurs abréviations en anglais, choisissant délibérément de suivre le consensus de la littérature de mon domaine et courant théorique – je garde par exemple NP pour *Noun Phrase* au lieu de SN pour *Syntagme Nominal*… Ci-dessous je donne les principales abréviations utilisées dans cette thèse.

Syntaxe - Morphosyntaxe

DM	Morphologie Distribuée (*Distributed Morphology*)
GB	Théorie du Gouvernement et du Liage (*Government and Binding*)
GG	Grammaire Générative
GU	Grammaire Universelle
EA	argument externe (*External Argument*)
EPP	Principe de projection étendu (*Extended Projection Principle*)
IA	argument interne (*Internal Argument*)
LF / SEM	interface sémantique ou « forme logique » (*Logical Form*)
PF / PHON	interface phonologique ou « forme phonologique » (*Phonological Form*)
PIC	Condition d'impénétrabilité des phases (*Phase Impenetrability Condition*)
√	racine, tête radicale
√P	syntagme radical (*root Phrase*) / projection d'une tête radicale
a / Adj	adjectif, tête adjectivale
a.P / Adj.P	syntagme adjectival (*Adjectival Phrase*) / projection d'une tête adjectivale
DP	syntagme nominal au niveau du déterminant *(Determinant Phrase*)
n / N	nom, tête nominale
nP / NP	syntagme nominal (*Noun Phrase*) / projection d'une tête nominale
spec	spécifieur - ex : spec,TP position spécifieur du syntagme de Temps
T	Temps (*Tense*) : tête fonctionnelle temporelle
TP	syntagme de Temps (*Tense Phrase*)
t	trait ininterprétable de temps

V / « grand V » verbe, tête catégorielle verbale (notée aussi « v » en DM)

VP syntagme verbal (*Verbal Phrase*) / projection de la tête « grand V »

v / « petit *v* » verbe léger, tête fonctionnelle responsable des verbes causatifs

*v*P syntagme verbal léger / projection de la tête « petit *v* »

X remplace n'importe quel élément *selon le contexte*
> dans le contexte descriptif : n'importe quelle base
> dans une structure syntaxique : n'importe quelle tête fonctionnelle

XP projection de n'importe quelle tête catégorielle

Phonologie

C Consonne / position Consonantique

V Voyelle / position Vocalique

CV Syllabe type, composée d'une attaque (C) et d'un noyau (V)

G opération de Gouvernement

L opération de Licenciement

PCO Principe du Contour Obligatoire

***

Remarques de lecture :

La thèse est constituée de quatre chapitres répartis en deux parties de deux chapitres.

La Partie I comprend le chapitre 1 introduisant les outils théoriques nécessaires à la lecture de la thèse, ainsi que le chapitre 2 descriptif présentant la richesse des données étudiées.

La Partie II est ma réelle contribution dans cette thèse. Elle comprend les deux chapitres présentant mon analyse théorique des verbes étudiés ici : le chapitre 3 pour les verbes du 2nd groupe et le chapitre 4 pour les verbes du 1er groupe en -iser.

La numérotation des exemples commence au Chapitre 1 et se poursuit jusqu'à la fin de la Conclusion générale et donc de la thèse. La numérotation des notes, en revanche, reprend à zéro à chaque chapitre.

Introduction générale

L'objet de cette thèse est (au moins) double. Il s'agit d'une part de présenter sous un œil neuf la structure des verbes français du second groupe de conjugaison, mais également de défendre l'idée que ce qui donne la terminaison en -i/-iss de ces verbes est non seulement l'élément verbal de ces dérivations mais encore qu'on trouve là l'origine commune avec le suffixe verbalisant -is(er) du premier groupe.

Chemin faisant, les objectifs de ce travail se sont complétés avec l'espoir de contribuer, à ma mesure, à l'état non seulement du domaine traité ici mais aussi des modèles et théories utilisées pour ce faire, en donnant ainsi à en lire des exemples de mise en pratique supplémentaires.

Avec donc ces visées multiples et imbriquées, la thèse s'organise de la manière suivante :

Dans un premier chapitre, je présente le cadre dans lequel j'évolue ainsi que la terminologie et les outils théoriques nécessaires à la compréhension des analyses développées dans cette thèse. Ces outils seront plus particulièrement utiles à partir du chapitre 3.

Dans le chapitre 2, à visée descriptive, j'expose et explore les données empiriques qui ont mené aux recherches présentées dans cette thèse. À l'occasion de certaines de ces présentations, j'aborde quelques aspects diachroniques en jeu, notamment sur l'origine des verbes des 1er et 2nd groupes français ainsi que de leurs préfixations en *en*- et *a*- directionnels.

Je m'intéresse dans ce chapitre également aux différentes bases possibles pour les verbes du 2nd groupe, mais ce sont celles traditionnellement appelées « adjectivales », avec les verbes qu'elles permettent de construire, qui forment le cœur des données étudiées dans la troisième section de ce chapitre puis dans mes analyses proposées dans le chapitre 3.

Au fil de ce second chapitre se dessine enfin la caractéristique fondamentale qui va guider mon approche des verbes désadjectivaux du 2nd groupe, à savoir le fait qu'une fois *a-* préfixés ils sont forcément transitifs alors que sans ce préfixe, toutes les possibilités non seulement de valence mais aussi de télicité restent ouvertes.

Dans le chapitre 3, je développe l'analyse théorique défendue dans cette thèse concernant la construction des verbes français en -IR du deuxième groupe et plus spécifiquement ceux traditionnellement présentés comme *désadjectivaux*. Cette analyse, comme on le verra, implique une part importante accordée aux cas préfixés par *a-* directionnel du type *affaiblir* ou *alourdir*. Il s'agira donc de présenter ici d'un point de vue novateur quels sont ces éléments -IR (en section 1) et *a-* (en section 2), et en quoi leur double rôle est responsable du destin syntaxique et sémantique de ces verbes.

Je développe ensuite (en section 3) - aux vues de l'analyse présentée - la dérivation des verbes scalaires du français qui sont le résultat d'une sélection par ce que j'aurai présenté comme le verbe lié -Ir issu de la racine $\sqrt{\text{Is}}$.

Nous aborderons tout d'abord ceux qui sont attestés avec le préfixe *a-*, comme *affaiblir* (Type 1.A) ou *alourdir* (Type 1.B) et les verbes des mêmes types. Je développerai leur dérivation pas à pas et les raisons techniques qui imposent, par la présence de *a-*, à la fois transitivité et télicité.

Dans un second temps je présenterai la dérivation des verbes construits avec -Ir mais qui ne se trouvent soit jamais *a-*préfixés en synchronie, comme *salir*, *blanchir, vieillir* (i.e. verbes du Type 2), soit qui existent optionnellement sans *a-* à partir des mêmes bases, la sous-partie du Type 1 comme *faiblir* (Type 1.A). Je montrerai les différences de structure pour ces verbes lorsqu'ils sont transitifs ou intransitifs, puisque sans la présence de *a-* les valences, comme la télicité, peuvent varier.

Dans le troisième temps de cette section, je développe ce qu'implique ma proposition pour ces verbes de changement d'état du 2nd groupe lorsqu'ils se trouvent dans la construction pronominale en SE.

Cette thèse présente ensuite, dans un 4ème chapitre, une extension de l'analyse proposée pour les verbes en -ir du second groupe aux verbes en -iser du premier groupe.

Nous verrons alors comment ce qui semblait être une terminaison de groupe d'un côté (-ir) et un suffixe dérivationnel verbal de l'autre (-is(er)), sont en réalité deux manifestations d'un seul et même élément. Ma proposition défend en effet que les deux réalisations correspondantes, [-i/-is] et [-iz], sont issues d'une seule et même racine : $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$.

La sélection et ainsi le contexte de réalisation de cette racine vont déterminer sa forme phonologique : avec consonne flottante réalisée optionnellement ou obligatoirement ainsi que sa variante sourde ou voisée.

Ce dernier chapitre permet ainsi de compléter les découvertes faites à propos de cette racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ qui se révèle, par les différents niveaux structurels où elle sélectionne, pouvoir dériver des verbes aussi variés que ceux du 2$^{\text{nd}}$ groupe, ceux en -is(er) du 1$^{\text{er}}$ et servir de forme supplétive pour le futur simple de l'indicatif et conditionnel présent du verbe *aller*.

PARTIE I

[Présentation des outils théoriques]

CHAPITRE 1. CONCEPTS NECESSAIRES A LA LECTURE DE CETTE THESE

Ce premier chapitre a pour ambition de fournir une grille de lecture de cette thèse. Le modèle, les approches, notions et outils théoriques que j'y présente doivent permettre au lecteur de suivre et comprendre les discussions et démonstrations formelles qui seront principalement développées à partir du chapitre du 3, et ce quel que soit l'horizon épistémologique de celui-ci. C'en est l'unique objectif.

Je ne tends donc ni vers l'exhaustivité des éléments présentés, ni vers leur analyse profonde. Les points abordés sont choisis en fonction de leur emploi au sein de cette recherche.

Ce chapitre se compose de trois sections dont chacune correspond à ce qu'on appellerait traditionnellement « un niveau d'analyse linguistique » : en 1 la syntaxe, en 2 la morphologie et en 3 la phonologie. Il faut cependant comprendre que mon travail considère la formation des mots comme relevant à la fois des mêmes outils et du même système computationnel que celle des phrases.

La section 1, consacrée à la face syntaxique de mon travail, en présente par conséquent précisément ce système computationnel et ses outils.

La section 2, est consacrée à l'objet d'étude de ces recherches.

Quant à la section 3, j'y présente une approche en analyse phonologique nécessaire pour la lecture du chapitre 4. En effet, dans ce dernier chapitre il est question d'un groupe de verbes dont le rapprochement avec ceux étudiés dans le reste de cette thèse ne peut se révéler qu'avec la prise en compte de la phonologie de la langue. C'est grâce à l'angle de vision supplémentaire apporté par ce niveau d'analyse et ce nouvel ensemble de données, que l'objet de mes recherches présenté dans cette thèse révèle son identité de manière encore plus complète et circonscrite.

1. Cadre Minimaliste

1.1 Présentation générale du cadre théorique

Les recherches et analyses présentées dans cette thèse se situent dans le cadre de la Grammaire Générative (GG). En cela, je suis les principes qui veulent qu'à partir d'un nombre fini d'éléments linguistiques (phonèmes > morphèmes > mots) un locuteur peut produire un nombre infini de phrases ; ce processus se faisant de manière intuitive et inconsciente.

Ces combinaisons d'éléments linguistiques sont produites par dérivation, selon différents mouvements et opérations computationnelles. Celles-ci opèrent depuis des niveaux sous-jacents jusqu'aux productions linguistiques (mots, phrases, énoncés) effectivement réalisées.

Selon l'hypothèse de la GG, le cerveau humain est capable de tirer de son environnement les règles implicites d'une langue ; cette Faculté du Langage est présente en tout être humain de manière innée. Au-delà des règles implicites de chaque langue il y a des principes universaux de langage, la Grammaire Universelle (GU), qui les régissent toutes et sont encodés dans le cerveau de tout être humain. La variété des langues découle de paramètres présents dans cette GU, paramètres par rapport auxquels chaque langue se positionne. En observant et travaillant à partir des données des langues, le linguiste peut ainsi à la fois en tirer ce qu'elles ont de semblable et retrouver les principes identiques à l'œuvre derrière toute langue naturelle humaine et établir quels sont les paramètres à l'œuvre à travers leur diversité et leurs différences.

La version actuelle de ce modèle théorique en est le *Programme Minimaliste* chomskyen, version perfectionnée du modèle précédent, dit des *Principes et Paramètres*, revu et corrigé afin de correspondre aux nouvelles conceptions que Noam Chomsky propose du langage même.[1]

Je me considère comme travaillant dans le cadre de ce programme, dans la mesure où il représente les recherches contemporaines de la GG, aux principales notions de laquelle

[1] Pour une présentation riche et détaillée de cette évolution et des implications que cela comporte, voir l'ouvrage d'Alain Rouveret (2015) : *Arguments minimalistes ; Une présentation du Programme Minimaliste de Noam Chomsky*. Lyon, ENS éditions.

j'adhère et dont j'utilise les outils théoriques que je vais présenter dans ce chapitre.

1.2 Dérivation « bottom up » et Théorie X-barre

Les opérations computationnelles sont envisagées comme débutant avec les éléments les plus discrets, ceux-ci se combinant jusqu'à former les mots puis les phrases attestés dans la langue. Ces dérivations sont représentées sous forme de structures arborées construites du « bas vers le haut », c'est-à-dire que les éléments les plus discrets en sont le socle et leur assemblage se construit au-dessus d'eux. [2] Ces combinaisons se font de manière uniquement binaire.[3]

Si *α* et *β* sont deux éléments de la langue, leur combinaison sera représentée comme en (01)a. La question du *label* [4] donné à cet élément complexe est sujette à diverses propositions (voir notamment Chomsky (2008) (2013) et Donati and Cecchetto (2011) (2015)), mais retenons pour les besoins minimes des travaux de cette thèse, et à moins qu'il s'agisse d'une adjonction, que l'on considère dans la majorité des cas que l'un d'entre eux sélectionne l'autre. Ce premier étant alors la *tête* de l'ensemble. La théorie dit alors que cette tête syntaxique, moteur de cette opération de combinaison (sur laquelle je reviens dès la sous-section suivante), donne ses propriétés et son *label* à l'ensemble ainsi formé, ce qui est représenté en (01)b.

(01) a.

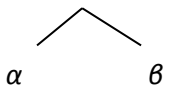

b.

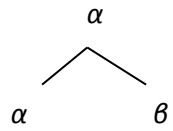

Cette combinaison d'éléments est déployée, dans la théorie X-barre avec un niveau supplémentaire afin de rendre compte des relations asymétriques existant entre d'un côté une tête et son *complément*, comme en (01) entre *α* et *β* où *β* est le complément de la tête *α* et d'un autre côté entre une tête et son *spécifieur*, *γ*, comme représenté en (02). [5]

(02)

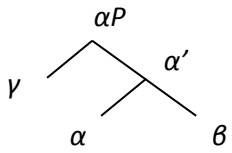

[2] Cette idée d'une grammaire construite « du bas vers le haut », adoptée par le courant minimaliste, était déjà présente dans les travaux de Richard Montague (la Grammaire de Montague).
[3] Cf. Kayne (1984) et (1994).
[4] En français aussi « étiquette », de l'opération d' « étiquetage » (ou en anglais *labelling*).
[5] En prenant le cas concret d'une tête verbale, celle-ci a une relation plus directe avec son complément qu'elle sélectionne qu'avec son sujet dont la présence est requise par la phrase.

Cette représentation proposée par la théorie X-barre permet de rendre compte à la fois des relations de dépendance et de la hiérarchie structurale qui existent entre les éléments constitutifs des mots, syntagmes et phrases.

Une tête n'a aucune *vision* sur la structure interne de son complément, elle n'a accès qu'à sa projection maximale. En reprenant l'exemple (02), une tête qui sélectionnerait l'élément complexe résultant de la combinaison entre α et β n'aurait accès qu'aux informations ayant percolé jusqu'à sa projection maximale αP.[6]

Les éléments les plus discrets sont stockés dans le lexique mental.[7] Ils entrent dans la sélection de départ appelée « Numération » lorsqu'ils participent à une dérivation.

Dans une conception Lexicaliste du modèle, les éléments entrant dans la Numération, et qui vont donc participer à la dérivation, sont des mots déjà construits dans le Lexique.[8] Dans la conception du modèle embrassée dans cette thèse, les mots se construisent directement « dans la syntaxe », c'est-à-dire post-Numération. Le Lexique n'y sert que d'*entrepôt* et non « d'atelier de fabrication ». Je reviens en détail sur cette conception et sa mise en œuvre dans la section 2 de ce chapitre.

Afin de construire la structure il existe trois opérations principales : *Merge, Move* et *Agree*, qui sont introduites dans les deux sous-sections suivantes.

1.3 Merge et Move

Les termes anglais *Merge*, *Move* et *Agree* étant fondamentaux en GG et dans le Programme Minimaliste et largement utilisés sous cette appellation dans la littérature, quelle qu'en soit la langue, je les garde également sous leur appellation d'origine en anglais.

En ce qui concerne *Merge*, sa traduction pourrait être, comme le précise Rouveret (2015, p. 65) dans sa note 20 : « fusionner, assembler ou combiner ».

Il s'agit de l'opération qui assemble deux éléments. C'est donc par *Merge* successifs que la structure se construit.

---

[6] Et éventuellement à γ, mais je reviendrai sur ce point lorsque j'évoquerai les Phases en 1.6.
[7] Appelé dorénavant, pour simplifier et comme le fait le modèle : le Lexique.
[8] Cf. Halle (1973), Aronoff (1976), Lieber (1980), Williams (1981), Scalise (1984), DiSciullo and Williams (1987).

Tout élément, simple (i.e. n'ayant jamais subi l'opération *Merge*) ou complexe (i.e. ayant subi *Merge*), peut continuer de se combiner avec d'autres de ces éléments. Dans une structure constituée, certains éléments peuvent également se déplacer d'une position à une autre, sous condition que ces mouvements soient bien entendu motivés. Je reviens sur ce qui motive ces déplacements dans la suite de ce chapitre. Ces déplacements d'objets linguistiques dans la structure sont classiquement régis par l'opération *Move*.

Cependant, dans la version Minimaliste du modèle, Chomsky ré-envisage l'opération *Move* en considérant ces « déplacements » non comme de réels mouvements mais comme des copies d'un même élément, dont seul un des exemplaires est épelé. Cette chaîne de copies donne l'illusion d'un déplacement dans la structure. Dans cette conception *Move* devient une instance de l'opération *Merge* : le *Merge* appelé « interne », renvoyant à une combinaison d'éléments déjà présents dans la structure. Le *Merge* appelé « externe » assemble, lui, des éléments dont au moins l'un entre pour la première fois dans une dérivation.

1.4 Agree et les traits syntaxiques

1.4.1 Agree

L'opération *Agree*, que l'on traduit par « accord/accorder », établit des relations à distance entre les éléments linguistiques de la structure.

Cette relation se passe entre un élément « sonde » vers un élément « cible ». La sonde possède certaines caractéristiques qu'elle peut donner à la cible qui précisément est une *cible* car ces caractéristiques lui manquent. La relation « sonde/cible » est guidée par des *traits*, notion que j'introduis dans la sous-partie suivante.

Cette relation est une motivation pour certains déplacements, dans les cas où la cible rejoint la position de la sonde afin de valuer et satisfaire son trait ininterprétable. Mais elle peut dans d'autres cas établir une valuation à distance et alors imposer à certaines cibles ainsi *entièrement satisfaites* de ne plus pouvoir se déplacer. Je pense dans ce dernier cas de figure notamment à la *légitimation casuelle*, phénomène sur lequel je reviens dans la sous-section suivante également, en 1.4.2.4.

1.4.2 Traits syntaxiques

Tout élément prenant part à une dérivation est lui-même constitué de caractéristiques spécifiques qui en déterminent la forme et le sens ainsi que les relations qu'il va entretenir avec les autres éléments en jeu. Celles-ci sont des propriétés phonologiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Chaque élément linguistique représente un faisceau de ces propriétés que l'on appelle des *traits*.

> *« Features play a role in syntax which is a little analogous to the role that atoms play in classical physical theories: they are the basic building blocks of syntax, and the ways that they may be combined, and the ways in which they may relate to each other, are what gives rise to the observed phenomena »* - Adger (2003, p. 17)

En fonction du niveau linguistique qu'une analyse aborde, l'on envisage et représente uniquement les traits pertinents à cet effet.

Dans la 2nde section du chapitre 4 de cette thèse, où le niveau phonologique entre en jeu de manière pertinente et décisive pour mon analyse, les traits relatifs aux phonèmes impliqués tout comme ceux de la constituance syllabique seront alors mis à contribution. Les notions nécessaires pour suivre cette étape de l'analyse sont introduites dans la troisième section de ce chapitre.

Par ailleurs, l'approche de cette thèse considérant la construction des mots avec des outils syntaxiques, je vais dans le chapitre 3 m'en tenir au rôle joué par certains traits morphosyntaxiques. Ceux-ci sont de deux sortes :

- D'une part des traits ayant à la fois un rôle fonctionnel et un impact sémantique que l'on appelle des traits *interprétables*
- Et d'autre part ceux n'ayant qu'un rôle fonctionnel et donc sans réflexe sémantique, que l'on appelle les traits *ininterprétables*. Nous en abordons trois dans les sous-parties 1.4.2.2, .3, .4 suivantes.

1.4.2.1 Les traits ininterprétables

La distinction que fait la théorie syntaxique entre traits *interprétables* et *ininterprétables* concerne principalement la notion de « lisibilité aux interfaces ». Tout élément linguistique

construit par le système computationnel doit être optimal lorsqu'il arrive au point où il va rencontrer d'un côté son interface phonologique (« Phonological Form » : PF ou PHON, en lien avec le *système sensori-moteur*) et de l'autre sémantique (« Logical Form » : LF ou SEM, en lien avec le *système de pensée,* dit *conceptuel-intentionnel*). Je vais revenir sur cette notion en 1.6 de ce chapitre lorsque je vais introduire la notion de *Spell-Out*.

> « *On dit de LF et de PF que ce sont des niveaux d'interface parce que c'est par leur intermédiaire que le système que constitue la Faculté de Langage entre en relation avec d'autres aspects de la réalité mentale et physique* » - Rouveret (2015, pp. 53, note 3)

Pour qu'une dérivation n'échoue pas, il faut que les traits ininterprétables portés par les éléments linguistiques entrant dans une dérivation en soient éliminés. Cette motivation syntaxique est motrice de la construction de la structure linguistique.

L'opération *Agree* déjà évoquée, fonctionne principalement selon cet objectif d'élimination du caractère ininterprétable de certains traits. Un élément « sonde » porteur de la valeur d'un trait qui manque à un élément qui en sera sa « cible » pourra ainsi, par cette opération de mise en relation, donner sa valeur au trait ininterprétable de la cible. Un trait ainsi *valué* est dit *vérifié*. Tout trait vérifié peut être considéré *effacé* par la computation. L'ensemble où il figure (à supposer qu'il n'y reste pas d'autres traits ininterprétables) devient ainsi lisible aux interfaces.

Il existe deux façons par lesquelles *Agree* permet cette mise en relation : soit à distance sans déplacement, soit en provoquant le déplacement de l'élément cible ou sonde jusqu'à l'élément sonde ou cible. Je n'entre pas ici dans les détails de ces différentes possibilités théoriques, mais prendrai pour acquis ce qui est par ailleurs disponible dans la littérature sur le sujet lorsqu'il s'agira d'appliquer ce type de relation dans mon analyse.

1.4.2.2 Trait sélectionnel (motivant *Merge*) : [u _]

L'un des traits ininterprétables dont un élément linguistique peut être pourvu est le trait qui demande à cet élément de se combiner avec un autre élément. Il s'agit du trait *sélectionnel*, noté [u _]. Il impose qu'une opération *Merge* ait lieu pour être vérifié et donc considéré effacé.

1.4.2.3 Trait Temps : [t _]

Un second trait ininterprétable qu'il est nécessaire d'évoquer ici, car il participe à l'analyse proposée dans les chapitres 3 et 4, est celui de temps : [t _]. Ce trait motive une montée de l'élément qui en est porteur jusqu'à la tête fonctionnelle TEMPS (T) où il prendra l'une de ses valeurs.

La satisfaction de la valeur de ce trait [t _] met en jeu l'opération Agree avec déplacement de la cible jusqu'à la sonde T.

1.4.2.4 Trait de Cas structural : [Cas _]

Un troisième trait ininterprétable en jeu dans l'analyse que j'exposerai dans cette thèse est le trait de Cas structural.

Dans la version du modèle des Principes et Paramètres, les cas étaient typiquement associés aux positions syntaxiques : e.g. la position de spec,TP était spécifiée pour un DP marqué pour le cas nominatif et celle de complément pour un DP marqué pour l'accusatif.[9]

Je me base sur la version Minimaliste du modèle, héritière de la période *Government and Binding*, de la Théorie des cas et du « Filtre sur le Cas » selon lequel tout élément nominal doit être marqué casuellement, et envisage donc ces Cas structuraux comme des traits ininterprétables dont tout élément nominal entre dans la dérivation déjà porteur.[10]

Ceux-ci devront être vérifiés par une tête-sonde porteuse d'une valeur casuelle qu'elle légitimera sur sa cible.

- Rouveret (2015, p. 59) : « *Le Filtre sur le Cas peut être reformulé comme un cas particulier du Principe de l'interprétation intégrale ou de la Condition d'interprétabilité. L'idée que le Cas structural est assigné dérivationnellement est abandonnée. Les items nominaux sont introduits dans les dérivations déjà porteurs d'un trait de Cas (qui peut être morphologiquement manifesté ou ne pas l'être). Comme n'importe quel autre trait non interprétable, ce trait doit être soumis à une procédure de vérification (checking)*

[9] Sur la théorie du Cas voir Rouveret et Vergnaud (1980), Chomsky (1981), ainsi que leurs références.
[10] Cf. Chomsky (1995a), Rouveret et Vergnaud (2007).

pour être éliminé. La vérification passe dans ce cas par la mise en relation du trait avec la catégorie fonctionnelle qui légitime chaque Cas particulier : le T fini légitime le trait [nominatif], le v transitif le trait [accusatif]… »

Cette relation de vérification se fait à distance et non seulement ne déclenche aucun déplacement mais a même pour conséquence de figer sur place l'élément porteur d'un trait de cas une fois qu'il l'a vérifié.

1.5 Petit(s) v

La distinction entre la traditionnelle tête lexicale verbale V et la tête lexicale et fonctionnelle *v* peut se représenter comme en (03).

(03)

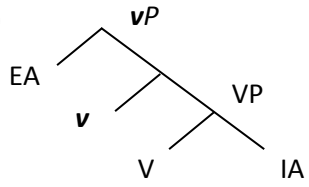

« Grand V » est responsable de la sélection de l'argument interne (IA) le prenant comme complément, alors que « petit *v* » possède la double propriété à la fois d'introduire un argument externe (EA) et d'assigner le cas accusatif à l'argument interne de l'ensemble. Cette tête *v* est ainsi responsable de la transitivité d'un verbe. Un verbe ainsi dérivé par la présence de petit *v* est également considéré comme un *causatif léger* (Chomsky (1995b)).

En Morphologie Distribuée (DM), courant sur lequel je vais revenir en 2.2 et qui aborde la construction des mots en syntaxe, *v* est la tête responsable de la catégorisation verbale.

- Rouveret (2015, p. 104) : *« En résumé, v a une motivation syntaxique (la propriété de transitivité de Burzio), une motivation sémantique (c'est le locus des traits d'agentivité), une motivation computationnelle (v est une tête de phase) et d'étiquetage (v est l'une des têtes qui définit l'appartenance catégorielle) ».*

Comme nous le verrons dans cette thèse, je ne retiendrai pour ma part pour « petit *v* », dans le résumé des possibilités fonctionnelles rappelées par Rouveret (2015) ci-dessus, que ses motivations syntaxique et sémantique, mais non pas celles en faisant une tête phasale, ou responsable de catégorisation verbale.

1.6 Les Phases et *Spell-Out*

La motivation computationnelle de « petit *v* », comme tête de Phase, rappelée par Rouveret (2015) fait référence à l'implémentation Minimaliste de la notion de cycles et de barrières.

Le système computationnel est constitué de domaines aboutis où les éléments et syntagmes linguistiques ainsi dérivés ne possèdent plus de traits ininterprétables et peuvent être envoyés aux interfaces sémantiques et phonologiques. Ces domaines sont ce qu'on appelle des *Phases* et l'opération qui « envoie les éléments aux interfaces » est nommée l'Épellation, ou pour garder le terme anglais originel le *Spell-Out*.[11] À cette étape, un élément linguistique sera considéré comme interprétable sémantiquement et phonétiquement.

Une phase correspond donc à un domaine (et épisode) à la fois d'interprétation et d'épellation. Une tête de phase (ou *tête phasale*) est une tête déclenchant l'Épellation de son complément. [12]

Le domaine entier n'est pas envoyé aux interfaces, il est communément admis que l'élément se trouvant dans la position structurale de spécifieur, position à la marge du domaine et considérée comme typiquement celle par laquelle les éléments peuvent en sortir, reste accessible aux étapes ultérieures de la computation et n'est donc pas considéré comme « épelé ». Le complément de la tête, lui, est consensuellement celui subissant le *Spell-Out*. La tête d'un domaine peut, elle, suivant les écoles, être considérée comme envoyée aux interfaces avec son complément ou comme restant disponible aux computations ultérieures avec tout élément à sa marge. Selon les conceptions donc, la tête ainsi que son spécifieur, ou ses éventuels adjoints, ne seront ainsi épelés qu'à la phase suivante. Une fois épelé, un élément ne peut bien évidemment plus changer de forme ou de sens ; on considère sa forme phonologique, tout comme son interprétation, figées et par conséquent inaccessibles aux phases supérieures.

Cette conception de *Derivation by phase*, brièvement introduite ici, est formulée par Chomsky

---

[11] Je conserve la terminologie « épellation », retrouvée notamment dans Rouveret (2015, p. 73), lorsque j'évoque cette opération en français, mais la plupart du temps je conserverai le terme anglais originel de *Spell-Out* largement repris dans la littérature qu'elle qu'en soit la langue de rédaction.

[12] Plus précisément, une phase est déclenchée par la tête phasale « suivante », i.e. structurellement immédiatement au-dessus (*X*+1) ; chaque phase se déclenchant au moment où « existe » une phase supérieure.

(2001) dans les termes d'une Contrainte d'Impénétrabilité de Phase (*Phase Impenetrability Condition* : PIC).

Dans les analyses que je présente dans cette thèse la question de la portée du domaine subissant le *Spell-Out* n'étant pas pertinente, je ne prends pas position sur le sort de la tête dans cette opération.

Au moment où la syntaxe atteint donc une *Phase*, tout élément devant s'y trouver épelé doit être interprétable aux interfaces, à la fois phonologique (système sensori-moteur) et sémantique (système conceptuel-intentionnel) et doit pour cela s'être débarrassé de tout trait superflu, donc avoir valué tous ses traits.

2. Roots and Categories

2.1 Les racines - présentation

Dans cette thèse l'objet d'étude relève de ce qui est traditionnellement attribué au domaine du mot et de sa constitution.[13] Selon cette même tradition la syntaxe s'occupe de l'agencement des mots pour former des phrases. Or, comme nous le verrons dans les chapitres 3 et 4 présentant ma contribution théorique, j'envisage la construction des mots comme régie par les mêmes opérations et utilisant les mêmes outils que celle des phrases.

Les ingrédients morphologiques, les traditionnels morphèmes, sont de deux types : lexical et fonctionnel. Le morphème est un élément primaire constituant du mot, réalisé ou non sous une forme phonologique. Il est lui-même constitué d'un faisceau de traits (suivant le cas : phonologiques, sémantiques, fonctionnels).

Dans la grammaire traditionnelle, il est d'usage d'envisager les morphèmes lexicaux comme les racines d'un mot et les morphèmes fonctionnels comme en étant les affixes. Nous verrons par la suite que notre approche dans cette thèse suit la conception encore peu consensuelle d'envisager tous types de morphèmes comme des racines. Je présenterai cette vision des

[13] Pour une analyse de la pertinence d'un domaine et de la notion de mot en syntaxe voir Fábregas (2014).

racines en 2.3.1 « *To be or not to be a functional head's exponent* ».

Parmi les morphèmes fonctionnels, il y a ceux responsables de la catégorisation, envisagés comme des têtes catégorielles.

À chaque suffixation, le phénomène dit d'*adjonction à gauche de la tête* (ou « Left Head Adjunction »), spécifique au domaine du mot, permet de dériver le bon ordre d'épellation des suffixes. Le complément sélectionné par un suffixe vient s'adjoindre à gauche de cette tête, celle-ci se retrouve donc bien toujours linéarisée à la droite de la base à laquelle elle s'affixe.[14]

Dans cette approche les racines sont dépourvues d'étiquette catégorielle. Elles en prendront au cours de leur dérivation en syntaxe, en devenant un mot de la langue. Elles peuvent ainsi *surfacer*[15] sous différentes catégorisations.

L'idée d'un niveau sub-catégoriel est initialement proposé par Henk van Riemsdijk (1989) (1990). Cette vision est ensuite reprise et appliquée aux racines dénuées d'étiquette catégorielle notamment dans la théorie dite de la « Morphologie Distribuée » (*Distributed Morphology*, ou DM tel que je la citerai dorénavant), comme dans des cadres tels l'*Exo-Skeletal* de Hagit Borer (1994) (2005) (2014) ou encore en *Nanosyntax* (notamment Caha (2009) et Starke (2009)). [16]

2.2 Morphologie Distribuée (DM) et influences

L'origine de cette approche est née des travaux de Halle and Marantz (1993) et (1994), puis élaborée notamment dans Marantz (1997) ou encore dans les travaux de Harley (1994) (1997), Noyer (1997) (1998), Harley and Noyer (1999), Embick and Noyer (2006), au plus près des idées fondatrices de DM.

D'autres auteurs s'inspirent des mêmes fondements et se positionnent dans la famille des approches de type DM tout en en proposant des alternatives comme Borer (1994) (2005) (2014) ou encore Caha (2009) et Starke (2009) déjà mentionnés, mais aussi Arad (2005), Bobaljik (1992), Hale and Keyser (2002), Kramer (2010), Lowenstamm (2008) (2010, 2014),

[14] Pour plus de détails sur ce phénomène voir notamment Baker (1985) et le Principe du miroir.
[15] J'utilise ce terme pour parler d'un objet qui atteint la surface, à savoir son existence explicite dans la langue.
[16] Pour une discussion autour du statut des catégories grammaticales, voir également Fábregas (2005).

Marvin (2002) (2013), Ramchand (2008) pour n'en citer que quelques-uns.

Ce qui constitue l'esprit commun entre ces différents cadres, DM, leurs influences et mon travail, c'est de considérer que **la formation des mots se fait en syntaxe**. Je ne considère en effet pas les mots comme des nœuds terminaux de la syntaxe, mais bien comme pris en charge dans le processus computationnel général de toute la grammaire, qu'est la syntaxe. Les mots sont construits selon les mêmes principes qui construisent les phrases, avec les mêmes outils et processus, comme les opérations qui en sont la base : principalement *merge* et *move*... présentés plus haut.

> *« There is only one mechanism in grammar for combining atomic units of structure and meaning, i.e. the syntax ». Alec Marantz (2001)*

Dérivation et flexion sont traitées de la même manière, en syntaxe, contrairement à ce qui est défendu dans Chomsky (1970) concernant ces deux processus morphologiques qui n'opèreraient pas dans le même domaine : la flexion en syntaxe, mais la dérivation à un niveau pré-syntaxique : dans le Lexique.

Selon l'optique que j'emprunte, **le Lexique est réduit à son rôle d'*entrepôt*** (lieu où se trouvent toutes les unités minimales du langage avant computation), laissant de côté son rôle d'*atelier* que d'autres théories lui confèrent toujours. Aucun *assemblage*, aucune règle n'opèrent dans le Lexique.

Comme je l'ai évoqué précédemment, les nœuds terminaux de nos arbres hiérarchiques ne sont plus des mots. Au plus *bas* ou profond dans la structure se trouvent notamment **les racines**. [17]

Prenons l'exemple du groupe nominal, son cœur n'est plus un nom mais bien une racine. Le nom, quel qu'il soit (communément admis comme construit ou non), est toujours considéré comme un objet complexe. Dans ce modèle, un nom comme *pomme* est tout autant un objet complexe qu'un nom comme *nation.al.ité* par exemple.

[17] Attention, je n'affirme pas ici que les racines sont forcément les « nouveaux nœuds terminaux » de notre système. Je rejoins notamment les approches qui proposent (comme Arbaoui 2010) que « *la racine n'est pas un élément primitif ou terminal, comme on le pense ordinairement, et qu'elle a son propre domaine et constitue un ensemble de traits qu'on peut modifier, diminuer ou augmenter* ».

Tel que représenté en (04) ci-dessous, le nom *pomme* est constitué d'une racine √pɔm sélectionnée par la tête catégorielle *n*. Leur association *n*P résulte de la sélection de √pɔm par la tête *n*.

(04)

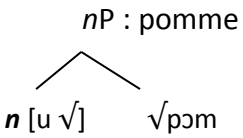

Une même racine peut, en principe, être sélectionnée par n'importe quelle tête catégorielle ; cette perméabilité catégorielle des racines étant précisément un argument pour une théorie qui les utilise. C'est en s'associant avec une tête nominale (*n*), une tête verbale (*v*) ou une tête adjectivale (*a*) qu'une racine obtient sa catégorisation correspondante.

Prenons, pour exemplifier cela, la racine √vid, pour laquelle les trois associations existent bien en français, et dont je représente les trois schémas de sélection ci-dessous en (05) :

a) le nom, comme dans « un <u>vide</u> », où *n* sélectionne la racine √vid

b) le verbe, comme dans « je <u>vide</u> la baignoire », où *v* sélectionne la racine √vid

c) l'adjectif, comme dans « la pièce était <u>vide</u> », où *a* sélectionne la racine √vid

(05)

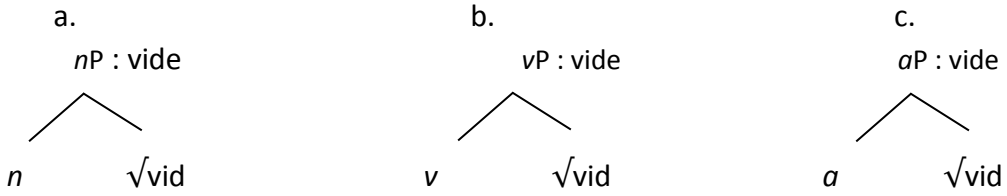

Qu'une racine soit effectivement sélectionnée par ces têtes catégorielles relève ensuite du hasard des créations lexicales d'une langue. En morphologie tout « mot possible » ne donne en effet pas systématiquement un mot attesté. [18]

Comme je le disais dans la partie sur les outils syntaxiques de ce chapitre, mon approche adopte une extension *Dérivation par phase* du Programme Minimaliste, telle qu'introduite par Chomsky (2001) pour la syntaxe, extension elle-même adaptée pour le domaine morphologique. L'idée que ces phases opèrent également à l'intérieur des mots fut reprise

[18] Cf. Corbin (1997)

par DM (dès Marantz (2001) – voir aussi Marvin (2002)).

L'idée, pour les mots, étant qu'une tête catégorielle soit également une tête phasale ; c'est-à-dire qu'elle définisse à la fois la catégorisation des éléments et ce faisant définisse la frontière d'un domaine d'Épellation tel que décrit plus haut.

Tatjana Marvin (2002) propose d'adopter un PIC dit « renforcé » pour le domaine de la morphologie (ce qui correspond en fait à ce que Chomsky appelle « une phase forte ») et ce afin d'éviter qu'à chaque suffixation, par le phénomène qui en découle de *Left Head Adjunction,* le *Spell-Out* soit constamment retardé. En effet, Chomsky (2001) suppose que la position tête n'est pas épelée. Ce PIC renforcé (ou phase forte) consiste à élargir le domaine d'épellation (et d'interprétation) du *Spell-Out* à la totalité du *X*P concerné (où *X* est une tête phasale) exception faite de la position spécifieur qui reste à la marge du domaine et accessible à la phase structurellement supérieure.

2.3 Des notions « hors cadre »

2.3.1 To be or not to be a functional head's exponent

Je retiens du modèle DM l'existence de têtes catégorielles dans le domaine du mot, telles *n, a, v* introduites précédemment.[19] Cependant, contrairement au postulat de DM qui considère les affixes dérivationnels comme des représentants catégoriels (i.e. comme les réalisations phonologiques des têtes catégorielles, ou de certains de leurs traits), je vais adopter ici en grande partie la thèse de Lowenstamm (2010, 2014) (2012b) et considérer ces affixes comme des racines (possibles). [20]

Ainsi, selon cette approche, les racines (√) peuvent être libres ou liées. Tout comme il existe des morphèmes dits *libres* (ceux pouvant constituer un mot à eux seuls) ou *liés* (ceux ne pouvant pas exister seuls et devant s'affixer obligatoirement à d'autres), les racines elles aussi peuvent :

[19] La question d'une tête D (déterminant) plutôt qu'une tête *n* ne se posant pas dans mon travail pour l'instant, je m'en tiendrai à ces trois têtes : nominale, adjectivale/adverbiale, verbale - telles que définies par Marantz (2001). Une tête *p* pour la création de prépositions peut être envisagée si besoin…

[20] Je renvoie directement à Lowenstamm (2010, 2014) pour la démonstration qui y est faite à propos de la non pertinence d'une conception considérant les suffixes comme des réalisations de catégories.

- soit poursuivre une dérivation sans devoir s'associer avec une autre racine, elles sont alors dites *libres* et dans cette approche ne possèdent donc pas de trait [u _],
- soit nécéssiter obligatoirement un complément avant de pouvoir entamer une dérivation, ce sont alors les racines *liées* pourvues d'un trait sélectionnel [u _].

Concernant les racines liées, Lowenstamm (2010, 2014) en distingue trois groupes relativement à leur comportement sélectionnel :

1. Les racines sélectionnant d'autres racines uniquement (simples ou complexes) qu'il nomme « root selectors » : [u √] ou [u √P] indifféremment. Leur domaine de sélection étant donc le domaine radical, en deçà de toute opération d'épellation.

2. Les racines sélectionnant des catégories, qu'il nomme « xP selectors » : [u *X*P] qui opèrent donc uniquement après au moins une première épellation.

3. Et les racines dénommées « universal selectors » qui peuvent sélectionner soit une racine, soit une catégorie : [u √/√P] ou [u *X*P].

Dans cette thèse j'apporte une nuance par rapport au premier des cas de sélection radicale rappelés ci-dessus chez Lowenstamm (2010, 2014) : les racines sélectionnant d'autres racines peuvent également distinguer entre une racine simple ou une racine complexe et sous-spécifier encore l'objet de leur sélection. Cela sera noté, le cas échéant, en distinguant un trait [u √] d'un trait [u √P].

Les racines, qu'elles soient liées ayant satisfait leur trait *Merge* [u _] ou libres, ne peuvent toutefois surfacer dans la langue en leur état de racines. Elles doivent, pour devenir un mot existant de la langue, être sélectionnées par une tête catégorielle.

La première tête catégorielle définit généralement, en DM, la première phase. Chaque tête catégorielle supplémentaire définit ensuite une nouvelle phase (donc un nouveau domaine d'épellation).

Nous verrons, dans la seconde partie de cette thèse, que je m'écarte pour mon analyse de cette proposition qui voit les têtes catégorisantes comme des têtes forcément phasales. En ce qui concerne la verbalisation, principalement, je m'appuierai sur la tête appelée « grand V » dans le modèle chomskyen, d'une part en la distinguant de celle nommée « petit *v* »,

responsable de la transitivité des verbes notamment en introduisant l'argument externe *agent* en sa position spécifieur, et déjà présentée en 1.5 de ce chapitre, et d'autre part en montrant que sa capacité verbalisante n'est qu'une solution optionnelle dans le modèle. Je défendrai l'idée qu'il existe d'autres moyens pour une racine de devenir un verbe notamment. Par ailleurs je ne considère pas cette projection VP comme phasale, mais repousse le *Spell-Out* verbalisant à la projection TP.

2.3.2 Les racines et la structure argumentale

Certains auteurs, comme Doron (2003) et Arbaoui (2010), envisagent ces racines comme elles-mêmes pourvues de structure argumentale.

Dans une approche comme celle d'Arbaoui (2010), en plus de traits sémantiques, une racine peut être déjà pleinement pourvue d'une sélection argumentale : « *Ainsi, à la place d'une arborescence qui instaure les arguments du verbe directement dans VP, l'arborescence que nous utiliserons tout au long de ce travail dispose les arguments dans le domaine de la racine puisqu'ils appartiennent à celle-ci. La racine sera présentée comme une projection* $\sqrt{P}$ *agençant ses propres arguments* ».

C'est précisément cette conception des racines que je reprends à mon compte dans cette thèse également, à la différence que la projection $\sqrt{P}$ dans mon travail correspond à la racine complexe, c'est-à-dire ayant subi une opération *Merge*, uniquement. Une racine pourvue de ses arguments reste bien une racine simple : $\sqrt{}$.

2.4 Un dernier mot sur les racines

La notion de racine est utilisée par bien des approches différentes et chacune en ayant sa propre conception, il convient d'être prudent et précis sur ce qu'on entend par là lorsqu'on l'utilise à son tour. Particulièrement aussi parce que ce terme a une histoire et une forte empreinte diachronique et étymologique. Cette tradition, notamment à travers le système éducatif, fait que pour le grand public, ou *a priori*, le mot « racine » est en général compris comme l'*étymon.* Celui-ci étant le mot qu'un autre aurait eu comme point de départ, il est considéré pourvu d'une catégorie grammaticale.

Cette prudence en utilisant le terme « racine » est d'autant plus nécessaire dans cette thèse puisque d'un côté j'évoque dans le chapitre 2, descriptif, les origines des verbes qui sont ici à

l'étude et touche donc là à leur part étymologique mais que par ailleurs, principalement dans les chapitres théoriques 3 et 4, j'utilise également une conception synchronique différente de la racine, comme je l'ai exposé précédemment.

Cette racine synchronique est l'élément, non catégorisé, au plus bas de la dérivation. [21]

3. Un point de phonologie : théorie de la syllabe et CVCV

Cette section a pour objectif de présenter les notions phonologiques nécessaires à la lecture du chapitre 4 de cette thèse. L'analyse que j'y développe s'inscrit dans le cadre plus large de la *Phonologie autosegmentale* mise au point par Goldsmith (1976) et plus précisément dans celui d'une théorie de la syllabe découlant de la Phonologie dite « du Gouvernement », initiée dans Kaye, Lowenstamm & Vergnaud (1990) et Kaye (1990), développée également dans Charrette (1991), appelée « Théorie CVCV » ou « du CV strict » créée par Jean Lowenstamm et développée dans Lowenstamm (1996), puis entre autres par des auteurs comme Arbaoui (2010), Bendjaballah (1999), Capo Chichi (2019), Fathi (2013), Lahrouchi (2001), Lampitelli (2011), Pawou Molu (2018), Scheer (2004) (2012) (2015), Ségéral & Scheer (2001).

La phonologie du Gouvernement repose sur un système de rections tête-cible entre les positions constituantes de la syllabe. Cette dernière se compose dans cette approche hiérarchisée d'une attaque et d'une rime, la rime se composant elle-même du noyau et de la coda.

La théorie du CV strict s'en distingue notamment par le fait qu'on y quitte les représentations avec hiérarchie arborescente pour représenter ces hiérarchies de rapport par **des rections latérales**. La structure syllabique y est envisagée comme réduite universellement à **une suite de positions CV** au niveau des constituants sous-jacents, c'est-à-dire d'attaques et de noyaux non branchants, la présence de l'un impliquant celle de l'autre. Dans cette approche, il y a exactement autant de points squelettaux que de constituants syllabiques, ce qui implique qu'au niveau représentationnel :

[21] Pour aller plus loin sur les différentes conceptions de la racine, voir notamment Villoing & Lahrouchi (2010) et l'ensemble du numéro 39 « Racine et radical » des Recherches Linguistiques de Vincennes.

- Il n'y a pas de rime ni de coda
- Pas de constituant branchant
- Avec pour conséquence une **multiplication des positions vides.** Notamment, les noyaux vides y sont par conséquent supposés après toute consonne non suivie d'une voyelle en surface, ce que l'on peut voir sous (06)a.b.c et d. La situation sous (06)e représentant le cas inverse lorsque deux voyelles en surface impliquent la présence d'une position C vide entre les deux au niveau sous-jacent.

Les situations typiques dans la syllabe se présentent telles que ci-dessous.

(06) a. syllabe fermée (« coda » interne)

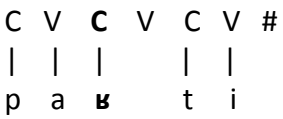

b. syllabe fermée en « coda » finale de mot

c. attaque branchante[22]

d. consonne géminée[23]

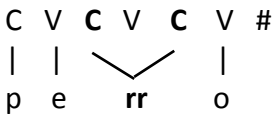

e. voyelle longue[24]

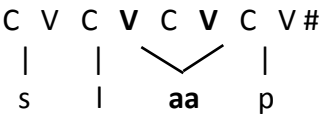

La situation traditionnelle de la syllabe dite « ouverte » est en CVCV le cas typique où chaque position d'un groupe CV est exprimée, i.e. où toute position du niveau sous-jacent est reliée à un segment (ou une « mélodie ») en surface. Dans les exemples en (06) ci-dessus il s'agit notamment de la syllabe finale [ti] dans « parti » en a. ou de la syllabe initiale [pe] dans « perro » en d.

Les principes généraux du cadre autosegmental :

- Le **Principe du Contour Obligatoire** (PCO) : interdit l'adjacence de deux éléments identiques sur le même plan (sur le même niveau de représentation) – ou *ligne* (« tire »)

[22] Il y a débat sur l'analyse des attaques branchantes dans ce modèle, cependant pour notre exemple je prends le cas du français où il semble admis que ce soit une langue avec ces groupes consonantiques *comptant* bien comme deux consonnes.
[23] Exemple tiré de l'espagnol où « perro » (chien) avec deux [r] s'oppose à « pero » (mais) avec un seul [r].
[24] Exemple tiré du khmer où [slaap] (aile) à voyelle longue s'oppose à [slap] (décéder) avec un [a] bref.

autosegmentale. Il s'agit d'un principe de contraste gouvernant nos représentations mentales

- Le **Principe de Directionalité** : implique que la propagation se fait toujours selon la même direction (elle-même est un *paramètre* suivant les langues ou les phénomènes).
- Ces deux principes sont associés au **Principe de non croisement** des lignes d'association.

Ce à quoi se rajoutent les notions et principes du cadre CVCV suivantes :

- **Deux opérations** expriment le système de rections latérales qui opèrent de droite à gauche :

  ▸ Le GOUVERNEMENT : restreint les possibilités d'expression segmentale de sa cible.

  ▸ Le LICENCIEMENT : ouvre les possibilités d'expression segmentale de sa cible.

- **Principe des Catégories Vides :**
  a) Un noyau vide peut rester phonétiquement non exprimé si et seulement si : il est « proprement gouverné » (i.e. gouverné localement par le noyau à sa droite réalisé)
  b) Seul un noyau prononcé (i.e. phonétiquement réalisé) peut gouverner

- Un noyau vide n'a aucun potentiel latéral : il ne peut ni *gouverner*, ni *licencier*.
- Tout noyau réalisé peut « gouverner » et « licencier », mais **le *gouvernement* prime** et aucune cible ne peut être à la fois gouvernée et licenciée en même temps.

En simplifiant on peut en tirer les conclusions suivantes : *gouverner* revient à autoriser le segment cible à être vide (ce qui correspond à une lénition maximale) lorsque *licencier* revient à en renforcer la réalisation. Je reviens sur ces notions et principes dans la section 2 du chapitre 4 (en 2.2.2, 2.2.3) et notamment sur les questions de positions *renforcées* ou *affaiblies* et ce que l'on entend par là phonologiquement parlant.

Si l'on reprend l'exemple (06)a, redonné ci-dessous en (06)a' avec les relations de gouvernement et licenciement représentées, lorsque V_3 gouverne V_2, comme ci-dessous, cette dernière est alors vide et V_3 ayant déjà utilisé son potentiel de gouvernement peut alors licencier la consonne en son attaque, soit ici C_3 [t].

(06) a'. situation de « coda » interne et « attaque post-coda » dans le modèle CVCV

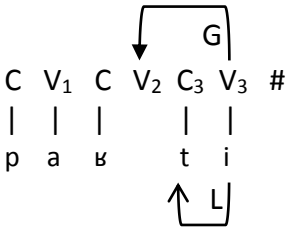

Ainsi la C précédant linéairement une V qui gouverne est renforcée, il s'agit d'une position correspondant à une *attaque post-coda* dans un cadre qui reconnait des codas et des rimes.

Pour une présentation plus détaillée de cette théorie du « CV strict » initiée dans Lowenstamm (1996), de sa genèse ainsi qu'une analyse de certaines de ses implications, voir notamment Scheer (2004) et (2015). Je ne m'en tiens ici qu'aux éléments dont il est nécessaire d'avoir une introduction afin de pouvoir suivre mes démonstrations au chapitre 4.

[Présentation descriptive]

CHAPITRE 2. PRESENTATION DES DONNEES

0. Introduction

Dans ce chapitre je vais présenter les verbes français en -IR du second groupe. Je vais leur consacrer ici un intérêt allant au-delà de ce qui sera nécessaire pour suivre mon argumentation théorique du chapitre 3, qui est plus spécifiquement consacrée à un sous-ensemble de ces verbes, à savoir les changements d'état.

Ce chapitre 2 peut intéresser quiconque souhaite des informations sur ce groupe de verbes d'une manière très générale et cela sans peut-être se soucier de la contribution théorique que je fais dans les chapitres suivants. En contrepartie, pour les lecteurs qui s'intéressent précisément à la vision nouvelle que j'apporte sur ce domaine, il leur est tout à fait possible de se diriger directement au chapitre 3, ou de ne lire du 2 que certaines sections.

Dans la première section de ce chapitre je m'intéresse aux relations que les verbes du second groupe (auxquels renvoie l'expression « verbes en -IR ») ont avec certains verbes du premier groupe (i.e. « verbes en -ER »), comme à la présence des préfixes directionnels *a-* et *en-* sur certains de ces verbes dans ces deux groupes.

Dans la seconde section je recentre mes observations sur les verbes en -IR et leurs description, origine et construction d'une manière très classique.

La troisième section, enfin, s'intéresse plus spécifiquement aux caractéristiques du sous-ensemble inchoatif de ces verbes en-IR.

1. Les verbes en *a*-X-IR, *en*-X-IR, *a*-X-ER, *en*-X-ER [1]

C'est pour contextualiser le sujet d'étude de cette thèse que je commence par introduire un ensemble plus large de verbes aux liens structurels, sémantiques et morphologiques, dans lequel les verbes en -IR s'insèrent.

Ces liens sont diachroniques également, car l'histoire de cet ensemble plus vaste de verbes est commune. Beaucoup de ces verbes se sont « croisés » diachroniquement. Les mêmes bases ont produit des verbes préfixés par *en-*, par *a-*, comme des verbes non préfixés, dont certains sont quelquefois simultanément attestés dans l'histoire de la langue française avec des emplois et sens redondants. [2]

Toutes ces connexions impliquent que les résultats et apports nouveaux que cette thèse présente, tant sur les verbes en -IR que sur le préfixe *a-*, ont un intérêt non négligeable pour de futures études à la fois sur le préfixe *en-* comme sur l'ensemble plus large de verbes évoqué dans ce premier chapitre.

Dans la sous-section suivante je commence par introduire l'ensemble de ces verbes par le biais d'une construction particulière, nommée « parasynthèse » et définie dès 1.1.1, qui a l'intérêt d'impliquer certains des verbes évoqués ci-dessus ainsi que les deux préfixes *en-* et *a-*. Ma curiosité pour ces verbes dits « parasynthétiques » est à l'origine même du travail développé par la suite dans cette thèse.

1.1 Introduction, les verbes « parasynthétiques »

1.1.1 Préfixes *en-*, *a-* et groupes de verbes

Un « parasynthétique » est, dans la grammaire traditionnelle, un mot qui a subi deux opérations d'affixation en même temps : typiquement un préfixe et un suffixe, et dont la

[1] Où « X » est la base, support des affixations en question.

[2] Il existe en français moderne deux préfixes homonymes ***en-***, tous deux directionnels. Il s'agit dans cette thèse de celui issu étymologiquement de la préposition latine ***in-*** (« en, dans ») et non de l'adverbe latin ***inde*** (« de cet endroit, de ce moment, de cette cause »).
Concernant le préfixe ***a-***, il sera dans cette thèse uniquement question du directionnel et non de son homonyme à la sémantique privative, comme dans ***a****moral* (sans morale), ***a****patride* (sans patrie)… Je reviens en détail sur les caractéristiques de ce préfixe *a-* dans le chapitre 3 en 2.1.2.

forme uniquement préfixée ou la forme uniquement suffixée n'existent pas. [3]

Lorsque sont évoqués les verbes dits « parasynthétiques » du français, les exemples sont en général majoritairement pris parmi les verbes du premier groupe. Et c'est en m'intéressant au groupe de ces verbes impliquant le préfixe directionnel *en-*, comme *embouteiller* (*bouteiller), *endimancher* (*dimancher), *empoisonner* (*poisonner), *emprisonner* (*prisonner)… que des verbes du second groupe tels qu'*enrichir* (*richir) ou *embellir* (*bellir) ont attiré mon attention.

J'ai ensuite remarqué qu'il existe également un paradigme de verbes parasynthétiques parmi ces verbes du second groupe, mais qui semblent eux avoir une préférence pour le préfixe directionnel *a-* comme dans *alourdir* (*lourdir), *aplatir* (*platir), *appauvrir* (*pauvrir), *assagir* (*sagir) etc.

C'est donc en considérant ces fameux verbes du 1er groupe que j'ai pensé qu'il serait intéressant d'étudier les verbes qui tombent sous la même définition mais qui apparaissent au 2ème groupe. Ces deux paradigmes de verbes français se font, en effet, écho d'une manière intéressante relativement à leur constitution.

Les préfixes, les groupes de conjugaison et la classification traditionnelle des bases comme nominales ou adjectivales principalement, semblent proposer une variété croisée de possibilités.

Je viens d'évoquer, pour les constructions verbales dites parasynthétiques, les données croisées telles que reprises ci-dessous en (07)a, b et c, auxquelles nous pouvons ajouter celles présentant le préfixe *a-* au premier groupe en d, afin de montrer un paradigme croisé complet.

(07) a. *en*-BASE-er : *em*-bouteill-er, *en*-dimanch-er, *em*-prisonn-er
b. *en*-BASE-ir : *em*-bell-ir, *en*-rich-ir

[3] On attribue, dans la littérature à leur sujet, la paternité de cette terminologie à Arsène Darmesteter. Voir notamment Heyna (2012), ou Richard (2017) : « à partir de 1887, le terme de *parasynthèse* fut réintroduit par A. Darmesteter dans la recherche linguistique […]. Ce grammairien français définissait le mot parasynthétique comme *« le résultat d'une composition et d'une dérivation agissant ensemble sur un même radical, de telle sorte que l'une ou l'autre ne peut être supprimée sans amener la perte du mot* ». Ainsi, le verbe *embarquer*, exemple devenu célèbre pour illustrer le processus de la parasynthèse, est formé par l'ajout simultané du préfixe *en-* et du suffixe verbal -er à la base nominale *barque*, sans qu'il existe de formes intermédiaires *embarque ou *barquer ». Notons que « composition » renvoie dans ce contexte à une forme préfixée.

c. *a*-BASE-ir : *a*-lourd-ir, *a*-ppauvr-ir, *a*-ssag-ir

d. *a*-base-er : *a*-ffamer (*famer), *a*-just-er (*juster), *a*-viv-er (*viver)

Une tendance pourtant se dessine parmi ce panel de possibilités : les verbes parasynthétiques préfixés par *en*- sont plus fréquents au 1er groupe, ceux préfixés par *a*- semblent montrer, eux, un lien préférentiel avec le second groupe.

1.1.2 Leurs bases

Dans la composition de ces parasynthétiques, nous avons évoqué jusqu'à présent les préfixes en jeu et les groupes de conjugaison.

Il est intéressant de relever également la nature catégorielle des bases impliquées.

Dans les exemples (07).a pour les constructions du type *en*-X-er, les bases semblent être plutôt nominales : *bouteille*, *dimanche*, *prison*…

Dans les exemples (07).b pour les constructions du type *en*-X-ir , les bases semblent être plutôt adjectivales : *beau*, *riche*…

Dans les exemples (07).c pour les constructions du type *a*-X-ir, les bases semblent également être plutôt adjectivales : *lourd*, *pauvre*, *sage*…

Dans les exemples (07).d pour les constructions du type *a*-X-er enfin, les bases semblent être nominales ou adjectivales : *faim*, *juste*, *vif*…

Des noms ou des adjectifs semblent servir de bases à ces constructions avec une préférence pour des bases nominales au 1er groupe et pour des bases adjectivales au 2nd groupe.

Concernant les préfixes *en*- et *a*-, il est difficile de déterminer en l'état s'ils ont un lien préférentiel avec la catégorie des bases impliquées, étant donné qu'ils semblent montrer des préférences liées au groupe de conjugaison des verbes ainsi construits.

Il sera intéressant, par la suite, de revenir sur ces liens croisés et les éventuelles préférences d'association. Mais pour l'instant, et d'après mes observations, je suggère l'hypothèse d'une préférence d'association pour *en*-X-er avec des bases nominales et pour *a*-X-ir avec des bases adjectivales.

Les deux types de constructions parasynthétiques, *en*-X-er et *a*-X-ir, me semblent être les

schémas de prédilection, et *en*-X-ir et *a*-X-er les cas exceptionnels.

Je reviendrai sur ces préférences d'association avec des données chiffrées en 1.3.1 puis dans la section 2 (en 2.2 et 2.3), mais avant cela, je vais élargir mes observations à l'ensemble des verbes concernés par ces préfixes et ne pas me limiter aux seuls parasynthétiques.

En effet, si les parasynthétiques sont à l'origine de mon intérêt pour ces données, les constructions évoquées ci-dessus et mettant en jeu les préfixes *en*- et *a*- d'une part et les groupes de verbes d'autre part, ne s'y réduisent absolument pas.

1.2 Paradigmes croisés

Nous allons voir dans cette sous-section que l'on retrouve des verbes dans chaque type de configuration en élargissant le prisme des données observées à l'ensemble des verbes concernés par l'association de ces trois éléments :

- préfixes *en*- / *a*-
- bases nominales / adjectivales
- groupes de conjugaison 1er / 2nd

En (08) je rappelle les différents patrons que nous cherchons à retrouver : [4]

(08) a. ***en*-BASE-er** :
i. *en*-Nom-ER ii. *en*-Adj-ER

b. ***en*-BASE-ir** :
i. *en*-Adj-IR ii. *en*-Nom-IR

c. ***a*-BASE-ir** :
i. *a*-Adj-IR ii. *a*-Nom-IR

d. ***a*-BASE-er** :
i. *a*-Adj-ER ii. *a*-Nom-ER

Et, sous (09) je rassemble des exemples pour chacun de ces cas. Les listes proposées se veulent les plus représentatives possibles en termes de fréquence et type de verbes. Nous pouvons

[4] Pour l'ensemble de cette thèse je choisis de garder **l'abréviation « Adj » pour la catégorie adjectivale** au lieu des « a. » ou « A. » quelquefois préférés dans la littérature. Ma thèse traitant en grande partie du préfixe *a*-, j'espère ainsi éviter toute complication de lecture.

constater qu'on y trouve à la fois des parasynthétiques, dont le verbe inexistant est noté avec l'étoile entre parenthèses, comme des non parasynthétiques.

(09) a. i. ***en*-Nom-ER** : *embarquer (*barquer), embouteiller (*bouteiller), emboîter (*boîter[5]), encercler (cercler), endimancher (*dimancher), endetter (*detter), enguirlander (*guirlander), empaqueter (*paqueter), empoisonner (*poisonner), empoter (*poter), emprisonner (*prisonner), entourer (tourer), envoler (voler)…*

ii. ***en*-Adj-ER** : ?*embêter [6] (*bêter), ensanglanter (*sanglanter)*

b. i. ***en*-Adj-IR** : *embellir (*bellir), endurcir (durcir), engourdir (*gourdir), enhardir (*hardir), enlaidir (laidir), enrichir (*richir)*

ii. ***en*-Nom-IR** : *emboutir (*boutir), enorgueillir (*orgueillir)*

c. i. ***a*-Adj-IR** : *adoucir (doucir), affaiblir (faiblir), affermir (*fermir), agrandir (grandir), alourdir (*lourdir), amaigrir (maigrir), amincir (mincir), amoindrir (*moindrir), amollir (mollir), aplatir (*platir), appauvrir (*pauvrir), approfondir (*profondir), arrondir (rondir), assagir (*sagir), assainir (*sainir), assombrir (*sombrir), avilir (*vilir)…*

ii. ***a*-Nom-IR** : *atterrir (*terrir), alunir (*lunir), anéantir (*néantir), assujettir (*sujettir), accroupir (?croupir)*

d. i. ***a*-Adj-ER** : *abaisser (baisser), aggraver (*graver), ajuster (*juster), alléger (*léger), approcher (*procher), attarder (tarder), aviver (*viver)*

ii. ***a*-Nom-ER** : *accouder (*couder), aborder (?border), affamer (*famer), apponter (*ponter), assoiffer (?soiffer), attabler (tabler)*

Deux groupes se détachent nettement, par le nombre d'exemples qu'ils permettent : *en*-N-er et *a*-Adj-ir. À l'opposé, les deux patrons *en*-Adj-er et *en*-N-ir se démarquent, eux, par la quasi non existence d'exemples attestés qu'ils fournissent. Ces faits rejoignent et complètent mes premières observations faites en fin de 1.1.2.

Ce qui est saillant également, aux vues de ces données, c'est que relativement aux préfixes, on ne trouve pas de paire minimale et que les deux préfixes semblent en distribution

[5] Avec la même base.
[6] La question porte sur la nature de la base : s'agit-il d'un adjectif ou du nom *(une) bête*.

complémentaire. [7]

Une question en découle : *en-* et *a-* expriment-ils le même objet morphosyntaxique ? Si tel est le cas, il resterait donc à identifier les contextes qui réclament la réalisation de l'un ou l'autre de ces préfixes.

Que sait-on sur ces préfixes ? Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (cnrtl) donne la définition suivante pour chacun d'eux :

- Dans l'article "**EN-**1, **EM-**1, préfixe" :
  En composition avec un substantif, un adjectif qualificatif ou un verbe pour former des parasynthétiques essentiellement verbaux, ***en****- issu du préfixe latin in- dont les sens sont les mêmes que ceux de la préposition de même forme, évoque l'entrée dans les limites d'un espace déterminé, l'acquisition d'un état, d'une qualité nouvelle ou la création d'un nouvel espace.*
- Dans l'article "**A-**1, préfixe" :
  Exprime une idée de passage d'un état à un autre, ou d'attribution, ou de direction vers un lieu, ou de manière ou encore d'inchoativité.

Tous deux sont issus de préfixes latins qui découlent des prépositions de mêmes formes : « in » pour le préfixe latin *in-*, « en, dans » (*en-* actuel) et « ad » pour le préfixe latin *ad-*, « à, vers », marquant la direction, le but (*a-* actuel). Leur sens premier est directionnel à tous deux, avec peut-être une nuance d'intériorité pour *en-* et de « pointage vers » pour *a-*. [8]

Tous deux apportent également une sémantique de changement d'état, que ce soit en mettant, semble-t-il, l'accent sur cette acquisition d'une qualité nouvelle avec *en-*, ou sur le processus en lui-même, ou le nouvel état visé, pour *a-*. Existe-t-il une différence d'aspect entre perfectivité/résultativité et imperfectivité pour ces deux préfixes ? Cela serait à étudier afin de déterminer si cet éventuel contraste opère réellement dans la langue actuelle. Je ne le fais pas dans cette thèse.

---

[7] À l'exception peut-être des verbes : *emboutir* et *aboutir*.

[8] Le wiktionnaire ajoute à propos de ***a-*** : *Ce préfixe n'est plus productif en français moderne. À part* amocher *(« rendre moche ») (1867), on ne note pas de création nouvelle. Il est souvent remplacé ou concurrencé par* ***ra-****, à valeur intensive → voir* rabaisser, ralentir, rabattre *et* raccrocher *ou par* ***en-****. La faible productivité du préfixe semble due au regain de vitalité du a- privatif*.

Toujours quant à la contribution sémantique de chacun, les données mises en opposition ci-dessous en (10)a peuvent interroger *a priori*.

(10) a. **en**richir & ***a***ppauvrir
endurcir ***a***mollir, ***a***doucir
r**en**forcer ***a***ffaiblir
b. **em**bellir & **en**laidir
c. **a**lourdir & **a**lléger

Ces données en (10)a nous inviteraient à imaginer un lien privilégié entre *en-* et des bases à valeur sémantique « positive » (*riche*, *dur* opposés à *pauvre*, *mou, doux…*) et *a-* avec des bases aux valeurs sémantiques à l'autre bout de cette échelle qui resterait à préciser. Cependant les données en (10)b, où *en-* se trouve à la fois avec *beau* et *laid* (tous deux positionnables sur le genre d'échelle de valeur évoquée ci-avant), ou encore en (10)c, avec *a-* à la fois sur *lourd* et *léger*, iraient plutôt à l'encontre d'une telle généralisation.

Toutes ces remarques, ces questions, mériteraient bien entendu une recherche plus rigoureuse mais dépassent pour l'instant l'étude sur laquelle va finalement se concentrer cette thèse. Je laisse donc en l'état les questions sémantiques soulevées sur ces préfixes.

Je reviendrai sur *en-* et *a-* dans la sous-section 1.4 d'un point de vue diachronique et évoquerai leur éventuelle concurrence, avant de poursuivre ensuite sur les verbes en -IR à partir de la sous-section 1.5 de ce chapitre. Dans la sous-section suivante je vais relever quelques observations sur les verbes en -ER préfixés par *en-*, toujours dans la perspective de leur opposition à ceux en -IR préfixés par *a-* car, comme nous l'avons déjà remarqué, une relation privilégiée entre chacun de ces préfixes semble exister avec ces groupes verbaux respectifs.[9]

1.3 Les verbes en -ER préfixés par *en-*

Heyna (2014), sur l'étude d'un corpus de *200 « en-Verbes » construits sur une base substantivale* tirés du TLFi [10], relève un lien privilégié entre bases nominales et verbes du 1er

[9] Remarquons l'existence des données : *enterrer* et *aterrir*, où les couples *en*-X-er et *a*-X-ir se retrouvent exceptionnellement sur la même base.
[10] Cf. ATILF - CNRS & Université de Lorraine. TLFi : Trésor de la langue Française informatisé. Récupéré sur http://www.atilf.fr/tlfi, également par le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales sur www.cnrtl.fr.

groupe, comme entre bases adjectivales avec le 2nd groupe : « *on constate une répartition régulière entre le groupe flexionnel des verbes et la base, nominale vs adjectivale : les verbes dénominaux appartiennent généralement au premier groupe, tandis que les déadjectivaux font partie du deuxième groupe de verbes* ». Je reviens sur ces préférences d'association à nouveau dans la section 2 (en 2.2 avec les études de Thorn (1907) et Anscombre (2008), puis en 2.3).

Ceci va dans le sens des observations faites précédemment en 1.2 et me permet de proposer la généralisation suivante : la construction morphologique *en*-X-er aurait une préférence pour des bases nominales.

1.3.1 Préfixe *en*- et bases nominales

Pour ce qui est de *en*-, Hugues Galli dans sa thèse (2006) constate la prédominance préférentielle de ce préfixe pour des bases nominales dans la création verbale depuis l'époque post latine.

Après une étude de corpus diachronique sur la productivité quantitative du préfixe *en*-, il observe d'une part « *une différence de fortune entre les créations effectuées à partir de bases verbales et celles effectuées à partir de bases nominales et adjectivales au fil des siècles. Ainsi, il est significatif de voir que les verbes préfixés construits à partir de bases verbales n'ont été attestés pour l'essentiel que dans l'ancienne langue. Ce mode de formation relativement productif en ancien français est devenu quasi inexistant à partir du XVIe siècle. Aucune attestation n'a été relevée en français moderne et contemporain, et il semblerait que ce mode de formation ait complètement disparu*. ».

Et d'autre part qu' « *à l'inverse, la préfixation à partir de bases nominales, très productive en ancien et en moyen français, a connu un premier regain de productivité au XVIe et au XVIIe siècle, puis un second au XIXe siècle et reste encore productive aujourd'hui, puisque notre corpus compte sept attestations au XXe siècle. Les formations dérivées à partir de bases adjectivales ont suivi la même évolution. Néanmoins, contrairement aux verbes construits à partir de bases nominales, ce type de formation semble être tombé en désuétude, puisqu'une*

seule forme, le verbe embourgeoiser *(dep. 1831)* [11]*, n'est attestée au XIXe siècle, mais qu'aucune ne l'est au XXe siècle*. ».

Galli (2006) conclut pour la part diachronique que « *tout nous conduit à penser que la préfixation que nous étudions s'oriente progressivement vers […] la création de verbes construits exclusivement à partir de bases nominales*. ».

L'auteur a, par ailleurs, rassemblé un corpus synchronique de 290 occurrences de verbes préfixés par *en-* qu'il estime suffisamment représentatif pour être exploitable. Pour cela il s'est basé « *sur un relevé systématique des formations verbales préfixées par en-, c'est-à-dire des constructions prototypiques du mode de fonctionnement de cet élément préfixal* ». Il a tiré ces données « *de deux dictionnaires suffisamment représentatifs de la langue française actuelle* » : Le Trésor de la langue française (TLF) et le Petit Robert (PR).

De cet *échantillon significatif* il ressort que la formation verbale dénominale : *en-* [N] (–er) « *est la classe de loin la plus large de notre corpus et correspond de toute évidence à la formation la plus prototypique pour le préfixe en-, puisqu'elle compte 248 occurrences soit environ cinq sixièmes de ses occurrences* ».

1.3.2 Préfixe *en-* et affiliation au 1er groupe verbal

Le préfixe *en-* se retrouve donc massivement, non seulement avec des bases nominales, mais dans le premier groupe de conjugaison des verbes français.

Je présenterai de manière plus complète les trois groupes de conjugaison du français moderne dans la partie 2.1 de ce chapitre, mais pour l'instant, intéressons-nous au premier et à sa terminaison infinitive -ER.

1.3.2.1 Verbalisation par conversion

Cette terminaison en « -er » des verbes du 1er groupe est l'expression du mode infinitif. Je l'utilise, comme le fait la littérature, pour identifier un verbe puisque la tradition française les cite par ce mode, mais ce suffixe n'est pas en lui-même responsable de la verbalisation.

[11] J'observe d'ailleurs que pour ce verbe la base peut avoir été le nom « (un) *bourgeois* » et pas forcément l'adjectif.

Lorsqu'une base comme le nom *cercle*, par exemple, devient le verbe *cercler* (« entourer d'un cercle ») cette dérivation transcatégorielle [12] se produit selon le procédé qu'on appelle « conversion ». La même base va recevoir, étant devenu verbe, les marques flexionnelles de temps, personne et nombre, mais sans avoir reçu l'ajout d'un affixe verbalisant contrairement par exemple à *verbaliser* dont la base « verbal » devient un verbe par l'affixation de « -is », qui sera lui-même le support des flexions verbales.

En termes théoriques, la base « cercle » devient un verbe en étant sélectionnée par la tête fonctionnelle catégorisante V, qui n'a elle-même pas de réalisation phonologique.

Il y a pour cela encore deux sous-façons d'envisager cette dérivation. Soit l'on considère que le verbe *cercler* est dénominal et la base de cette conversion est alors le nom *cercle* (tel représenté ci-dessous en a.) ; soit l'on considère que c'est la racine √sɛʁkl qui est directement sélectionnée par V pour donner le verbe (représenté ci-dessous en b.).

(11) a.

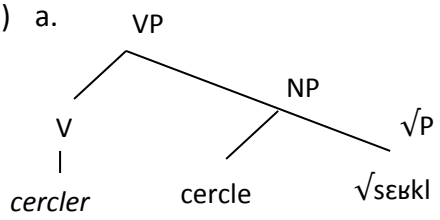

b.

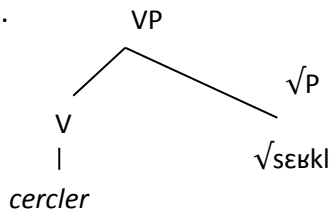

Lorsqu'on parle traditionnellement de verbes à base « dite nominale », on se réfère au fait que leur base est le nom en question. Pour ne pas compliquer inutilement cette présentation des données, je vais continuer ici d'appeler ces bases « nominales », qu'elles soient en théorie dérivées effectivement d'un nom ou bien qu'elles le soient directement de la racine. La question de leur analyse structurelle ne joue pas un rôle immédiat dans ce que je présente dans ce chapitre.

Gardons toutefois cette double possibilité de structure dérivationnelle en tête pour la suite de cette thèse, car cela redeviendra pertinent lorsque j'aborderai la dérivation des verbes « dits désadjectivaux ».

[12] C'est-à-dire impliquant le passage d'une catégorie à une autre.

1.3.2.2 Et le préfixe dans tout ça ?

Retournons aux données avec préfixe *en-* et rappelons-nous que pour ces cas de figure les verbes dits parasynthétiques sont massifs. Ci-dessous un tableau en donnant des exemples typiques. [13]

(12) Verbes parasynthétiques en *en*-N-er

Verbes en-*N-er*	**verbes sans préfixe*	*Bases*
emballer	*baller	balle
embarquer	*barquer	barque
emboîter	*boîter	boîte
embourgeoiser	*bourgeoiser	bourgeois(<bourg)
embouteiller	*bouteiller	bouteille
embrasser	*brasser	bras
encaisser	*caisser	caisse
endetter	*detter	dette
endimancher	*dimancher	dimanche
enflammer	*flammer	flamme
engouffrer	*gouffrer	gouffre
enguirlander	*guirlander	guirlande
empaqueter	*paqueter	paquet
empoisonner	*poisonner	poison
emprisonner	*prisonner	prison
empoter	*poter	pot
entartrer	*tartrer	tartre
entourer	*tourer	tour
enreligioser	*religioser	religion/religieux
ensorceler	*sorceler	sort, sorcier + phono

Les verbes qui ne sont pas attestés sans préfixe ne sont pas pour autant des mots impossibles

[13] Pour un corpus plus complet des verbes de type *en*Xer voir par exemple Heyna (2014) p.163-164.

de la langue. Leur absence n'est alors due qu'au hasard de l'histoire du lexique français. Ils pourraient ou ont pu exister.

À ce propos, Galli (2006) rapportant Huguet (1967), dont il valide par ses recherches le constat, nous dit : « *Au XVIe siècle, on pouvait indifféremment employer avec ou sans préfixe des verbes qui, aujourd'hui en ont toujours un. À cette époque le simple et le composé avaient exactement le même sens. S'il s'était établi une distinction nous permettant d'utiliser l'un et l'autre, ils auraient pu tous les deux vivre. Mais les mots étant restés tout à fait synonymes, nous avons suivi nos tendances habituelles et abandonné l'un des deux* ».

Il ajoute : « *les cas de concurrences entre formes préfixées et formes simples sont nombreux. Dans certains cas, ce sont même plusieurs formes préfixées qui sont entrées en concurrence avec la forme simple […] la standardisation de la langue et par conséquent l'influence de la norme sur le lexique a eu un impact sur la préfixation par en- puisque la langue eut tendance à éliminer systématiquement les formes redondantes jugées superflues, même si le lexique actuel en connaît encore des résidus, par exemple les couples* pailler/empailler *ou* brancher/embrancher *dont un des sens au moins est commun au verbe simple et au verbe préfixé* ».

En (13) ci-dessous je donne des exemples de verbes du 1er groupe qui existent sous les deux formes : préfixées ou non.

(13) Verbes (*en*-)X-er

Verbes en-N-er	*Verbes sans préfixe*	*Bases*
embarricader	barricader	barricade(<barrique) (N)
encapuchonner	capuchonner	capuchon(<capuche…) (N)
encercler	cercler	cercle (N)
encorseter	corseter	corset (N)
enfermer	fermer	fermer (V) / ou √fɛʁm
embondieuser	bondieuser	bon Dieu
empeinturlurer	peinturlurer	peinture + turelure

Outre le positionnement, dans la littérature, pour ou contre une double opération simultanée et donc le principe même de « parasynthèse », le débat théorique dans ces constructions concerne également le statut et le rôle de la préfixation. En effet, dans la grammaire traditionnelle un préfixe en français n'est pas supposé apporter de contribution catégorielle. Qui plus est, nous observons ici, avec ces verbes du 1er groupe, le cas de verbalisations sans suffixe exprimé (tel que présenté en 1.3.2.1).

Si l'on peut aisément concevoir des données telles celles en (13) où une préfixation a lieu sur un verbe déjà existant, comme *cercler* pour dériver *encercler* (entourer d'un cercle ou comme d'un cercle ; être disposé en cercle autour de), il semble pour certains auteurs moins évident d'envisager le rôle du préfixe dans une parasynthèse avec conversion, comme pour les données en (12).

Des auteurs comme Corbin (1980) et (1987) ou Fradin (2003) considèrent pour ces cas le préfixe comme directement responsable de la verbalisation de l'ensemble, et il n'y est donc pas question, pour eux, de conversion.

D'autres envisagent bien une étape verbalisante selon le procédé de conversion, se produisant simultanément à la préfixation (comme Darmesteter (1874), Martinet (1979), Apothéloz (2002)), ou précédemment à celle-ci (comme Scalise (1994)).

Notons, comme le rappelle Heyna (2014), que certains auteurs envisagent également une sous-partie de ces verbes préfixés par *en-* comme ne relevant pas de la parasynthèse mais de la verbalisation d'un syntagme prépositionnel du type « (être) en deuil > (être) *endeuillé* ».[14] La question serait alors le niveau d'affixation de l'élément « en » et s'il est d'abord lié à son complément « deuil » avant que l'ensemble ne soit verbalisé, comme dans l'exemple de Heyna (2014), ou si « en » n'intervient qu'une fois le verbe déjà créé. Cela soulève également la question du lien entre la préposition *en* et le préfixe correspondant, les deux pouvant être envisagés comme dérivant de la même racine. Je reviendrai sur ce genre de questions dans mon analyse du préfixe *a-* et de la préposition directionnelle « à » correspondante dans le chapitre 3 (2.1).

[14] Pour un point complet et récent sur les études de la parasynthèse : voir Serrano-Dolader (2015).

1.3.3 Construction *en*-X-er et bases complexes

Les observations quant aux bases trouvées avec des verbes construits sur le modèle *en*-X-er ont mis en évidence, comme évoqué plus haut en 1.3.1, une nette préférence pour la catégorie nominale.

Rappelons cependant qu'il s'agit bien là d'une préférence. En effet, on trouve certaines de ces bases ne relevant pas de cette catégorie. Quelques exemples de ces exceptions sont donnés ci-dessous.

(14) Verbes de type *en*-X-er aux bases non nominales

verbe préfixé	base	catégorie ou « statut » de la base
enfermer	fermer	V
enivrer	ivre	Adj
enjoliver	joli	Adj
empêtrer	*pêtrer, *pêtre	racine *(pastoria, lat.)*

Pour compléter nos observations sur ces verbes, grâce notamment aux corpus de Galli (2006) et Heyna (2014), il m'apparaît intéressant de signaler que cette construction *en*-X-er n'a aucune incompatibilité avec des bases construites.

Je rappelle ci-dessous quelques exemples de ce genre où l'on trouve des bases ayant déjà subi de la dérivation :

(15) Verbes de type *en*-X-er et bases construites

enjuponner	jup.on < jupe	N < N
encapuchonner	capuch.on < capuche < cape…	N < N < N …
envestonner	vest.on < veste	N < N
embroussailler	brouss.aille < brousse	N < N
embourgeoiser	bourg.eois < bourg	N/Adj < N
ensanglanter	sang.lant < sang	Adj < N
endivisionner	divis.ion < diviser	N < V
ensemencer	sem.ence < semer	N < V
embondieuser	bon Dieu	syntagme nominal
empeinturlurer	peinture + turlure	mot valise

Cette caractéristique m'intéresse particulièrement dans l'optique où je compare des données du 1er à celles du 2nd groupe. En effet, les verbes représentés ci-dessus en (15) s'opposent par cette possibilité d'avoir des bases construites aux verbes en -IR sur lesquels je reviens longuement par la suite (dès la section 2 de ce chapitre, puis dans le chapitre 3) qui, comme nous le verrons, se révèlent ne prendre que des bases simples (voir chap.3, 1.2.3 « *√is, une sélection radicale* »).

Dans la sous-section suivante je reprends l'opposition entre les suffixes *en-* et *a-* et complète mes observations par des données diachroniques.

1.4 Point diachronique sur la préfixation verbale en *a-* et *en-*

1.4.1 Concurrence préfixale : *en-* (< in-) et *a-* (< ad-)

Nous avons déjà abordé plus haut certains points diachroniques concernant les préfixes étudiés, principalement *en-* pour l'instant, grâce aux travaux de Galli (2006) et Heyna (2014).

Sur la diachronie du préfixe *en-*, Galli (2006) fait les quelques conclusions suivantes :

- Si la règle de formation de verbes préfixés par *en-* à partir de bases nominales est toujours productive actuellement, celle pour en dériver à partir d'adjectifs semble nettement moins productive.
- Le sens de "rendre ADJ" semble davantage instruit par la formation concurrente en *a-* avec base adjectivale voire par des formations non préfixées : $[ADJ]_V$ et ceci depuis la période de standardisation de la langue. [15]
- De toute évidence la préfixation en *en-* s'oriente progressivement vers une monocatégorialité de type N → V.
- Élimination systématique des superfluités lexicales entre préfixes concurrents (*en-* / *a-*) ou avec les formes simples qui sont pour l'essentiel préférées aux formes complexes (e.g. ***a****vieillir*/***en****vieillir* > *vieillir*).

Attardons-nous un instant sur cette dernière remarque.

[15] i.e. à partir du XVIIe siècle, d'après Galli (2006) toujours.

1.4.1.1 Formes préfixées / formes simples

Concernant tout d'abord la concurrence entre formes préfixées et formes simples, le cnrtl nous dit que « *la comparaison entre les textes anciens et modernes permet de remarquer qu'une grande quantité de mots préfixés par en- ont disparu ou ont perdu leur préfixe »,* que *« l'alternance en/ø n'existe pratiquement plus ; en conséquence les verbes en en- sont aussi bien transitifs, qu'intransitifs : 'embellir un édifice'/'elle embellit'* » ; quoique d'après Pottier (1962), à propos des verbes préfixés par *en-* subsistant actuellement : « *cette double valeur est elle-même peu fréquente, les autres verbes en en- n'ont qu'une valeur : enrichir (transitif)* ».

Galli (2006) nous fournit quelques exemples où la concurrence entre forme *en*-préfixée versus forme sans préfixe, sur des bases adjectivales, a nettement donné l'avantage aujourd'hui aux formes sans préfixes :

(16) Concurrence EN- / Ø (Bases adjectivales) - cf. Galli (2006)

a. Ancien français :

blanchir (dep. 1120) / **em**blanchir (1120-XVe)

vieillir (dep. 1155) / **en**vieillir (1120-1700) / **a**vieillir (1205-1508)

salir (dep. XIIe) / **en**salir (XIIIe-1611)

brunir (dep. 1080) / **em**brunir (1300-1660)

b. Moyen français :

blêmir (dep. 1080) / **em**blesmir (1552-1599)

basaner (dep. 1510) / **em**basaner (1555-1605)

vermillonner (dep. 1560) / **en**vermeillonner (1588-1870)

c. Exception :

sanglanter (1200-1628) / **en**sanglanter (dep. 1150)

À propos du préfixe *a-*, citant Huguet (1967), le cnrtl nous dit que : « *maint verbe préfixé en a- n'a pas gardé son préfixe : **a**cachier « cacher, receler, soustraire aux regards », **a**charier « charrier, transporter en général », **a**clore « clore, enfermer de murs », **a**comander « commander », **a**combler « combler », **a**comencier « commencer », **a**complaire « complaire », **a**conter « conter », **a**desirer « désirer »*... ». Au-delà de ces verbes relevant tous des 1er ou 3ème groupes en français moderne, il relève également qu'en ancien français « *les adjectifs de*

couleur (dont on tire des verbes non-préfixés et qui forment en français moderne une catégorie à part) s'insèrent parfaitement dans cette série [16] *:* ***a****blanchir,* ***a****noircir,* ***a****verdir* ». Ces déverbaux de couleur, du 2nd groupe actuel, ayant tous perdus le préfixe en français moderne.

Les deux préfixes, *en-* et *a-*, subiraient donc cette même tendance à disparaître diachroniquement face aux formes verbales correspondantes sans préfixe.

Dans sa thèse de 1907, étude à la fois diachronique et synchronique des « verbes dénominatifs en français » [17] sur laquelle je reviens plus longuement en 2.2.1, Thorn confirme lui aussi cette orientation vers la disparition des préfixes dont il est question ici : « *Beaucoup de verbes autrefois composés, se présentent maintenant sous la forme simple* ». [18]

Cependant, le sort de ces deux préfixes n'apparaît pas absolument équivalent et dans cette disparition/conservation de la forme préfixée, celle en *a-* semble avoir gardé un avantage. On trouve à ce sujet dans le cnrtl que *« lorsqu'il y a alternance formelle entre un verbe simple et un verbe préfixé, on peut dire qu'actuellement seule l'alternance a/ø est pertinente : grandir (intransitif), agrandir (transitif).* ». [19]

Est-ce à dire que la destinée de ces préfixes est conduite par leur capacité à faire une contribution pertinente comme peut-être, tel que le suggère cette dernière remarque, celle de forcer un contraste de valence aux paires de verbes « *avec* ou *sans* » celui-ci ? Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Revenons tout d'abord, dans la sous-section suivante, à l'observation de ces deux préfixations au fil de l'évolution des verbes qui en furent pourvus.

1.4.1.2 Entre préfixes

En effet, en plus d'observer une concurrence entre formes *avec ou sans préfixe* dans l'histoire du français, certains des préfixes « verbaux » se sont longtemps concurrencés entre eux pour les mêmes fonctions et principalement, comme nous avons déjà pu l'observer plus haut, entre

---

[16] « *Cette série »* renvoyant à : « Ce n'est que dans la série des parasynthétiques à base adjectivale (adjectif qualificatif) que la signification de *a-* semble nette : **a***belir* « (se) rendre (plus) agréable, plaisant, plaire, charmer », **a***bienner* « rendre meilleur, améliorer », **a***coardir* « rendre lâche, couard », **a***courcir* « rendre court », **a***laidir* « rendre laid », **a***meilleurer* « rendre meilleur », signifient tous « *rendre* » + adj. de base. [cf. cnrtl.fr]

[17] Entendant par *dénominatifs* : les verbes dérivés de substantifs (nos noms actuels) et d'adjectifs.

[18] Dans le sens pour Thorn de « *construits avec préfixe »*.

[19] En effet, dans la paire *durcir*/*endurcir* on n'observe pas de contraste aussi tranché. *Durcir* ayant un emploi transitif comme intransitif.

le préfixe *a-* et le préfixe *en-*, ce d'autant plus lorsqu'ils apparaissaient avec des bases adjectivales : e.g. ***a****blanchir ~* ***em****blanchir,* **a***belir ~* ***em****bellir,* ***a****laidir ~* ***en****laidir,* ***a****vieillir ~* ***en****vieillir*. Il y a eu ainsi diverses modifications de préfixes selon les verbes au cours de leur évolution.

Mais, citant Huguet (1967), le cnrtl précise à propos de ces deux préfixes *a-* et *en-* que *« l'ancien français offre souvent plusieurs formes attestées pour le même mot* » et qu' « *il est difficile de déceler en vertu de quel critère la langue a conservé telle forme et rejeté telle autre* […] *Quand deux mots ne différant que par le préfixe avaient exactement la même signification, on s'est habitué à employer toujours l'une de préférence à l'autre. Mais il est impossible de dégager une loi d'après laquelle ce choix a été fait, car les résultats de la concurrence sont souvent contradictoires. L'on a préféré :* ***en****courager à* ***ac****courager,* ***en****vironner à* ***a****vironner, mais* ***ap****pauvrir à* ***em****pauvrir,* ***a****vilir à* ***en****vilir.* ».

Cependant, comme évoqué précédemment, il ressort tout de même de cette concurrence diachronique que pour les bases adjectivales principalement, le préfixe *a-*, lorsqu'il reste un préfixe, ait pris le dessus. Cette prévalence du préfixe *a-* sur ses concurrents diachroniques lorsque les verbes ont gardé un préfixe est exactement ce que note Thorn (1907) : « […] *d'autres, gardant encore un préfixe, l'ont échangé, en général, contre un a-* ».

Ainsi, par exemple, il précise également que des préfixes comme « *cum, ex et in qui étaient si fréquents en latin classique déjà et qui, plus tard, entraînèrent après eux – avec la conjugaison inchoative – tant d'autres préfixes, ont en français moderne perdu leur influence par rapport au choix de la conjugaison. Seul* ***a-*** *a, jusqu'à un certain point, gardé, à cet égard, son ancienne valeur* ».

1.4.2 Préfixes ingressifs, perfectifs et liés à la transitivité ?

Galli (2006) rapporte dans sa thèse que « *les préfixes en- et a- ont véhiculé, à l'instar de la préfixation latine, une valeur aspectuelle qui a favorisé leur utilisation en ancien et moyen français.* »

Sur l'évolution de la contribution sémantique des préfixes depuis le latin tardif au moyen français, il rapporte également ce point qui m'intéresse au premier plan : « *Contrairement à la tendance générale qui va vers une élimination progressive des valeurs sémantiques introduites par les préfixes, notamment* ***l'opposition entre des valeurs téliques véhiculées par***

les verbes préfixés et les valeurs atéliques des verbes non préfixés (Haverling, 2003, p. 115)*, les valeurs sémantiques des préfixes in- et ad- semblent au contraire avoir pris de l'importance en latin tardif*. ». Cette télicité préfixale déjà présente en latin tardif, est précisément un contraste sur lequel nous reviendrons dans l'étude du préfixe *a-* en synchronie.

Il note, citant Buridant (1995, p. 299) que, pour l'ancien français, « *Le préverbe en- correspond à* la **phase ingressive *du procès****, puisque ce dernier* marque aussi l'engagement dans un procès ou le procès transformatif *(id. : 302)* ».

Robert Martin (2001) à propos de *a-/ad-* en moyen français, note la même contribution sémantique ingressive lorsque la base est adjective : « *le verbe dérivé marque l'entrée (du complément d'objet ou du sujet) dans l'état où l'adjectif de base s'applique (ou bien dans un état où il s'applique davantage) ;* adoucir *qqc, c'est rendre qqc. doux ou plus doux* ».

Martin (1971 : 80) pour le moyen français, ajoute que *a-* et *en-* sont des « *préfixes de la perfectivité* » ; « *Le préfixe en- rend infailliblement perfectifs tous les verbes qu'il sert à former, […] (enflammer, enchaîner, encartonner, encaisser… enrichir, enivrer, engourdir, enlaidir…)* ».

Et dans Martin (2001) il ajoute : « *Les verbes préfixés en a-/ad- sont des verbes perfectifs* », « *Ce qu'il y a de commun à toutes les fonctions sémantiques recensées*[20]*, c'est l'idée de perfectivité : tous les dérivés en a-/ad- sont des verbes perfectifs — ou pour le moins inchoatifs ; ils portent en eux l'idée d'une limite au-delà de laquelle le procès, devenu effectif, se résout dans un état résultant* », « *le préverbe marque la visée de cette limite dans les temps simples, son atteinte dans les temps composés »*.

- **Définition de la perfectivité**, rappelée d'après Martin (2001) :
  Un verbe est perfectif si le procès qu'il décrit ne va pas en dehors d'une limite finale[21]*, en sorte que :*
  - *— il n'est réel que si cette limite est franchie*
  - *— il aboutit à un état résultant*
  - *— une fois cet état atteint, le procès ne peut être que recommencé et non pas prolongé*

[20] Quelle que soit la nature de la base.
[21] i.e. si le procès est borné, une borne est atteinte ; on dit alors aussi qu'il est « télique ».

> Avec pour exemple : sortir *est un verbe perfectif : il suppose une limite au-delà de laquelle on est sorti (état résultant) ; et si l'on est sorti, il est impossible de continuer à sortir ; on ne peut que rentrer et ressortir (ce qui est bien différent d'un verbe comme* marcher*, verbe imperfectif, c'est-à-dire sans limite interne ; dès lors qu'on a marché si peu que ce soit, le procès marcher est réel ; marcher n'aboutit pas à un état résultant ; on peut continuer indéfiniment à marcher ; sémantiquement, rien ne s'y oppose).*

Je reviendrai sur ce dernier point (en 3.5.1 de ce chapitre) lorsque nous investiguerons plus en avant le préfixe *a-* et ses contributions, car bien que Galli (2006) et les auteurs qu'il a consultés avancent que cet aspect perfectif aurait cessé d'opérer, sur les verbes préfixés en question, en français moderne, j'ai de mon côté constaté précisément l'inverse au sujet des verbes préfixés par *a-* avec des bases dites « adjectivales » qui montrent bien une préférence pour une lecture *perfective* (selon la définition de Martin 2001) en synchronie.

Toujours à propos du moyen français et du préfixe *a-/ad-*, Martin (2001) fait cette remarque : « *Cette fonction perfectivante se reconnaît en particulier dans* ***les cas où a-/ad- a par ailleurs un effet transitivant****, c'est-à-dire quand la base est intransitive et le dérivé transitif* ».

On retrouve évoquée également cette notion de transitivité en rapport avec le préfixe *a-* dans le cnrtl : « *Déjà en ancien français a- accuse son caractère* ***transitivisant et perfectivisant****, comme en témoigne le nombre important de verbes parasynthétiques à base adjective et substantive. Néanmoins certains verbes se prêtent à la fois à l'emploi intransitif et à l'emploi transitif : acostumer, afiner, aflatir, afoler, afonder, aforcier, aforchier, amortir, avaler (cf. Huguet). D'autres verbes ne fonctionnent qu'en emploi intransitif : aflestrir, avieillir. Ce n'est que dans la langue moderne que le préfixe assume une fonction essentiellement transitivisante et perfectivisante* ».

Ainsi, si ces préfixes ont longtemps été concurrentiels, ils ont aussi ceci en commun, tous deux ont toujours eu un rapport privilégié :

- avec la création verbale
- avec une double valeur sémantique : inchoative et perfective/télique
- et on note poindre une relation avec la valence transitive

Après avoir noté quelques particularités intéressantes au sujet des verbes *en*-X-ER puis s'être penchés sur la diachronie des préfixes *en-* et *a-*, je dirige mon attention à partir de la sous-

section suivante sur les verbes en -IR. J'y reviens sur leur lien préférentiel avec les bases dites « adjectivales » et le préfixe *a*-.

1.5 Un contraste intéressant : les verbes en -IR à base adjectivale

Après avoir maintenant passé en revue plusieurs aspects concernant les relations entre groupes de verbes, types de bases et préfixes impliqués, je souhaite observer le groupe particulier à l'étude dans cette thèse, à savoir les verbes construits selon les patrons *a*-Adj-ir versus Adj-ir.

Reprenons ci-dessous en (17) les données qui étaient exemplifiées en (09) page 51, tout en nous rappelant que ces données se veulent représentatives notamment en matière de fréquence des verbes attestés.

(17) Rappel des exemples (09)

		V. parasynthétiques	V. attestés avec ou sans préfixe[22]
a.	i. ***en*-Nom-ER**	*embarquer (*barquer),* *embouteiller (*bouteiller),* *emboîter (*boîter),* *endimancher (*dimancher),* *endetter (*detter),* *enguirlander (*guirlander),* *empaqueter (*paqueter),* *empoisonner (*poisonner),* *empoter (*poter),* *emprisonner (*prisonner)*	*encercler (cercler),* *entourer (?tourer),* *envoler (voler)*
	ii. ***en*-Adj-ER**	*embêter (*bêter),* *ensanglanter (*sanglanter)*	
b.	i. ***en*-Adj-IR**	*embellir (*bellir), enrichir (*richir)* *engourdir (*gourdir),* *enhardir (*hardir),*	*endurcir (durcir),* *enlaidir (laidir),*

[22] Dans cette colonne les « ? » marquent des verbes pour lesquels la sémantique du verbe *avec préfixe* et celle du verbe *sans* sont trop éloignées pour les considérer liés dérivationnellement.

	ii. ***en*-Nom-IR**	*emboutir (*boutir)*, *enorgueillir (*orgueillir)*	
c.	i. ***a*-Adj-IR**[23]	*affermir (*fermir),* *alourdir (*lourdir),* *amoindrir (*moindrir),* *aplatir (*platir),* *appauvrir (*pauvrir),* *approfondir (*profondir),* *assagir (*sagir),* *assainir (*sainir), avilir (*vilir)* *assombrir (*sombrir)*	*adoucir (doucir),* *affaiblir (faiblir),* *agrandir (grandir),* *amaigrir (maigrir),* *amincir (mincir),* *amollir (mollir),* *arrondir (rondir)*
	ii. ***a*-Nom-IR**	*atterrir (*terrir),* *alunir (*lunir),* *anéantir (*néantir),* *assujettir (*sujettir)*	*accroupir (?croupir)*
d.	i. ***a*-Adj-ER** [24]	*affiner (*finer),* *aggraver (*graver),* *ajuster (*juster),* *alléger (*léger),* *améliorer (*méliorer),* *approcher (*procher),* *attrister (*trister),* *aviver (*viver)*	*abaisser (baisser),* *allonger (?longer)* *attarder (tarder)*
	ii. ***a*-Nom-ER**	*accouder (*couder),* *affamer (*famer),* *apponter (*ponter),* *assoiffer (?soiffer)*[25]	*aborder (?border),* *attabler (tabler)*

[23] Voir en Annexe 3-b : la liste complète des verbes dits « désadjectivaux » du deuxième groupe, utilisée pour cette thèse, dont ceux « préfixés ou non » sur une même base. Et en Annexe 4, celle proposée par Galli (2006).
[24] Voir en Annexe 4, la liste relevée par Galli (2006).
[25] Pour ce verbe je mets « ? » car il tombe en désuétude.

Les verbes représentés dans ce tableau nous montrent dans chaque construction « préfixe-base-infinitif » une majorité de parasynthétiques (colonne de gauche) par rapport aux verbes dont il en existe un attesté sans préfixe, avec la même base, en synchronie (colonne de droite).

Ces derniers (e.g. *envoler*/*voler*, *endurcir*/*durcir*, *affaiblir*/*faiblir*, *amollir*/*mollir*, *abaisser*/*baisser, attabler*/*tabler*) semblent plus rares dans chaque groupe. Cependant, dans l'ensemble représenté en (17)c colonne de droite, et donc selon le patron « *a*-Adj-ir », les exemples de verbes attestés « avec ou sans préfixe » sont relativement plus nombreux.

Cette opposition, petite mais néanmoins présente, va me permettre d'observer l'éventuelle contribution faite par le préfixe *a*-.

1.5.1 Désadjectivaux et *a*- préfixés, ils sont transitifs

Les exemples où *a*-Adj-ir coexiste avec Adj-ir, rappelés ci-dessous en (18), permettent en effet une observation de taille quant à la valence de ces verbes.[26]

(18) Paires de verbes *a*-Adj-ir / Adj-ir avec la même base

*a*doucir / doucir	*a*ffaiblir / faiblir	*a*grandir / grandir	*a*maigrir / maigrir
*a*mincir / mincir	*a*mollir / mollir	*a*rrondir / rondir	*a*ttiédir / tiédir

- Les verbes préfixés sont transitifs, alors que leurs équivalents sans préfixes sont eux préférentiellement intransitifs.

En (19) ci-dessous je donne quelques exemples d'emplois transitifs pour ces verbes où l'on constate que la correspondance intransitive ne peut s'employer.

(19) La musique *adoucit* les mœurs / *Les mœurs adoucissent
Ces mesures *ont affaibli* la monnaie / *La monnaie affaiblit
Charlie *agrandit* le cercle de ses connaissances /* Le cercle de ses connaissances agrandit
Claude *arrondit* le dos de ce livre / *Le dos de ce livre arrondit
Claude *arrondit* ses fins de mois/ * Les fins de mois arrondissent …

[26] Ces huit paires sont celles relevées dans mon corpus de travail, tel que présenté en Annexe 3-b.

Ce qui est plus précisément intéressant est que l'emploi transitif pour les verbes *a-* préfixés est fixe alors que l'emploi intransitif des verbes sans préfixes correspondants, bien qu'il soit plus fréquent et préféré, est plus souple. On trouve des exemples d'emplois intransitifs pour ces derniers, comme exemplifié en (20).

(20) a. Ces idées ne *grandissaient* pas tellement leur auteur !

b. Cette robe te *mincit* vraiment !

Le verbe *doucir* ne possède, lui, qu'un emploi transitif. Je ne me base donc pas sur la paire qu'il forme avec *adoucir* pour mon argumentation. Cependant, notons que cela ne va aucunement à l'encontre de mon observation sur la transitivité des verbes *a-* préfixés. Seulement, ne pouvant mettre au jour de contraste par cette paire, elle ne m'est pas utile.

Il est intéressant de signaler que cette valence transitive est également observée pour les verbes *a-* préfixés parasynthétiques. Je ne fais pas appel à eux ici étant donné qu'ils ne permettent pas, eux non plus, de mettre en évidence le contraste observé avec les sept paires mentionnées plus haut et rappelées ici : *a*ffaiblir/faiblir, *a*grandir/grandir, *a*maigrir/maigrir, *a*mincir/mincir, *a*mollir/mollir, *a*rrondir/rondir, *a*ttiédir/tiédir.

Lorsque le verbe sans préfixe existe déjà avec une valence transitive, comme lorsque celui-ci n'est pas attesté, rien ne permet d'imputer au préfixe une responsabilité dans la valence observable pour le verbe préfixé. C'est ce qui rend d'autant plus précieux l'accès toujours présent aux quelques paires attestées où un réel contraste de valence sur la valeur transitive du verbe préfixé s'observe.

1.5.2 Le verbe pronominal intransitif

Nous venons de voir qu'il existe un contraste de valence entre les formes non préfixées par *a-* qui, si elles sont plutôt intransitives, peuvent toutefois également être transitives, alors que les formes *a-* préfixées correspondantes sont, elles, toujours transitives.

Un autre fait intéressant dans ce groupe de verbes est qu'une fois transitifs ils peuvent dériver une étape supplémentaire afin d'obtenir une lecture intransitive malgré la présence du préfixe : sous la forme du verbe pronominal avec le pronom SE « réflexif ». Ceci est représenté dans le tableau en (21) ci-après.

(21) Ci-dessous, un tableau reprenant ces trois étapes

1. Adj-ir	intransitif (ou transitif)	faiblir, grandir, mollir, tiédir
2. avec préfixe	**transitif**	***a***ffaiblir, ***a***grandir***, a***mollir, ***a***ttiédir
3. +SE pronominal	intransitif	s'***a***ffaiblir, s'***a***grandir, s'***a***mollir, s'***a***ttiédir

Cette pronominalisation possible se retrouve également avec les verbes *a*-Adj-ir parasynthétiques, dont nous avions déjà signalé qu'ils sont eux aussi transitifs : e.g. ***a***ffermir / s'***a***ffermir, ***a***ppauvrir / s'***a***ppauvrir, ***a***ssombrir / s'***a***ssombrir…

Sur les 30 verbes dits « désadjectivaux » du 2nd groupe qui prennent le préfixe *a*-, recensés pour cette thèse, 24 sont également listés sous leur version pronominale dans le *wiktionnaire*.

(22) Verbes *a*-Adj-ir pronominaux intransitifs

s(e)'(r)adoucir	s(e)'(r)amollir	s(e)'(r)affermir	s'appesantir	s'assouplir
s'affaiblir	s'attiédir	s'alourdir	s'aplanir	s'attendrir
s'agrandir	s'abêtir	s'anoblir	s'approfondir	s'aveulir
s'amaigrir	s'abrutir	s'aplatir	s'assagir	s'avilir
s'amincir	s'affadir	s'appauvrir	s'assombrir	

Certains de ces verbes ont même un emploi pronominal plus courant que l'emploi préfixé sans la construction en SE, comme : *s'affaiblir, s'amaigrir, s'amincir, se ramollir, s'abêtir, s'abrutir, se raffermir, s'appesantir, s'assagir, s'assombrir, s'attendrir*…

Il sera intéressant d'étudier ce qui fait la différence entre un intransitif sans préfixe et un intransitif pronominal. D'une part, le pronominal est-il créé pour pallier le manque de la langue qui n'offre plus certains verbes dans un emploi intransitif sans préfixe ? Et d'autre part, lorsque le verbe intransitif sans préfixe existe, quelle nuance sémantique apporte l'emploi de l'intransitif pronominal ? Ce sont des points que j'aborderai en 3.5.2.2 et 3.5.2.3 de ce chapitre, puis dans le chapitre 3, en 3.3.

Mais avant cela, dans la seconde section de ce chapitre, je vais étudier plus en détail les verbes du deuxième groupe. Je vais questionner ce qu'implique l'appartenance à ce groupe de conjugaison ainsi que les différentes bases sur lesquelles il se construit. C'est dans la troisième

section de ce chapitre que je reviendrai sur les spécificités des verbes en -ir préfixés ou non par *ɑ-*.

2. Les verbes français en –[iʁ]

Dans la suite de cette thèse je vais donc m'intéresser tout particulièrement aux verbes qui font leur infinitif en –IR. Les verbes auxquels je consacre la majeure partie de cette recherche sont, dans la classification de la grammaire traditionnelle française, tous du dit « second groupe » quant à leur conjugaison.

2.1 Les groupes de conjugaison

En français les verbes sont traditionnellement regroupés en trois groupes et leur forme de citation est l'infinitif.

(23) Tableau reprenant la classification traditionnelle des verbes français en « groupes » :

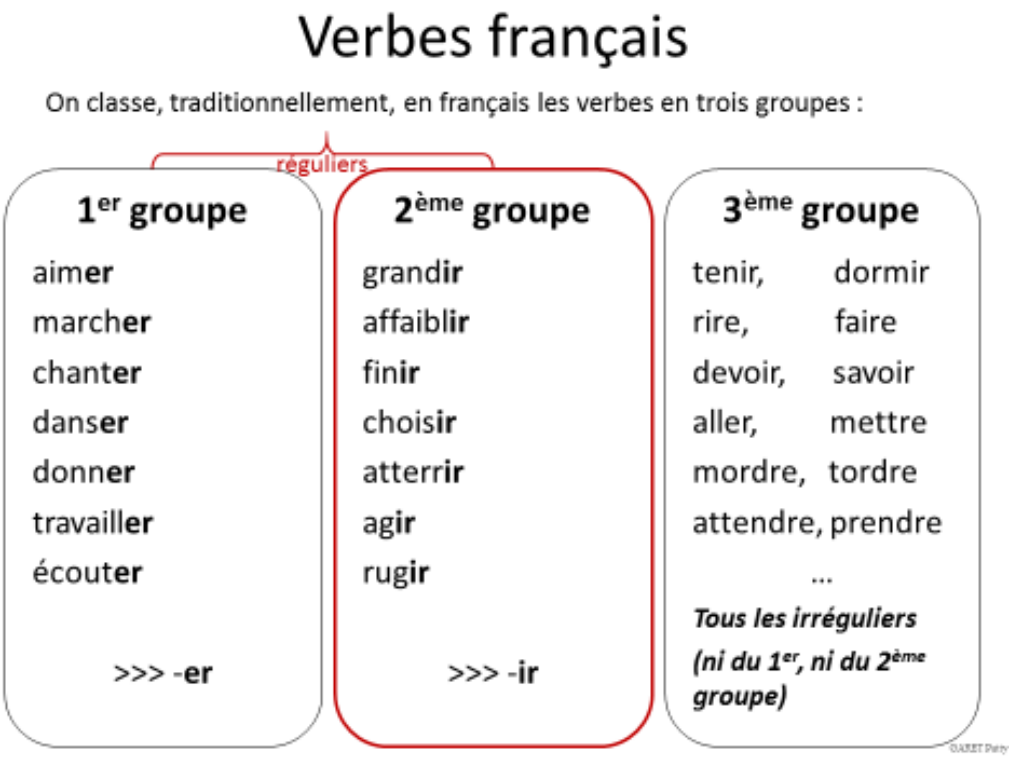

Bien que déjà évoqués rapidement dans la section précédente, je reviens ici sommairement sur ces groupes de conjugaison pour en présenter leurs caractéristiques principales.

Le premier groupe est celui des verbes se terminant graphiquement à l'infinitif par < er >,

phonétiquement par [e], et ayant un paradigme de conjugaison (sa flexion verbale) régulièr(e) - i.e. les mêmes flexions pour les mêmes informations fonctionnelles de temps, personne, nombre, etc. [27] C'est le groupe qui contient la majorité des verbes du français moderne, généralement reconnu comme la seule classe toujours active (i.e. toujours productive en synchronie). C'est le groupe sur le modèle duquel « *sont formés la quasi-totalité des verbes nouveaux (ou verbes néologiques)* » précise le Bescherelle (2012, 2019), ouvrage de référence populaire sur la conjugaison des verbes français.

Le second groupe est lui aussi généralement considéré comme régulier en flexion. Il regroupe les verbes faisant leur infinitif en < ir > et parmi ceux-là, uniquement ceux qui font certaines formes de leur paradigme flexionnel en « X**-iss**+flexion », dont leur participe présent en X**-iss-**ant. La suite de phonèmes [-i-/-is-] se trouve donc entre leur base et la flexion régulière. [28]

Ces verbes du 2nd groupe sont environ au nombre de trois cent en français moderne et ne constitueraient plus un modèle pour les néologismes. Le Bescherelle (2012, 2019) précise que les derniers verbes créés sur ce modèle, comme « l'onomatopée *vrombir* [29], la brève série *atterrir*, *amerrir*, *alunir* » remontent à une « date déjà assez ancienne » [i.e. 1921 pour le dernier]. [30]

À ce second groupe de verbes français est traditionnellement associée la caractéristique de regrouper en majorité des verbes dits « inchoatifs », signifiant génériquement dans ce cas « verbes à processus de changement ». [31] Il s'agit plus spécifiquement de changement « d'état » pour les désadjectivaux de ce second groupe, mais ils n'y sont pas le seul type de verbes, comme nous le verrons plus en avant. D'autres « changements » sont décrits par les verbes du 2nd groupe, comme des changements de lieu (*atterrir*, *franchir, gravir, jaillir*), de

[27] Voir aussi plus bas les tableaux en (25).
[28] Sur la régularité des flexions verbales du français dont celles du 2nd groupe, voir notamment Bonami & Boyé (2003), Boyé & Cabredo Hofherr (2005), Bonami, Boyé, Giraudo & Voga (2008), Boyé (2011).
[29] Cf. cnrtl : 1883 « bourdonner (d'une abeille) » (Richepin, *Pavé*, p. 182). Onomatopée servant à évoquer un bourdonnement, semble avoir été utilisée pour la 1refois par J. Richepin, *cf. L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, no815 ds France 1907 : J'ai employé le mot *vrombir* à plusieurs reprises. Il ne m'a été fourni par aucun lexique et je crois bien qu'il n'avait jamais été imprimé avant que je m'en fusse servi...``
[30] Sur la question de la productivité du 2nd groupe, voir notamment Boyé (2000), Bonami & Boyé (2003) et leurs références. En effet, bien qu'il n'en soit plus entré récemment dans les dictionnaires officiels, des néologismes du 2nd groupe, bien que marginaux, semblent possibles et utilisés par les locuteurs.
[31] Qu'il s'agisse d'*ingressifs* (procès pris à son début), de *progressifs* (procès pris dans son déroulement) ou de *terminatifs* (procès pris à sa fin). Cf. Anscombre (2008)

position (*accroupir*), de situation (*abolir*, *affranchir, agir, assujettir, convertir, obéir, punir, réussir, travestir, unir*) ou de borne décrite dans le procès (*aboutir*, *accomplir*, *finir*) etc.

Quant au troisième groupe des verbes français, il constitue en réalité un « non-groupe » en synchronie, c'est-à-dire un ensemble qui regroupe tous les verbes n'entrant ni dans le 1er ni dans le 2nd groupe. Il ne se définit par aucune caractéristique commune à tous ses membres, mais bien par l'absence même de celles-ci.

Il s'agit de verbes irréguliers, tant par leurs flexions que par les irrégularités que subissent leurs bases (présentant de nombreuses allomorphies – cf. tableaux en (25) B et C plus bas) et avec une variété de formes infinitives (graphies en < ir >, < ire >, < re >…).

On trouve notamment dans ce 3ème groupe des verbes se terminant par un infinitif en < ir >, comme ceux du 2nd groupe, mais qui n'ont jamais la suite [-is-] dans leur construction, entre les bases et la flexion. En prenant toujours l'exemple de leurs participes présents, ils se forment en suffixant directement la forme < ant >, [ɑ̃], à leur base. Le récapitulatif de ce critère est présenté ci-dessous en (24)).

(24) Verbes à la phonologie infinitive en [iʁ] :

Dans le tableau ci-dessus, le point montrant qu'un verbe du 3ème groupe ne prend pas <-iss-> entre la base et la flexion, est le critère avancé traditionnellement (et pédagogiquement dans le système scolaire français) afin de savoir dans quel groupe se classe un verbe ayant sa

terminaison infinitive en [iʁ].

Cette distinction se retrouve déjà dans l'ouvrage « *Histoire et théorie de la conjugaison française* » de Chabaneau (1868), où il oppose « la forme/conjugaison inchoative » des verbes en -ir, ceux du 2nd groupe actuel, aux autres verbes à la même terminaison, sans cet allongement, et qui suivaient la conjugaison latine en *ire*. Ces derniers seraient, d'après lui, la partie archaïque de la conjugaison en -ir et sont actuellement classés dans le 3ème groupe de conjugaison des verbes du français moderne, avec les verbes en -oir et en -re.

Ci-après, dans les tableaux en (25), je présente un récapitulatif du classement des verbes français selon ces trois groupes, avec des exemples pour chaque paradigme flexionnel au présent de l'indicatif.

Remarquons dans les tableaux en (25)A ci-dessous que les flexions régulières présentées sont identiques aux 1er et 2nd groupes, ce qui ne se retrouve pas avec les verbes du 3ème groupe tels qu'exemplifiés dans les tableaux en (25)B et C.

(25) Tableaux des conjugaisons des verbes français, selon ces trois groupes :

A.

1er groupe	
aimer > [ɛm.**e**]	
ʒ	ɛm ø
ty	ɛm ø
il/ɛl	ɛm ø
nu z	ɛm ɔ̃
vu z	ɛm e
il/ɛl z	ɛm ø(t)

2ème groupe		i/iss
grand-ir > [gʁɑ̃d-i.**ʁ**]		
ʒə	gʁɑ̃d-i	ø
ty	gʁɑ̃d-i	ø
il/ɛl	gʁɑ̃d-i	ø
nu	gʁɑ̃d-iss	ɔ̃
vu	gʁɑ̃d-iss	e
il/ɛl	gʁɑ̃d-iss	ø(t)

➔ **Flexion** régulière & **Forme des bases** régulière

B.

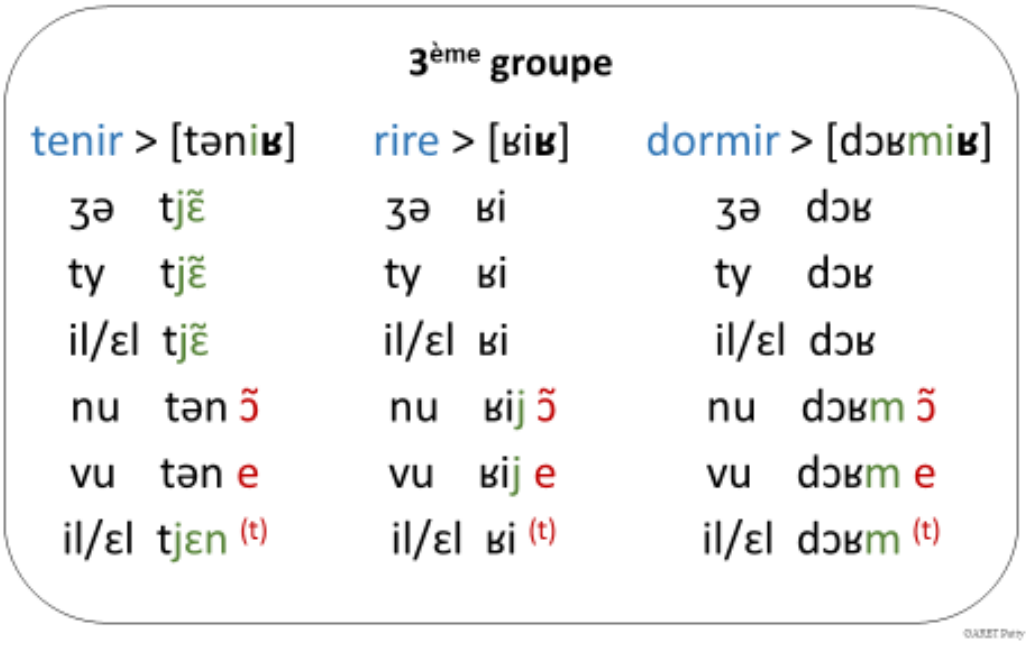

C.

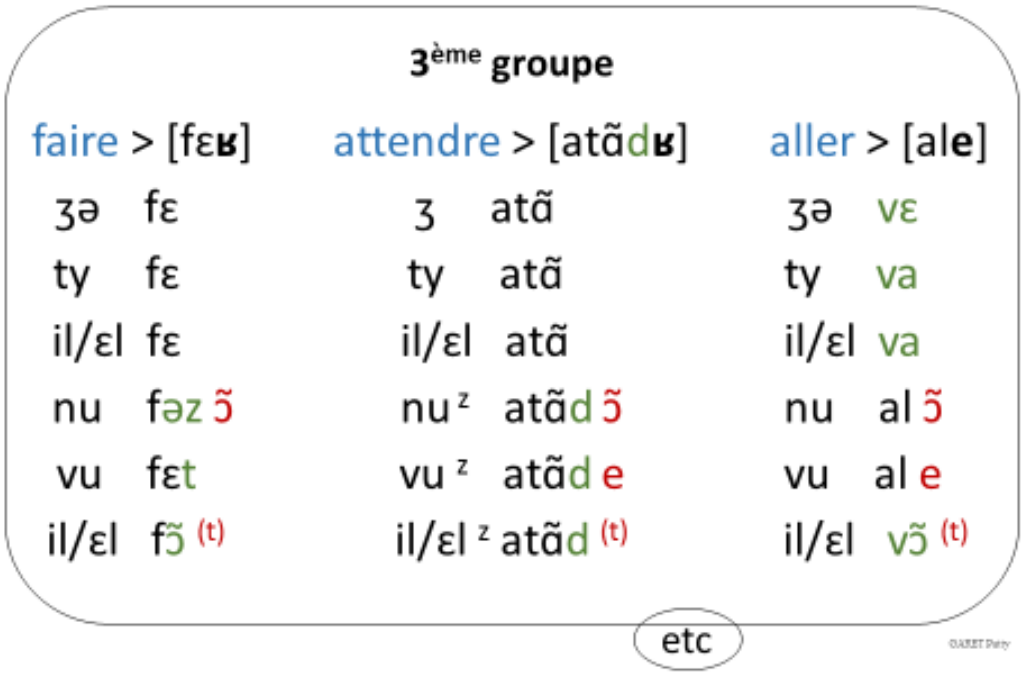

Dans la sous-section suivante je poursuis l'observation de ces groupes de conjugaison d'un point de vue diachronique et fait appel pour cela à deux études : celle de la thèse de Thorn (1907) et celle de l'article d'Anscombre (2008).

2.2 Diachronie des verbalisations en -er/-ir selon leurs bases

Dans l'histoire de la langue française, depuis ses origines dans sa langue mère, le *latin vulgaire* (état de langue qui peut être considéré comme source commune des langues romanes), les

verbes construits d'après d'autres mots déjà existants l'ont été principalement par dérivation nominale et adjectivale. [32]

Dès Chabaneau (1868) il est dit que : « *Les* conjugaisons vivantes*, celles des verbes en -er et celles des verbes en -ir, sont les seules qui aient jamais servi et qui servent encore à former de nouveaux verbes, la première avec des substantifs, la seconde avec des adjectifs* ». Ce sur quoi Thorn (1907) conclut : « *en français moderne les verbes* dénominatifs *appartiennent tous à la première ou à la deuxième conjugaison* ». [33]

Nous laissons donc ici de côté la conjugaison du troisième groupe, celle-ci n'étant pas en jeu dans ces processus de dérivation, et nous intéressons dorénavant uniquement aux 1er et 2e groupes, ainsi qu'à leurs relations avec les bases des verbes avec lesquels elles se trouvent utilisées.

2.2.1 Thorn (1907) [34]

En 1907, sort donc la thèse de A. Chr. Thorn qui a mené une étude à la fois diachronique et synchronique (considérant l'état du français à l'époque de l'auteur) sur les « verbes dénominatifs en français » et principalement sur les liens supposés entre les conjugaisons en –er ou en –ir et les bases substantivales ou adjectivales.

Des auteurs comme Camille Chabaneau [35] (philologue français et spécialiste des langues romanes de la fin du XIXème siècle) ou Arsène Darmesteter [36] (philologue et linguiste français du XIXème siècle) avaient soutenu que « *l'on trouve, en français moderne, des verbes de la première conjugaison quand le radical est un substantif et des verbes de la deuxième quand le radical est un adjectif* ».

---

[32] Cf. Thorn (1907) : « *On trouve aussi un assez petit nombre de verbes formés sur d'autres classes de mots (pronoms, adverbes, interjections etc.), mais comme on le verra dans la suite, ces formations peuvent être considérées comme exceptionnelles* ».

[33] Pour rappel : Thorn entend par « verbes dénominatifs » ceux dérivés de substantifs ou d'adjectifs.

[34] Je remercie Fabienne Martin pour avoir attiré mon attention sur le travail de cet auteur, lors du workshop "*Unergative Predicates; Architecture and Variation*", à l'Université du Pays Basque (Bilbao, janvier 2018) où je présentais le poster de mon travail en cours sur les verbes en -ir (Garet, 2018).

[35] Notamment dans Chabaneau (1868).

[36] Comme dans Darmesteter (Cours de grammaire historique de la langue française, 1891-94), Darmesteter (Traité de la formation des mots composés dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin, 1874) ou encore Darmesteter (De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française, 1877).

Dans sa thèse Thorn s'oppose à ces derniers sur cette distinction radicale et estime que *« la formation en* -ir *est actuellement exceptionnelle même quand le radical est un adjectif ; et que, par suite, le suffixe* -er *est actuellement le seul qui serve en français moderne à former des verbes dénominatifs* ».

Avant d'en arriver à cette conclusion, l'auteur de cette étude va passer en revue l'origine et la diachronie des verbes de ces deux groupes de conjugaison française, en partant de leur origine latine, en passant par leur évolution en ancien français, pour en arriver à l'état de la situation de ces deux groupes en français moderne (de la fin XIX^{e}-début du XX^{e} siècle donc). Il s'intéresse en particulier à la question de la relation entre ces conjugaisons et les bases de ces verbes.

En latin classique, où l'on trouvait 4 ou 5 types de conjugaison régulière (basée sur la voyelle finale du thème et suivant les paradigmes flexionnels adoptés) [37], Thorn note que la *première conjugaison* (en *-are*, origine du 1er groupe en *-er* du français) contient déjà « *le plus grand nombre des verbes latins.* [38] *Vivante et productive à toutes les époques, elle n'a pas cessé de s'enrichir. Dans les temps historiques elle fournit presque tous les dérivés nouveaux* ». L'auteur ajoute là une note qui nous intéresse tout particulièrement ; citant Job (1893) : « *Il n'y a d'exception que pour ceux en -sco* ». C'est-à-dire que l'autre façon qui historiquement déjà permettait (en concurrence avec la conjugaison en *–are*) de créer des verbes nouveaux, était d'utiliser ce dénommé « suffixe inchoatif », *-sc(o*), origine supposée par grand nombre de linguistes et grammairiens de la terminaison en *-ir* des verbes du 2nd groupe du français moderne.[39]

En latin classique, il semble donc que l'on trouvait l'origine de la plupart des verbes dérivés de noms et d'adjectifs à la fois dans ce qui donnera le 1er groupe, en *-er*, du français moderne mais aussi de ceux formés avec le « suffixe inchoatif » *-sc-, [-sk-]*.

« *Les inchoatifs n'étaient pas, d'abord, très nombreux »* nous dit Thorn (p.33) et citant toujours

[37] Question faisant toujours débat, selon les critères utilisés.
[38] Il ajoute quelques lignes plus bas : « *Le type en -are, contenant tant de verbes latins, renferme aussi la plupart des dénominatifs* ».
[39] Voir aussi Fouché (1967) : §§1"-18 et La Chaussée (1977) : §115.C, dont je remercie Philippe Ségéral pour ces références supplémentaires sur l'origine latine -sk- de la forme -is- des verbes du 2nd groupe ; ou encore Kobayashi (1988), Allen (1995), Schwarze (1999) (2009), pour diverses approches sur la diachronie de cette « conjugaison inchoative ».

Job (1893) : *« Ils expriment, en général, une action qui s'accomplit progressivement, le plus souvent un changement qui s'opère par degrés* ».

En latin vulgaire, « *le suffixe inchoatif perd la signification qui l'avait caractérisé en latin classique, en même temps qu'il devient plus fréquent* ». « *Mais il y a aussi un autre fait qui […] eut pour la formation verbale en latin vulgaire la plus grande importance : une certaine classe de verbes composés change de conjugaison en prenant le suffixe inchoatif* ».[40]

« *Pour nous résumer : les verbes inchoatifs étaient très employés en latin vulgaire ; un très grand nombre de ces verbes étaient formés sur des adjectifs ; les verbes inchoatifs étaient très souvent composés* ».

En vieux français, poursuit Thorn (1907) « *a continué le nivellement, commencé par le latin vulgaire. La conjugaison en -er et celle en -ir augmentent le nombre de leurs verbes, et, pratiquement, les dénominatifs du vieux français n'appartiennent qu'à ces deux conjugaisons. Il est vrai qu'on en trouve aussi quelques-uns qui à l'infinitif ont la terminaison -re ou -oir, mais le nombre de ces verbes est très restreint, et nous n'avons trouvé aucun verbe dénominatif en -re ou -oir à côté duquel il n'y ait un infinitif avec une autre terminaison* ».

« C'est un développement tout à fait régulier que présente le vieux français quand, à peu d'exceptions près, ses dérivés de substantifs (pour les « non composés », i.e. non préfixés, précise-t-il p.44) *appartiennent surtout à la conjugaison en -er, tandis que la plupart de ses dérivés d'adjectifs appartiennent à la conjugaison en -ir, s'ils ne sont des formes héritées du latin ou des formations analogiques.*[41] *Ex. : acostumer, afruitier, derochier, establer, gracier ; abelir, accortir (= raccourcir), amieldrir, esbaldir, esclarcir etc ».*

---

[40] i.e. préfixés. Cf. Lindsay (1894), p. 480: "*The suffix (inchoative) is closely associated with Intransitive Verbs of the second Conjugation, so closely indeed that these, when compounded with the prepositions* cum, ex, in *(Prepositions which convey the idea of "becoming"), always form their Present-stem with this suffix in good authors, e. g. erubesco (not erubeo), convalesco (not convaleo), inardesco (not inardeo)*".

[41] Thorn prend notamment ces deux dernières catégories comme raisons possibles pour les cas effectivement présents de verbes en -er ayant pourtant des bases adjectivales : e.g. « lat. firmare, integrare, laxare, salvare etc. sous les formes de fermer, intégrer, laissier, sauver etc » ; « Plusieurs verbes dérivés d'adjectifs ont passé d'une autre conjugaison à celle en -er ; nous trouvons ainsi mollire, stabilire, et encore quelques autres remplacés par mouiller, stabilier (à côté de stabilir) etc. Lascivire, dérivé en général de lascivus (v. JOB, o. c, p. 438), est devenu lasciver ; protervire est réprésenté par protervir et protervier, celui-ci à coup sûr influencé par le subst. protervie, tout à fait comme insanire est devenu insanier (sous l'influence de insanie ?) » (p.56).

Selon Thorn, les néologismes verbaux de l'ancien français continuent donc de suivre la tendance qu'il a relevée déjà pour le latin vulgaire et tout particulièrement les verbes avec préfixe (ces *« verbes composés qui étaient en vogue à cette époque »*) qui vont préférer la conjugaison en *-ir*.

De plus « *plusieurs verbes ne se présentent jamais que sous la forme composée* [42] *[…] et pour d'autres on ne trouve la forme simple que beaucoup plus tard* ».

Concernant ensuite **le français moderne**, Thorn (1907) s'intéresse principalement à dresser un bilan de l'état de la répartition de ces verbes selon leurs bases et leur conjugaison.

Pour ce faire, il va prendre pour corpus le « Dictionnaire Général de la Langue Française » (du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue, 1890, 1926), et se poser la question suivante : « Quels sont les verbes dénominatifs que possède le français moderne ? ».

Il en établit les chiffres suivants :

(26) D'après le *Dictionnaire Général,*
Il y aurait eu en français moderne de l'époque de la thèse de Thorn (1907) :

A. **2752** verbes **dénominatifs** = dérivés soit de substantifs (noms) > **2376** soit d'adjectifs > **376**			
2606 de conjugaison ***-er***		**146** de conjugaison ***-ir***	
2340 de base N	266 de base Adj	36 de base N[43]	110 de base Adj
89,8 %	10,2 %	24,7 %	75,3 %

B.	Verbes en ***-er***	Verbes en ***-ir***	*total*
Bases N	2340	36	*2376*
Bases Adj	266	110	*376*
total	*2606*	*146*	*2752*

La littérature s'accorde en effet sur le fait que la conjugaison en -er reste la seule encore

[42] e.g. « *avachir, esvachir, amollir, éblouir* ».
[43] Thorn (1907) dit « une trentaine », mais par la suite prend le chiffre de 36 lorsqu'il revient sur ces données. Je choisis son arrondissement à 36 pour proposer une vision approximative mais chiffrée de ses résultats. Lui-même ajoutant que « *Naturellement ces données peuvent ne pas être tout à fait exactes* ».

productive en français moderne. Diachroniquement cette conjugaison, comme le dit Thorn (1907), *« l'a emporté sur la deuxième : plusieurs verbes qui en vieux français se terminaient à l'infinitif par -ir ou qui avaient une forme en -ir à côté de celle en -er se conjuguent aujourd'hui seulement comme des verbes en -er ».*

Ainsi, bien que, comme le font remarquer Chabaneau (1868) et Darmesteter (1891-94), il y ait eu une préférence historique à dériver des verbes de bases nominales (substantivales) avec la conjugaison en -er et de bases adjectivales avec la conjugaison en -ir, la perte de productivité de cette dernière fait que l'on trouve en français moderne (comme le montrent les tableaux en (26) ci-dessus) tout de même plus de verbes à base adjectivale dans la conjugaison en -er.

Cependant, si l'on regarde ces chiffres en termes de pourcentage (tableau A dernière ligne) : les bases adjectivales représentent seulement 10,2 % des verbes « dénominatifs » du 1er groupe alors qu'elles en représentent 75,3 % des verbes du 2e groupe.

Ce qui rejoint les distinctions et les chiffres qui nous intéressent, à savoir ceux qui montrent un lien privilégié entre les verbes du 1er groupe et les bases nominales (très grandement majoritaires par rapport aux adjectivales dans ce groupe – i.e. presque dix fois plus nombreuses selon les chiffres rapportés par Thorn !), comme ceux qui montrent le lien privilégié entre les verbes du 2nd groupe et les bases adjectivales (trois fois plus nombreuses que les bases nominales pour ce groupe).

Diachroniquement, il semble que pour Thorn (1907) ce n'est peut-être pas tant la nature des bases qui au final aura influencé l'appartenance d'un verbe à un groupe de conjugaison plutôt qu'à un autre, mais pour ceux qu'il appelle les « composés » (rappel i.e. les verbes préfixés) ce serait justement cette nature même de verbe préfixé qui aurait eu une préférence pour la conjugaison en -ir (cf. p.65 « *nous devons aussi faire remarquer que plusieurs des verbes qui appartenaient, primitivement, à la première conjugaison, ont passé dans la conjugaison en -ir ; la tendance qui existait en latin chez certaines classes de verbes composés à prendre le suffixe inchoatif s'observe en vieux français : ce n'est pas seulement les compositions avec* cum*,* ex *et* in *qui, en latin classique et en latin vulgaire, ont demandé le suffixe inchoatif, ce sont presque tous les composés, surtout ceux peut-être qui ont le préfixe a-* » et p.66 : « *nous croyons avoir constaté que la plupart des verbes composés en -ir formés sur des adjectifs appartiennent à cette conjugaison par suite de l'influence exercée par leur préfixe* »).

2.2.2 Anscombre (2008)

Environ un siècle plus tard, Jean-Claude Anscombre dresse dans son article de 2008 « *Grammaire et linguistique : des frères ennemis ? Le cas des verbes du second groupe* », un état des lieux des origines des verbes du second groupe.

Pour établir la liste de ces verbes à partir desquels il va proposer une classification d'après leur diachronie, il nous dit avoir procédé comme suit : « *à partir du Bescherelle, nous avons établi une liste des verbes du 2° groupe, en éliminant des verbes rares voire disparus de l'usage comme* accouardir *(= 'rendre couard'),* alentir *(= 'rendre lent'), ou encore* brouir *(= 'brûler, griller'). Nous obtenons ainsi une liste de 234 verbes* ».[44]

(27) Classification des verbes français du 2° groupe d'après leurs origines, et selon Anscombre (2008)

	Verbes en –IR (2° gr.) : 230			
	Origine	Exemples de verbes	Nombre[45]	%
a.	d'adjectifs du français	*affaiblir, affermir, aplatir, appauvrir, appesantir, blanchir, chérir, durcir, enrichir, faiblir, grandir, grossir, jaunir, maigrir, mollir, noircir, raffermir, ralentir, ramollir, rancir, rougir, verdir, vieillir, …etc*	96	41,7
b.	de noms du français	*aguerrir, alunir, amerrir, anéantir, atterrir, endolorir, enorgueillir, garantir, lotir, meurtrir, …etc*	23	10
c.	de verbes latins	*agonir, bénir, démunir, équarrir, …etc*	78	48,3
d.	de verbes d'origine germanique	*bannir, déguerpir, garnir, honnir, rôtir, …etc*	29	
e.	d'emprunts à des langues diverses (généralement l'italien)	*réussir, travestir, rabougrir*	3	

[44] Je donne sa liste en Annexe 1.

[45] Ces chiffres semblent approximatifs, car on dénombre là (y compris l'exception *vrombir*) 230 verbes. Cela en fait 4 de moins par rapport aux 234 annoncés.

Il en propose une classification d'après 5 origines et une exception (*vrombir*, qu'il dit être « *d'origine mystérieuse* »). Je rends ces 5 origines dans le tableau en (27) ci-dessus.

D'après la façon dont il nous propose ces données, on comprend que les verbes classés sous les types a. et b. se sont formés en tant que verbes en *-ir* en période au moins post-latine.

Les verbes de la catégorie c. se sont déjà construits à l'époque latine, donc, et représentent (avec ceux d'origine étrangère : d. et e.), pour la plupart, les verbes dont on ne distingue plus de base adjectivale ou nominale en français moderne. Dans une approche purement synchronique, je regroupe ces derniers et en donne un pourcentage global dans ce tableau.

Ce regroupement descriptif, établi à partir de bases provenant d'un élément qui n'existe pas en tant que tel à l'état autonome en français moderne, est précisément ce qu'on retrouve dans la classification que je propose pour l'instant sous la terminologie de bases dites *radicales*, et ce sur quoi nous allons revenir dans la partie 2.3 suivante, avec les verbes analysés comme *désadjectivaux* et *dénominaux*.

Mais avant cela, essayons de regarder ces chiffres d'une façon qui soit un tant soit peu comparable à celle proposée en 1907 par Thorn. Ce dernier s'étant intéressé uniquement aux verbes dérivés de noms ou d'adjectifs, je propose dans le tableau suivant un bilan des chiffres d'Anscombre (2008) uniquement pour les verbes dérivés de ces deux catégories.

(28) Verbes dits « dénominatifs » - comparaison Thorn (1907) et Anscombre (2008) :

	verbes dits « dénominatifs », en –IR (2° gr.)		
	119 : (Anscombre, 2008)		146 : (Thorn, 1907)
Bases	Nombre	%	pour rappel, en %
Adjectifs français	96	80,7	75,3
Noms français	23	19,3	24,7

Anscombre s'étant débarrassé, dans son classement, des verbes rares ou tombés en désuétude, cela peut expliquer le nombre plus faible de verbes dits « dénominatifs », en –IR (du 2° gr.), qu'il a ainsi retenus un siècle plus tard.

Pour ce qui est plus parlant, à savoir les résultats en pourcentage, il semble raisonnable de

dire qu'en français moderne (i.e. en synchronie) parmi les verbes du 2nd groupe, les désadjectivaux semblent toujours majoritaires sur les dénominaux, que ce soit en 1907 ou en 2008. On pourrait même s'avancer à remarquer qu'après un siècle cet écart semble se creuser : 50,6 % de plus pour les désadjectivaux (sur les dénominaux) en 1907 pour 61,4 % en 2008.

Cette classe de verbes du 2nd groupe étant assez consensuellement reconnue comme n'être plus productive en synchronie, cette différence résulte soit d'une baisse d'usage plus grande pour les dénominaux en question, soit cela n'est pas significatif et provient uniquement d'une différence dans la façon de compter et de relever ces verbes par ces deux auteurs consultés.

En revanche, nous remarquons d'après les chiffres avancés par Anscombre (2008), voir tableau en (27) plus haut, que le reste des verbes du 2nd groupe (i.e. ceux qui ne sont ni dérivés d'un adjectif, ni d'un nom en français) semblent dans leur ensemble un peu plus nombreux que les désadjectivaux, voire dans des proportions à peu près équivalentes à l'ensemble des dits « dénominatifs » : environ 48,3 % de ceux que je classerai comme *déradicaux*, contre environ 51,7 % de « dénominatifs ».

2.3 Quelles bases pour les verbes du second groupe

Comme nous venons de le voir et l'avons déjà évoqué plusieurs fois au cours de ce chapitre, les verbes du 2nd groupe ne rassemblent pas uniquement des verbes traditionnellement décrits comme *dérivés d'adjectifs*.

À titre d'exemple, et pour faire le point, regardons les verbes donnés en (29). Ce tableau présente les trois types de bases présentes en synchronie dans la construction des verbes du second groupe : adjectivales, nominales ou radicales. Je reviendrai plus spécifiquement sur leur verbalisation dans le chapitre 3, en section 1 « *L'analyse de IR dans les formes du second groupe* ».

(29) Les 3 types de bases possibles pour les verbes du 2nd groupe

grand**ir,** sal**ir** ***1.** adjectif* ***: ex. grand, sale***	**>**	(en) grand**iss**ant, sal**iss**ant
fin**ir,** chois**ir** ***2.** nom* ***: ex. fin, choix***	>	(en) fin**iss**ant, chois**iss**ant
ag**ir,** frém**ir** ***3.** racine* ***: ex. √ag-, √frem-***	>	(en) ag**iss**ant, frém**iss**ant

Les types 1 et 2 du tableau en (29) sont les cas de dérivation adjectivale et nominale étudiés dans la partie précédente (cf. Thorn et Anscombre).

Je propose d'aborder chacun de ces types de dérivation en fonction des bases décelables, comme établi dans le tableau ci-dessus.

2.3.1 Bases dites adjectivales

Si j'insiste tant sur le fait que ce soit « traditionnellement » que ces bases sont dites adjectivales, c'est qu'il ne faut pas oublier que, selon l'approche suivie par cette thèse, tout élément catégorisé est une racine qui l'a été par sélection d'une tête fonctionnelle catégorisante. Ainsi, ces bases sont habituellement présentées comme des adjectifs, mais une analyse théorique plus poussée devra déterminer si ces verbes sont en effet construits à partir d'un élément déjà catégorisé ou directement d'après la racine de cet élément. Le verbe « *grandir* », par exemple, est-il construit à partir de l'adjectif *grand*, ou à partir de la racine de *grand*, √gʁɑ̃^{d}, verbalisée directement.

Une fois que notre analyse aura déterminé quelle est la cible sélectionnelle de l'élément -ir, la question de la nature de sa base sera tranchée. Cela vaudra, par ailleurs, tout autant pour les « dits dénominaux ». Mais restons pour l'instant « dans la tradition » et regardons encore un peu ces bases d'un œil neutre.

Parmi les verbes du 2nd groupe dont on peut reconnaître une base existant par ailleurs en synchronie comme nom ou adjectif, Thorn (1907) en relevait 75,3 % de désadjectivaux et Anscombre (2008) 80,7 %. Mais rappelons-nous que pour Anscombre (2008), ces désadjectivaux correspondaient en réalité à **41,7 %** de l'ensemble des verbes du 2nd groupe.

Pour ma part, et d'après une liste de 304 verbes du 2nd groupe constituée pour cette recherche à partir de celle des 234 verbes d'Anscombre (2008) et de celle des 350 verbes de la thèse de Boyé (2000), j'en dénombre moi-même 116, soit **38,15 %**, et parmi ceux-ci 30 qui peuvent prendre le préfixe *a-*, c'est-à-dire (environ) **10 %** (plus précisément 9,868 %), dont 8 qui apparaissent en paire « avec ou sans préfixe » (du type *faiblir*/*affaiblir*), à savoir **2,6 %** de

l'ensemble du 2nd groupe. [46]

2.3.2 Bases dites nominales

Les verbes du 2nd groupe se trouvent également avec une base dite nominale : Anscombre (2008) en dénombre **10 %** de l'ensemble des verbes du 2nd groupe (contre 41,7 % de désadjectivaux).

Parmi ces verbes on trouve également quelques constructions impliquant le même préfixe *a-* que celui en jeu dans les désadjectivaux étudiés dans ce chapitre. Il s'agit des verbes : *abâtardir, aboutir, accroupir, aguerrir, alunir, amerrir, anéantir, anordir, asservir, assujettir, et atterrir*[47].

Ces 11 verbes en *a*-N-ir, représentant **3,6 %** des verbes du 2nd groupe, sont également moins fréquents que ceux en *a*-Adj-ir (pour rappel : 10 %). [48]

Notons par ailleurs qu'ils ne se montrent pas tranchés en matière de valence comme ces derniers (toujours transitifs lorsque *a-* préfixés), pouvant, eux, être transitifs (e.g. *anéantir*, *asservir*, *assujettir*) comme intransitifs (*aboutir*, *atterrir* etc).

2.3.3 Bases radicales

Il s'agit, pour ce troisième type de bases possibles en synchronie pour les verbes du 2nd groupe, de toutes celles dont on ne peut distinguer un mot indépendant par ailleurs dans la langue française actuelle.

Que ces bases soient étymologiquement latines (e.g. *abolir*/de *ab-oleo*, *agir*/de *agere*, *avertir*/de *ad-vertere*, *frémir*/de *fremere*, *rugir*/de *regere*), germaniques (e.g. *brandir*/de *brand*, *épanouir*/du vieux bas-francique *spannjan*, *haïr*/du vieux francique *hatjan*, rôtir/*raustjan*), gauloises (e.g. *jaillir*/de *galia*) ou d'emprunts étrangers (e.g. *travestir*/de l'italien *travestire*), peu importe ici. Le fait qu'un locuteur n'en reconnaisse pas une identité et

[46] Cf. Annexes 3-a et 3-b.
[47] Auxquels on pourrait bien entendu ajouter le verbe *avénusir* évoqué par Anscombre (2008), ou éventuellement un *amarsir* ('se poser sur la surface de la planète Mars') s'il entrait dans la langue.
[48] D'après les 304 verbes de ma liste : cf. Annexe 3-a.

un usage propres leur donne le même poids computationnel.

(30) Quelques exemples de ces dits « déradicaux »

abolir : ab(-)ol-ir < √(ab)ɔl	agir : ag-ir < √aʒ	avertir : avert-ir < √avɛʁt
frémir : frém-ir < √fʁɛm	rugir : rug-ir < √ʁyʒ	brandir : brand-ir < √bʁɑ̃d
jaillir : jaill-ir < √ʒaj	haïr : hai-ir < √ai	rôtir : rôt-ir < √ʁoᵗ
épanouir : épanou-ir < √epanu	travestir : travest-ir < √tʁavɛst	

Si l'on prend par exemple, de la liste ci-dessus, le mot *abolir* qui vient du latin *abolere* (du préfixe latin *ab-* avec le verbe *oleo*) et qu'on l'analyse, non pas diachroniquement mais tel que le cerveau d'un locuteur lambda actuel le ferait inconsciemment, on peut émettre l'hypothèse qu'il en distingue la terminaison -ir et peut-être même qu'il ne saurait comment (et s'il le faut) découper le reste de cette base de -ir. Que le découpage inconscient de ce locuteur détecte « abol » ou « ol » pour base de -ir, il n'y reconnaîtra aucun mot de la langue française actuelle et *abolir* ne sera pas, pour lui, traité comme un dérivé « dénominal » ou « désadjectival ». C'est précisément ce type de base que je regroupe sous l'appellation « déradicale » ici.

Anscombre (2008) dénombrait environ **48,3 %** de ces verbes, sur les 230/234 verbes du 2nd groupe de sa liste. Pour rappel il dénombrait ainsi 10 % de *dénominaux* et 41,7 % de *désadjectivaux*. Ces chiffres révèlent que ce groupe des déradicaux est conséquent (et même majoritaire) parmi les verbes du 2nd groupe.

Parmi les formes préfixées par *a-* (de *ad-* latin), qui nous intéressent particulièrement ici, on trouve de ces déradicaux. Je relève dans ma liste les 11 formes suivantes sur 304 verbes : *accomplir*, *ahurir*, *alanguir*, *amortir*, *amuïr*, *applaudir*, *assortir*, *assoupir*, *assouvir*, *avachir*, *avertir*. Ce qui représente **3,6 %** de formes en ***a*-√-ir** sur l'ensemble du 2nd groupe, pour également **3,6 %** de ***a*-N-ir** et **10 %** de ***a*-Adj-ir**.

Parmi ces verbes en -ir déradicaux il y a trois formes particulièrement intéressantes que je souhaite mentionner ici. Il s'agit des verbes *périr, subir* et *transir*.

(31) Etymologies du Wiktionnaire :

- Périr : du latin *perire* (« aller au travers »), composé du verbe **eo**/***ire*** (« aller ») et du préfixe *per* (« à travers »).
- Subir : du latin *subire* - de ***eo***/***ire*** (« aller ») avec le préfixe *sub-* (« sous »).

- Transir : du latin *transire* - « aller au-delà » ; de ***eo***/***ire*** (« aller ») avec le préfixe trans- (« à travers »).

Je trouve ces trois formes particulièrement parlantes quant à leur composition. Si l'on procède à un « découpage » superficiel, comme nous l'avons fait plus haut, pour les exemples en (30) notamment, ce qui semble être la base actuelle de ces verbalisations, « *per*-ir », « *sub*-ir » et « *trans*-ir », n'est autre que les anciens préfixes : *per*-, *sub*- et *trans*-. Ce qui semble aujourd'hui une terminaison verbale du second groupe, -ir, était en latin la base verbale, le verbe aller (ire/eo), de ces mots.

Cette dernière observation est cruciale relativement à l'analyse que je vais proposer de cet « élément -ir » dès le chapitre 3 et rejoint exactement la vision que j'en ai : je vais, en effet, défendre que ce que nous voyons comme une marque du second groupe est bien un verbe en lui-même, un verbe lié désormais en synchronie, le verbe -Ir.

Avant de développer cette analyse, il me reste, dans la section 3 suivante, à passer en revue le groupe de verbes qui constitue le cœur des recherches présentées dans cette thèse, parmi ceux du 2nd groupe, celui des verbes dits *désadjectivaux*.

Je vais revenir dans cette section sur l'opposition majeure qui distingue les verbes qui prennent le préfixe *a*- de ceux qui ne le prennent jamais en synchronie, afin d'en étudier le comportement sémantique comme syntaxique, et d'évaluer ces bases dites *adjectivales*. En quoi consistent ces bases, leur nature permet-elle de distinguer une opposition responsable d'une compatibilité ou d'une incompatibilité avec le préfixe *a*- ? Quels sont les comportements des verbes construits sur elles ? Peut-on mettre en évidence des propriétés saillantes relativement à la présence du préfixe *a*- ? Autant de questions que nous allons aborder dans la section suivante.

3. Les verbes dits « désadjectivaux » en -IR

3.1 Deux groupes de verbes désadjectivaux en (*a*-)« adj »-IR

Comme nous avons commencé à l'évoquer dans la section 2 de ce chapitre, la langue française présente une opposition intéressante entre deux types de verbes désadjectivaux du second

groupe. Ceux qui prennent le préfixe directionnel *a-* (voir exemples en (32)a et b) et ceux qui ne le prennent pas (exemples en (33) plus bas).

(32) **Verbes du 2nd groupe qui peuvent prendre *a-* : verbes de Type 1.**

1 a.

X_i (adj)	**X_i–ir (V)**	***a*-X_i–ir (V)**
faible	faibl**ir**	**a**affaibl**ir**
grand	grand**ir**	**a**grand**ir**
maigre	maigr**ir**	**a**maigr**ir**

1 b.

X_i (adj)	***X_i–ir (V)**	***a*-X_i–ir (V)**
ferme	*ferm**ir**	**a**ferm**ir**
lourd	*lourd**ir**	**a**lourd**ir**
moindre	*moindr**ir**	**a**moindr**ir**
noble	*nobl**ir**	**a**nobl**ir**
plat	* plat**ir**	**a**plat**ir**
pauvre	* pauvr**ir**	**a**ppauvr**ir**
sage	*sag**ir**	**a**ssag**ir**
souple	*soupl**ir**	**a**ssoupl**ir**
tendre	*tendr**ir**	**a**ttendr**ir**

Je distingue dans ces tableaux en (32), parmi les verbes du 2nd groupe qui peuvent prendre le préfixe *a-* et que je classe sous l'appellation « de Type 1 », d'un côté en **a**, les verbes attestés en paire « verbe préfixé et verbe non préfixé » avec la même base ; et d'un autre côté en **b**, ceux dont la base ne donne que le verbe préfixé en synchronie (les déjà évoqués *parasynthétiques*).

Malgré cette distinction, il faut garder à l'esprit que ce qui est pertinent dans ces exemples est uniquement le fait que ces bases existent en synchronie avec le préfixe *a-* lorsqu'elles forment un verbe. Le fait qu'on ne trouve pas attestés les verbes correspondants sans le préfixe (voir en (32)b) ne joue aucunement dans ce qui nous intéresse ici. Ces verbes pourraient exister, et comme nous l'avons déjà évoqué à propos du préfixe *en-*, en 1.3 de ce chapitre, certains ont

été attestés diachroniquement. Il ne s'agit donc là que d'un accident de la langue au moment où nous la regardons. L'objet de cette étude porte sur la présence du préfixe et sa contribution.

> ➢ Ce qui est pertinent est leur possible compatibilité avec le préfixe *a-* et non qu'ils existent ou non sans le préfixe.

Il existe un deuxième groupe de verbes *désadjectivaux* en -ir, que je classe sous l'appellation « de Type 2 », qui eux n'existent pas (ou plus) en français moderne avec le préfixe, mais uniquement sous la forme Adj-ir. Ces verbes sont représentés ci-après en (33).

(33) **Verbes du 2nd groupe qui ne prennent pas le préfixe *a-* : verbes de Type 2.**

X (adj) $_{j}$	**X –ir (V)** $_{j}$	***a*-X –ir (V)** $_{j}$
blanc	blanch**ir**	***a**blanch**ir**
blême	blêm**ir**	***a**blêm**ir**
mûr	mûr**ir**	***a**mûr**ir**
raide	raid**ir**	***a**raid**ir**
sale	sal**ir**	***a**sal**ir**
vert	verd**ir**	***a**verd**ir**
vieux	vieill**ir**	***a**vieill**ir**

Pour le cas de ces verbes en (33) il m'intéresse d'étudier si quelque chose rend impossible la présence du préfixe et si l'on trouve une particularité commune aux formes qui ne le prennent pas.

Il est important de rappeler que les exemples en (32) du **Type 1.a**, où les verbes apparaissent en paire, sont en fait le cas d'exception dans la situation actuelle de la langue. Ces doublets sont aujourd'hui rares : nous avons établi en 2.3.1 de ce chapitre qu'ils représentaient 2,6 % de l'ensemble des verbes du 2nd groupe. La majorité des verbes désadjectivaux sous étude ici se classe parmi les exemples soit de **Type 1.b** (uniquement avec le préfixe) soit de **Type 2** (jamais avec le préfixe).

Mais l'existence de ces paires de Type 1.a est une chance. C'est grâce au contraste qu'elles expriment que nous pouvons avoir un aperçu explicite de la contribution apportée par le préfixe *a-*. Dans la sous-section suivante je présente l'effet le plus saillant observé lorsque ce

préfixe est présent.

3.2 Valence des verbes français en (*a*-)« adj »-IR

En effet, le comportement syntaxique de ces verbes en paire est riche d'enseignement. C'est lorsque les deux formes existent, *avec* et *sans le préfixe a-*, que le contraste en termes de valence est parfaitement visible. Comme je l'exemplifie dans le tableau 1a en (34) ci-dessous (qui reprend les données de (32)a) les formes verbales sans *a-* (colonne de gauche) sont nettement (préférentiellement) intransitives alors qu'avec le préfixe (colonne de droite) leur usage ne peut plus qu'être transitif. [49]

(34) Parmi les verbes qui acceptent le préfixe *a-*

Type 1a. Ceux attestés en paires : contraste de valence

i. préférablement **intransitifs** → sans *a-* **(de type inaccusatif)**	ii. **transitifs** quand *a*-préfixés
a. Lisa **grandit** beaucoup d'année en année. * La potion magique *grandit* Lisa à vue d'œil * Ce sort *grandit* l'ouverture	a. Il faut **a**grandir cette ouverture. * Cette ouverture ***a****grandit* * Lisa ***a****grandit* à vue d'œil sous l'effet de la potion magique
b. L'ennemi **faiblit** un peu plus chaque jour. * Les troupes *faiblissent* l'ennemi	b. **A**ffaiblissez l'ennemi ! * L'ennemi ***a****ffaiblit*
c. Il **maigrit** à vue d'œil ! * Le travail le *maigrit*	c. Le travail l'a beaucoup **a**maigri. * Il ***a****maigrit* beaucoup

Je donne dans le tableau en (34), pour chaque exemple grammatical également les contre-exemples correspondants qui se montrent agrammaticaux. Dans la colonne de gauche où les verbes sans préfixes sont attestés intransitifs, je donne des exemples de ce que serait leur emploi dans un usage transitif que l'on peut constater échouer. De la même manière, dans la colonne de droite des verbes *a-* préfixés tout à fait grammaticaux lorsque transitifs, je donne

[49] On peut trouver, par exemple pour *grandir* une lecture sémantique particulière où *grandir* est utilisé de manière transitive : « Ces idées ne te grandissent pas ! ». Mais ce n'est jamais un usage standard. Également avec *mincir* : « Cette robe te mincit », mais qui signifie que « cette robe te donne l'air *d'avoir minci* / l'air *plus mince* ».

des exemples de contextes où ils seraient intransitifs, ce qui se révèle impossible.

Dans le tableau ci-dessous, nous pouvons voir que pour les bases entrant dans des constructions verbales de Type 1.b, tel que représenté ici pour *ferme*, *lourd* et *sage*, le verbe se crée forcément avec le préfixe (colonne de droite) : *affermir*, *alourdir* et *assagir*. Ils sont également toujours transitifs.

(35) Parmi les verbes qui acceptent le préfixe *a-*

Type 1b. Ceux attestés seulement préfixés :
→ Verbes se créent directement avec *a-*

i. #verbe : n'existe pas sans *a-*	ii. **Toujours et seulement → transitifs**
a. Les gencives *#fermissent* vite avec ce produit. Ce produit *#fermit* les gencives.	a. Ce produit **affermit** les gencives. * Les gencives ***a****ffermissent* vite avec ce produit.
b. Le carton *#lourdit* avec ces livres. Cela *#lourdit* le carton.	b. Cela **alourdit** le carton. * Le carton ***a****lourdit* avec ces livres.
c. Les enfants *#sagissent* avec le temps. Le temps *#sagit* les enfants.	c. Le temps **assagit** les enfants. * Les enfants ***a****ssagissent* avec le temps.

Les exemples dans la colonne de gauche nous montrent à la fois que ces verbes ne sont pas attestés sans le préfixe : #fermir, #lourdir et #sagir ; ni avec un emploi intransitif (première ligne de chaque exemple), ni avec un emploi transitif qu'il était prudent de tester également (deuxième ligne pour chaque exemple).

Lorsque les formes verbales n'existent que préfixées (tableau 1b en (35)), tout ce qu'on peut voir alors c'est que ces verbes *a*-préfixés ont un emploi transitif. Dans ce cas de figure, je ne peux en effet pas imputer à *a-* la valence toujours transitive de la forme préfixée (bien que je la suspecte fortement ici aussi, tout comme je suspecte l'intransitivité qu'aurait la forme préfixée si elle existait).[50] En revanche, le fait d'obtenir ce contraste systématique grâce aux

[50] Il serait intéressant de mener un test psycholinguistique sur ces formes non attestées afin de vérifier mon hypothèse sur leur valence intuitivement intransitive. Tester les intuitions de locuteurs natifs sur des pseudo-mots, verbes de changement d'état de la forme adj-ir/*a*-adj-ir, serait intéressant par exemple. Il s'agirait de tester s'ils produisent/supposent les formes sans *a-* comme intransitives lorsqu'on leur soumet ces formes sans

paires en 1a me le permet, *a-* étant dans ce cas la seule variable.

Cependant, par transitivité de raisonnement, et attribuant au préfixe *a-* la responsabilité de la modification de valence en valeur transitive pour les formes en paire, il semble raisonnable de lui attribuer *en toutes situations* cette valeur, quand bien même cet apport ne serait pas ouvertement visible. Et de fait, toute forme verbale *a*-préfixée n'a qu'un usage transitif.

Les verbes exemplifiés dans le tableau en (36) sont ceux qui ne prennent jamais le préfixe *a-* en synchronie. Ils ne présentent pas de préférence systématique quant à une valence ou une autre.

(36) Les verbes qui refusent le préfixe *a-* **: Type 2.**

→ **peuvent avoir différentes valences**

i. intransitifs (de type inaccusatif)	**ii. transitifs**
a. Le linge **blanchit** vite avec ce produit.	a. Arno **blanchit** le linge.
b. Le blanc **salit** facilement.	b. Lisa **salit** son pantalon.
c. On **vieillit** tous !	c. Cette coiffure te **vieillit**.
d. Ariel **blêmit** de peur.	d. *La peur **blêmit** Ariel.
e. ? Ce bout de métal **raidit**	e. Le forgeron **raidit** ce bout de métal

Ces verbes de Type 2 se trouvent attestés sous différents emplois. Un même verbe de ce groupe peut être intransitif ou transitif, comme avec *blanchir* (a), *salir* (b), *vieillir* (c) ; être spécifiquement intransitif, comme *blêmir* (d) ou encore de préférence transitif comme *raidir* (e)…

Ces verbes nous montrent que, sans lien avec le préfixe *a-*, leur valence ne semble pas systématiquement contrainte, comme il semble que ce soit le cas pour les verbes de type 1.

- Les verbes de Type 1a. nous montrent que le préfixe *a-* provoque un changement de valence en forçant la valeur transitive.

préfixe mais en leur donnant également des exemples avec ces mêmes formes sous leur version *a*-préfixée transitive correspondante.

- Les verbes de Type 1b. eux nous permettent de constater que ce préfixe n'a pas besoin qu'un verbe désadjectival existe déjà pour pouvoir s'affixer.
- Ce préfixe est sans conteste lié à la verbalisation (ayant une contribution jouant sur la structure argumentale du verbe) et a un lien particulier avec les verbalisations en –ir.

Il me restera à élucider quels sont ces liens étroits entretenus par ces deux éléments de surface : *a-* et –ir, tout comme à mettre au jour leur nature à chacun et la structure syntaxique de l'ensemble qu'ils forment avec leur base. Ce sera l'objet du chapitre 3.

Mais avant cela, penchons-nous le temps de la sous-section à venir sur ces bases justement. Eclaircissons leurs caractéristiques et leur éventuel lien avec le préfixe *a-* afin ensuite, dans les sous-parties 3.4 et 3.5, de pouvoir étudier ces verbes sous le prisme de certaines propriétés sémantiques et syntaxiques essentielles pour la suite de notre analyse.

3.3 Les bases « adjectivales » de ces verbes

Les bases en jeu dans les verbes plus spécifiquement étudiés dans cette section sont celles traditionnellement dites *adjectivales*. Entendons bien par là, et ce pour l'intégralité de cette thèse, que j'emploie le terme **adjectival.e** (verbe désadjectival, base adjectivale) dans le sens où les adjectifs évoqués sont de même forme et de même sémantique que les bases impliquées dans ces verbes de changement d'état du 2nd groupe.

Comme je l'ai déjà évoqué en 2.3.1, que ces verbes *désadjectivaux* soient construits à partir de l'adjectif, ou à partir de la racine (verbalisée directement), n'a pour l'instant pas d'importance - cela le deviendra lorsque nous aborderons la structure impliquée par mon analyse de ces verbes dès le chapitre suivant. Continuons avant cela d'évoquer et surtout d'étudier ces bases telles qu'elles le sont traditionnellement, en tant qu'*adjectifs*. Il sera bien temps par la suite de retenir ces propriétés comme relevant plutôt de la racine elle-même et d'en distinguer ce qui serait dû à la catégorisation adjectivale, si cela s'avérait nécessaire.

Nous avons déjà établi que ces bases *adjectivales* représentent environ 40 % des bases des verbes du 2nd groupe. Mais la question est de savoir si un type uniforme d'adjectifs peut être mis au jour parmi ceux que l'on peut trouver dans ces verbes de changement d'état.

Et en effet, n'importe quel *adjectif* ne peut pas permettre d'en dériver un verbe du type qui nous intéresse ici.

3.3.1 Quels *adjectifs* pour les verbes du second groupe ?

La littérature sur les adjectifs est immense et la sémantique étant, par ailleurs, le niveau d'analyse linguistique le plus éloigné de la spécialité de cette thèse, je ne m'en tiendrai dans cette section qu'aux traits les plus saillants la concernant, nécessaires et pertinents pour les besoins du travail que je présente ici.

Je vais aborder, en 3.3.1.2 plus bas, un aspect morphosyntaxique déterminant concernant la structure interne de ces *adjectifs*, mais définir un adjectif dans sa nature même - et c'est bien le projet de cette sous-section que de tenter de définir et identifier les propriétés pertinentes de ces bases dites *adjectivales* relativement à la dérivation de nos verbes de changement d'état du 2nd groupe, ne peut s'envisager sans faire appel à des notions sémantiques comme celles que je vais évoquer, en 3.3.1.1 pour le trait le plus saillant, la gradabilité, puis de manière plus étendue en 3.3.1.3 pour une étude de la scalarité de cette gradabilité, la dépendance au contexte de leur interprétation et les grands types sémantiques que l'on peut retrouver parmi eux.

Un second objectif de ce parcours est de déterminer si le type de ces bases est pertinent quant à la tripartition de nos verbes dits *désadjectivaux*, présentée précédemment, et relative à la préfixation en *a*-. Il s'agira pour chaque propriété étudiée d'observer également si elle permet de retrouver cette tripartition (1.a même base *avec* ou *sans préfixe*, 1.b *toujours a- préfixé* et 2. *jamais a- préfixé*). La question derrière ce cheminement étant in fine : est-ce qu'on peut établir un lien entre base et préfixation en *a*- ? La base de ces verbes de changement d'état joue-t-elle un rôle dans le rapport optionnel (1.a), imposé (1.b) ou refusé (2) avec le préfixe *a*-. Je conclurai sur cette question en fin de section, en 3.3.2.

3.3.1.1 Gradabilité

Une première observation que l'on peut faire est que les *adjectifs* permettant de dériver les verbes de changement d'état du 2nd groupe sont tous **gradables**. C'est-à-dire qu'ils ont tous la propriété de renvoyer à des degrés sur une échelle de valeur de la qualité dénotée par l'adjectif en question.

Ces adjectifs « gradables », d'un point de vue descriptif, sont aussi ceux mentionnés sous l'appellation « adjectifs scalaires » dans la littérature théorique, renvoyant à la notion

« d'échelle de degrés » impliquée par cette gradabilité. [51]

D'un point de vue syntaxique, les adjectifs gradables sont notamment modifiables par des adverbes ou locutions adverbiales de degré. [52] Cela est exemplifié en (37) ci-dessous.

(37) a. grand > **très** grand > **plus ou moins** grand
b. paresseux > **très** paresseux > **plus ou moins** paresseux
c. dentaire > * très dentaire > * plus ou moins dentaire

Ces exemples montrent qu'on peut être très *grand*, plus ou moins *grand* ou très *paresseux*, plus ou moins *paresseux* comme dans les exemples en (37)a-b, mais qu'on ne peut pas être très ou plus ou moins *dentaire*, on l'est ou on ne l'est pas.

Un adjectif de type 'dentaire' (comme en c) n'est pas gradable. Il ne comporte pas différents degrés de la qualité décrite par l'adjectif. Ce sont là des adjectifs dits « relationnels » ou « relatifs », toujours construits à partir d'un nom auquel ils renvoient.

Ce dernier type d'adjectifs ne se trouve jamais comme base d'un verbe de changement d'état. Ainsi il n'existe aucun verbe de type : **dentair*-ir (qui voudrait dire « devenir ou rendre plus dentaire »), **royal*-ir (« devenir/rendre plus royal ») etc.

On oppose généralement à ces adjectifs *relationnels*, non gradables donc, les adjectifs dits « qualificatifs » en français qui sont, eux, gradables.

Ci-dessous quelques exemples tirés de nos verbes de changement d'état à l'étude.

(38) Adjectifs bases de verbes du 2nd groupe, selon les types de verbes
1.a : très *doux*, très *faible*, très *maigre*,
1.b : très *ferme*, très *lourd*, très *pauvre*, très *sage*, très *tendre*
2. : très *blanc*, très *dur*, très *froid*, très *gros*, très *pâle*, très *sale*, très *vieux*

Burnett (2011) et (2016) en donne également la définition suivante :

- *Un adjectif est scalaire ssi il est naturel de l'utiliser dans la* ***construction comparative***.

[51] Matushansky (2005) pour un survol.
[52] Il existe plusieurs tests pour la gradabilité. Sassoon (2013), par exemple, en rappelle les principaux : "*gradable predicates can felicitously combine with comparative morphemes, equatives, superlatives, and additional degree modifiers*".

Elle s'appuie sur des exemples tels ceux ci-dessous :

(39) a. Scalaires :
Jean est *plus grand que* Phill.
Cette montre est *plus chère que* celle-là
Cette salle est *plus vide que* celle-là.
Les draps sont *plus mouillés que* les serviettes.

b. Non-scalaires :
* Cette forme est *plus hexagonale que* celle-là.
* Marie est *plus enceinte que* Sue
* Cette carte est *plus géographique que* celle-là
* Cette algèbre est *plus atomique que* celle-là.

Reprenons les adjectifs bases des verbes de changement d'état et soumettons-les également à ce test de *construction comparative* :

(40) 1.a Ce linge est *plus doux que* celui-là
Cette personne-ci est *plus faible que* celle-là

1.b Cette pâte est *plus ferme que* celle-là
Ces enfants sont *plus sages que* ceux-là

2. Ce mur est *plus blanc que* celui-là
Ce pantalon est *plus sale que* le tien
Cet homme est *plus vieux que* celui-là

Les adjectifs retrouvés comme bases dans les verbes de changement d'état du 2nd groupe sont bien gradables.[53] Il s'agit donc là de ceux que l'on trouve parmi la classe des adjectifs dits *qualificatifs* en français.

3.3.1.2 Des bases non construites

Cependant parmi les adjectifs *qualificatifs* (i.e. gradables), et comme le montre le tableau en (41) ci-dessous, une seconde distinction doit être faite : les adjectifs **construits** d'une part (du type *paress-eux*, *ment-eur*, *im-mor-al*) et les non construits d'autre part (*grand*, *lourd*, *sale* etc).

[53] Le verbe *amoindrir* et sa base sont ici l'exception. *Moindre*, adjectif non scalaire, résiste à la modification gradable : *très *moindre*, *plus ou moins *moindre,* *plus *moindre* que ; notons qu'il est déjà un comparatif lui-même (cnrtl.fr : [Compar. de supériorité de *petit*]). Toutes les autres bases, de nos trois types, se prêtent à la modification de degré comme à la construction comparative.

Un adjectif comme *naturel*, par exemple, est dit *construit* car il a une base « nature » et un suffixe « el ». On dit alors que l'adjectif *naturel* « dérive » de la base *nature*.

Cette distinction rejoint parfaitement celle à faire pour identifier les adjectifs permettant une verbalisation en -ir. En effet, il ne suffit pas d'être gradable pour la permettre. Parmi ces adjectifs qualificatifs, seuls ceux qui n'ont pas subi de dérivation, qui sont donc dits « non-construits », peuvent servir de base aux verbes de changement d'état en -ir. [54]

(41) Types pertinents de classement des adjectifs français pour nos bases verbales :

Quels adjectifs pour ces bases ?

« qualificatif »		« relationnel »
Gradable, indique une propriété		**Non gradable**, indique une relation
non construit (monoradical)	**construit**	**construit (toujours dérivés d'un N)**
grand	paress**eux**	roy**al**
maigre	menteur	dent**aire**
lourd	équit**able**	diplomat**ique**
souple	sport**if**	hospitali**er**
sale	**im**moral	présidentiel
vieux	intéress**ant**	universel

GARET Patty

On ne trouve donc pas de verbes du type : **équitabl*-ir (« devenir/rendre plus équitable »), **sportiv*-ir (« devenir/rendre plus sportif ») etc. parmi les verbes du 2nd groupe. Bien que ces adjectifs soient gradables, ils sont construits, ce qui n'en fait pas de bons candidats pour ces verbalisations.

Je reviendrai en détail sur les structures de ces verbalisations dans les chapitres suivants, mais pour l'instant je propose que nous continuions notre discussion des bases *adjectivales* qui peuvent se trouver dans les verbes du 2nd groupe.

---

[54] Parmi les 116 verbes *désadjectivaux* du 2nd groupe à l'étude (cf. Annexe 3-b), il me faut signaler trois exceptions de ce point de vue. Le verbe *appesantir* (parmi ceux du Type 1.b) a comme base '*pesant*', ce qui semble être le participe présent du verbe *peser* et serait alors une exception de base construite dans notre corpus (à moins de considérer une analyse la démontrant comme lexicalisée).
Les deux autres verbes n'entrent pas dans le paradigme des verbes « avec ou sans préfixe *a-* » en question ici, mais sont bien des dits *désadjectivaux* du 2nd groupe : il s'agit des verbes *empuantir* (en+pu?ant+ir) et *ragaillardir* (ra+gaill?ard+ir). La question de la nature construite de leur base se pose également.

Les adjectifs qui peuvent entrer dans la verbalisation des changements d'état en -ir sont donc uniquement **les non-construits gradables** (cf. 1ère colonne du tableau en (41) plus haut).

3.3.1.3 Types d'adjectifs

Attardons-nous un peu plus sur cette gradabilité qui est une notion phare de l'étude des adjectifs et qui peut l'être de différentes manières. Il est commun, en matière de scalarité de distinguer parmi les différents types suivants.

- **Les différentes scalarités : bornes ouvertes / fermées**

Relativement aux bornes que l'échelle de scalarité peut ou non avoir, on distingue classiquement entre scalarité ouverte ou fermée.

Une première façon d'envisager cette opposition et tel que commencent par le faire Kennedy & McNally (2005) est de considérer comme *ouverte* une échelle qui est non bornée à droite, non bornée à gauche ou non bornée d'aucun côté ; et comme *fermée* une échelle bornée des deux côtés. [55]

Suivant K&M (2005) donc, voici ci-dessous les exemples qu'ils donnent pour illustrer cette différenciation. [56]

(42) Adjectifs à scalarité fermée (a) et ouverte (b)

a. *full* (plein), *closed* (fermé), *invisible* (invisible)

b. *long* (long), *expensive* (cher), *old* (vieux)

En (42)a les adjectifs ont des propriétés aux valeurs maximale et minimale, alors qu'en (42)b les adjectifs donnés en exemple n'en ont pas ou n'ont pas les deux en même temps.

Les auteurs mettent en évidence ce contraste entre ***échelle ouverte ou complètement fermée*** grâce au test suivant. Seuls les adjectifs à scalarité fermée sont compatibles avec des modifieurs « de proportions » (*proportional modifiers*) tels que « à moitié » (*half*) ou « presque » (*mostly* or *most of the way*). Je donne ci-dessous leurs exemples, tout d'abord en

[55] D'après Kennedy & McNally (2005) : "*… a scale is OPEN (lacks a minimal element, a maximal element, or both) or CLOSED (has minimal and maximal elements)*".
[56] J'en donne les traductions françaises entre parenthèses.

(43) pour les adjectifs à échelle fermée.

(43) ***Closed scale*** *adjectives*

*a. The glass is half/mostly **full**.*
Le verre est à moitié/presque *plein*

*b. Her eyes were half/most of the way **closed**.*
Ses yeux étaient à moitié/presque *fermés*

*c. These images are half/mostly **invisible**.*
Ces images sont à moitié/presque *invisibles*

Et en (44) je donne les exemples des auteurs pour les adjectifs à scalarité ouverte qui sont dits incompatibles ou « pas heureux » avec ce genre de modifieurs :

(44) ***Open scale*** *adjectives* [57]

a. ??*The rope is half/mostly **long***.
*La corde est à moitié/presque *longue*

b. ??*A 15-year-old horse is half/mostly **old***.
? Un cheval de 15 ans est à moitié/presque *vieux*

c. ??*That car was half/mostly **expensive***.
? Cette voiture était à moitié/presque *chère*

Appliquons ce test aux adjectifs scalaires retrouvés dans les bases des verbes étudiés dans cette thèse. Afin d'éviter les confusions d'interprétation que semble générer en français (dans les traductions plus haut) l'adverbe *presque*, alors qu'avec « à moitié » on obtient des jugements plus tranchés et moins d'ambiguïté, je ne vais garder que ce dernier dans les exemples testés ci-dessous.

(45) Test appliqué aux adjectifs scalaires des verbes français du 2nd groupe

Type 1.a - * être **à moitié** *doux, faible, grand, maigre, mince, mou, rond, tiède*

Type 1.b - i. * être **à moitié** *fade, lourd, plat, pauvre, plane, sage, sombre, profond, sain*

ii. être **à moitié** #*sourd* [58]

[57] "'*??*' *is used to mark examples that, according to our intuitions, are not felicitous*." (cf. Kennedy & McNally 2005). Je garde pour la traduction l'étoile pour les exemples qui sont non acceptables en français, et « ? » pour ceux qui me semblent suspects ou questionnables. Le fait est qu'un contraste tranché existe entre les exemples en (43) et (44) même pour le français, ceux en (43) étant parfaits et ceux en (44) soit mauvais, soit étranges ou demandant à être clarifiés dans l'interprétation qu'on en fait si on accepte le modifieur.

[58] Son acceptabilité relève plutôt d'un emploi idiosyncratique.

Type 2 - i. * être **à moitié** *blême, blond*, *brun*, *dur, épais, étroit, frais, gros, sale, obscur, raide, terne, vieux…*
ii. ?? être **à moitié** *blanc, bleu, mûr, pâle, rance, rouge …*[59]

Ce test parait difficilement applicable sur ces adjectifs français. Les interprétations obtenues lorsqu'il semble que le modifieur « à moitié » est accepté, ne sont en réalité pas celles recherchées par ce test en matière d'échelle de scalarité et de bornage.

Soit ce test n'est pas approprié pour le français, soit il nous dit au contraire que tous ces adjectifs, quels que soient les types de verbes dans lesquels on les retrouve en base, ont des échelles ouvertes (selon les critères de K&M 2005).

Or les adjectifs traduits plus haut en (43), comme *plein, fermé, invisible*, étaient tout à fait corrects avec ces modifieurs « de proportions » en français également. Il semble donc plutôt que ce test nous dise que nous avons à faire, pour les verbes de changement d'état du 2nd groupe, à des adjectifs à scalarité ouverte.

Cependant, rappelons-nous que Kennedy & McNally (2005) considèrent qu'une scalarité ouverte comprend à la fois celles qui n'ont aucune borne, comme celles bornées uniquement d'un côté et ayant donc une ouverture d'échelle « de l'autre côté ».

En allant plus loin dans la description de ces différents bornages, K&M (2005), comme les auteurs se référant à leurs travaux (e.g. Koehl (2012), Burnett (2016)), distinguent en général les quatre classes de scalarité ci-dessous.

- Distinction des quatre classes de scalarité, relativement au ***bornage de l'échelle des propriétés prédiquées*** :

A. aucune borne, échelle ouverte
B. borne à gauche, échelle bornée minimalement
C. borne à droite, échelle bornée maximalement
D. bornes des deux côtés, échelle complètement fermée

Parmi ces distinctions, uniquement la classe D comptait comme scalarité fermée dans le

[59] Ces adjectifs ne seraient ici acceptés que dans une interprétation particulière qui signifierait qu'un élément X n'aurait la propriété prédiquée que sur une moitié de sa surface. Or ce n'est pas l'interprétation testée.

premier test utilisé chez K&M (2005) et donné ci-dessus en (43) et (44), les trois autres, A, B et C, y comptaient comme scalarité ouverte.

Une autre façon d'envisager ces notions d'ouverture/fermeture est de ne prendre comme échelle ouverte que celle qui l'est des deux côtés (A) et donc totalement, et de distinguer trois façons d'avoir une échelle fermée (B, C et D).[60]

- scalarité **ouverte** [**A**] : les degrés sur l'échelle de propriété de ce type n'ont pas de limite ; on peut considérer cette scalarité comme non bornée
- scalarité **fermée** : les degrés sur l'échelle de propriété de ce type sont, eux, bornés. Cette scalarité, bornée donc, peut l'être de trois façons différentes [61] :
    - [**B**] « à gauche », « en bas » ou minimalement
    - [**C**] « à droite », « en haut » ou maximalement
    - [**D**] ou bien encore sur les deux côtés de l'échelle, elle est alors dite « complètement fermée »

Un adjectif comme *long* a une borne « à gauche » ou « basse » uniquement ; en effet, et bien qu'il soit par ailleurs dépendant du contexte, en deçà d'une certaine taille on ne peut plus dire que X est *long*, le contexte déterminant quelle est cette taille que l'on peut considérer comme minimalement « longue ». En revanche *long* ne possède pas de borne à droite, X pouvant toujours être *plus long* (selon le contexte).

Remarquons qu'il en va exactement de même pour l'adjectif *court* dans son comportement vis-à-vis du bornage. La propriété prédiquée par *court* a elle aussi une échelle où l'on peut être plus ou moins *court*, ces degrés dépendant du contexte également. Remarquons qu'il ne faut donc pas confondre entre l'orientation pragmatique de ce qu'évoque, relativement à notre connaissance du monde, la notion d' « être court » et l'échelle sémantique de *court* qui n'est pas bornée maximalement : on peut toujours être *plus court*. L'orientation[62] est différente

[60] Les exemples sont principalement tirés de Kennedy & McNally (2005), Koehl (2012) d'après Kennedy & McNally (2002) et Burnett (2011).
[61] Pour les cas où une seule borne est présente il existe plusieurs termes utilisés dans la littérature. Je me base pour tout ce qui concerne la scalarité principalement sur les travaux de Kennedy (1999), Kennedy & McNally (1999, 2002, 2005, 2008), McNally (2007) et Burnett (2016).
[62] Ou *« ordonnancement des relations »* d'après Kennedy & McNally (2005) : "*The ordering relation is the crucial factor distinguishing between antonym pairs like* tall/short*,* empty/full*,* expensive/inexpensive*,* accurate/inaccurate*,* pure/impure*, and so forth, which crucially make use of the same dimension and degrees*

mais les bornes se situent sur chaque échelle de la même manière.

Pour en revenir aux exemples discutés plus haut en (45), les adjectifs bases de verbes du 2nd groupe qui étaient difficiles à évaluer avec la modification en « à moitié », nous tenons à présent une piste pour observer s'il existe parmi eux une distinction en termes de *bornage à droite ou non*.

Tous ces adjectifs semblaient plutôt refuser la modification en « à moitié » et j'en avais déduit qu'ils devaient être à échelle « ouverte », *ouverte* selon K&M (2005) ce qui revient à les considérer parmi les classes A, B ou C décrites plus haut. Ils devraient donc exclure une appartenance à la « nouvelle » classe D (les complètement fermés). En effet, pour déterminer littéralement si un degré peut être atteint « à moitié », il faut en connaître le standard minimal et le maximal afin d'en évaluer le médian.

Comme je l'ai déjà évoqué, un des critères pour évaluer si un adjectif est scalaire est sa compatibilité à prendre un complément de degré. Nous l'avons testé sur nos adjectifs bases des verbes du 2nd groupe avec leur possibilité à être modifié par l'adverbe *très*.

L'adverbe « complètement » permet, lui, de révéler si un adjectif possède une borne « à droite » ou « maximale », ce test permettant de mettre en évidence la borne *droite* ou *maximale* en la considérant atteinte. [63] Un adjectif ne possédant pas de borne à droite ne peut jamais être « complètement X ». Des adjectifs ayant une gradabilité de type A ou B ne possédant pas de borne droite (comme pas de borne du tout) ne doivent pas être compatibles avec cet adverbe d'*accomplissement total*. Voyons quelques exemples de ce test un peu plus bas.

Si ces adjectifs sont compatibles avec l'adverbe *complètement*, ils possèdent donc une valeur maximale. Comme nous les avions déjà exclus de la catégorie « totalement fermé » (D), ils doivent donc être considérés comme de la classe C : fermés à droite.

Si ces adjectifs se montrent incompatibles avec l'adverbe *complètement*, ils n'ont donc pas de valeur maximale. Ils peuvent alors être soit bornés minimalement (classe B), soit à scalarité

(e.g. both tall *and* short *map their arguments onto corresponding degrees of height) but express inverse ordering relations".*

[63] Voir aussi Hay (1998).

totalement ouverte (classe A : bornés ni à gauche ni à droite).

Où se situent les adjectifs des verbes du 2nd groupe ?

(46) Test en « complètement » et adjectifs scalaires des verbes du 2nd groupe

Type 1.a - i. [C] : être **complètement** *rond, ?mou*
ii. [A ou B] : * être **complètement** *doux, faible, grand, maigre, mince, tiède*

Type 1.b - i. [C] : être **complètement** *?fade, plat, ?pauvre, plane, ?sage, sombre, sourd*
ii. [A ou B] : * être **complètement** *lourd, profond, sain*

Type 2 - i. [C] : être **complètement** *blanc, bleu, blême, mûr, obscur, pâle, raide, rance, rouge, terne…*
ii. [A ou B] : * être **complètement** *?blond*, *?brun*, ?*dur, épais, étroit, frais, gros, sale, vieux…*

Malgré quelques jugements plus délicats à faire (comme sur certaines couleurs où la notion même de ces teintes semble relative), ce qui ressort de ce test avec l'adverbe de complétude ci-dessus, est que ces adjectifs semblent éventuellement se répartir entre ceux bornés à droite et ceux qui ne le sont pas.

Ce bornage à droite est visiblement le plus pertinent pour les distinguer. Il nous permet de constater que les différents types de scalarité (hormis semble-t-il les totalement fermés), donc les totalement ouvert (A), borné à gauche (B) et borné à droite (C) sont tous représentés parmi les bases de nos verbes désadjectivaux.

De plus, il apparait que le rapport de ces verbes avec le préfixe *a-* (sa présence optionnelle 1.a, obligatoire 1.b ou rejetée 2.) ne semble pas induit par cette scalarité de la base *adjectivale*, chacun de ces types de verbes ayant des bases relevant de ces diverses classes de scalarité.

Cette tripartition ne semble donc pas dépendre des sous-classes de bornage de scalarité observées ici.

La seule chose qui semble se dessiner est que ces bases scalaires ne sont pas du type « totalement fermé », mais cette remarque concerne l'ensemble des bases scalaires de nos verbes du 2nd groupe et non pas le rapport avec la préfixation en *a-*.

Concernant la distinction entre verbe transitif ou non, remarquons que les verbes de type 1.b le sont toujours, de type 1.a le sont quand préfixés (mais avec la même base) et ceux de type

2 le sont aléatoirement (et souvent deux valences y sont possibles pour une même base). Il ne semble donc pas non plus y avoir de corrélation entre une certaine classe de bases scalaires et la valence de nos verbes.

▪ Adjectifs relatifs / absolus

Une autre distinction sémantique fréquemment retrouvée dans la littérature sur les adjectifs est leur rapport avec l'interprétation du degré prédiqué et le contexte d'emploi.

Kennedy & McNally (2005) ou Burnett (2016), par exemple, rappellent que depuis Unger (1975) il est habituel de distinguer deux sous-classes parmi les adjectifs scalaires : *les relatifs* versus *les absolus*.

Koehl (2012) rappelle, elle, d'après Kennedy & McNally (2005) toujours, *« qu'on peut opérer une distinction entre les adjectifs* ***relatifs à un standard de comparaison*** *(e.g.* petit*) et les adjectifs* ***absolus*** *(e.g. fermé). L'interprétation d'adjectifs comme* petit *est dépendante du nom modifié, contrairement aux adjectifs comme* fermé »*.*

- Pour une scalarité dite « **relative** à un standard de comparaison » ou « sensible au contexte », ce qui fixe un degré sur l'échelle est d'ordre pragmatique et cette valeur n'est donc jamais absolue. Le contexte déterminera ce que l'on considère comme *grand* ou *tiède* par exemple.

- Une scalarité non pas relative, mais « **absolue** » et donc « non sensible au contexte » est, elle, intrinsèque à la sémantique du mot et ne dépend pas du contexte d'utilisation.

Pour illustrer cette distinction, je donne ci-dessous des exemples tirés de Burnett (2011). En a elle rappelle la classe d'adjectifs qui ne nous concerne pas : les non scalaires, en b. et c. s'opposent les scalaires relatifs & absolus.

(47) Distinctions scalaires (`scale structure') - Burnett (2011) :

a. Adjectifs non-scalaires :
Cette forme géométrique est *hexagonale*.
Jean est *mort*.

b. Adjectifs **scalaires relatifs** :
Jean est *grand*.
Cette bague est *chère*.

c. Adjectifs **scalaires absolus** :
Jean est *chauve*.
Cette salle est *vide*.
La serviette est *mouillée*.

Un lien est observé dans la littérature entre le type de bornage des échelles de scalarité et le fait que l'adjectif en question soit interprétable de manière relative ou absolue.

- K&M (2005) : "*gradable adjectives associated with totally open scales have **relative standards**; gradable adjectives that use totally or partially closed scales have **absolute standards***".

Ce à quoi ils ajoutent : "*The first of these two generalizations is exceptionless: since open scales lack endpoints, it is impossible for open-scale adjectives to have endpoint standards. […] the second of these two generalizations is not exceptionless, it does appear that the standards for close-scale adjectives default to an endpoint of the scale: the minimum in some cases (e.g.* awake *and* open*), the maximum in others (e.g.* asleep *and* straight*)*".

Pour **les adjectifs scalaires non bornés** (i.e. à la scalarité totalement ouverte - rappel ceux de la classe A de la sous-partie précédente), il semble donc possible d'affirmer qu'ils soient toujours relatifs.

Opposés à ces derniers, nous trouverions donc tous **les adjectifs scalaires bornés** (B : minimalement, C : maximalement ou D : totalement) associés à un standard de comparaison préférentiellement absolu (i.e. non dépendant au contexte).

K&M (2005) associent une échelle qui a un standard minimal avec la classe des « prédicats absolus partiaux », ci-dessous en (48), et une échelle qui a un standard maximal avec la classe des prédicats absolus totaux », ci-dessous en (49).

(48) *Minimum standards - "partial predicates"* [64] - K&M (2005)
*a. The baby is **awake**.* (le bébé est *éveillé/réveillé*)
*b. The spot is **visible**.* (le point est *visible*)

[64] "simply require their arguments to possess some minimal degree of the gradable property they introduce; they do not require that the degree to which the arguments possess this property be greater than some contextually determined standard." K&M (2005)

*c. The door is **open**.* (la porte est *ouverte*)

*d. The rod is **bent**.* (la barre est *pliée/courbe*)

(49) *Maximum standards - "total predicates"* [65] - K&M (2005)

*a. The glass is **full**.* (le verre est *plein*)

*b. The road is **flat**.* (la route est *plate*)

*c. The door is **closed**.* (la porte est *fermée*)

*d. The rod is **straight**.* (la barre est *droite*)

Burnett (2016) distingue quatre classes d'adjectifs relativement à ces notions de scalarité et de l'opposition entre relatif et absolu. Je les donne ci-dessous en (50), avec les exemples originaux pour l'anglais. J'ajoute pour chaque classe des exemples correspondants pour le français (lorsque cela est possible et que les adjectifs existent). Burnett (2016) précise par ailleurs que les adjectifs non scalaires (qu'elle joint à ces distinctions) sont toujours absolus (c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais besoin du contexte pour pouvoir être interprétés).

(50) Classes d'adjectifs selon Burnett (2016)

1. **Adjectifs scalaires relatifs** (classe A)
   e.g. tall, short, expensive, cheap, nice, friendly, intelligent, stupid, narrow, wide
   ex. fr : *grand, petit, cher, 'bon marché', amical, intelligent, stupide, étroit, large*
2. **Adjectifs scalaires totalement absolus** (i.e. bornés maximalement d'après k&M 2005 - C et D)
   e.g. empty, full, clean, smooth, dry, straight, flat
   ex. fr : *vide, plein, propre, doux (lisse), sec, droit, plat*
3. **Adjectifs scalaires partiellement absolus** (i.e. bornés minimalement d'après k&M 2005 - B)
   e.g. dirty, bent, wet, curved, crooked, dangerous, awake
   ex. fr : *sale, tordu, mouillé, courbe, plié, dangereux, éveillé*
4. **Adjectifs non scalaires**
   e.g. atomic, geographic
   ex. fr : *atomique, géographique*

Cette distinction joue-t-elle un rôle dans la tripartition observée pour les verbes à bases

[65] "not introducing a context-dependent standard, but their arguments are required to possess a maximal degree of the property in question." K&M (2005)

scalaires du 2nd groupe ?

Dans la sous-partie précédente avec le test en « complètement Adj » nous avions distingué, parmi les bases scalaires de verbes du 2nd groupe, entre celles qui semblent avoir une borne maximale (C) et celles qui semblent ne pas en avoir (A et B).

Il nous est à présent possible de tenter de distinguer parmi celles qui ne sont pas heureuses avec l'adverbe « complètement », entre celles qui possèdent une interprétation relative (qui auront donc une scalarité totalement ouverte : A) et celles qui possèdent une interprétation absolue (qui seront donc de la classe B : bornées minimalement, puisque nous avions déjà écarté la classe D de nos bases).

Je reprends ci-dessous les exemples testés en (46) plus haut avec « complètement » et les réorganise en fonction de leur standard relatif ou absolu. Les exemples ci-dessous en i. sont ceux qui étaient (plus ou moins) compatibles avec « complètement » et montraient ainsi avoir une borne droite (maximale), ceux en ii. étant ceux qui s'étaient montrés incompatibles ou étranges avec « complètement », semblant ainsi révéler ne pas posséder de borne maximale. Pour ces derniers (en ii) la question qui restait était de savoir lesquels parmi eux étaient totalement ouverts (A) et lesquels avaient une borne minimale (B).

(51) Adjectifs scalaires des verbes du 2nd groupe

Type 1.a - i. [C] **totalement absolus** : *rond, ?mou*
ii. [B] **partiellement absolus** : *doux, tiède*
ou [A] **relatifs** : *faible, grand, maigre, mince*

Type 1.b - i. [C] **totalement absolus** : ?*fade, plat, ?pauvre, plane, ?sage, sombre, sourd*
ii. [B] **partiellement absolus** : *sain ?*
ou [A] **relatifs** : *lourd, profond*

Type 2 - i. [C] **totalement absolus** : *blanc, bleu, blême, mûr, obscur, pâle, raide, rance, rouge, terne…*
ii. [B] **partiellement absolus** : *?blond*, *?brun*, *sale, vieux*
ou [A] **relatifs** :?*dur, épais, étroit, frais, gros …*

L'essai de classification fait ci-dessus en (51) ne se base que sur mes propres intuitions et elles sont peu tranchées, voire changeantes avec le temps. Cela pourrait néanmoins constituer un

début pour une enquête contrôlée afin de dépasser ce niveau artisanal. Cependant, ces données me semblent déjà révélatrices de leur non pertinence quant à la question qui est ici la nôtre, à savoir : est-ce qu'on peut mettre au jour un lien entre la répartition de ces bases adjectivales d'après des caractéristiques sémantiques révélant ainsi leur contribution dans la compatibilité ou l'incompatibilité avec une affixation en *a-* pour les verbes en dérivant ?

Nous venons de confirmer que leur type de scalarité semble ne jouer aucun rôle. Des verbes de chaque type sont attestés avec chaque classe de ces bases.

- **Types sémantiques** – selon Dixon **(1977)**

Nous allons évoquer une dernière possibilité de distinguer différentes classes d'adjectifs afin de tenter de repérer si ceux impliqués dans nos verbes de changement d'état sont susceptibles de suivre ces distinctions, cette fois relativement à une typologie sémantique de ces adjectifs. Nous quittons le critère de scalarité pour observer si ce qu'on appelle dans la littérature les « types sémantiques » (définis ci-après) peuvent eux contribuer à la tripartition de nos verbes en -ir.

Pour cela je suis Koehl (2012) qui rappelle, en se basant sur l'hypothèse de Dixon (1977), les grands types sémantiques d'adjectifs suivants. Elle distingue :

1. quatre types sémantiques centraux d'adjectifs, que l'on retrouve dans toutes les langues :
i. la dimension : *grand, petit, long, gros*
ii. l'âge : *nouveau, récent, jeune, vieux*
iii. la valeur axiologique : *bon, méchant*
iv. la couleur : *noir, blanc, bleu*

2. trois types sémantiques périphériques, que seules les langues à classes adjectivales moyennes ou grandes comportent :
v. les propriétés physiques [66] : *dur, mou, sec, chaud*
vi. les propensions humaines : *jaloux, content, cruel*
vii. la vitesse : *rapide, lent*

[66] « Certaines classes se recoupent. Ainsi, le type (v) contient les propriétés physiques autres que dimension et couleur », (Koehl, 2012).

3. et ajoute cinq types d'adjectifs « que les langues à grande classe adjectivale, comme le français, possèdent » en indiquant :

viii. la difficulté : *facile, difficile, simple*

ix. la similarité : *pareil, différent*

x. la qualification : *vrai, probable, commun*

xi. la quantification : *nombreux*

xii. la position : *haut, bas, proche, lointain*

Ce qui nous intéresse est de vérifier si la sémantique des adjectifs qui peuvent se trouver dans les bases des verbes du 2nd groupe s'organise en fonction de ces types ou bien si ces derniers ne sont pas pertinents dans l'identification des bases *adjectivales* possibles pour ces verbes.

D'après la liste retenue pour les recherches de cette thèse, je propose ci-après celle des adjectifs retrouvés comme base de ces *désadjectivaux* du 2nd groupe. Je les classe directement selon les trois types de verbes déjà établis précédemment : type 1.a, 1.b et 2, afin de pouvoir directement observer si cette tripartition trouve également une cohérence selon les bases impliquées.

(52) Adjectifs bases des verbes de **Type 1.a** - préfixe *a-* optionnel ((*a-*)Adj-ir)

. la dimension (i) : *grand, maigre, mince*

. les propriétés physiques (v) : *doux, faible, mou, rond, tiède*

(53) Adjectifs bases des verbes de **Type 1.b** - préfixe *a-* obligatoire (*(*a)*-Adj-ir)

. la dimension (i) : *profond*

. la valeur axiologique (iii) : *veule, vil*

. les couleurs et teintes (iv) : *sombre*

. les propriétés physiques (v) : *fade, ferme, lourd, meuble, plat, plane, sain, souple, sourd, tendre*

. les propensions humaines (vi) : *bête, brut(e), couard, noble, pauvre, pesant, sage*

. la quantification (x) : *moindre*

Les adjectifs pouvant se trouver comme base de verbes acceptant ou prenant obligatoirement le préfixe *a-* ne semblent pas s'organiser autour d'un type sémantique spécifique. Les propriétés physiques ainsi que les « propensions humaines » sont majoritairement représentées, cependant on en retrouve dans la plupart des types les plus fréquents selon la

classification de Dixon (1977).

(54) Adjectifs bases des verbes de **Type 2** - préfixe *a-* impossible ((**a)*-Adj-ir)

. la dimension (i) : *épais, étroit, gros*

. l'âge (ii) : *vieux, vioque*

. les propriétés physiques (v) : *aigre, dur, fort, frais, froid, moite, mûr, raide, rance, roide, sale, saur, sur*

. les propensions humaines (vi): *cher, gauche*

. et les adjectifs de couleur et teinte (iv) : *blanc, blême, bleu, blond, brun, jaune, noir, obscur, pâle, rose, rouge, roux, terne, vert*

Les verbes ne prenant jamais *a-* en synchronie, dont les adjectifs bases sont répertoriés selon leurs différents types sémantiques ci-dessus, ne présentent pas non plus de type spécifique. Tout comme ceux pouvant prendre *a-*, vus plus haut en (52) et (53), ceux-ci montrent une plus grande fréquence parmi les types concernant les propriétés physiques (au sens large et incluant également les dimensions, l'âge, les couleurs et teintes). En cela ils ne permettent aucune distinction relativement à l'absence ou présence du préfixe.

Ce à quoi il faut ajouter les quelques bases supplémentaires correspondant aux verbes *désadjectivaux* du 2nd groupe qui n'entrent dans aucun des types étudiés ci-dessus. Il s'agit de celles qui apparaissent avec d'autres préfixes que le *a-* étudié. Je ne liste ci-après que les adjectifs n'ayant pas déjà été cités parmi les types étudiés plus haut.

(55) Autres adjectifs bases de verbes préfixés autrement que par *a-* (seul)

. la dimension (i) : *court (**ra**ccourcir), large (**é**largir)*

. l'âge (ii) : *jeune (**ra**jeunir)*

. les propriétés physiques (v) : *clair (**é**claircir), froid (**re**froidir), gourd (**en**gourdir)*

. les propensions humaines (vi) : *beau (**em**bellir), gaillard (**ra**gaillardir), laid (**en**laidir), puant (**em**puantir)*

. la vitesse (vii) : *lent (**ra**lentir)*

On retrouve pour ces derniers (la vitesse en plus) les mêmes types sémantiques que pour ceux se positionnant avec ou sans *a-* vus ci-dessus. Pour l'ensemble des désadjectivaux il semble qu'ils ne se distinguent pas par une préférence pour un type sémantique en particulier. Les sept types les plus fréquents dans les langues du monde étant représentés.

Les conditions les plus pertinentes afin de pouvoir être base d'un verbe de changement d'état du 2nd groupe restent donc bien d'être **gradable** et **non construite**.

3.3.2 Des *adjectifs* différents pour les verbes avec ou sans *a-* ?

Dans la sous-section précédente, 3.3.1, nous avons passé en revue un certain nombre de points typiques des propriétés des adjectifs et nous avons tenté de définir comment se répartissent ces propriétés pour les *bases dites adjectivales des verbes de changement d'état du 2nd groupe*.

Nous avons établi que les bases de ces verbes sont gradables et non construites et qu'il semble que cela soit les seuls critères définitoires de ces bases scalaires.

Elles apparaissent en effet de types sémantiques variés, et en ce qui concerne leur scalarité, ces bases peuvent être bornées ou non et renvoient à des standards relatifs comme absolus. La seule sous-caractéristique pour laquelle toutes se rejoignent est qu'aucune ne semble avoir une scalarité totalement fermée (i.e. aucune de ces bases n'apparaît bornée des deux côtés).

En ce qui concerne la tripartition proposée en début de section, par rapport aux modalités de préfixation en *a-* des verbes formés avec ces bases, elle ne semble pas avoir de lien avec la sémantique de ces bases. Aucune opposition ne se fait jour, dans l'observation des propriétés sémantiques étudiées plus haut, en fonction d'un de ces types de verbes.

Je pense pouvoir avancer maintenant que les caractéristiques sémantiques des bases des verbes de changement d'état du 2nd groupe ne jouent aucun rôle dans la discrimination et la répartition du préfixe parmi ces verbes.

Et pour évoquer également une éventuelle cause phonologique, hormis les quatre bases à voyelle initiale du groupe de verbes du Type 2 (i.e. ne prenant jamais *a-*), *aigre, épais, étroit, obscur* - qui pourraient, elles, ne pas prendre la préfixation en *a-* du fait qu'il s'agisse également d'une voyelle - il n'y a rien dans ce corpus qui laisse supposer d'autres facteurs phonologiques impliqués dans cette tripartition.

Ces verbes *désadjectivaux*, dans leur ensemble, ont des bases à grande majorité monosyllabiques - ce qui peut être avantagé par leur caractère non construit - cependant on trouve dans le Type 1.b les deux bases *pesant* [pə.zɑ̃] et *profond* [pʁo.fɔ̃] de chacune deux syllabes, comme dans le Type 2 les trois bases *épais* [e.pɛ], *étroit* [e.tʁwa] et *obscur* [ɔb.skyʁ]

à deux syllabes chacune également. Rien là qui permette d'en tirer des conclusions sur une implication phonologique dans le choix et la répartition de ces bases.

Il ne semble pas non plus que ces bases jouent un rôle dans la distribution de ces verbes du point de vue de leur valence. Toutes les bases des verbes de Type 1.a, notamment, se trouvant à la fois avec le verbe intransitif sans *a-* comme avec celui transitif avec *a-*, leurs propriétés ne devraient pas être impliquées dans la valence de ces verbes.

Le « type d'adjectif » qui s'avère pertinent pour construire les verbes à l'étude ici est cohérent pour l'ensemble de ces verbes de changement d'état. Le contraste « avec ou sans *a-* » ne nous apparaît en effet pas induit par une propriété (sémantique ou phonologique) de la base.

Il reste bien entendu possible que des propriétés et/ou certaines règles de la langue aient évolué et qu'on ne les reconnaisse plus dans ce qui constitue à présent ces groupes de verbes.

Je penche, pour ma part, plutôt pour une analyse accidentelle de l'état des lieux actuel de la langue concernant la répartition de ces verbes vis-à-vis de leur compatibilité avec le préfixe *a-*, d'autant plus que nous avions vu dans le chapitre 2 que la diachronie de tous ces verbes montre qu'ils ont pu exister avec différents préfixes comme sans et que ces formes ont pu alterner ou se modifier à travers l'histoire de la langue.

N'oublions pas également qu'en morphologie (j'entends par là dans *l'étude de la forme et de la structure interne des mots*) bien d'autres facteurs que les règles implicites de la grammaire d'une langue entrent en jeu lorsqu'il s'agit de tenter d'expliquer les formes existantes des mots à un état donné d'une langue. Des formes concurrentes peuvent influencer le destin d'une construction, les créations de mots ne sont pas aveugles, par exemple, à la fréquence des formations et les néologismes se construisent ainsi quelquefois par analogie.[67]

Les quelques exemples subsistants en français moderne de verbes existants sous leurs deux formes : préfixés et non préfixés sur la même base, décrits sous le Type 1.a, seraient ainsi des témoins de deux scénarios structurels possibles offerts par la grammaire.

[67] Pour aller plus loin dans cette notion de lacune lexicale : voir par exemple Corbin (1997).

3.4 « Devenir/rendre (PLUS) X », l'interprétation de ces prédicats scalaires

Après avoir étudié les propriétés des bases dites *désadjectivales* des verbes de changement d'état du 2nd groupe, il est temps de s'attaquer aux propriétés de ces verbes eux-mêmes. Mais avant de déterminer de quels types sémantiques ou syntaxiques ces verbes sont, comme cela sera l'objet de la sous-section 3.5, je voudrais *dire un mot* de leur interprétation.

D'une manière générale ces verbes sont familièrement glosés ainsi : « DEVENIR ou RENDRE (plus) Adj ». *Devenir* ou *rendre*, en fonction, donc, qu'ils soient respectivement *intransitifs* ou *transitifs*. Le *plus* est souvent donné entre parenthèses, du fait que leur interprétation puisse être soit « devenir/rendre plus Adj » comme pour *grandir*/*agrandir* ('devenir/rendre plus *grand'*), mais également « rendre Adj » comme pour *salir* ('rendre *sale'*) par exemple.

Bien entendu, il suffit de jeter un œil sur les définitions proposées par les différents dictionnaires pour se rendre compte de la diversité des gloses que l'on peut faire parmi cet ensemble de verbes de changement d'état.

Faisons un tour d'horizon des définitions de ces verbes *désadjectivaux* du 2nd groupe. J'en propose pour cela, ci-dessous, les sens premiers trouvés dans le cnrtl.

(56) Sens premier des verbes *désadjectivaux* du 2nd groupe - d'après le cnrtl

Type 1.a

doucir : *TECHNOL*. Débarrasser de ses rugosités la surface d'une glace brute

adoucir : Rendre plus doux

faiblir : Devenir faible

affaiblir : Rendre progressivement plus faible

grandir : Devenir plus grand / Rendre plus grand, faire paraître plus grand

agrandir : Rendre plus grand, plus étendu

maigrir : Devenir maigre ou moins gras, moins gros / *Vieilli*. Rendre maigre, faire paraître maigre

amaigrir : Rendre maigre, faire paraître maigre

mincir : Devenir plus mince

amincir : Rendre moins épais ou moins gros

mollir : *Rare.* Devenir mou, s'amollir / Rendre mou, amollir

amollir : Rendre moins dur, plus malléable

rondir : Rendre rond, arrondir / *Empl. intrans., littér.* Prendre une forme ronde, s'arrondir

arrondir : Donner, faire prendre ou présenter une forme (approximativement) ronde

tièdir : Devenir tiède / rendre tiède

atiédir : Rendre quelque chose tiède

Type 1.b

abêtir : Rendre bête, de manière à faire subir une diminution des facultés humaines les plus nobles

abrutir : Rendre une pers. semblable à une (bête) brute

accouardir : Rendre couard

affadir : Rendre fade, affaiblir la vigueur

affermir : Rendre progressivement (plus) ferme, (plus) consistant, (plus) stable

alourdir : Rendre lourd, plus lourd

ameublir : Rendre (une terre) plus meuble, plus légère

amoindrir : Rendre moindre

anoblir : Rendre noble

aplanir : Rendre plan, uni, en faisant disparaître les inégalités, les aspérités

aplatir : Modifier la forme d'une chose de façon à la rendre plate

appauvrir : Rendre pauvre

appesantir : Rendre (plus) pesant

approfondir : *TECHNOL.* Creuser pour rendre plus profond / Faire paraître plus profond

assagir : Rendre sage, modérer, apaiser

assainir : Rendre sain

assombrir : Rendre sombre

assouplir : Rendre physiquement souple, plus souple

assourdir : Causer une surdité passagère

attendrir : Rendre tendre ou plus tendre

aveulir : Rendre veule, sans volonté et sans énergie

avilir : Rendre vil, dégrader, abaisser

Type 2

Couleurs :

blanchir : Rendre blanc / laver, rendre propre / Devenir blanc

blêmir : Devenir blême

bleuir : Rendre bleu / Devenir bleu

blondir : Rendre blond / Devenir blond, avoir des reflets blonds

brunir : Rendre sombre, obscurcir / Rendre brun / Devenir brun

jaunir : Devenir jaune, prendre naturellement une teinte jaune en mûrissant, en parvenant à maturité / Rendre jaune, teinter de jaune, teindre en jaune

noircir : Rendre noir / Devenir noir

obscurcir : Priver de lumière, rendre obscur

pâlir : Devenir pâle ou plus pâle / Rendre pâle, faire paraître pâle

rosir : Prendre une coloration rose, rosée

rougir : Devenir rouge, prendre une teinte rouge / Rendre rouge, donner une teinte rouge

roussir : Donner une couleur rousse à quelque chose / Apparaître avec une teinte rousse

ternir : Ôter l'éclat, l'intensité, la vivacité de / Rendre terne, moins intense la couleur de; décolorer

verdir : Prendre, présenter une teinte verte, devenir/être vert sous l'effet de la pigmentation chlorophyllienne / Donner une teinte verte

Autres :

aigrir : Devenir, rendre aigre

chérir : Aimer très tendrement / Attacher un grand prix (à quelque chose)

durcir : Rendre dur, consistant, solide, difficile à pénétrer, à entamer / Devenir dur, résistant

épaissir : Rendre épais, plus épais / Devenir épais, plus épais

étrécir : Rendre plus étroit

forcir : Devenir plus intense / Devenir plus vigoureux, plus gros

fraîchir : Devenir plus frais

froidir : Rendre froid

gauchir : Devenir gauche, subir une déformation / Rendre (quelque chose) gauche

grossir : Rendre plus gros, faire paraître plus gros / Devenir (plus) gros

moitir : Rendre moite / Devenir moite

mûrir : Devenir mûr

raidir : Rendre raide, priver de souplesse / Devenir raide

rancir : Devenir rance

roidir : *Vieilli.* Rendre raide (*roide*), priver de souplesse / Devenir raide (*roide*)

salir : Rendre sale, altérer la netteté, la pureté de quelque chose par un contact avec une matière qui tache, qui souille

saurir : *INDUSTR. ALIM.* Synon. de *saurer (de* saur : Desséché et fumé)

surir : Devenir aigre à la suite d'une fermentation (*intrans*. « devenir sur, acide ») / rendre aigre (*trans*. au fig. « rendre amer, aigre ») - Adj. sur \syʁ\ masculin : Qui a un goût acide et aigrelet.

vieillir : Prendre de l'âge, aller progressivement vers la vieillesse / Rendre (plus) vieux, accélérer le processus du vieillissement, faire paraître plus âgé qu'il ne l'est réellement

vioquir : *(Argot)* Devenir vioque/vioc, vieillir.

- - -

Ce que nous montrent principalement toutes les définitions ci-dessus, c'est qu'il n'y a aucun consensus pour généraliser une glose pour ce type de verbes. Certains (et indépendamment des types de verbes, et donc de leur relation avec le préfixe *a-*, tout comme indépendamment de leurs emplois transitifs ou intransitifs) sont proposés « avec plus », d'autres « sans », et d'autres encore optionnellement « avec ou sans ». [68]

Une autre façon de tester les interprétations possibles de ces verbes, relativement à leur sens « avec ou sans PLUS », est de faire appel à l'implication que l'on peut tirer de leur sens. Tel ou tel verbe implique-t-il que la propriété qu'il prédique sur son argument (*x*) (*sujet* s'il est intransitif, *objet* s'il est transitif) soit du type « *x* est Adj » ou bien l'implication est-elle du type « *x* est PLUS Adj ».

Une interprétation du type « *x* est Adj » correspond à celle que l'on obtient pour une prédication non scalaire. On peut tout aussi bien « devenir ou rendre » *royal, dentaire, diplomatique, hospitalier, présidentiel, universel* (exemples d'adjectifs non gradables [69]).

[68] Sans mentionner que quelques-uns de ces verbes ont même une définition qui n'entre pas du tout dans ce genre de considération en « avec ou sans *plus* », e.g. *vieillir* « prendre de l'âge ».
[69] Rappel de la partie sur la gradabilité en 3.3.1.1.

Cependant on ne peut pas « devenir ou rendre PLUS » **royal, *dentaire, *diplomatique, *hospitalier, *présidentiel, *universel* (pour leur sens existentiel bien entendu).

En (57) ci-après, je propose un tableau permettant de recueillir des jugements sur ces implications, répartis par type de verbes (relativement à leur relation avec le préfixe *a-*).

Je teste, pour chaque échantillon de verbes par type, les emplois intransitifs, transitifs et pronominaux (chacun lorsque disponibles).

Les jugements que je fournis là sont les miens, mais ce type de données pourrait être un point de départ pour une expérience de jugements à faire passer.

(57) Pistes pour test de jugements / mes intuitions [70]

oui : ✓ **non** ou « **pas forcément** »[71] : *				
Est-ce que dire :	=> implique :	oui non ?	=> implique :	oui non ?
verbes de Type 1.a				
a.i Il a grandi	il est grand	*	il est plus grand	✓
a.ii La photo a été agrandie	elle est grande	*	elle est plus grande	✓
a.iii Il s'est agrandi	il est grand	*	il est plus grand	✓
b.i Il a faibli	il est faible	*	il est plus faible	✓
b.ii Il a été affaibli	il est faible	*	il est plus faible	✓
b.iii Il s'est affaibli	il est faible	*	il est plus faible	✓
c.i Il a maigri	il est maigre	*	il est plus maigre	✓
c.ii Le troupeau a été amaigri	il est maigre	*	il est plus maigre	✓
c.iii Il s'est amaigri	il est maigre	*	il est plus maigre	✓
verbes de Type 1.b				
a.i Il a été adouci	il est doux	*	il est plus doux	✓
a.ii Il s'est adouci	il est doux	*	il est plus doux	✓
b.i Il a été alourdi	il est lourd	*	il est plus lourd	✓
b.ii Il s'est alourdi	il est lourd	*	il est plus lourd	✓
c.i Il a été appauvri	il est pauvre	✓	il est plus pauvre	✓
c.ii Il s'est appauvri	il est pauvre	✓	il est plus pauvre	✓
d.i Il a été aplati	il est plat	✓	il est plus plat	✓

[70] Jugements portés sur le sens littéral de ces exemples.
[71] Relatif au contexte qui permettrait l'implication.

d.ii Il s'est aplati	il est plat	*	il est plus plat	✓
e.i Il a été assagi	il est sage	✓	il est plus sage	✓
e.ii Il s'est assagi	il est sage	✓	il est plus sage	✓
f.i Il a été assoupli	il est souple	✓	il est plus souple	✓
f.ii Il s'est assoupli	il est souple	*	il est plus souple	✓
g.i La viande a été attendrie	elle est tendre	*	elle est plus tendre	✓
g.ii Il s'est attendri	il est tendre	*	il est plus tendre	✓

verbes de Type 2.

a.i Le linge a été blanchi	il est blanc	✓	il est plus blanc	✓
a.ii Il a blanchi le mur	le mur est blanc	✓	le mur est plus blanc	✓
a.iii Il s'est blanchi (le visage)	il est blanc	✓	il est plus blanc	✓
b. Il a blêmi	il est blême	✓	il est plus blême	✓
c. Il a mûri	il est mûr	✓	il est plus mûr	✓
d.i Il a été sali	il est sale	✓	il est plus sale	? (✓)
d.iii Il s'est sali (le pantalon)	il est sale	✓	il est plus sale	? (✓)
e.i Il a vieilli	il est vieux	* ?	il est plus vieux	✓
e.ii On a vieilli ce tableau	le tableau est vieux	*	le tableau est (à l'air) plus vieux	? (✓)

Selon mes propres intuitions, telles données dans le tableau ci-dessus, on observe que dans chacun des groupes tous ces verbes peuvent avoir l'interprétation en « plus X », alors que l'implication qui permet (sans contexte précis) de dire qu'un verbe en (*a*-)adj-ir signifie « devenir/rendre X » de manière absolue est loin d'être évidente ou donnée à tous ces verbes.

Cette question relative à la définition en « *plus* X » ou juste « X » des verbes de changement d'état est intéressante mais en réalité ne dépend ni du type de verbe (1.a, 1.b ou 2) ni de la valence de celui-ci. Il semble que, selon le verbe, certains puissent avoir l'une ou l'autre de ces deux définitions, tout comme *grandir*, intransitif, peut se gloser à la fois « devenir *plus* grand » ou « devenir grand » suivant son contexte d'emploi. On observe le même phénomène par exemple pour un verbe comme *blanchir* qui peut se gloser « devenir/rendre *plus* blanc » ou « devenir/rendre blanc », ou salir « rendre sale » uniquement. Cependant, en termes d'implication faite par leurs interprétations, tous ces verbes, en tant que prédicats scalaires, ont forcément l'interprétation « devenir/rendre PLUS Adj ».

Kearns (2007) rappelle exactement ce phénomène : "*Where V is a change-of-state verb*

derived from an adjective A, any interpretation of x V-ed entails 'x became A-er'. It may or may not also entail 'x became A' or 'x became maximally A', but ***'x became A-er' is always entailed***".

- En effet, en termes de scalarité, la seule interprétation pertinente est celle en « devenir/rendre PLUS X ».

Kearns (2007) à ce propos ajoute : "*the notion of* ***comparison*** *is basic to the interpretation of deadjectival verbs, and deadjectival verbs, like comparative adjectives, are generally considered to be interpreted with reference to a property scale consisting of ordered degrees of the relevant property*".

Le fait qu'un de ces verbes puisse quelquefois avoir également une interprétation absolue en « devenir/rendre Adj » est une autre histoire. Cela dépend des propriétés sémantiques propres aux adjectifs le permettant, tout comme au contexte que l'on peut imaginer où le degré de l'échelle de propriété de tel adjectif est implicitement fixé. [72] Si « agrandir une photo » signifie toujours 'rendre cette photo *plus grande* qu'elle ne l'était' (test de gradabilité > comparatif), l'interprétation où *agrandir* ici voudrait dire « rendre cette photo *grande* » dépend complétement du contexte et de ce que l'on entendrait alors par la valeur de « grande ».

Le point principal de cette discussion est de pouvoir confirmer que les verbes de changement d'état du 2nd groupe ont bien hérité la scalarité de leur base. Il s'agit là de **prédicats scalaires**.

Kearns (2007) rappelle et précise également le point suivant [73] : un ***adjectif*** *employé comparativement* est interprété en termes de positions relatives de deux points sur une échelle de propriétés.

Ci-après en (58) le schéma correspondant qu'elle en donne :

[72] Pour aller plus loin dans une analyse de ces phénomènes voir l'article de Kate Kearns (2007) « *Telic senses of deadjectival verbs* » et ses références.
[73] La formulation française est de moi.

(58) *x is cooler than y* - (x **est plus frais que** y)

lesser degrees of coolness — *greater degrees of coolness*

<<--->>

	d
	d’

y bears the property of coolness to degree d
x bears the property of coolness to degree d’

Un ***verbe désadjectival***, lui, est interprété en termes de mouvement le long/sur une échelle de propriétés.

Ci-dessous en (59) le schéma correspondant qu’elle en donne :

(59) *x cooled* - (x **a fraichi**)

lesser degrees of coolness — *greater degrees of coolness*

<<--->>

	d
	d’

x bears the property of coolness to degree d at time t
x bears the property of coolness to degree d’ at time t’
t < t’ & d < d’

Après avoir établi la scalarité des verbes de changement d’état dans cette sous-section, nous pouvons à présent nous pencher sur d’autres propriétés sémantiques et syntaxiques intéressantes des verbes à l’étude ici et observer, à travers certaines classifications habituelles, comment ils se comportent relativement à ces dernières.

3.5 Classification des verbes français en (*a*-)« adj »-IR

Dans les quatre sous-sections précédentes j’ai introduit le groupe des données qui m’intéressent plus spécifiquement, ainsi que leurs principales caractéristiques ; à savoir la relation de ces verbes *désadjectivaux* avec le préfixe *a*- directionnel (les trouve-t-on préfixés ou non par lui) comme la valence transitive qui semble nettement induite par cette préfixation, ainsi que les propriétés particulières de leurs bases *adjectivales* et l’interprétation scalaire de ces prédicats.

Dans la sous-section présente, je souhaite observer si les trois types de verbes mis au jour précédemment (i.e. Types 1.a, 1.b et 2) se retrouvent dans certaines classifications (sémantiques et syntaxiques) importantes de la littérature sur les verbes.

D'une part je souhaite questionner si cette observation typologique tripartite trouve des échos parmi la classification sémantique des verbes à la Vendler. C'est ce que je vais aborder en 3.5.1 ci-après.

Et d'autre part, j'aborderai, en 3.5.2, les caractéristiques et classifications syntaxiques relevant des observations faites jusque-là. Il sera alors intéressant d'observer si, sous cet angle syntaxique, notre tripartition trouve toujours une justification.

3.5.1 Vendler et classes sémantiques

Dans la première section de ce chapitre (en 1.4.2) nous avons vu que certains auteurs ont observé des propriétés aspectuelles dans la diachronie des préfixes *en-* et *a-*. Il a notamment été question d'une perfectivité contribuée par le préfixe *a-* en question dans les verbes étudiés ici.

Je souhaite à présent me pencher sur les classes sémantiques vendleriennes car, au-delà de la question de savoir si l'on retrouve une répartition de nos trois types de verbes dans ces classes sémantiques, il est pertinent de rechercher si l'on peut identifier une télicité en synchronie pour les verbes ainsi *a-* préfixés.

3.5.1.1 Présentation de la classification Vendlerienne

En effet, Vendler (1957) présente une classification sémantique des verbes selon des critères aspectuels (principalement) de **durée**, de **télicité** et de **dynamicité**.

En donnant une valeur à chacun des verbes (ou *prédicats*, de façon plus large) de façon binaire (+ / -) selon ces critères, et en opposant les verbes d'état (« non dynamiques ») aux autres procès qu'il qualifie de « dynamiques », il distingue quatre classes qui sont les suivantes [74] :

[74] Je donne pour information la terminologie française utilisée, mais conserve l'originale en anglais car les traductions qui ont été choisies (particulièrement pour les « accomplishments » et « achievments ») est loin d'être heureuse (et presqu'un contre-sens en croisant les termes traduits pour ces deux classes !).

- **Les États / *States*** : ou verbes « statifs », ne sont par définition pas des procès « dynamiques », dans le sens où ces verbes ne sont pas des « événements ». Cette notion est ce qui oppose cette classe de prédicats (terme plus approprié que de parler uniquement de « verbes » étant donné que bien souvent c'est l'ensemble du syntagme verbal qui permet de juger de l'interprétation aspectuelle[75]) aux trois autres, qui sont toutes trois celles de « procès dynamiques ».

  Relativement aux autres critères sémantiques utilisés par Vendler, les *statifs* sont des prédicats non dynamiques **duratifs**, dans le sens où la propriété (l'état) qui est prédiquée vaut pour une période étendue et sans terme intrinsèque, et sont donc également non bornés (**atéliques**).

  Exemples pour le français : *aimer, savoir, désirer, être malade, dominer…* [76]

- **Les Activités / *Activities*** : sont des prédicats **dynamiques** de procès **duratifs** mais non bornés (**atéliques**).

  Exemples pour le français : *regarder, chercher, courir, marcher, pousser un chariot, vivre…*

- **Les 'Accomplissements' / *Accomplishments*** : sont en quelque sorte des « prédicats d'activité » bornés, dans le sens où ce sont des prédicats **dynamiques** de procès **duratifs** mais bornés (**téliques**).

  Exemples pour le français : *accoucher, construire une maison, traverser la rue, persuader, dessiner un cercle…*

- **Les 'Achèvements' / *Achievements*** : eux, se distinguent des « accomplishments » par le fait qu'ils sont *ponctuels* [77] ; ce sont donc des prédicats **dynamiques** de procès **non duratifs** et **bornés** (la borne étant en réalité le point d'ancrage ou « d'actualisation » du procès, le point où le procès se réalise ; il s'agit là d'une borne autour de laquelle le procès en jeu

[75] Voir par exemple la différence entre l'activité *manger* et l' « accomplishment » *manger une pomme* (l'objet du verbe venant donner une borne à l'événement en question).
[76] Exemples tirés de *« La classification de Vendler revue et corrigée »*, cf. Recanati & Recanati (1999).
[77] Quelquefois aussi appelés « momentanés », cf. Martin (1988).

s'articule). [78]

Exemples pour le français : *reconnaître, trouver, gagner la course, atteindre le sommet, naître, mourir…*

(60) Classes de procès d'après (Vendler, 1957)

	dynamique	duratif	borné
États	-	+	-
Activités	+	+	-
« Accomplishments »	+	+	+
« Achievements »	+	-	+

Selon les critères regroupés dans le tableau en (60), les verbes d'état sont donc les seuls prédicats statifs (i.e. non dynamiques), les « achievements » sont les seuls prédicats ponctuels (i.e. non duratifs), et les « accomplishments » et verbes d'activité étant tous deux des prédicats dynamiques duratifs, se distinguent par le fait que les premiers sont bornés.

Comme le rappelle Robert Martin (1988), un procès borné « trouve en lui-même son propre terme ». Il précise notamment : « *ce qui distingue les achèvements des accomplissements, c'est leur caractère de momentanéité [i.e. non duratif]. On atteint un sommet [achievement] à un moment précis ; on trace un cercle [accomplishment] en un nombre d'instants variable* ».

3.5.1.2 Analyse des verbes à l'étude selon ces classes

Ces deux dernières classes Vendleriennes, i.e. les verbes dits « d'activité » et les « accomplishments », nous intéressent au premier plan de par cette télicité qui est la seule propriété qui les distingue. Il sera intéressant d'observer si l'on peut retrouver cette distinction parmi les verbes préfixés par *a-* et ceux qui ne le sont pas.

Avant cela, une remarque s'impose concernant les critères utilisés ci-dessus.

Le terme de prédicats « d'activité » ne me semble pas assez précis (comme l'ont remarqué, en l'occurrence, déjà d'autres linguistes depuis Vendler) relativement au fait que, selon les

[78] Remarquons que pour des raisons pragmatiques, nous n'avons pas de classe de prédicats qui seraient non duratifs (donc « ponctuels ») et non bornés (atéliques) !

critères utilisés, cette classe peut s'appliquer tout autant à des verbes à sujet-agent qu'à des verbes à sujet-patient (ou expérienceur) ! Le terme « activité », intuitivement, donne à penser qu'une notion de volition est en jeu, alors que ce n'est pas le cas ici.

On peut donc repréciser que nous entendons bien sous cette classe tout autant des verbes à sujets non agentifs, pourvu qu'ils répondent aux critères d'être des prédicats dynamiques, duratifs et non bornés.

Penchons-nous à présent sur nos verbes en les confrontant aux critères retenus par Vendler.

▪ Dynamicité

Les verbes à l'étude dans ce chapitre, nos *désadjectivaux*, sont des verbes **de changement d'état**. Ils ont, comme nous l'avons évoqué plus haut, une sémantique communément donnée de « devenir ou rendre (plus) X ». Cette sémantique implique une modification à l'œuvre et donc une dynamicité du procès, i.e. un événement.

Certains auteurs, comme Galli (2006) par exemple, décrivent les verbes de changement d'état en comparant *leur processus de changement* au **mouvement** des verbes de déplacement :

> « *La similitude de construction formelle entre les **verbes décrivant un processus de changement d'état** et ceux décrivant un processus d'entrée d'une entité dans une autre validerait l'hypothèse selon laquelle le changement d'état et l'entrée d'une entité dans une autre correspondent à des déplacements similaires à la différence près que les premiers résultent d'un mouvement abstrait, alors que les seconds résultent d'un mouvement concret. Sur le plan cognitif les deux processus ci-dessus auraient une même représentation spatiale, ce qui nous parait tout à fait possible*. »

Un mouvement, un déplacement, un changement donc, impliquent tous une dynamicité du processus en question.

Cette dynamicité se teste quelquefois grâce au progressif « *be + V-ing* » en anglais, et « être en train de » pour le français. Et en effet : « *être en train de* devenir (plus) X »/ ou « *être en train de* rendre quelque chose/quelqu'un (plus) X » fonctionne parfaitement.

Relativement aux trois critères utilisés par Vendler pour établir ses classes aspectuelles de prédicats, nous pouvons d'ors et déjà établir une première généralisation, à savoir que :

- 1. Les verbes de changement d'état du 2nd groupe sont **dynamiques**.

Ces verbes non statifs sont donc tous du type sémantique *événement*.

▪ Durativité

Nous venons d'établir que les verbes de changement d'état, avec leur interprétation « devenir/rendre (plus) X », sont dynamiques, mais qu'en est-t-il de leur durativité : sont-ils *duratifs* ou *ponctuels* ? Rappelons-nous que si un prédicat est « ponctuel » cela implique également qu'il soit borné, cette borne étant le point d'ancrage autour duquel le procès s'articule.

S'il semble intuitif de dire de verbes comme *grandir*, *faiblir* ou *maigrir,* impliquant une procédure de modification interne, que le procès qu'ils décrivent prend du temps (cela ne s'opère pas en un seul point charnière), il est tout autant possible de considérer le verbe *blêmir* comme ponctuel, le fait de devenir *blême* pouvant être instantané.

De même si *grandir*, *faiblir* ou *maigrir* peuvent s'envisager sans pour autant atteindre une borne dans leur procès. On peut *grandir* sans devenir *grand*, *faiblir* sans être *faible* etc. Par ce critère d'atélicité, ils seraient alors plutôt des verbes « d'activité » (dynamiques, duratifs et non bornés).

Ne pourrait-on pourtant imaginer des contextes, même fictifs, où l'action de *grandir*, par exemple, soit instantanée ? Dans un tel scénario, le verbe pourrait être employé de manière ponctuelle et correspondrait alors à un verbe dynamique, ponctuel et par là borné : à savoir un « achievement ».

Ou bien encore un contexte pourrait très bien se présenter où une personne blêmisse sur la durée, et ce verbe aurait alors un emploi « d'accomplishment » (*blêmir* impliquant d'avoir atteint un degré « d'être blême » dès qu'on commence à blêmir, le verbe étant par conséquent borné, dynamique et duratif).

Et comment se comportent des verbes comme *agrandir*, *affermir*, *appauvrir*, *salir*, *blanchir*, *vieillir*… ?

Afin de ne pas rester sur des jugements uniquement basés sur nos intuitions, observons le comportement de ces verbes à l'épreuve de tests habituellement utilisés dans la littérature

sur le sujet pour évaluer ces questions aspectuelles.

Concernant la *non durativité*, Martin (1988) nous rappelle et précise qu'elle est :

- incompatible avec les marques de durée : ***Il atteint le sommet **pendant** deux heures*
- incompatible avec les marques d'achèvement : ***Il **achève** d'atteindre le sommet* (mais *Il achève de tracer un cercle*)
- incompatible avec les périphrases qui marquent une prolongation ou une interruption : ***Il **continue d'**atteindre le sommet ! **Il **cesse d'**atteindre le sommet* (mais *Il continue -* ou *cesse - de tracer le cercle*)

Toutes les périphrases citées supposeraient des phases que, par définition, la momentanéité exclut.

Pour tester si nos verbes sont duratifs, il suffit d'inverser ces implications et de les envisager compatibles avec les tests proposés par Martin (1988) ci-dessus.

J'utiliserai le test d'un complément en « *pendant* + durée » opposé à celui en « *en + durée* » lorsqu'il s'agira, dans le point suivant, d'évaluer la télicité des procès, le complément en « *en* + durée » étant révélateur, si accepté, d'un procès borné. Mais effectivement, un complément de durée, quel qu'il soit, suppose que le procès ait pris un certain laps de temps et soit par conséquent duratif.

Je garderai le test en « achever/terminer de », compatible lui aussi avec des prédicats duratifs et téliques à la fois, pour la fin de mes observations sur le critère de télicité, ce test visant plus spécifiquement la borne finale.

Afin d'évaluer la **durativité/instantanéité** des verbes de changements d'état du 2nd groupe, je les soumets ci-après au test en « continuer de » et « cesser de ».

❖ **Test en « *continuer de + V* » ou « *cesser de + V* »**

(61) Verbes de Type 1.a

a. Charlie continue de *grandir* / cesse de *grandir*

b. L'ennemi continue de *faiblir* / cesse de *faiblir*

c. Nous continuons d'*agrandir* cette ouverture / cessons d'*agrandir* cette ouverture

d. Il continue d'*amaigrir* son troupeau / cesse d'*amaigrir* son troupeau

(62) Verbes de Type 1.b

a. Ce produit continue d'*affermir* les gencives / cesse d'*affermir* les gencives

b. Cela continue d'*appauvrir* les populations / cesse d'*appauvrir* les populations

c. Continue d'*attendrir* la viande ! / Cesse d'*attendrir* la viande !

(63) Verbes de Type 2

a. Ariel continue de *salir* son pantalon / cesse de *salir* son pantalon

b. Eliott continue de *blanchir* le linge / cesse de *blanchir* le linge

c. On continue toujours de *vieillir* / ne cesse jamais de *vieillir*

d. Finalement il continue de *blêmir*/ Il a enfin cessé de *blêmir*

Les exemples testés ci-dessus se montrent tous compatibles avec ces constructions mettant en jeu une notion de prolongation ou interruption d'un procès, impliquant donc que celui-ci puisse s'étendre dans la durée et soit donc composé de phases. Ces verbes pourraient peut-être être ponctuels dans certains contextes forcés, mais se révèlent tout à fait compatibles avec la durativité. Ceci ne serait pas le cas pour un réel prédicat « d'achievement » qu'aucun contexte ne permettrait d'employer de manière durative (voir l'exemple de Martin (1988) **Il continue d'atteindre le sommet ! *Il cesse d'atteindre le sommet*).

Nous pouvons proposer une seconde généralisation au sujet de ces verbes :

- 2. Les verbes de changement d'état du 2nd groupe, qu'ils soient de Type 1.a, 1.b ou 2, intransitifs ou transitifs, préfixés ou non, en plus d'être des prédicats dynamiques se révèlent donc être également **duratifs**.

En tant que tels, i.e. *prédicats dynamiques et duratifs*, et d'après les critères de Vendler (1957), ces verbes se classeront par conséquent soit parmi les prédicats dit « d'activité » s'ils sont *non bornés*, soit parmi les prédicats dits « d'accomplishment » s'ils sont *bornés*.

Regardons-les au prisme d'autres tests, comme évoqués plus haut, qui mettent en jeu le critère de télicité.

▪ Télicité

Afin de ne pas se baser sur des hypothèses subjectives, nous allons continuer de mettre à l'épreuve le comportement de ces verbes désadjectivaux en -ir en les confrontant aux tests habituellement utilisés pour tester la télicité.

Un des tests les plus utilisés dans la littérature pour distinguer les procès *téliques* des *atéliques* est celui de l'ajout d'un complément de durée en « pendant » ou « en ».

❖ **Test des compléments en « *en/pendant + complément de durée* »**

(64) Exemples donnés par Martin (1988) qui rappelle :

- « *Seuls les procès bornés sont compatibles avec* ***en + indication de durée*** *(qui marque justement qu'un déroulement a lieu jusqu'à sa limite)* »
  - a. Il trace un cercle en quelques secondes (« accomplishment », borné)
  - b. Il court le 100 m plat en moins de 10 secondes (« accomplishment », borné)
  - c. *Il court en quelques secondes (activité, non borné)
  - d. *Ils poussent un chariot en dix minutes (activité, non borné)

J'élargis le test mentionné par Martin (1988) en y ajoutant pour chaque verbe l'exemple correspondant avec un complément en « *pendant + durée* ». Les compléments en « *pendant + durée* » étant compatibles avec des prédicats *atéliques*, là où ceux en « *en + durée* » ne le sont pas.

Ces deux tests complémentaires sont tous deux uniquement possibles avec des prédicats *duratifs*. Ayant déjà établi précédemment que les verbes à l'étude avaient un comportement compatible avec la durativité, nous pouvons les soumettre à ce test.

(65) Test appliqué aux verbes de Type 1.a :

a.i. ? Il a *grandi* **en** quelques années
ii. Il a *grandi* **pendant** quelques années
b.i. ? Il a *faibli* **en** quelques jours
ii. Il a *faibli* **pendant** quelques jours
c.i. Il a *agrandi* l'ouverture **en** deux heures
ii. *Il a *agrandi* l'ouverture **pendant** deux heures
d.i. Il a *affaibli* l'ennemi **en** deux semaines
ii. *Il a *affaibli* l'ennemi **pendant** deux semaines

Les exemples a et b, de verbes intransitifs et non préfixés, se montrent parfaitement compatibles avec l'atélicité de « pendant ». Les exemples c et d, des verbes correspondants préfixés et transitifs, semblent montrer, eux, exactement l'inverse : ils sont compatibles avec la télicité de « en » mais semblent refuser le complément atélique en « pendant ». On observe

avec ces verbes en paire un contraste marqué et significatif.

(66) Test appliqué aux verbes de Type 1.b :

a.i. Il a *alourdi* les cartons avec des livres **en** deux minutes

ii. ? Il a *alourdi* les cartons avec des livres **pendant** deux minutes

b.i. Ce produit a *affermi* les gencives **en** quelques semaines

ii. ? Ce produit a *affermi* les gencives p**endant** quelques semaines

c.i. Le tyran a *appauvri* les populations **en** deux années

ii. Le tyran a *appauvri* les populations p**endant** deux années

d.i. Le boucher a *attendri* la viande **en** dix minutes

ii. ? Le boucher a *attendri* la viande p**endant** dix minutes

Ces exemples mettant à l'épreuve les verbes de Type 1.b ne m'offrent pas de jugements aussi tranchés. Autant je les trouve tous parfaits avec le complément télique en « en », autant mon jugement d'acceptabilité pour les phrases avec complément atélique en « pendant » reste difficile à émettre.

Je me demande s'il y a des biais à la façon dont ces tests évaluent ces verbes. Il se peut que d'autres caractéristiques de ces verbes ou le contexte de ces phrases viennent en perturber les jugements, comme notamment ce sur quoi porte la télicité/atélicité du complément. Par exemple en (66) a.ii, « pendant deux minutes » porte-t-il réellement sur l'action d'*alourdir*, ou se peut-il que « pendant deux minutes » puisse porter sur le fait d'agir pour *alourdir*, sans forcément impliquer que le but recherché (l'alourdissement visé) soit atteint ?

Par ailleurs, le plus important est la compatibilité de ces verbes, sans ambiguïté, avec le complément en « en », ce qui fait déjà d'eux des prédicats téliques.

(67) Test appliqué aux verbes de Type 2 :

a.i. Il a *sali* son pantalon **en** une journée

ii. *Il a *sali* son pantalon **pendant** une journée

b.i. Il a *blanchi* le linge **en** une heure

ii. ? Il a *blanchi* le linge **pendant** une heure

b'.i. Il a *blanchi* de peur **en** 2 secondes

ii. Il a *blanchi* de peur p**endant** 2 secondes

c.i. Il a *raidi* le bout de métal **en** dix minutes

ii. ? Il a *raidi* le bout de métal p**endant** dix minutes

c'.i. Le bout de métal a raidi **en** dix minutes

ii. *Le bout de métal a raidi **pendant** dix minutes

d.i. Il a *blêmi* **en** quelques secondes

ii. Il a *blêmi* **pendant** quelques secondes

e.i. Les arbres ont *verdi* **en** une semaine

ii. Les arbres ont *verdi* **pendant** une semaine

Les jugements sur ce groupe de verbes me semblent encore plus difficiles à poser.

Toutefois, notons pour les exemples donnés ci-dessus en (67) que les compléments de durée téliques, en « en », sont toujours compatibles. Ceci fait de ces verbes plutôt des verbes « d'accomplishment » (dynamiques, duratifs et téliques).

Pour les exemples transitifs *blanchir* (b) et *raidir* (c), je pense que ce qui perturbe le jugement avec le complément atélique « pendant » vient du fait que, s'il est accepté, l'interprétation est qu' « il a fait l'action de **vouloir** blanchir le linge ***pendant*** *une heure* » mais qu'en réalité cette phrase n'implique pas que pour autant le linge soit blanchi (même raisonnement pour *raidir le bout de métal* en c). Ces deux verbes ne seraient donc pas atéliques, mais bien téliques, même si le complément en « pendant » parait acceptable.

D'un autre côté, pour les verbes intransitifs *blanchir* (b'), *blêmir* (d) et *verdir* (e), les deux types de compléments de durée, télique ou atélique, ressortent ici tous deux acceptables. Le verbe intransitif *raidir* (c') cependant semble rejeter le complément de durée atélique.

Il se peut, bien entendu, que l'échantillon ne soit pas représentatif, mais peut-être également que la borne que révèle ce complément en « en » ne soit pas celle de l'accomplissement final du procès en question. Cette borne peut révéler celle d'un degré sur l'échelle de la propriété décrite par l'adjectif base. La gradabilité de ces verbes, et principalement leur dépendance au contexte, peut perturber les jugements visés par ce test.

Pour ce qui est de l'ensemble des types de verbes testés ici (1.a, 1.b et 2 ci-dessus), il apparait pour l'instant ressortir que les verbes transitifs auraient une plus grande compatibilité avec la télicité, quand les verbes intransitifs du Type 1.a semblent eux plus catégoriquement atéliques.

Pour les transitifs de Type 1.a, c'est-à-dire ceux préfixés par *a-*, le contraste est plus marqué

et ces verbes préfixés se montrent là sans hésitation téliques. Les *a-* préfixés de Type 1.b sont également absolument compatibles avec le complément de durée télique ; c'est pour les jugements avec « pendant » (atéliques donc) que la portée de ce dernier n'est pas claire et trouble les jugements sur ces exemples.

De là à généraliser que les intransitifs sont des prédicats « d'activité » et les transitifs plutôt des prédicats bornés, donc des « accomplishments », ce serait aller trop vite en besogne, surtout qu'en ce qui concerne le Type 2 ces tendances sont nettement moins visibles.

Je propose de soumettre ces verbes à d'autres tests afin d'observer si les mêmes questions se présentent, ou si les contrastes soupçonnés s'infirment ou s'accentuent.

Ci-après je rappelle la définition d'un « procès borné » proposée par Martin (1988) :

- *Un procès est borné - et l'on entendra désormais par « procès » l'action ou l'état décrit par la phrase entière et non seulement par le verbe - s'il porte en lui-même une limite en deçà de laquelle il ne peut être dit réalisé et au-delà de laquelle il ne peut être que recommencé et non pas prolongé. Un procès borné n'est pas « homogène » : seul le tout réalise le procès et non pas les parties*.

Partant de ces critères, je reprends d'autres tests qu'il expose dans cet article.

❖ **<u>Test d'implication</u>** :

Si un procès borné s'arrête, dans le sens de « s'interrompre », alors on ne peut pas dire que l'action impliquée soit faite (accomplie). Martin (1988) prend l'exemple d'un prédicat d' « accomplishment » (qui est donc borné) > *tracer le cercle* et nous en dit :

- « *si Pierre s'arrête de tracer le cercle qu'il est en train de tracer, alors on ne peut pas dire qu'il a tracé un cercle* : *Il* ***s'arrête de*** *tracer le cercle* **≠>** *Il a tracé un cercle* »[79]

Alors que si on prend un verbe d'activité (i.e. non borné), comme par exemple *marcher* : *Il* ***s'arrête de*** *marcher* **=>** Il a marché.

(68) Verbes de Type 1.a

a. Cet enfant **s'arrête de** *grandir* => il a *grandi*

[79] Avec comme légende pour les symboles : => signifie « implique » et **≠>** « n'implique pas ».

b. L'ennemi **s'arrête de** *faiblir* => il a *faibli*

c. Nous **nous arrêtons d'***agrandir* cette ouverture **≠>** nous avons *agrandi* cette ouverture

d. Il **s'arrête d'***amaigrir* son troupeau **≠>** il a *amaigri* son troupeau

Parmi ces exemples de Type 1.a, *grandir* et *faiblir*, les versions non préfixées et intransitives de ces paires, acceptent l'implication de l'action accomplie lorsque le procès s'arrête en cours de route. De ce fait ces verbes se révèlent être *non bornés* et puisque nous avons déjà établi qu'ils sont *dynamiques* et *duratifs*, ils se comportent là en prédicat « d'activité ».

Un verbe comme *grandir* est donc dynamique, duratif et **non borné** car chaque sous-partie du procès de *grandir* vérifie toujours l'événement en question ; ou, dit autrement, il ne faut pas attendre qu'un terme soit atteint pour pouvoir dire que quelque chose *grandisse/devienne PLUS grand*.

Mais n'oublions pas que ce verbe *grandir*, comme il est souvent entendu pour les verbes de changement d'état en question, a deux interprétations possibles : « devenir *plus* grand » comme mentionné ci-dessus, ou (selon le contexte) « devenir grand ».

Si l'on considère cette interprétation de *grandir* « devenir grand », ne peut-on pas alors y voir un verbe **borné**, où le procès décrit ne serait réalisé qu'une fois la valeur GRAND atteinte ? Et chaque sous-partie de ce procès de grandir ne vérifie pas, dans ce cas, la valeur GRAND tant qu'elle n'est pas atteinte.

Selon l'interprétation accordée à un verbe comme *grandir*, nous voyons que ce genre de prédicat de changement d'état peut se trouver classé soit comme **verbe d'activité**, s'il signifie « devenir plus X » et est atélique (en plus de dynamique et duratif), soit comme « **accomplishment** » s'il signifie « devenir X » et est télique. [80]

Cette double analyse vaut pour tous les verbes étudiés ici, *désadjectivaux*, qui peuvent avoir à la fois une interprétation en « *plus* X » ou non, selon le contexte.

Leurs pendants transitifs et *a-* préfixés, *agrandir* et *amaigrir*, eux, ne semblent pas impliquer que l'action décrite par le procès soit accomplie si celui-ci s'arrête en cours de route (exemples

[80] Je renvoie à nouveau à Kearns (2007) pour ce genre de discussion. Elle poursuit dans cet article, par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle les verbes désadjectivaux lorsque téliques auraient deux interprétations aspectuelles possibles : celle d'*accomplishment* (comme je le montre ici) mais également celle d'*achievement*.

c et d ci-dessus). Dire « *il s'arrête d'amaigrir son troupeau* » signifie en fait « il s'arrête d'essayer de le rendre **amaigri** », tout comme dire « *on s'arrête d'agrandir cette ouverture* » signifie également « on s'arrête d'essayer de faire en sorte que cette ouverture soit **agrandie** ». Ces exemples c et d ne remplissent pas les conditions de vérité des implications d'accomplissement. C'est exactement ce qui est censé se produire lorsqu'un prédicat est borné, comme dans l'exemple de Robert Martin plus haut (*tracer un cercle*).

Ils seraient par conséquent plutôt des prédicats « d'accomplishment » : dynamiques, duratifs mais téliques.

Nous retrouvons pour ce type de verbes, avec ce test, le contraste et les pistes envisagées plus haut avec le test en « en/pendant + durée » et la nette télicité des verbes *a-* préfixés ressort à nouveau.

(69) Verbes de Type 1.b

a. Le produit **s'arrête d'***affermir* les gencives ?=> il a *affermi* les gencives

b. Le tyran **s'arrête d'***appauvrir* les populations ?=> il a *appauvri* les populations

c. Je **m'arrête d'***attendrir* la viande ! **≠>** j'ai *attendri* la viande

d. On **s'arrête d'***aplatir* le tapis **≠>** on a *aplati* le tapis

e. Le jardinier **s'arrête d'***approfondir* le trou ?=> il a *approfondi* le trou

Contrairement aux exemples *a-* préfixés de Type 1.a en (68), ceux exemplifiés ci-dessus, de Type 1.b ne me semblent pas tranchés quant à leur comportement. Impliquent-ils l'action réalisée lorsqu'on arrête le procès décrit par le verbe en cours de route ? Certains d'entre eux, comme les exemples c et d ne me posent pas de problème pour déterminer s'ils sont bornés ou non, en l'occurrence ils se montrent *bornés*. En revanche, je n'ai pas d'intuition claire pour les verbes en a, b et e.

Le test précédent en « en/pendant » se montre, par comparaison, plus pertinent pour ce groupe de Type 1.b, ayant tout de même permis de montrer leur compatibilité plus grande avec la télicité.

(70) Verbes de Type 2

a. Ariel **s'arrête de** *salir* son pantalon => il a *sali* son pantalon

b. Eliott **s'arrête de** *blanchir* le linge/mur **≠>** il a *blanchi* le linge/mur

c. On **s'arrête de** *vieillir* => on a *vieilli*

c'. Le faussaire **s'arrête de** vieillir la toile **≠>** il a *vieilli* la toile

d. On **s'arrête de** *blêmir* => on a *blêmi*

e. Le forgeron **s'arrête de** *raidir* ce bout de métal **≠>** il a *raidi* ce bout de métal

f. Ils **s'arrêtent** d'*obscurcir* la pièce => ils ont *obscurci* la pièce

g. Les fruits **s'arrêtent** de *mûrir* ?=> ils ont *mûri*

h. Je **m'arrête** de *grossir* => j'ai *grossi*

i. Les arbres **s'arrêtent** de *verdir* ?=> ils ont *verdi*

Pour ces exemples de verbes de Type 2, on observe des comportements variés qui semblent propres à la sémantique de chaque verbe. Le comportement vis-à-vis de la télicité ne se révèle pas corrélé clairement à la transitivité : d'un côté les exemples a, b, c', e et f sont tous transitifs, mais se comportent de manière différente face à cette implication, *salir* ou *obscurcir* de manière *non bornée* (tel des verbes « d'activité »), *blanchir, vieillir* dans cet emploi et *raidir* de manière *bornée* (tel des verbes « d'accomplishment »).

D'un autre côté, avec ce test d'implication, les exemples intransitifs (c, d, h) sembleraient, eux, plutôt *non bornés*, cependant un doute se présente avec les exemples intransitifs g et i, *mûrir* et *verdir*. Ces deux derniers exemples apparaissent plutôt *bornés*. Il semble difficile d'imaginer qu'on puisse dire qu'un fruit ait *mûri* si le processus n'est pas allé jusqu'au bout (pareillement pour le verbe *verdir* lorsqu'il s'agit du processus naturel de verdissement des arbres comme en i).

Le fait qu'il s'agisse là de verbes gradables perturbe-t-il à nouveau mes intuitions ? Les exemples donnés par Martin (1988) ou Recanati & Recanati (1999) ne le sont pas.

Comme nous l'avons vu en 3.3.1.3, la sémantique de toutes ces bases implique des degrés sur une échelle de la propriété prédiquée, mais cette scalarité peut être intrinsèquement bornée, au minima, au maxima, des deux côtés ou bien complètement relative au contexte. [81] Toutes ces nuances peuvent donner des différences d'acceptabilité lorsque l'on teste la télicité de ces verbes.

[81] Voir les travaux sur la scalarité des prédicats désadjectivaux cités précédemment, et notamment Kennedy & McNally (2002) et (2005), Kearns (2007) et l'ouvrage sur la gradabilité de Heather Burnett (2016).

La question de la gradabilité de ces prédicats serait certainement intéressante à étudier plus spécifiquement à l'occasion de recherches ultérieures.

On ne peut parler de *mûrir*, par exemple, si le degré minimal de l'échelle « d'être mûr » n'est atteint. Si, comme dans l'exemple g ci-dessus, on interrompt ce processus de « mûrissement », ce degré minimal n'est pas encore atteint et l'implication « d'avoir déjà mûri » ne peut se faire. *Mûrir* pourtant a bien une borne, mais le test d'implication en « s'arrêter de » ne permet pas de la mettre au jour.

Remarquons par ailleurs que nos exemples de (68) à (70) peuvent tous se construire avec cette construction « s'arrêter de » (voir les phrases avant l'implication testée). Tous ne permettent pas d'en impliquer une action accomplie mais tous sont grammaticaux avec « s'arrêter de ». Ceci nous montre, une nouvelle fois, que ces verbes sont bien tous duratifs.

Rappelons-nous bien toutefois que ce test n'évalue pas la borne finale, mais l'homogénéité interne d'un procès.

Avec le test en « *achever de + V* », en revanche, qui permet de mettre au jour les prédicats compatibles avec la notion de **mener une action à son terme**, ce que nous entendons par l'opposition *télique/atélique* ici relève plus spécifiquement de la borne finale du procès. Nous voyons cette fois deux groupes bien tranchés se distinguer comme présenté dans les exemples en (71) A et B ci-dessous :

❖ **Test en « *achever de + V* »**

(71) A.

Type 1 - intransitifs

* Il achève de **grandir**

* Il achève de **faiblir**

* Il achève de **maigrir**

* La soupe achève de **tiédir**

Type 2 - intransitifs

***** Il achève de **blêmir**

***** Il achève de **blanchir** de peur

***** Il achève de **vieillir**

***** Il achève de **grossir**

B.

Type 1 - transitifs (i.e. *a-* préfixés)

1.a Il achève d'**agrandir** l'ouverture ✓

Il achève d'**amaigrir** le troupeau ✓

Il achève d'**affaiblir** les troupes ennemies ✓

1.b Ce bruit achève de nous **abrutir** ✓

Il achève d'**alourdir** les cartons ✓

Ce tyran achève d'**appauvrir** les populations ✓

Ils achèvent d'**aplatir** la chaussée ✓

La mairie achève d'**assainir** le quartier ✓

Type 2 - transitifs

Il achève de **blanchir** le linge ✓

Il achève de **grossir** le troupeau ✓

Il achève de **noircir** sa feuille ✓

Il achève de **raidir** le métal ✓

Il achève de **salir** son pantalon ✓

Le faussaire achève de **vieillir** cette toile ✓

Une partition semble se révéler avec ce dernier test parmi les verbes intransitifs et transitifs. Plutôt que d'y opposer des comportements entre verbes d'un type versus d'un autre type, ce test permet d'identifier une opposition de comportement en fonction de la valence de ces prédicats.

- D'une part les prédicats intransitifs exemplifiés en (71)A : qui ne sont pas compatibles avec cette construction.
- Et d'autre part les prédicats transitifs exemplifiés en (71)B : qui, eux, se montrent grammaticaux dans ce contexte et donc compatibles avec cette construction « télique accomplie » (i.e. ayant un terme à atteindre pour être dite complétée/faite).

Il faut garder à l'esprit que ce que ce dernier test permet de mettre au jour est la borne finale atteinte. Il s'agirait donc là plus précisément d'un test de **résultativité** parmi ces tests de télicité.

N'oublions pas cependant que les tests précédents mettaient eux en évidence un contraste

relatif à la présence ou non de la préfixation en *a*-. Et, principalement, ce qui nous intéresse est que, parmi les transitifs, ceux en *a*- sont plus systématiquement téliques que les transitifs sans *a*-.

L'ensemble de ces tests me permet d'émettre une troisième hypothèse de généralisation, reprenant et complétant les deux précédentes, à savoir que :

- 3. Les verbes de changement d'état à l'étude ici sont :
  - plutôt des *activités* (i.e. des prédicats dynamiques, duratifs mais **non bornés**) lorsqu'ils sont **intransitifs**
  - plutôt des *accomplishments* (i.e. des prédicats dynamiques, duratifs mais **bornés**) lorsqu'ils sont **transitifs** et ce de manière plus nette **lorsqu'ils sont *a*- préfixés.**
  - Les transitifs comme les intransitifs, lorsque non *a*- préfixés, montrent des comportements non systématiques relativement à la télicité dans leur « groupe » - qui n'en est finalement un que par défaut, à savoir ne pas se construire avec *a*-.

Cette série de tests, ayant confronté les verbes désadjectivaux du 2nd groupe aux classes sémantiques vendleriennes, nous permet de suspecter une télicité corrélée avec la présence du préfixe *a*-. Il apparait maintenant légitime de se demander si ces verbes marqués pour la télicité le sont relativement à cette préfixation. D'autre part, si cela est le cas, qu'en serait-il pour la télicité des verbes transitifs non *a*- préfixés ?

Dans le chapitre 3, en 2.4 puis dans la section 3 du même chapitre, je détaillerai précisément la mise en œuvre de mon analyse pour ces verbes et nous y verrons alors comment le préfixe *a*- est crucialement impliqué dans ces phénomènes et ce qui se passe pour les transitifs non *a*- préfixés. Cette analyse permettra de mettre au jour le lien particulier dans la structure de ces verbes entre ce qui les rend transitifs et ce qui peut les rendre téliques, je ne m'attarde pas plus sur cela ici.

Après avoir exploré quelques facettes du pan sémantique de ces verbes, je vais les confronter dans la sous-section suivante à des classifications syntaxiques établies dans la littérature pour les verbes.

3.5.2 Classification syntaxique

Les verbes à l'étude ici, les changements d'état dits *désadjectivaux* du 2nd groupe se présentent donc sous les deux possibilités de valence : intransitifs ou transitifs. Certains d'entre eux ont la possibilité d'exister sous les deux emplois : soit par l'ajout du préfixe *a-* pour les verbes de Type 1.a, soit sans modification de leur forme, pour les verbes de Type 2.

Pour rappel, lorsqu'ils sont *a-* préfixés, ils n'ont qu'une seule possibilité d'emploi syntaxique, à savoir être transitif.

Dans ce cas de figure (*a-* préfixés), nous avons déjà évoqué que, pour obtenir une lecture intransitive avec ce préfixe, ces verbes font alors appel à la forme pronominale en SE (dont il sera question en 3.5.2.3).

Après nous être penchés dans la sous-section 3.5.1 sur les classes sémantiques dont ces verbes dépendent, nous allons aborder dans celle-ci des caractéristiques définitoires syntaxiques les concernant.

3.5.2.1 Valence et terminologie de classement

Un verbe peut être *transitif* ou *intransitif*.

L'analyse linguistique a développé une terminologie plus spécifique pour classer les différents comportements syntaxiques des verbes relativement à ces effets de valence, ces deux groupes présentant des sous-catégories aux distinctions et spécificités plus fines.

Typiquement, un verbe **transitif** a (au moins) une double sélection, à savoir à la fois un argument « sujet » et un (ou plusieurs) argument(s) « objet » (direct ou indirects).

(72) a. V. transitif direct : Lisa *attrape* le chat
b. V. transitif indirect : Claude *parle* de son vécu
Claude *parle* de son vécu à ses enfants
c. V. transitif à double objet : Arno *donne* le livre à sa mère

Mais un verbe peut également ne présenter syntaxiquement qu'un sujet et ne posséder donc

qu'un seul argument [82] ; il est alors dit **intransitif**.

Dans ce cas de figure, son seul argument peut provenir soit d'une position « sujet » : il est alors dit *inergatif* et ce seul argument est son argument externe ; soit provenir de sa position « objet/complément » : il est alors dit *inaccusatif* et ce seul argument est son argument interne [83]. Je vais revenir un peu plus bas sur ces caractéristiques de manière plus détaillée.

Je présente ci-dessous trois classes de verbes relatives à la valence, rencontrées fréquemment dans les analyses linguistiques. Cette présentation reste succincte.

- **Verbes transitifs dits « accusatifs »**

Concernant les verbes transitifs, on parle quelques fois de « **verbes accusatifs** » pour les verbes qui prennent normalement un objet direct mais qui peuvent éventuellement être employés de manière intransitive, lorsque leur objet n'est pas exprimé (bien entendu on emploie ce terme à propos de langues pour lesquelles le cas accusatif est pertinent pour l'argument « objet », ce qui est le cas pour le français).

Par exemple pour *boire* ou *manger* : *je bois* (sans préciser quoi), *je mange* (sans préciser quoi). La distinction sémantique qui peut en résulter est que d'un verbe *d'accomplishment* (*boire un verre de vin* : dynamique, duratif et télique), leur emploi sans objet en fait un verbe *d'activité* (*je bois* : dynamique, duratif mais atélique). Dans ce cas le rôle sémantique de leur « argument sujet » reste inchangé, que l'objet soit exprimé ou non.

Ces verbes accusatifs, lorsqu'employés sans objet, sont alors intransitifs avec pour seul argument celui initié en position sujet et par là peuvent être analysés comme ceux qu'on appelle les *inergatifs*, dont le seul argument exprimé est un *sujet-agent*.

- **Verbes intransitifs dits « inergatifs »**

Les verbes intransitifs dits « inergatifs » ont pour seul argument ***l'argument externe***, i.e. initié dans une position syntaxique « sujet ». [84] Il porte typiquement le rôle thématique *agent* (lié à

[82] D'après le *Principe de Projection Etendu* (EPP), toute phrase doit avoir un sujet - ou plus spécifiquement « toute proposition doit avoir un sujet grammatical », cf. Chomsky (1981).
[83] Perlmutter (1978).
[84] Typiquement, donc, la position ***spécifieur*** en Théorie X-barre.

la volition).

Ces verbes sont quelquefois appelés les « vrais intransitifs » du fait qu'ils n'ont justement pas d'argument interne, ou syntaxiquement « vraiment pas d'objet direct », sous-entendu à aucun niveau de représentation.

On trouve en français parmi cette classe des verbes comme : *bailler, parler, courir, danser, marcher, rire, téléphoner, tousser, travailler*…

- **Verbes intransitifs dits « inaccusatifs »**

La seconde classe de verbes intransitifs, et qui s'oppose donc aux inergatifs et s'en distingue par la nature de leur seul argument, est en général appelée « inaccusative ». [85]

Cet unique argument est leur ***argument interne*** et il est associé au rôle thématique de *patient* (appelé aussi THEME), « entité affectée par une action ou un changement d'état » (Levin & Rappaport Hovav, 1995). Il est traditionnellement analysé comme introduit de façon interne au VP. Cet argument « interne » serait donc généré dans la position d'objet d'un verbe transitif et se déplacerait en position de sujet syntaxique de ce groupe verbal.

Ces « inaccusatifs » n'ayant pas d'argument généré en position sujet, l'argument généré en position objet (au rôle thématique *patient*) n'y reçoit pas de cas accusatif [86] (l'assignation thématique et casuelle se produisant dans les positions où sont générés les arguments, avant toute transformation/déplacement). Afin de satisfaire à EPP, cet argument monte en spec,TP : la position de sujet syntaxique de la phrase.

Ci-dessous une représentation simplifiée de la structure illustrant ce déplacement du seul argument des verbes *inaccusatifs*.

[85] Dans la littérature anglophone on les trouve également référencés sous l'appellation « *ergative verbs* ». Je préfère garder ici le terme « inaccusatifs », ces derniers représentant la sous-partie d'usage intransitif de la classe plus large des « ergatifs ».

[86] Cf. Burzio (1986), suivant Perlmutter (1978), qui a énoncé ce principe dans la généralisation portant son nom (cf. *Burzio's Generalization*). Burzio observe dans cette généralisation la corrélation entre l'assignation d'un rôle sémantique par un verbe à son argument en position sujet et l'assignation du cas accusatif de ce même verbe à son argument en position objet.

(73) Représentation syntaxique simplifiée d'un verbe inaccusatif :

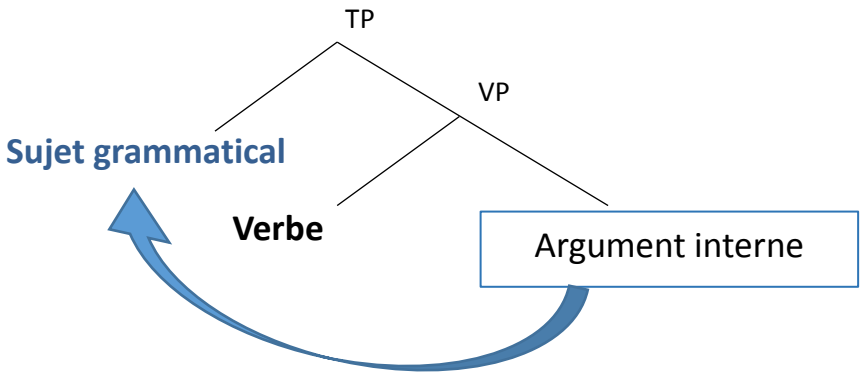

En français, des inaccusatifs types sont par exemples : *aller, arriver, entrer, mourir, naître, sortir, tomber, venir…*

3.5.2.2 Intransitifs : des inaccusatifs particuliers

- **Verbes de changement d'état et inaccusativité**

Pour en revenir aux verbes du 2nd groupe étudiés ici, **lorsqu'ils sont intransitifs** ils ressemblent à des ***inaccusatifs***, dans le sens où leur unique argument est un *sujet-patient*, ce qui syntaxiquement revient généralement à représenter leur seul argument comme l'argument interne. Plus spécifiquement, cet unique argument est de type « expérienceur », c'est-à-dire celui - animé ou non - qui subit le procès impliqué par le verbe.

Si je dis que les verbes de changement d'état intransitifs à l'étude ici « ressemblent » à des inaccusatifs c'est que, bien qu'ils en aient la structure représentée en (73), ils ne se comportent pas pour autant comme de *typiques inaccusatifs* lorsqu'on les soumet aux tests habituels - dont je rappelle les principaux dans la liste ci-dessous.

(74) **Tests habituels pour définir les verbes inaccusatifs** (opposés aux verbes inergatifs) :

- auxiliaire **être** : *je **suis** venu, né, arrivé, tombé…*
- **construction impersonnelle** possible : ***Il est** arrivé/venu, né quelqu'un…*
- compatibles avec des constructions du type **« EN quantitatif »** : ***Il en est** venu/arrivé, né **trois**…*
- **participes adjectivaux** permis avec les inaccusatifs : *L'étudiant **arrivé** hier, l'enfant **né** la semaine dernière, la personne **tombée** du trottoir…*

- les inaccusatifs seraient **impassivables** (dû à l'absence d'argument externe) :
**avoir été né/arrivé/tombé…*

Dans une langue romane comme l'italien, les verbes inaccusatifs vérifient absolument tous ces tests. Ce n'est pas le cas pour le français. Ces tests sont alors plutôt des indicateurs d'inaccusativité, si un verbe en vérifie une bonne partie. [87]

Un exemple remarquable de verbe français qui ne passe pas ces tests, sauf celui du passif, est le verbe d'existence *être* qui est pourtant un inaccusatif notoire.

(75) J'ai *été* : prend l'auxiliaire AVOIR
*Il a *été* quelqu'un : *construction impersonnelle* impossible
*Il en a *été* trois : n'entre pas dans la *construction du type « EN quantitatif »*
*La personne *étée* : ne permet pas son usage *participe adjectival*
**voix passive* -> en cela il se comporte comme attendu d'un inaccusatif

Comme nous allons le voir en passant en revue chacun des verbes observés dans ce chapitre à l'épreuve de ces tests, dans le cas des *désadjectivaux* qui ont un emploi intransitif, il est frappant de constater combien ils résistent également à ces tests d'inaccusativité.

Appliquons donc ces tests à nos verbes :

❖ **Test de l'auxiliaire ÊTRE**

Contrairement aux intransitifs « inergatifs » qui prennent typiquement l'auxiliaire AVOIR pour se conjuguer aux temps composés (e.g. *j'ai chanté/marché/téléphoné*…), les intransitifs « inaccusatifs » ont une préférence pour l'auxiliaire ÊTRE : *je suis venu, né, arrivé, tombé…*

Regardons en (76), ci-après, comment se comportent les verbes *désadjectivaux* à l'étude ici.

(76) a. Il **a** grandi / il *est grandi (agrammatical avec être car il s'agit alors d'un autre emploi)
b. Il **a** faibli / il *est faibli
c. Il **a** maigri / il *est maigri

[87] Cependant, Legendre (1989), dans un cadre théorique de *Grammaire Relationnelle*, établit comme *condition nécessaire et suffisante d'inaccusativité* pour un verbe français la suivante :

- *Condition on unaccusativity in French:* an intransitive predicate *p* is unaccusative if and only if *p* passes at least one unaccusativity test.

d. Il **a** rougi (pour l'emploi intransitif qui est celui testé - idem pour les verbes suivants)

e. Il **a** blêmi

f. Il **a** mûri

g. Il **a** vieilli

Vis-à-vis de la sélection de l'auxiliaire, les verbes intransitifs étudiés dans ce chapitre ne se comportent pas comme il serait attendu d'un verbe « inaccusatif typique ». Ils se conjuguent (comme le montrent les exemples ci-dessus) aux temps composés avec l'auxiliaire AVOIR, comme le font les inergatifs.

❖ **Test de la construction impersonnelle**

Les inaccusatifs sont en général possibles avec une construction impersonnelle (alors que les inergatifs ne le sont pas). Pour rappel en voici l'exemple avec des inaccusatifs « typiques » comme *arriver, venir, naître* : ***Il est*** *arrivé/venu/né* ***quelqu'un****…* (alors que : *Il est *chanté/marché* quelqu'un).

Mais comme nous le montrent les exemples en (77), nos *désadjectivaux* intransitifs en -ir ne permettent pas d'entrer dans ce genre de construction.

(77) ***Il est(/a)** grandi/faibli/maigri/rougi/blêmi/mûri/vieilli **quelqu'un** ou **quelque chose** (agrammatical avec n'importe quel auxiliaire, pour être sûr que l'agrammaticalité ne soit pas biaisée par cela)

❖ **Test de la construction « EN quantitatif »**

Les inaccusatifs sont en général également compatibles avec des constructions du type **« EN quantitatif »** : ***Il en est*** *venu/arrivé, né* ***trois****…* Mais là, à nouveau, à l'appui des exemples ci-dessous, nous constatons que ce n'est pas le cas pour nos verbes.

(78) ***Il en est(/a)** grandi/ faibli/maigri/rougi/blêmi/mûri/vieilli **trois***

❖ **Test des participes adjectivaux**

Il est en général possible de construire des **participes adjectivaux** avec les inaccusatifs : *L'étudiant* ***arrivé*** *hier, l'enfant* ***né*** *la semaine dernière, la personne* ***tombée*** *du trottoir…*

Cependant, force est de constater qu'une nouvelle fois nos *désadjectivaux* en -ir intransitifs

ne se comportent pas comme il serait attendu d'eux en tant qu'inaccusatifs.

(79) a. *L'enfant grandi (qui a grandi) allait maintenant entrer au collège
b. *L'ennemi faibli (qui a faibli) est plus facile à vaincre
c. *La personne maigrie (qui a maigri) se sentait en meilleure forme
d. *La personne rougie (qui a rougi) retourna à sa place
e. *La personne blêmie (qui a blêmi) avait honte que son malaise se soit vu
f. *Le fruit mûri (qui a mûri) est bien plus sucré
g. *L'homme vieilli (qui a vieilli) se regardait dans la glace

Pour les verbes (comme *rougir, mûrir, vieillir*) qui acceptent une lecture transitive dans certains contextes, il est plus difficile de trancher sur l'agrammaticalité des exemples ci-dessus ; il faut pour cela bien se souvenir qu'on ne teste ici que leurs emplois intransitifs et c'est dans ces contextes là qu'ils portent bien-sûr l'étoile.

Remarquons que pour les exemples (79)b et c avec les verbes de Type 1.a *faiblir* et *maigrir*, les phrases correctes ici demanderaient à avoir les verbes transitifs correspondants : à savoir *affaiblir* (L'ennemi **a**ffaibli est plus facile à vaincre) et *amaigrir* (La personne **a**maigrie se sentait en meilleure forme).

Ceci pourrait laisser penser que pour pouvoir construire un participe adjectival il faille que celui-ci soit transitif ou en tous cas qu'il ait un argument interne (ce que partagent les verbes inaccusatifs avec les transitifs). Il reste étrange cependant que ces verbes *désadjectivaux* intransitifs, qui ont bien une structure avec argument interne, ne permettent pas de produire de participes adjectivaux.

❖ **Test du passif**

En ce qui concerne ce test, les inaccusatifs seraient impassivables et cela serait dû à l'absence d'argument externe dans leur structure.

Pour rappel, voici les exemples agrammaticaux pour certains de ces verbes inaccusatifs typiques : ****avoir été** né/arrivé/tombé…*

Comment se comportent les verbes intransitifs désadjectivaux en -ir face à la passivation ? Les exemples suivants en (80) répondent à cette question.

(80) a. *avoir été grandi (dans l'emploi intransitif)

b. *avoir été faibli (on attendrait là *affaibli*, le pendant transitif de ce verbe)

c. *avoir été maigri (on attendrait là *amaigri*, le pendant transitif de ce verbe)

d. *avoir été rougi (dans l'emploi intransitif)

e. *avoir été blêmi (dans l'emploi intransitif)

f. *avoir été mûri (dans l'emploi intransitif)

g. *avoir été vieilli (dans l'emploi intransitif)

Face au test du passif, ces verbes se comportent, pour une fois, comme cela est attendu de la part de verbes inaccusatifs. Et pour cause, ce que le test de l'impassivation met au jour est qu'un prédicat ne possède pas d'argument agent. Les verbes étudiés ici sont en cela exactement comme le reste des inaccusatifs.

Le constat général, face à ces tests, reste tout de même bien mitigé. Un point frappant est que nos verbes n'acceptent ni d'être participes adjectivaux, ni d'être passivés ; en cela ils se comportent à la fois comme s'ils n'avaient pas d'argument interne (test des participes adjectivaux) ni d'argument externe (test du passif). Ce qui est fort étrange et nous suggère pour le moins une structure particulière.

La structure de ces verbes interroge en effet la littérature. Dans l'optique de ne pas me contenter des résultats peu satisfaisants exposés plus haut, je vais présenter dans le point ci-après une analyse alternative à celle, plus consensuelle, qui les traite généralement comme des inaccusatifs. Par ailleurs, l'article présentant cette alternative utilise, parmi ses exemples, des verbes issus des trois types étudiés dans mes travaux et me donne ainsi l'occasion d'en éprouver le comportement d'un point de vue nouveau.

- **Une analyse alternative** – selon Labelle **(1992)**

Les verbes intransitifs *désadjectivaux* du 2nd groupe ont pour seul argument un *sujet PATIENT* et donc non agentif. Nous venons de voir, en suivant les traditionnels tests d'inaccusativité [88], que ces verbes ne se comportent pas de manière concluante relativement à une analyse inaccusative *type* de leur structure.

[88] Notamment Hoekstra (1984), Pollock (1985), Burzio (1986), Ruwet (1989).

Dans la littérature sur le sujet, non seulement tous ces inchoatifs à sujet patient sont en général analysés comme inaccusatifs, mais il y est également reconnu qu'en français ces verbes inaccusatifs ne forment pas une classe homogène. Ce qui va dans le sens de nos observations.

L'article que je propose de discuter ci-après, Labelle (1992), est intéressant dans le sens où l'auteur ne s'accommode pas de ce comportement peu cohérent avec les dits tests d'inaccusativité. Labelle y propose d'aller plus loin et d'analyser ces verbes comme des inergatifs. En cela, cette analyse concurrente avance que leur seul argument, bien que portant le thêta rôle *patient*, puisse être généré dans une position de sujet syntaxique, comme cela est en général attendu des inergatifs *types* (i.e. ceux au seul argument *agent*).

Labelle (1992) oppose les intransitifs « nus », qu'elle regroupe sous la terminologie de « construction superficielle intransitive », aux changements d'état intransitifs qui se construisent avec le pronom SE et qu'elle nomme « la construction réfléchie ». [89]

Elle oppose ces deux constructions relativement à la <u>position où serait généré leur seul argument</u> PATIENT :

- PATIENT en position sujet, pour les inchoatifs intransitifs « nus » --> construction inergative
- PATIENT en position objet, pour les inchoatifs « réfléchis » --> construction inaccusative

Et avance que les verbes de changements d'état du français se répartissent dans l'une, l'autre ou les deux de ces constructions. Je donne en (81-82) ci-dessous les exemples qu'elle fournit.

(81) a. Le poulet *cuit*.

b. ??Le poulet *se cuit*. *(but possible as a middle: Le poulet <u>se cuit avec</u> des épices)*

En (81)a, on a un exemple du verbe *cuire* dans une construction inchoative intransitive. Elle analyse cette construction comme inergative où l'argument patient (*le poulet*) serait généré en position sujet. (81)b montre que le verbe *cuire* a des difficultés à entrer dans une construction « réflexive ». Le verbe *cuire* intransitif ne semble donc, d'après Labelle (1992), pouvoir entrer que dans une construction **inergative** d'inchoatif « nu ».

[89] Je traite dans mon travail les verbes pronominaux à part et leur consacre une analyse indépendante ; ces « intransitifs nus » auxquels fait référence Labelle (1992) correspondent donc précisément aux intransitifs de ma thèse, également appelés « non marqués » dans Schäfer (2008).

(82) a. *L'image *agrandit*.

b. L'image *s'agrandit*.

En (82)a, on a l'exemple inverse avec le verbe *agrandir* qui refuse d'entrer dans une construction inchoative intransitive « nue », avec *l'image* comme argument patient. En (82)b en revanche, le verbe *agrandir* entre parfaitement dans une construction avec le pronom SE : *s'agrandir*. Labelle analyse cette construction comme **inaccusative**, avec l'argument patient (*l'image*) généré en position objet syntaxique.

Remarquons qu'il s'agit là des verbes dont j'avais observé que *a-* préfixés il ne peuvent avoir qu'un emploi transitif, mais qu'ils peuvent prendre un emploi intransitif à condition d'être utilisés avec le pronom SE (« réfléchi »). Cette alternance conforte en effet l'idée que l'argument de la construction pronominale prenne bien son origine en position complément de l'équivalent transitif.

(83) a. Le vase *casse*.

b. Le vase *se casse*.

En (83), l'exemple de Labelle montre le verbe *casser* qui peut être inchoatif intransitif « nu » (en a) comme « réflexif » (*SE casser*, en b). Elle analyse l'exemple en a. comme **inergatif** avec le patient (*le vase*) généré en position sujet, et l'exemple en b. comme **inaccusatif** avec le patient (*le vase*) généré en position objet.

Pour pouvoir défendre ces positions *objet* ou *sujet* où seraient générés les seuls arguments PATIENT de ces verbes, Labelle les soumet à une série de tests. [90]

Elle utilise notamment les quatre tests que nous avons utilisés dans la sous-partie précédente mais elle les applique pour tester les verbes de changement d'état en général. Elle arrive aux mêmes conclusions de comportement non concluant vis-à-vis d'une analyse inaccusative *type* de ces verbes qu'elle classera d'après sa logique en tant qu'inergatifs.

Elle utilise également le test suivant, tiré de Pollock (1985) :

- un verbe inaccusatif serait accepté comme verbe principal d'une infinitive relative

[90] Labelle (1992) à propos des tests utilisés, parmi ceux de Legendre (1989) : "*I concentrate on those tests which, applied to verbs of change of state, may give us some information on the syntactic status of the intransitive and of the reflexive constructions*".

enchâssée là où un verbe inergatif serait généralement refusé.

Ci-dessous des exemples de Pollock pour montrer ce contraste.

(84) a. L'homme que je croyais *être arrivé*/*entré*/*avoir disparu*. --> des inaccusatifs types
b. ?*L'homme que je croyais *avoir téléphoné*/*toussé*/*plongé dans l'eau*. --> inergatifs

Et en (85) à (87) des exemples et leurs jugements donnés par Labelle (1992) pour *les verbes de changement d'état* (à prendre bien entendu dans leur sens inchoatif/intransitif) :

(85) a. *Le vase que tu croyais *avoir cassé* est en parfait état. --> inchoatif « nu »
(but acceptable with the meaning 'The vase that you thought you had broken...')
b. Le vase que tu croyais ***s**'être cassé* est en parfait état. --> « réfléchi »

(86) Verbes inchoatifs « nus », incompatibles dans cette construction [91]
a. *La personne que tu croyais *avoir rougi* est en fait restée de glace.
b. *La dame que tu croyais *avoir vieilli* me donne plutôt l'impression d'*avoir rajeuni*.
c. *Le mur que tu croyais *avoir noirci* est tel qu'il était il y a dix ans.
d. *La jupe que tu croyais *avoir rétréci* au lavage n'a pas bougée.

(87) Un exemple pour les verbes « réflexifs », compatibles dans cette construction
> Ton fils, que tu croyais ***s**'être abêti* à force de regarder la télévision, fait preuve d'une intelligence surprenante.

Labelle observe que, vis-à-vis de ce test, les verbes de changement d'état dans la « construction intransitive » (nue) se comportent une nouvelle fois comme le ferait des inergatifs et non des inaccusatifs types, alors que les intransitifs pronominaux auraient, eux, un comportement cohérent avec celui des inaccusatifs :

- Ils prennent l'auxiliaire <u>être</u> : *le patient s'est affaibli, la lune s'est arrondie, les populations se sont appauvries, le ciel s'est assombri*…
- Ils pourraient entrer dans une <u>construction impersonnelle</u> ; Labelle en donne l'exemple suivant : « *Il s'est asséché trois cours d'eau cet été* »,

[91] Je dois dire là que j'ai des jugements différents sur ces exemples en (86) ; ils me semblent personnellement tout à fait grammaticaux !

- Ils sont compatibles avec « *en* quantitatif » : *il s'en est affaibli trois hier, il s'en est appauvri une cinquantaine*… ou l'exemple de Labelle « *A cause de la chaleur intense, il s'en est ramolli plusieurs* »

- Et ils peuvent être verbe principal d'une infinitive relative enchâssée : *L'image que tu croyais s'être agrandie, l'enfant que tu croyais s'être assagi*… et de Labelle l'exemple déjà cité plus haut « *Ton fils, que tu croyais s'être abêti à force de regarder la télévision*… »

Elle tire de ces observations trois classes dans lesquelles les verbes intransitifs inchoatifs français se répartiraient :

- A : verbes entrant uniquement dans la construction intransitive (« nue ») - cf. (81)
- B : verbes entrant uniquement dans la construction réflexive - cf. (82)
- C : verbes pouvant entrer dans les deux constructions - cf. (83)

Et elle donne les exemples suivants pour chacune de ces classes : [92]

(88) Classe A
cuire, durcir, éclater, fondre, grandir, grossir, maigrir, moisir, pourrir, sécher, vieillir

(89) Classe B
s'alléger, s'agrandir, s'assécher, s'humidifier, s'amaigrir, s' améliorer, s'abêtir, se poisser, se couvrir, s'enkyster, se calcifier, s'alourdir, s'engourdir, se nuancer, se rabougrir, se civiliser, s'américaniser

(90) Classe C
(se) noircir, (se) rougir, (s')épaissir, (se) gonfler, (s')enfler, (s')élargir, (se) refroidir, (se) ramollir, (se) rétrécir

En ce qui concerne les verbes *désadjectivaux* étudiés dans cette thèse, remarquons que se trouvent dans la classe A de Labelle des verbes intransitifs de type 1.a (*grandir, maigrir*) comme de type 2 (*durcir, grossir, moisir, vieillir*). Dans la classe B, des verbes préfixés par *a-* du type 1.a (*agrandir, amaigrir*) et 1.b (*abêtir, alourdir*). Et dans sa classe C, des verbes du type 2 uniquement (*noircir, rougir, épaissir*).

D'après Labelle (1992), et si cela se vérifiait sur l'ensemble de ces verbes, nous pourrions

[92] J'y souligne les verbes concernés par mes travaux, relativement à la relation avec le préfixe *a-* sur les verbes des Types 1.a, 1.b et 2.

tenter de généraliser que :

- les verbes du Type 1.a **non préfixés** ne se trouvent que parmi la classe A et seraient des intransitifs inchoatifs se comportant plutôt comme des ***inergatifs***

- les verbes ***a-* préfixés** (i.e. des Types 1.a et b) ne pourrait être intransitifs que lorsqu'ils entrent dans une construction « réflexive » (les pronominaux en SE) et y seraient alors analysés comme des ***inaccusatifs types*** [93]

- les verbes du Type 2 se montrent chez Labelle (1992) soit proche des **inergatifs** lorsqu'inchoatifs « nus », soit des **inaccusatifs types** lorsqu'ils prennent le réfléchi SE.

Il est intéressant de noter vis-à-vis de nos types de verbes qu'une nouvelle fois ceux de Type 2 (donc « jamais *a-* préfixés ») sont ceux qui ne montrent pas de comportement tranché et une diversité d'emplois, ici relativement aux constructions dans lesquelles ils semblent pouvoir entrer. L'analyse de Labelle (1992) permet également de confirmer une cohérence parmi les verbes *a-* préfixés ayant, eux, un seul et même comportement.

Cependant, pour faire le point sur la proposition de Labelle (1992), s'il me semble cohérent d'analyser ces verbes de changement d'état comme inaccusatifs lorsque *pronominaux en SE*, l'analyse des intransitifs inchoatifs « nus » en tant qu'inergatifs reste pour moi, certes une hypothèse alternative intéressante, mais que je ne pourrai adopter dans l'approche qui est la mienne, avec des racines pouvant être pourvues d'un argument, tel que je le développe dans le chapitre 3. Nous verrons alors que, dans ma proposition, le seul argument de ces verbes est celui de leur base et qu'il est généré en position complément de celle-ci, au plus bas de la dérivation. Je considère donc bien structurellement ces verbes intransitifs comme des inaccusatifs.

En revanche nous verrons dans le chapitre 4 (en 1.5.2), lorsque j'aborde l'analyse des dénominaux en -iser, que pour ceux dont la base nominale n'est elle-même pas pourvue d'argument je considère moi-même cette possibilité de générer un argument patient dans une position pourtant typique pour un sujet.

Mais avant cela poursuivons avec les verbes du 2nd groupe et, dans la sous-section suivante,

[93] Ce qui rejoint mes propres observations. Les verbes *a-* préfixés « nus » étant forcément transitifs.

penchons-nous plus en détail sur le comportement des changements d'état intransitifs pronominaux.

3.5.2.3 Les pronominaux en SE

Je reviens donc ici sur cette construction intransitive, telle qu'introduite en 1.5.2 de ce chapitre, afin d'observer dans quels cas nous avons, pouvons ou devons la retrouver, relativement aux verbes *désadjectivaux* du 2nd groupe. Je souhaite pour cela revenir également sur les trois types (1.a, 1.b et 2) établis vis-à-vis de leur rapport avec le préfixe *a-*.

Mais auparavant, un point sur ce que signifie être une « construction pronominale » ou « construction en SE » s'impose, car comme nous allons le voir immédiatement cette construction n'est en réalité pas *une et unique*.

- **Des « réflexivités » différentes**

Une construction faisant usage du pronom clitique SE dit « réfléchi » ne représente pas une seule réalité syntactico-sémantique. Il existe plusieurs types de constructions en SE différentes. Je vais les présenter rapidement afin de montrer pourquoi je tiens en fin de compte à la terminologie « construction pronominale » pour qualifier les verbes désadjectivaux du 2nd groupe qui ont un usage intransitif avec le pronom SE.

Les **différentes constructions pronominales** (i.e. celles qui se construisent avec un pronom SE + verbe) : [94]

- **« intrinsèquement** (ou **essentiellement**) **» pronominale**
  ex : Jean *s'est évanoui.* (*évanouir)

→ verbe intransitif qui n'existe jamais sans le *se*.

- **pronominale « autonome »**
  ex : Jean *s'est aperçu* de son erreur.

→ verbe intransitif, pour lequel existe une entrée lexicale (e.g. dans le dictionnaire) sans le *se*, mais avec un sens différent.

[94] Pour ces différentes constructions voir principalement le travail de Nicolas Ruwet (Les constructions pronominales neutres et moyennes, 1972).

Ces deux premiers types (qui sont quelquefois regroupés sous la seule appellation de « pronominaux intrinsèques ») ne concernent pas nos verbes qui existent tous sans le pronom *se* et s'ils peuvent le prendre, il ne s'agit alors pas d'une entrée lexicale différente mais bien d'une *forme pronominale* du même verbe.

- **pronominale « à valeur passive »** (encore appelée **« moyenne »** ou **« en *se* moyen »**)
  ex : La vodka *se boit* glacée. / Les feuilles *se ramassent* à la pelle.

→ **Agent extérieur implicite** (quelqu'un *boit la vodka* ou *ramasse les feuilles*)

→ Le sujet de cette « pronominale moyenne » est l'objet de la **construction transitive en « on »** que l'on peut construire à partir d'elle : ***On*** *boit la vodka glacée.*

(La construction pronominale « moyenne » est la seule pour laquelle existe la construction transitive en « on » correspondante).

- **pronominale « neutre »**
  ex : La vitre *s'est brisée*.

→ verbe intransitif : aucun agent impliqué (ni le sujet, ni un agent extérieur)

Le sujet est celui qui subit l'action du verbe, mais comme un constat de quelque chose qui est arrivé sans que personne n'ait agit volontairement.

- **pronominale « réfléchie » ou « vraie réflexive »**
  ex : Jean *se regarde* dans le miroir *('Jean$_i$ regarde Jean$_i$')*

→ construction à verbe transitif dont le sujet et l'objet *se* sont la même entité (coréférencés) mais où le sujet agentif porte le cas nominatif et le pronom *se* le cas accusatif.

- **pronominale « réciproque »**
  ex : Jean et Marie *s'aiment* l'un l'autre *(et non chacun soi-même)*

→ verbe transitif à sujet multiple

→ se : *objet* coréférent aux actants *sujet multiple* ; l'action du verbe est faite par l'un des actants sujet sur l'autre et inversement… (l'un l'autre, l'un à l'autre ; et non chacun soi-même)

Pour des raisons évidentes la construction « réciproque » est également à exclure de notre champ d'étude. Les constructions possibles avec les verbes à tester ici sont donc :

- la construction « moyenne »
- la « vraie » construction réflexive

- et la construction « pronominale neutre » qui correspond à celle que je nomme « pronominale en SE » en opposition à « réflexive » et « moyenne ».

Il me semble que dans l'étude de Labelle (1992) ces différences de *pronominalité* ne sont pas prises en compte. Elle y traite aussi bien de verbes « pronominaux » (comme *s'agrandir* ou *se casser,* dans ses exemples de départ) que de « réfléchis » (comme lorsqu'elle liste un verbe tel *se rougir*).

Or, il existe une différence entre les « vraies réflexives » qui ont un sujet *agentif* (agissant volontairement) et les « pronominales neutres » qui ont un sujet *patient* (subissant « passivement » l'action prédiquée). La différence majeure entre ces deux constructions reste l'opposition de valence entre la construction intransitive « pronominale » et la « vraie réflexive » transitive.

Pour cette dernière, comme dans l'exemple du verbe *rougir* (Type 2) en (91), l'argument *sujet agent* s'oppose au pronom SE qui y est *objet du verbe* et porte le cas accusatif.

(91) Eliott *se rougit* et *se vieillit* avec du maquillage pour se déguiser.
Le pull **se rougit* grâce à cette teinture. / La peau **se rougit* au soleil.

Nous verrons un peu plus bas que les verbes de Type 2 fournissent de bons exemples de ce genre, où le sujet grammatical est un agent qui peut opérer l'action du verbe sur soi-même (*se blanchir, se noircir* - et toutes les couleurs - *se salir, se vieillir*), alors qu'il est au contraire difficile d'en produire avec les exemples de Type 1.

Ces constructions « réfléchies » sont à opposer aux cas représentés par les exemples en (92) ci-dessous, où le sujet grammatical est l'argument *patient*. Il s'agit là des constructions intransitives dites « pronominales neutres », discutées plus haut dans la présentation de l'analyse de Labelle (1992), et que l'on peut rapprocher des inaccusatifs.

(92) a. Le temps *s'adoucit* en cette saison et la lune *s'arrondit*. --> Type 1.a
b. Les cartons *s'alourdissent* jusqu'à craquer. --> Type 1.b
La viande *s'attendrit* avec le temps.
Les populations *s'appauvrissent* dans cette région.
c. Il faut essayer de ne pas *s'aigrir* avec le temps. --> Type 2
Le métal *se durcit* et *se raidit* en refroidissant.

Ces exemples en (92) permettent de constater que l'on trouve attestés de ces « pronominaux neutres » dans chacun de nos types de verbes.

Ci-après je présente les différentes pronominalités possibles en fonction des différents types de verbes (1.a, 1.b et 2) référencés dans cette thèse.

▪ Verbes de Type 1

Observons tout d'abord le comportement des verbes de Type 1.a et 1.b vis-à-vis de la construction en SE.

Nous avons déjà établi qu'afin d'obtenir un intransitif à partir d'un verbe de la forme *a*-adj-ir (forcément transitif donc) il est possible de l'utiliser avec le pronom réflexif « se ».

Pour les verbes de Type 1.b, n'ayant aucune forme intransitive « nue », la construction en SE est l'unique façon d'avoir un emploi intransitif. C'est ce que je donne à voir en (93) ci-dessous.

(93) **Type 1.b. Verbes attestés seulement *a*- préfixés :**

i. Toujours et seulement **transitifs** ii. ***a***-verbe : *intransitif iii. → ***forme pronominale (se)*** *: pour avoir la lecture intransitive avec un* ***a****-verbe*
a. i. Eliott **affermit** <u>les gencives</u> de ses patients. ii. * Les gencives ***a****ffermissent* vite avec ce produit. iii. → *Les gencives* ***s'a****ffermissent vite (avec ce produit)*
b. i. Cela **alourdit** <u>le carton</u>. ii. *Le carton ***a****lourdit* avec ces livres. iii. → *Le carton* ***s'a****lourdit de plus en plus (avec ces livres)*
c. i. Le temps **assagit** <u>les enfants</u>. ii. *Les enfants ***a****ssagissent* avec le temps. iii. → *Les enfants* ***s'a****ssagissent (avec le temps)*

Nous voyons représenté sous les exemples iii dans le tableau en (94) ci-dessous, que les formes « nues » du Type 1.a (exemplifiées en i) ne permettent pas d'entrer dans une construction avec SE.

(94) **Type 1.a. Verbes attestés en paire :**

i. **intransitifs** sans *a-* ii. **transitifs** quand *a-* préfixés iii. **intransitifs avec SE « réfléchi »**
a. i. Lisa **grandit** beaucoup d'année en année. ii. Il faut **a**grandir cette ouverture. iii. *Lisa *se grandit* beaucoup / Cette ouverture ***s'****agrandit* de jour en jour.[95]
b. i. L'ennemi **faiblit** un peu plus chaque jour. ii. **A**ffaiblissez l'ennemi ! iii. L'ennemi **se faiblit* / ***s'a****ffaiblit* un peu plus chaque jour.
c. i. Il **maigrit** à vue d'œil ! ii. Le travail l'a beaucoup **a**maigri. iii. Il **se maigrit* / ***s'a****maigrit* terriblement !
d. i. Il **mincit** de plus en plus. ii. Ce régime l'a beaucoup **a**minci. iii. Il **se mincit* / ***s'a****mincit* remarquablement.

Les verbes *a-* préfixés de ce Type 1.a peuvent eux, en revanche, se construire avec le pronom SE et donnent alors un nouvel emploi intransitif du verbe. En effet, la forme inchoative « nue » correspondante, comme *grandir, maigrir, mincir* etc, est également intransitive. Ceci est exemplifié toujours en (94)iii ci-dessus.

Une question se présente alors : quelle est la différence entre l'intransitif sans *a-* et l'intransitif pronominal avec *a-* dans les paires telles que : *faiblir* / ***s'a****ffaiblir*, *maigrir* / ***s'a****maigrir*, *mincir* / ***s'a****mincir*… ? Nous y reviendrons lorsque nous aborderons le comportement de ces verbes vis-à-vis de la télicité.

Les verbes de Type 1, lorsque pronominaux, sont en général *a-* préfixés et de ceux dits « neutres » et non « vrais réflexifs ». En effet, ils sont toujours intransitifs.

Pour les verbes sans le préfixe *a-* et à condition qu'ils aient une lecture transitive possible, une construction « vraie réflexive » est néanmoins possible. Observons en cela le cas du verbe

[95] Nous retrouvons avec les verbes *grandir*/*agrandir* ce que nous avions déjà constaté : ils ne prennent pas les mêmes types d'argument sémantiques. Il est intéressant de constater que le verbe pronominal requiert les mêmes types sémantiques que le verbe *a-* préfixé correspondant (et est incompatible avec ceux qu'acceptent le verbe inchoatif « nu » *grandir*). Cela peut contribuer à faire penser que la construction pronominale est dérivée du verbe transitif *a-* préfixé.

grandir, qui peut être transitif comme dans l'exemple (95)a, et dont on peut alors construire la forme en « se » (réfléchie) comme en (95)b. Cela reste néanmoins exceptionnel.

(95) a. Cette action$_i$ ne **le**$_k$ grandit pas !

b. Il$_i$ **se**$_i$ grandit par ses actes

Il se pose ici la question de savoir s'il existe un lien entre le cas accusatif qui doit pouvoir être assigné au pronom SE dans les « réflexives transitives » et l'incapacité des verbes *a-* préfixés à permettre une telle construction. Je présenterai dans le chapitre 3 (et plus spécifiquement pour les constructions pronominales en 3.3) que cela a effectivement un rapport crucial dans mon analyse et développerai alors ma proposition pour rendre compte des différentes possibilités pronominales avec nos verbes en -ir.

Observons à présent le comportement des verbes de Type 2 relativement à cette forme « pronominale ».

▪ Verbes de Type 2

Dans le tableau ci-dessous sont représentés les types de *pronominalité* que l'on peut obtenir lorsqu'on emploie un verbe de Type 2 (i.e. ne prenant jamais le préfixe *a-*) avec le pronom SE.

(96) **Type 2. Les verbes ne prenant jamais le préfixe *a-***

i. intransitifs / transitifs	
a.i. Le linge **blanchit** vite avec ce produit / Arno **blanchit** la feuille de dessin	
ii. *Le linge/la feuille *se blanchit*	-> *se « pronominal »
iii. Le linge/la feuille *se blanchit* facilement	-> *se « moyen »*
iv. Ariel *se blanchit* avec du maquillage pour se déguiser	-> se « vrai réfléchi »
b.i. Le blanc **salit** facilement / Lisa **salit** son pantalon	
ii. *Le blanc/le pantalon *se salit*	-> *se « pronominal »
iii. Le blanc/le pantalon *se salit* facilement	-> *se « moyen »*
iv. Lisa *se salit* en jouant dans le jardin	-> se « vrai réfléchi »
c.i. On **vieillit** tous ! / Le faussaire **vieillit** le tableau artificiellement	
ii. *On/le tableau *se vieillit*	-> *se « pronominal »
iii. Ce tableau *se vieillit* facilement	-> *se « moyen »*
iv. Eliott *se vieillit* avec du maquillage	-> se « vrai réfléchi »

d.i. Ariel **blêmit** de peur / *La peur **blêmit** Ariel	
ii. *Ariel *se blêmit*	-> *se « pronominal »
iii. *Ariel *se blêmit* facilement	-> **se « moyen »*
iv. *Ariel *se blêmit* avec du maquillage	-> *se « vrai réfléchi »
e.i. ? Ce bout de métal **raidit** / Le forgeron **raidit** ce bout de métal	
ii. Le métal *se raidit*	-> se « pronominal »
iii. Le métal *se raidit* facilement	-> *se « moyen »*
iv. Le danseur *se raidit* expressivement	-> se « vrai réfléchi »

Les données du tableau en (96), permettent une première observation, à savoir qu'il est plus difficile d'obtenir un emploi « pronominal neutre » avec ce type de verbes (ii en a, b, c et d).

Ces données suggèrent également que si le verbe en question est attesté avec un emploi transitif (iv en a, b, c et e) l'on puisse alors obtenir avec celui-ci un emploi de « vrai réfléchi ».[96] En cela les verbes de Type 2 semblent s'opposer diamétralement au comportement des verbes de Type 1 *a-* préfixés.

- Les verbes de Type 1, dans leur version transitive et donc *a-* préfixée, permettent de construire l'emploi « pronominal neutre » de ces verbes, mais pas d'emploi « vrai réfléchi ».
- Les verbes de Type 2, semblent avoir du mal à construire l'emploi « vrai pronominal » même lorsqu'ils ont un usage transitif, mais permettent alors la construction « vraie réflexive ».

Il semble également que si le verbe n'a qu'un emploi intransitif (comme *blêmir* en d), on observe alors le même phénomène que celui observé pour les verbes de Type 1.a dans leur version sans *a-* (intransitive) à savoir qu'on ne peut alors pas utiliser ces verbes avec le pronom SE, quelle qu'en soit la construction.

Les constructions « moyennes » semblent se comporter comme les « vrais réfléchis », à savoir qu'on ne le trouve possibles qu'avec des verbes attestés dans un emploi transitif. Ces deux constructions s'opposent aux « pronominales neutres » qui n'ont, elles, aucun agent, ni

[96] Comme en « *se* moyen » d'ailleurs (voir (96) iii en a, b, c et e).

présent (comme pour les « réflexives » en position sujet) ni implicite (comme pour les « moyennes »).

Revenons à présent aux verbes de Type 1.a et à leur double façon de pouvoir être intransitifs : soit en tant qu'inchoatifs « nus » (comme *grandir, faiblir, mincir*…), soit en tant que « pronominaux neutres » (comme *s'agrandir, s'affaiblir, s'amincir*…). Nous allons ci-après observer leur comportement respectif vis-à-vis de la télicité.

▪ Télicité

Je reprends ici les tests utilisés en 3.5.1.2 *Télicité* de ce chapitre, pour les verbes « non pronominaux » vis-à-vis de la télicité et les applique maintenant aux verbes employés dans une construction « pronominale neutre ».

❖ **Test des compléments en « *<u>en/pendant + complément de durée</u>* » :**

Pour rappel, avec ce test, il s'agit de révéler la compatibilité d'un prédicat avec un complément de durée télique (« en + durée ») ou atélique (« pendant + durée »).

(97) Test appliqué aux verbes pronominaux de Type 1.a :

a.i. L'ouverture *s'est agrandie* **en** quelques jours

ii. ? L'ouverture *s'est agrandie* **pendant** quelques jours

b.i. L'ennemi *s'est affaibli* **en** quelques jours

ii. ? L'ennemi *s'est affaibli* **pendant** quelques jours

c.i. Le temps *s'est adouci* **en** deux heures

ii. ? Le temps *s'est adouci* **pendant** deux heures

Ces verbes se montrent parfaitement acceptables avec la télicité du complément en « en ». En revanche, les jugements vis à vis du complément atélique en « pendant » sont plus difficiles à trancher.

Les verbes intransitifs non pronominaux, comme *grandir et faiblir*, se comportaient vis-à-vis de ce test de manière exactement inverse. Les pronominaux sont plus compatibles avec la télicité quand les « intransitifs nus » le sont avec l'atélicité.

Par ailleurs, en (98) ci-dessous, on peut voir que les verbes *a-* préfixés du Type 1.b sont cohérents avec le comportement des verbes *a-* préfixés du Type 1.a.

(98) Test appliqué aux verbes pronominaux de Type 1.b :

a.i. Les gencives *se sont affermies* **en** quelques semaines

ii. ? Les gencives *se sont affermies* p**endant** quelques semaines

b.i. Les populations *se sont appauvries* **en** deux ans

ii. ? Les populations *se sont appauvries* p**endant** deux ans

c.i. La viande *s'est attendrie* **en** dix minutes

ii. ? La viande *s'est attendrie* p**endant** dix minutes

Je ne reprends pas ici le test en « s'arrêter de » qui, au-delà de l'atélicité, évalue plus spécifiquement et ce d'après Martin (1988) leur « homogénéité », étant donné que les résultats ne s'étaient pas révélés concluants avec les intransitifs « nus ». Nous avions, en 3.5.1.2, déjà émis des doutes quant aux bornes testées ainsi auprès des verbes de Type 1.b et 2 non pronominaux.

Observons à présent directement ce qui se passe avec un test évaluant spécifiquement la borne finale d'un procès, comme celui en « achever de » ci-dessous.

❖ **Test en « *achever de + V* » :**

(99) Test appliqué aux verbes pronominaux de Type 1.a :

a. L'ennemi achève de *s'affaiblir*

b. ? Le temps achève de *s'adoucir*

c. L'ouverture achève de *s'agrandir*

d. Le troupeau achève de *s'amaigrir*

e. La lune achève de *s'arrondir*

(100) Test appliqué aux verbes pronominaux de Type 1.b :

a. La pâte achève de *s'affermir*

b. Les populations achèvent de *s'appauvrir*

c. Les enfants achèvent de *s'assagir*

d. Le linge achève de *s'assouplir*

e. La viande achève de *s'attendrir*

Malgré certains jugements peu évidents pour moi, il semble que ces verbes intransitifs pronominaux en *a-* montrent *avoir une borne finale* face à ce test puisqu'ils s'avèrent compatibles avec l'expression « achever de ». En cela ils se rapprochent des verbes en *a-*

transitifs (*agrandir, affaiblir*) qui étaient compatibles avec cette construction, alors que les intransitifs « nus » (*grandir, faiblir*) la rejetaient nettement.

Pour confirmer ce comportement des verbes de changement d'état de Type 1.a vis-à-vis d'une éventuelle borne finale, confrontons-les rapidement à des constructions impliquant l'adverbe *complètement* qui suppose, s'il est accepté, que le changement d'état est prédiqué jusqu'à son terme.

(101) a.i. *L'ennemi faiblit *complètement*

ii. L'armée **a**ffaiblit *complètement* l'ennemi

iii. L'ennemi **s'a**ffaiblit *complètement*

b.i. *Le patient faiblit *complètement*

ii. Ce traitement **a**ffaiblit *complètement* le patient

iii. Le patient **s'a**ffaiblit *complètement*

Dans les exemples (101) ci-dessus, nous pouvons en a.i et b.i confirmer le comportement atélique (sans borne finale) du verbe *faiblir* intransitif non pronominal (ni *a-* préfixé). En ii et iii nous constatons en revanche que le verbe *a-* préfixé, transitif ou pronominal, se montre compatible avec l'adverbe *complètement*. Ces données confirment l'hypothèse de télicité (bornée maximalement) du verbe lorsque *a-* préfixé, que celui-ci soit transitif (ii) ou pronominal (iii).

Il semble donc bien que la construction pronominale en SE permette non seulement de retrouver une lecture intransitive malgré la présence de *a-* mais également qu'elle permette de conserver l'interprétation télique apportée par la présence de *a-*.

Le lien entre cette valeur télique (résultative) et la présence du préfixe *a-* est une question cruciale sur laquelle je reviendrai en détail dans le chapitre 3 en 2.4, puis en 3.1.2 et 3.2.3.

Quant à la différence entre les intransitifs de même base, pour les verbes de Type 1.a, intransitifs non pronominaux (comme *faiblir*) et intransitifs pronominaux (comme s'*affaiblir*), nous avons pu observer vis-à-vis de la télicité, et plus précisément relativement à la borne finale, que les pronominaux se comportent comme les transitifs.

- Un verbe de changement d'état intransitif « nu » serait atélique lorsqu'un intransitif pronominal *a-* préfixé serait télique.

3.5.2.4 Une alternance (anti-)causative ?

Avant de conclure ce chapitre descriptif dans lequel j'ai analysé les données en jeu dans cette thèse sous différents angles quant à leurs comportements sémantiques et syntaxiques, je souhaite évoquer à leur propos une dernière notion qui me semble pertinente : celle d'alternance anticausative. [97]

On appelle dans la littérature « construction anticausative » celle d'un verbe intransitif qui peut alterner avec une construction transitive et dont l'objet de la transitive est le sujet apparent de l'intransitive. [98] Cette définition semble appropriée pour ce que nous avons observé de nos verbes en -ir du 2nd groupe.

Les inchoatifs en -IR sont-ils donc « anticausatifs » ?

Comme le rappellent Doron & Labelle (2010) (2011), le français possède deux types de constructions *anticausatives* qui peuvent être attestées pour un même verbe. Ceci est exemplifié ci-dessous.

(102) Exemples de Doron & Labelle (2010) et (2011) :

a. La branche *a cassé*. (dérivation anticausative active)

b. La branche *s'est cassée*. (dérivation anticausative moyenne)

En (102)a nous avons l'exemple du verbe intransitif (x) *casser*, et en (102)b l'intransitif pronominal (x) *se casser*, pour lesquels existe le verbe transitif (y) *casser* (x) (*le vent/le vandale a cassé la branche*). [99]

Une langue comme l'anglais ne possède qu'une seule forme pour la version intransitive d'un *couple (anti)causatif* [100] : 'The branch *broke'* est l'unique possibilité en anglais pour rendre l'intransitivité des exemples en a comme en b ci-dessus.

Ces deux façons d'être intransitif en français, et plus spécifiquement ici *anticausatif*, sont

[97] Voir notamment les travaux de Borer (1991), Edit Doron et Marie Labelle (2010) (2011), Schäfer (2008) et bien-sûr le déjà cité Labelle (1992), ainsi que leurs références.
[98] On retrouve, surtout dans la littérature en anglais, l'ensemble des verbes alternant ainsi sous l'appellation « ergative verbs ». Dans la littérature en français, ils sont en général dénommés « verbes anticausatifs ».
[99] Où (x) et (y) sont les arguments du verbe, respectivement : (x), l'argument interne et (y), l'argument externe.
[100] Je note ainsi l'ensemble constitué par les deux formes « intransitive et transitive » pour un même verbe.

précisément celles que nous avons discutées dans les deux sous-sections précédentes.

L'exemple en (102)a ci-dessus correspond aux verbes de changement d'état intransitifs « nus » du type *grandir, faiblir, maigrir*… ou *blanchir, vieillir* etc. Celui en (102)b correspond aux intransitifs avec le pronom *se*, à la fois les dits « pronominaux » *a-* préfixés du type s'*agrandir, s'affaiblir, s'amaigrir*… comme ceux du type 2, et donc dans leur interprétation « moyenne », tels *se blanchir, se salir, se vieillir etc*. Et nous savons qu'il existe bien une « version transitive », et sans pronom *se*, de ces verbes : *agrandir, affaiblir, amaigrir, blanchir, salir, vieillir*.

En effet, la ressemblance entre les couples intransitifs tels *faiblir*/*s'affaiblir*, *maigrir*/*s'amaigrir*… avec des verbes comme *casser*/*se casser* ou encore *flétrir*/*se flétrir* qui possèdent également un double emploi intransitif ((103)a) tout en ayant un verbe transitif correspondant ((103)b), interpelle forcément.

(103) a. Le patient *a faibli* / *s'est affaibli*
Le troupeau *a maigri* / *s'est amaigri*
Le vase *a cassé* / *s'est cassé*
Les fleurs *ont flétri* / *se sont flétries*
b. La maladie *a affaibli* le patient
Le fermier *a amaigri* son troupeau
Lisa *a cassé* le vase
La chaleur *a flétri* les fleurs

La différence entre les verbes de Type 1.a du 2nd groupe et ceux cités en (102) ou (103), comme d'avec ceux du Type 2, est que tous ces derniers ne changent pas de forme (indépendamment du pronom *se* bien entendu) alors que les premiers prennent le préfixe *a-* pour leurs formes transitives et pronominales. Nous avons déjà pu observer quelles contributions faisait ce préfixe et nous y reviendrons longuement dans la suite de cette thèse.

La question de savoir si nos verbes de changement d'état intransitifs du 2nd groupe sont *anticausatifs* revient à se demander si, en tant qu'intransitifs, ils sont inaccusatifs. Ce qui rejoint les interrogations soulevées par Labelle (1992) discutées précédemment.

Les intransitifs pronominaux qu'elle y analyse comme inaccusatifs le seraient et les intransitifs « nus », pour lesquels elle y propose une analyse en tant qu'inergatifs, ne rentreraient pour le

coup pas dans cette alternance (anti-)causative.

L'analyse que je développe dans cette thèse, dans le chapitre 3 (voir cette conclusion en 1.2.3.3), montrera que l'argument de ces verbes intransitifs est bien généré en position « complément » (de la racine base de ces dérivations) et donc dans une position « droite » ou « basse », ce qui irait dans le sens de les analyser comme des inaccusatifs et pour ce qui nous interroge ici, des anticausatifs.

4. Conclusion

Ce chapitre occupe une part conséquente de cette thèse car il en est réellement le socle. J'y ai présenté les données sur lesquelles j'apporte dans les chapitres suivants une contribution plus personnelle, à travers une analyse théorique de la structure de certains de ces verbes.

J'ai voulu ce chapitre de présentation descriptive suffisamment large pour permettre à des lecteurs intéressés par les verbes en jeu de les retrouver explorés sous plusieurs facettes traditionnelles, mais également dans leur rapport avec d'autres verbes aux paradigmes complémentaires.

J'ai commencé par présenter ces paradigmes croisés qui les concernent et ce relativement aux préfixes *a-* et *en-* avec lesquels on les trouve préférentiellement, ainsi qu'avec les verbes préfixés qui leur font écho au premier groupe. Nous avons vu à ce sujet à quel point leurs diachronies sont également liées.

Dans un second temps, après avoir parcouru succinctement les différents groupes de conjugaison du français, j'ai ensuite resserré le prisme de nos observations sur les verbes en -IR du 2nd groupe.[101] Nous avons abordé à cette occasion les différentes bases traditionnellement supposées pour ce groupe de verbes : nominales, adjectivales et radicales.

Et dans le troisième temps de ce chapitre, parmi ces verbes du 2nd groupe, nous sommes

[101] J'ai découvert récemment, par leurs *slides*, l'existence de deux communications intéressantes, auxquelles je n'ai malheureusement pas assisté, concernant les verbes du 2nd groupe : Caudal (2016) et Kastner & Martin (2020), dont il n'existe pas encore, à ma connaissance, d'article correspondant. Ces travaux complèteront particulièrement les apports sémantiques sur la connaissance que nous avons de ce groupe de verbes.

entrés dans la présentation détaillée du principal sous-ensemble à l'étude dans cette thèse : les verbes de changement d'état, et ce par le biais d'une opposition particulièrement intéressante que ce groupe présente en fonction du rapport que ces verbes entretiennent avec le préfixe directionnel *a*-.

Cette opposition semble tripartite. D'une part nous y trouvons des verbes attestés en paire avec la même base, préfixés en *a*- ou non. Ils s'avèrent plutôt intransitifs sans le préfixe mais nettement transitifs lorsque *a*- préfixés. Je classe ce groupe sous la terminologie « de Type 1.a ».

D'autre part nous avons des verbes qui en synchronie ne se présentent plus attestés qu'avec cette préfixation et qui sont d'ailleurs tous transitifs : les verbes « de Type 1.b ».

Et pour finir, nous avons un troisième groupe de verbes de changement d'état qui ne prennent, eux, jamais le préfixe en synchronie, qu'ils soient intransitifs ou transitifs. Certains verbes de ce dernier ensemble existent sous les deux valences. Il s'agit des verbes « de Type 2 ».

Nous avons également, dans cette troisième section, étudié les bases de ces changements d'état. Les caractéristiques principales qui en ressortent sont qu'elles s'avèrent toujours syntaxiquement **non construites** et sémantiquement **gradables**.

Ce qui est ensuite ressorti de l'étude que nous avons menée sur ces verbes, en les confrontant à divers classements sémantiques et syntaxiques reconnus par la littérature, est que ces prédicats scalaires se montrent influencés par la préfixation en *a*- de plusieurs manières.

- Sémantiquement d'abord, nous avons pu observer que lorsque *a*- préfixés ils se comportent systématiquement tels des prédicats téliques, comportement qui devient aléatoire lorsque non *a*- préfixés.
- Syntaxiquement ensuite, ces verbes sont transitifs lorsque *a*- préfixés.

In fine, ce qui semblait relever d'une tripartition dans ce groupe de verbes (voir les trois Types discutés longuement dans ce chapitre : 1.a, 1.b et 2) se révèle être bien plutôt une distinction entre les verbes compatibles avec la préfixation en *a*- directionnel versus tous les autres.

- La présence du préfixe *a*- joue en effet un rôle primordial dans la dérivation de ces verbes en -IR : elle est transitivante, causativante et influence une lecture télique.

Dans le chapitre suivant je vais présenter mon analyse des éléments crucialement impliqués dans la structure de ces verbes du 2nd groupe : -ir, la base de ces verbes et le préfixe *a*-.

Je vais y présenter ce que j'entends par cet « élément -IR » faisant la spécificité du second groupe de conjugaison français. À cette occasion je reviendrai également sur la base de ces verbes et montrerai pourquoi elle ne constitue pas un élément catégorisé mais une racine. Enfin, je m'attaquerai en détail au troisième élément constituant une partie de ces verbes : le préfixe *a*- et reviendrai sur sa nature, ses effets et sa contribution dans la structure des verbes qui en sont affixés.

Ce travail théorique apportera une lumière nouvelle sur la façon dont sont construits les verbes de changement d'état du second groupe français.

PARTIE II

[Proposition théorique]

CHAPITRE 3. LE VERBE -IR

0. Introduction

Dans ce chapitre, je m'intéresse à la structure des verbes du second groupe. Une différence cruciale entre ces verbes et ceux du 1er groupe est qu'ils sont construits grâce à un suffixe verbalisant qui est à la fois toujours présent et le même pour chacun des verbes de ce groupe. Pour les verbes du 1er groupe un tel suffixe n'est ni nécessaire ni unique.

En effet, de nombreux verbes du 1er groupe sont verbalisés par un morphème zéro (i.e. une tête catégorielle sans réflexe phonologique), comme c'est le cas par exemple pour le verbe *chanter*. Dans les formes de ce verbe, une base prend directement les flexions verbales : je, tu, elle/il [ʃɑ̃t]+ø, nous [ʃɑ̃t+ɔ̃], vous [ʃɑ̃t+e] etc ; la présence de ces flexions indiquant la présence de la catégorie en question. Ou, pour le dire en employant dorénavant les termes et notions théoriques introduites dans le premier chapitre, cette base est verbale car sélectionnée par la tête *v* qui n'a pas de réflexe de surface et non par un affixe.

Dans le 1er groupe, en plus des nombreux verbes sans suffixe verbalisant, comme exemplifié avec le verbe *chanter* ci-dessus, d'autres ont subi une verbalisation due à la présence d'un suffixe comme par exemple les verbes en -ifi(er) (plan*ifi*er, solid*ifi*er, un*ifi*er), ou -is(er) (natural*is*er, solidar*is*er, verbal*is*er) parmi bien d'autres.

A contrario, le 2nd groupe de conjugaison des verbes français est constitué de verbes tous verbalisés par le même suffixe, à savoir « -i/-iss ». C'est précisément ce qui en fait la caractéristique unifiante et par là l'identité même de ce 2nd groupe. Dans ce chapitre c'est à ce suffixe, cet « élément -I/-ISS », que je m'intéresse donc plus particulièrement, comme aux verbes qu'il permet de dériver.

Dans la première section je m'emploie à étudier la nature de ce suffixe ainsi que son fonctionnement morphosyntaxique.

Je consacre la deuxième section au préfixe directionnel *a-* qui entretient une relation spécifique avec cet élément verbalisant, ainsi qu'à l'ensemble qu'ils forment avec leur base. Comme les données exposées au chapitre précédent nous ont permis de l'observer, ce préfixe

a- contribue à rendre les verbes transitifs et téliques. Avec l'étude de ce préfixe je restreins mon champ d'analyse aux verbes de changement d'état de ce 2nd groupe.

C'est enfin dans la troisième section que je présente mon analyse détaillée de la dérivation de ces verbes. En effet, parmi les trois types de bases observées dans ce groupe (i.e. les traditionnellement dites « nominales », « adjectivales » ou « radicales »), j'ai choisi pour ma démonstration de m'appuyer sur la structure interne des bases scalaires, telles présentées dans la section 3 du chapitre 2, ces bases étant majoritairement celles en jeu dans la relation entre *a*- et -ir. Je reviens dans cette section 3 également sur l'analyse structurelle et morphosyntaxique de ces verbes lorsqu'ils sont employés dans une construction pronominale.

Mais dans un premier temps donc, après avoir présenté un aperçu de ce que la littérature propose sur cette « terminaison en -ir » des verbes du second groupe, je vais discuter ce qui en fait, d'après moi, *le* verbe des constructions dans lesquelles on le retrouve.

1. L'analyse de IR dans les formes du second groupe

1.1 L'élément « i/iss »

1.1.1 Présentation

La convention française cite ses verbes par leur forme infinitive. Ainsi, lorsque j'emploie les expressions « élément -IR » ou « verbes en -ir », il faut comprendre que j'utilise là leur forme de citation. Dans cette thèse, je vais m'intéresser à l'élément « i/iss » et non pas au paradigme flexionnel de ces verbes.

Cependant à propos de cette dite « forme en -IR », forme infinitive des verbes du second groupe, je souhaite immédiatement exposer mon analyse à son sujet puisque c'est celle que l'on retrouvera pour l'ensemble de mon approche de ces verbes. Ainsi, dire « IR » implique en réalité que l'on parle là de deux éléments bien distincts :

— d'une part le « R » final qui est, lui, la marque de l'infinitif

— et d'autre part le « i » qui fait partie du stem verbal (support pour les morphèmes flexionnels) et qui alterne avec « iss » en fonction du paradigme flexionnel réalisé à sa

droite. [1]

Il est donc plus rigoureux de citer cet élément en l'évoquant lui-même directement : i/iss.

Cette distinction se retrouve dans tous les paradigmes de conjugaison de ces verbes et c'est ce que j'exemplifie, avec le présent de l'indicatif, en (104) ci-dessous.

(104) Tableaux des paradigmes flexionnels des verbes français des 1er et 2nd groupes au présent de l'indicatif :

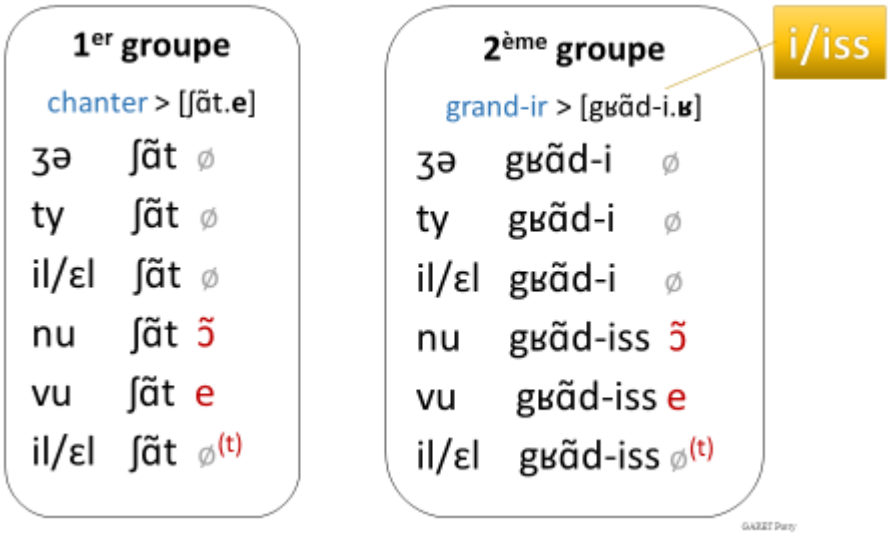

Je compare dans ces deux tableaux le paradigme d'un verbe du 1er groupe comme *chanter* et celui d'un verbe du 2nd comme *grandir*. Je souhaite montrer par ces formes déployées et segmentées que leur paradigme flexionnel est ici exactement le même et que cela est visible lorsqu'on analyse l'élément « -i/-iss » comme faisant partie du stem. [2]

En ce qui concerne les deux verbes pris pour exemples dans ces tableaux, ce qui différencie la structure de leurs bases est que celle de *chanter* est non construite là où celle de *grandir* l'est, i.e. par une base, ici « grand », et l'élément « -i/-iss ».

Nous avions vus dans le chapitre 2 (en 2.1) que ce qui distingue les verbes du 2nd groupe des verbes du 3ème ayant également une terminaison infinitive en <-ir> est précisément cet

[1] Je reviens longuement sur ces questions de linéarisation dans la section 2 du chapitre 4 où les verbes en -ir sont mis en regard des verbes en -iser.
[2] Pour une analyse de la particularité de la forme infinitive voir la thèse de Boyé (2000) et notamment dans son chapitre 8.2.1 sur *les infinitifs en –er* du français où il propose une analyse phonologique permettant d'unifier les infinitifs du 1er et 2nd groupe.

allongement du radical que d'aucuns appellent un « augment » en [-i-]/[-is-].

La vision traditionnelle envisage souvent ces formes comme des « résidus historiques » ne faisant plus de contribution autre que phonologique en synchronie. Pour ma part, je défends exactement l'inverse et vais démontrer que la présence de cet élément allomorphique [-i-]/[-is-] n'est non seulement pas triviale mais constitue ce qui fait de ces verbes ce qu'ils sont.

Dans la sous-section suivante, je reviens sur ce que l'on peut trouver dans la littérature à propos de la présence de « i/iss » dans les verbes du 2nd groupe.

1.1.2 Les analyses traditionnelles de « IR »

Mon point de vue sur ces formes « -i » et « -iss », présentes dans tous les verbes du 2nd groupe, est donc :

1. qu'il s'agit d'un seul et même objet qui possède une alternance de réalisations en fonction du contexte droit
2. qu'il fait non seulement partie du stem de ces verbes, mais qu'il est, lui, le responsable du statut verbal de l'ensemble.

Le projet de ce chapitre, et de cette thèse d'une manière générale, est de démontrer ce que je viens d'avancer tout en exposant comment cet *objet linguistique* « -i/-iss » opère dans la structure de ces verbes.

Avant cela, dans cette sous-section, je vais présenter certaines positions prises précédemment à son sujet dans la littérature.

Dans une grammaire de référence (prescriptive) comme le Bescherelle, l'on trouve que la caractéristique des verbes du deuxième groupe est qu'ils ont « *un radical se terminant par -i-* » et que celui-ci *« reste intact à toutes les formes de la conjugaison, mais reçoit à certaines un ''élargissement'' de forme -ss- :* je fin**i**-*s*, il fin**i**-*t*, elle/il fin**i**-*r*-*a*, elles/ils fin**i**-*rent*, mais nous fin**i-ss**-*ons*, elles/ils fin**i-ss**-*aient*, fin**i-ss**-*ant* ».

Chabaneau (1868) nous présente cet « *allongement du radical en* iss » remontant « *dès les plus hauts temps* » de la langue française comme une syllabe qui répond « *pour la forme et en partie seulement, à celle des verbes inchoatifs latins en* isco, esco ».

Les auteurs évoquant la diachronie de cet élément se rejoignent tous sur cette origine latine. C'est ce que l'on retrouve par exemple également dans le manuel pédagogique Huot (2005) qui envisage cette alternance comme un « allongement particulier » opérant après le -i- et rappelle à son tour que « *cet allongement provient d'un suffixe verbal propre au latin où il avait une valeur 'inchoative', indiquant le commencement d'une action »,* en précisant qu' « *aujourd'hui, cet allongement n'est plus aussi strictement inchoatif, et indique plutôt une action en train de se faire, impliquant une certaine durée* ». Durativité des verbes que nous avons pu observer, en 3.5.1.2 du chapitre 2, pour les changements d'état.

En général, comme nous l'avons vu, les auteurs envisagent cette alternance comme étant celle de la base (également dans Gardes-Tamine (2008, pp. 66-67)). D'une part celle-ci existe sous une forme « courte » et se termine par [i] et d'autre part, à certaines formes du paradigme, cette base apparait avec une forme longue « augmentée » des deux <s> à l'écrit. La voyelle [i] est parfois envisagée comme une *voyelle thématique* sans identité ou réalité propre (notamment chez Huot (2005)), la consonantique [-s-] ne représentant alors qu'un *résidu historique*.

Certains auteurs dépassent la seule observation de cette alternance de forme et proposent une analyse de « -i/-iss » comme élément indépendant du reste de la base.

Parmi eux certains auteurs, principalement Corbin (1980) et Fradin (2003)[3], vont jusqu'à envisager les formes « -i/-iss » comme faisant partie du paradigme des désinences. Ces marques sont alors du côté des conjugaisons verbales, mais non de la verbalisation. Cela donnerait une segmentation, pour le présent de l'indicatif, du type suivant : je fin-**is**, tu fin-**is**, elle/il fin-**it**, nous fin-**issons**, vous fin-**issez**, elles/ils fin-**issent,** avec les flexions : [-i, -isɔ̃, -ise, -is]. Nous voyons que l'on perd avec cette analyse tout l'avantage de ma proposition telle qu'exposée plus haut en 1.1.1 de ce chapitre, qui met en évidence une régularité des flexions à rapprocher de celles des verbes du 1er groupe.

Heyna (2012) rapporte un autre point de vue ainsi complètement différent du mien en celui de Knud Togeby (1951).[4] Ce dernier analyse le suffixe « -ir » des verbes du 2nd groupe tel celui

[3] Principalement à propos des verbes parasynthétiques, attribuant alors au préfixe seul la responsabilité de la catégorisation verbalisante.
[4] Romaniste danois du XXème siècle.

en « -er » du 1er groupe, comme s'il s'agissait dans les deux cas de ce qu'il nomme « un suffixe zéro », à savoir une marque fonctionnelle non exprimée phonologiquement.

Heyna (2012) nous en dit ce qui suit :

> *[…] il observe que ce n'est qu'en apparence que les désinences –er et –ir ont été considérées comme des suffixes :* « –er et –ir ne sont pas des suffixes, mais représentent, comme nous venons de le dire, un suffixe zéro »*. [Togeby 1951 : 240]*
>
> *De fait, Togeby distingue les infinitifs à suffixe verbal zéro –(er) et –(ir) des infinitifs formés à l'aide d'autres suffixes verbaux (–fier, –oyer et –iser). La façon de noter les suffixes −(er) et −(ir) avec la marque d'infinitif entre parenthèses [1951 : 239], contrairement à la série −fier, −oyer et −iser, confirme qu'il n'assimile à aucun moment la marque de flexion à un suffixe dérivationnel. Par souci de cohérence, on pourrait étendre ce système de notation à l'ensemble des suffixes verbaux et mettre tous les flexifs d'infinitif entre parenthèses : soient −fi (er), −oy(er) et −is(er).*

Togeby envisageait donc que, tel l'exemple que j'avais donné pour le 1er groupe avec le verbe « non construit » *chanter*, les verbes du 2nd groupe ne le sont pas non plus. Or nous avons vu que c'est précisément l'inverse que je défends.

À l'opposé de Togeby, Heyna (2012) nous rappelle qu'André Martinet (1979) était *« l'un des premiers à identifier clairement un suffixe dérivationnel /i/~/is/ dans les verbes du deuxième groupe, plutôt que de postuler un suffixe zéro […]* ».

Mais il n'est pas le seul, et nous trouvons ainsi dans la littérature des partisans d'une analyse où les formes allomorphiques [-i-] et [-is-] sont bien comprises comme un unique et véritable morphème dérivationnel responsable de la verbalisation de l'ensemble. L'on retrouve cela notamment chez Apothéloz (2002), Anscombre (2008), ou encore Heyna (2012) elle-même. [5]

Et si, comme je l'ai déclaré dès le début de cette sous-section, je partage en effet le point de vue de ces derniers, je vais aller plus loin dans l'investigation de la nature et du

[5] Dans son ouvrage, Denis Apothéloz (2002, p. 76 : tableaux), cite parmi les affixes *transcatégoriels* permettant de transformer un nom ou un adjectif en verbe : le morphème [-i(s)-] avec pour exemples, respectivement *fleurir* et *rougir*. Il ne développe pas son analyse de ce morphème, mais cela montre qu'il le considère bien comme un morphème verbalisant.

fonctionnement syntaxique de cet élément verbalisant.

1.2 La racine √i^{s}

1.2.1 Morphème verbalisant à la sémantique d' « aller »

D'un point de vue syntaxique l'élément « -i/-iss » nous apparaît donc comme un suffixe qui a pour effet de verbaliser la base qu'il sélectionne. Ce morphème est à rapprocher de suffixes comme -ifi$^{(er)}$, ou -is$^{(er)}$, qui modifient la catégorie de la base avec laquelle on les trouve.

D'un point de vue sémantique il apporte l'information de « changement/modification » impliquée dans ces verbes du 2nd groupe. Comme nous l'avons vu au cours du chapitre 2, ce sont ces propriétés qui sont associées aux verbes du 2nd groupe sous l'appellation « verbes inchoatifs » en tant que *prédicats à processus de changement*.

- Qu'il s'agisse notamment d'un *changement d'état,* comme pour les dits *désadjectivaux* étudiés dans la section 3 du chapitre 2, où « i/iss » apporte la sémantique en « DEVENIR X »
- Ou de *changement de lieu*, tel qu'évoqué en 2.1 du chapitre 2, comme pour des *dénominaux* tels *atterrir*, *amerrir*, *alunir*, ou *aboutir…* etc.

Au-delà de cette interprétation en termes de changement, je propose d'y voir celle d'un verbe de mouvement, de déplacement comme ALLER.

La langue anglaise ne possède-t-elle pas des expressions du type « I'm *going* crazy », littéralement « je *vais* fou », pour signifier précisément 'je <u>deviens</u> fou' ?

Il n'est bien entendu pas question ici de faire une analyse en calque à partir de cette observation sur l'anglais. L'analyse que je propose fait appel à l'une des origines latines du verbe *aller* : à savoir **EO**, tel qu'il est d'usage de le citer (qui correspondait à la 1ère personne du singulier de l'indicatif présent) et dont la forme infinitive présent était **IRE**.

Ce verbe latin possédait deux radicaux alternants : l'un en <e> et l'autre en <i>, qui se retrouvent distribués à-travers tous les paradigmes du verbe. Le radical en <i> est celui qui a perduré jusqu'en français moderne dans les formes du verbe *aller* au futur simple de l'indicatif et au présent du conditionnel, comme rappelé ci-dessous en (105). La consonne flottante [s] ne se réalise alors pas car [i/is] se trouve avant la consonne [ʁ] du mode.

(105) a. Futur simple, indicatif b. Présent, conditionnel : du verbe ALLER

j'**i**rai	j'**i**rais
tu **i**ras	tu **i**rais
il/elle **i**ra	il/elle **i**rait
nous **i**rons	nous **i**rions
vous **i**rez	vous **i**riez
ils/elles **i**ront	ils/elles **i**raient

Je ne vais pas dans cette thèse développer d'analyse permettant d'unifier ce radical en <i> du verbe *eo*/*ire* latin et le suffixe inchoatif en -(e)sc-/-(i)sc- déjà évoqué quant à l'origine diachronique de la forme (i)ss des changements d'état du 2nd groupe, cependant je défends l'idée qu'en français moderne tout du moins ils sont, ou sont devenus, le même objet.

Je voudrais là rappeler les trois verbes *périr, subir et transir,* cités en 2.3.3 du chapitre 2, qui sont construits avec « l'élément i/iss » et avec ce qui fut aussi une préposition, et dont je rappelle les étymologies ci-dessous :

(106) Rappel de l'exemple (31) du chapitre 2

- périr : du latin *perire* (« aller au travers ») - composé du verbe **eo**/***ire*** (« aller ») et du préfixe *per* (« à travers »).
- subir : du latin *subire* - de ***eo***/***ire*** (« aller ») avec le préfixe *sub*- (« sous »).
- transir : du latin *transire* - « aller au-delà » ; de ***eo***/***ire*** (« aller ») avec le préfixe trans- (« à travers »).

Ces trois verbes font partie du 2nd groupe de verbes français. Ils sont analysés diachroniquement comme construits par une préfixation du verbe eo/ire. En synchronie ils présentent la même alternance en -i/-iss que tous les verbes du 2nd groupe, y compris les changements d'état qui ont le fameux suffixe inchoatif dans leur étymologie.

Ces données nous montrent qu'une origine en eo/ire ou en esc/isc est complètement neutralisée dans la forme i/iss en français moderne.

D'autre part, comme nous l'avons dit, ce morphème i/iss a la capacité de verbaliser son complément. Il possède par conséquent lui-même des propriétés verbales. S'il n'est pas typiquement un *verbe* dans la langue actuelle, et je reviens sur ce que j'entends par là dès la

sous-section suivante, il est tout de même porteur de certaines propriétés du verbe *aller* latin.

1.2.2 Le suffixe -i/-iss est lui-même une racine.

Comme je l'ai déjà évoqué, mon travail se situe dans une approche qui envisage tout affixe dérivationnel comme une **racine**. Par conséquent c'est également le cas pour notre morphème -i/-iss auquel je réfère donc dorénavant par sa racine notée ainsi : $\sqrt{\mathrm{I}^{\mathrm{s}}}$, avec sa consonne flottante en exposant (la consonne [s] ne surfaçant que dans certains contextes).

Hormis le contexte particulier de racine supplétive pour le verbe *aller* français, évoqué dans la sous-section précédente, cette racine $\sqrt{\mathrm{I}^{\mathrm{s}}}$ ne surface pas seule dans la langue contemporaine. Si c'était le cas nous pourrions parler du verbe « ir » et, à titre d'exemple, au présent de l'indicatif ses formes seraient telles qu'on les retrouve sur les verbes du 2nd groupe. Ceci est donné à voir ci-dessous.

(107) Le verbe non attesté « ir » au présent de l'indicatif, sur le modèle du verbe *faiblir*

j'	**#i** s ø	je faibl-**i** s ø
tu	**#i** s ø	tu faibl-**i** s ø
il/elle	**#i** t ø	il/elle faibl-**i** t ø
nous	**#iss** ons [õ]	nous faibl-**iss** ons [õ]
vous	**#iss** ez [e]	vous faibl-**iss** ez [e]
ils/elles	**#iss** ent ø[t]	ils/elles faibl-**iss** ent ø[t]

Ce verbe non attesté en français ne l'est pas, tout du moins, de manière *libre*, puisque c'est bien de lui dont il s'agit dans l'exemple pris en (107) avec le verbe *faibl-**ir***. Le verbe #ir est un verbe **lié**, c'est-à-dire qu'il doit pour surfacer s'être associé à un complément, ce que je note en lui accolant le tiret de la suffixation à sa gauche : -ir.

Ainsi, en suivant les notions introduites dans le chapitre 1, nous pouvons dire que la racine de ce verbe, la racine $\sqrt{\mathrm{I}^{\mathrm{s}}}$, est elle-même liée, ce qui lui confère un trait ininterprétable sélectionnel : [u _].

Par ailleurs, $\sqrt{\mathrm{I}^{\mathrm{s}}}$ en tant que racine n'a pas de catégorie. Elle ne peut donc pas en donner à l'ensemble qu'elle forme avec son complément. La verbalisation qui résulte de cette sélection provient d'un autre procédé.

Ma proposition pour rendre compte de cela est que cette racine $\sqrt{\mathrm{I}^{\mathrm{s}}}$ possède également un

trait *temps* [t _]. C'est en cela que j'entends qu'il lui reste des propriétés verbales de son origine latine eo/ire. Ce trait [t _] lui permet de « monter à T » avec sa sélection et c'est cette opération qui lui donne son statut verbal.

- Ainsi « X-i^{s} » en T est forcément un verbe : X-i(r).

1.2.3 √I^{s}, une sélection radicale

À présent que nous avons défini la nature de ce suffixe verbalisant et comment il procède, il nous reste à définir celle de l'objet sélectionné. Cette racine √I^{s} sélectionne-t-elle des éléments déjà catégorisés ou bien des racines ? C'est ce que je vais développer dans la sous-section présente.

1.2.3.1 √I^{s} sélectionne des racines simples

Dans le chapitre 2 section 3.3.1.2, nous avions établi que les *adjectifs* qui peuvent entrer dans la verbalisation des changements d'état en -ir sont, parmi les gradables, uniquement **les non-construits.**

La seule façon pour √I^{s} de distinguer et choisir un complément non-construit est de le sélectionner au plus bas, à savoir lorsqu'il est encore une racine simple.

√I^{s} ne sélectionne donc pas ces bases en tant qu'adjectifs, objets catégorisés, mais bien lorsqu'elles sont encore des racines. Ceci vaut pour toutes les bases des verbes du 2nd groupe.

Cette sélection restrictive de la racine √I^{s} sera notée : [u √], signifiant que √I^{s} doit sélectionner et que l'objet de cette sélection doit être une racine simple (√).

Ainsi, les verbes du 2nd groupe sont le résultat d'une opération d'association entre d'une part la racine √I^{s} dotée d'un trait [t _] et d'un trait [u √], et d'autre part des bases qui ne peuvent être que des racines simples. [6]

Par conséquent, la distinction que nous avions décrite entre les différents types de base des

[6] Une affixation postérieure (ou *a minima* simultanée) à la sélection entre √I^{s} et son complément peut bien entendu toujours se produire. C'est notamment le cas pour les préfixations rencontrées avec les verbes du 2nd groupes, comme avec : dé-, é-, en-, entre-, pré-, ra-, re-, sous-, sub-, sur- et le préfixe *a-* à l'étude dans cette thèse et sur lequel je reviens longuement dès la section 2 de ce chapitre.

verbes du 2nd groupe, à savoir les dits *adjectivaux*, *nominaux* et *radicaux*, se retrouve neutralisée. Toutes ces bases ayant forcément subi la sélection de √Is lorsqu'elles étaient des racines simples.

Relativement à leur statut de racine, la seule distinction qui subsiste dorénavant est la suivante :

- D'une part les bases dont la forme ne renvoie plus en synchronie à un mot existant, et qui sont donc des **racines liées**.
- Et d'autre part tout le reste de nos bases des verbes du 2nd groupe, dont la forme peut se trouver par ailleurs dans la langue également en tant que nom ou adjectif, et qui sont donc des **racines libres**.

Notons que cette sélection radicale fait une prédiction. Si √Is sélectionne des racines elle va le faire de façon très vaste, sans distinguer au-delà de cette caractéristique de racine simple. √Is doit donc pouvoir sélectionner tout autant des racines qu'on est habitué à voir faire surface en tant que complément d'un verbe que des racines pouvant surfacer en tant que d'autres objets syntaxiques telles des prépositions notamment. L'existence de verbes comme *périr*, *subir* et *transir*, vus en (106), est ainsi tout à fait cruciale et va, de manière remarquable, dans le sens de ma proposition.

1.2.3.2 Lorsque ces racines simples sont scalaires

En ce qui concerne les bases que nous avions distinguées jusqu'ici comme *adjectivales*, et avec lesquelles nous avons observé que les verbes du 2nd groupe, et donc la racine √Is qui les définit, ont une préférence en termes de fréquence d'association, trois choses sont à préciser dans cette approche :

- Étant gradables, ces bases possèdent un trait [+scalaire]
- Elles sont par ailleurs dotées d'un argument interne (x) du fait de leur nature prédicative
- Les deux points précédents sont corrélés : leur scalarité portant précisément sur leur argument interne

Pour un verbe comme *grandir*, par exemple, nous supposons la base « √gʁɑ̃d, x » que l'on peut représenter comme ci-après :

(108)

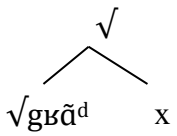

La scalarité de √gʁɑ̃d est prédiquée de (x), conférant à celui-ci un degré sur l'échelle de la valeur de *grand*.

Lorsque √Is sélectionne une racine cela valide son trait ininterprétable [u √] qui s'efface. Ceci est représenté dans le schéma en (109) ci-dessous.

(109) La racine √Is sélectionnant la racine *grand* :

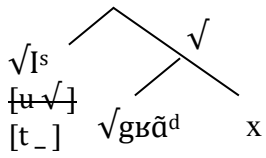

Fidèlement à ce qui est d'ordinaire supposé pour les phénomènes d'affixation, la racine √Gʁɑ̃d, va se déplacer dans la position de la tête √Is et s'y « adjoindre à sa gauche ». Ceci est représenté en (110) ci-dessous.

(110)

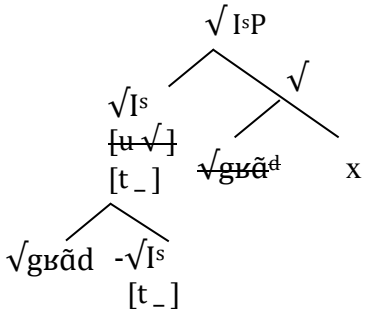

Cette étape est, par ailleurs, supposée pour toutes les racines sélectionnées par √Is, qu'elles soient scalaires ou non. L'argument interne, lorsque présent comme dans le cas d'une racine scalaire comme √gʁɑ̃d, devient celui de la racine complexe √IsP.

La racine complexe que forme l'ensemble de cette sélection par √Is et cette dernière, peut ensuite monter à T grâce au trait [t _] de √Is.

Je ne suppose pas d'étape intermédiaire où cette racine complexe √IsP serait sélectionnée par la tête « petit *v* ». Car, bien que celle-ci confèrerait à l'ensemble la catégorie verbale, elle en ferait également un verbe causatif, ce qui n'est justement pas le cas pour tous les verbes

formés par √Is et une base scalaire. Nous avons, en effet, observé précédemment, dans le chapitre 2, la différence qui existe entre des verbes inaccusatifs inchoatifs tels *faiblir, maigrir, blanchir, pâlir, vieillir* et des causatifs comme *salir, blanchir ou vieillir* (transitifs). Je développerai plus spécifiquement leur destin dérivationnel respectif dans la 3ème section de ce chapitre.

En ce qui concerne les racines sans argument interne que √Is peut être amenée à sélectionner, prenons l'exemple d'un verbe comme *agir* dont la base serait la racine √aʒ.[7] Cette racine n'est pas scalaire. Une représentation de sa sélection par la racine √Is serait telle illustrée ci-dessous en (111). Je représente en a, la première étape de sélection puis en b, l'adjonction à gauche.

(111) a.

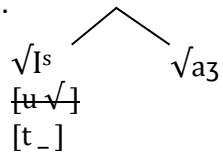

b.

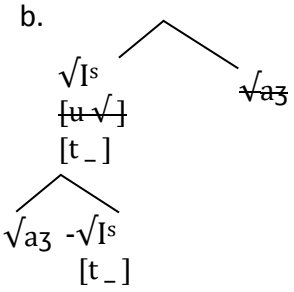

Pour ce genre de verbe, de type inergatif, leur unique argument est introduit par une tête plus haute dans l'arbre dérivationnel. La question n'est pas ici de déterminer s'il s'agit de « petit *v* » comme pour Chomsky (notamment (1995b)) ou bien d'une tête *Voice* (Kratzer, 1996), comme cela peut se trouver débattu dans la littérature. J'en resterai donc là pour cet exemple.

1.2.3.3 L'argument interne des racines scalaires

Ayant à présent établi la présence d'un argument interne pour les dérivations à base scalaire je souhaite revenir sur l'analyse de Labelle (1992), discutée en 3.5.2.2 du chapitre 2.

Comme nous l'avions vu, dans cet article Marie Labelle propose une analyse de type *inergatif* pour les verbes de changement d'état intransitifs non pronominaux. Nous avions nous-mêmes pu observer que ces verbes ont effectivement un comportement particulier relativement aux tests typiques de l'inaccusativité.

Cependant, concernant les inchoatifs du 2nd groupe à l'étude dans cette thèse, nous avons pu

[7] La forme phonologique d'une racine ne se fixant qu'à la première phase, je choisis ici la version [aʒ] de celle-ci plutôt que [akt], par exemple, pour simplifier la démonstration.

voir que tous ces verbes impliquent la racine complexe $\sqrt{I^{s}P}$ et que celle-ci contient la sélection d'une racine scalaire, et par conséquent un argument interne en position complément.

Ceci distingue précisément les $\sqrt{I^{s}P}$ de type *inergatif*, comme *agir*, représentés en (111), sans argument interne, des $\sqrt{I^{s}P}$ intransitifs avec argument interne et par conséquent à analyser comme structurellement *inaccusatifs*.

La structure argumentale du $\sqrt{I^{s}P}$ provient de celle du complément de la tête $\sqrt{I^{s}}$.

Cette analyse partant de racines non seulement non catégorisées mais avec une possible structure argumentale ne me permet pas de suivre la proposition de Labelle (1992) pour les changements d'état intransitifs. Je les conçois bien comme des verbes à structure inaccusative, et ce malgré leurs comportements particuliers et résistants aux tests « classiques » évoqués dans le chapitre 2.

Ayant clarifié à présent l'inaccusativité structurelle des inchoatifs « nus » (i.e. « non pronominaux », tels que *faiblir, maigrir ou blanchir, blêmir, vieillir*) nous pouvons confirmer que les paires qu'ils forment avec leurs pendants transitifs entrent bien dans une alternance causative (ou dite *(anti)causative* comme vu en 3.5.2.4 du chapitre 2).

1.3 Conclusion

Dans la première section de ce chapitre j'ai présenté l' « élément -IR » des verbes du 2nd groupe. Nous avons vu que je défends la thèse qui lui prête une contribution sémantique et syntaxique majeure dans la construction de ces verbes.

Après avoir rappelé quelques positions présentes à son sujet dans la littérature, j'ai exposé mon analyse et montré que cet élément est ce qui rend les verbes du 2nd groupe des verbes, de par sa capacité à monter à T et sa nécessité de sélectionner un complément.

Non seulement est-il *le seul verbe* de toutes ces dérivations, mais j'ai également montré son lien avec le verbe *aller* latin EO/IRE dont il est fort probable qu'il en soit une version actuelle qui, dans les verbes du 2nd groupe, ne surface que de manière liée. Nous avons souligné que par ailleurs il est l'une des formes supplétives du radical du verbe *aller* français, aux futur simple et conditionnel présent.

- Le second groupe, en réalité, c'est lui : **le verbe -Ir.**

Sémantiquement il est responsable de l'interprétation inchoative des verbes de changement d'état.

J'ai également développé ma conception de ce verbe -Ir comme dérivant en synchronie de la racine √Is qui sélectionne des racines simples.

Lorsque ces dernières sont scalaires, l'ensemble ainsi formé donne les verbes de changement d'état, sur lesquels je me suis plus attardée et qui constituent le noyau dur des travaux présentés dans cette thèse. Je reviens en détail sur ces dérivations scalaires dans la section 3 de ce chapitre.

Contrairement à Heyna (2012, p.43) qui affirme que *« La comparaison des conjugaisons des verbes AGIR (verbe non construit) et ADOUCIR (verbe construit) permet d'avancer l'hypothèse que le second est construit par affixation d'un suffixe dérivationnel /i/~/is/… »*, je propose une conception de ces verbes du 2nd groupe comme TOUS construits avec le morphème dérivationnel « i/is », ayant pour racine √Is.

Par ailleurs, comme le verbe *aller*, cette racine √Is a une relation particulière avec les prépositions directionnelles : comme « aller *vers* », « aller *en* », « aller *à* » etc. D'un point de vue syntaxique cela suppose qu'elle aura une prédisposition à les avoir pour adjoints car, tout comme le verbe *aller* peut apparaître avec ou sans préposition (e.g. *aller **en** ville, aller **à** la poste, aller ø quelque part*), la racine √Is dispose de cette même optionalité d'adjonction. Je développe cette proposition dans la section 2 de ce chapitre, traitant du préfixe *a-* et de sa relation avec la racine √Is.

2. Son adjoint *à-*

Lorsque le verbe -Ir est accompagné du préfixe *a-* les conséquences de la présence de ce dernier sont fondamentales. Nous avions déjà vu que les verbes ainsi construits sont alors transitifs et ont une interprétation télique. C'est sur ce préfixe que je reviens de manière approfondie dans la section présente.

Je vais exposer dans le détail le fonctionnement syntaxique de la relation entre √Is et *a-*, mais

je commencerai tout d'abord par évoquer la question du traitement des *prépositions* et *préfixes*, avant de présenter la préposition/préfixe à l'étude ici : « à/*a*- ».

2.1 La pré.position *a*-

2.1.1 Préfixes et prépositions

Préfixes et prépositions sont-ils à analyser comme un même objet linguistique où le préfixe serait dans le domaine du mot l'équivalent de la préposition dans celui de la phrase ? Cette question est vaste et ne fait pas consensus dans la littérature.

Y compris dans un cadre qui envisage la structure des mots construite selon les procédés identiques à celle des phrases, l'on ne trouve pas de généralisation en ce sens qui concernerait tous préfixes et toutes prépositions.

Fábregas (2010), cependant, conçoit la légitimité d'envisager certains préfixes comme des prépositions, dans le sens où les deux peuvent représenter une « *classe de mots morphologiquement invariables dont le rôle syntaxique est de relier deux syntagmes nominaux en les associant par une relation sémantique* ».[8] Pour défendre un point de vue en ce sens, Fábregas (2010) avance les trois généralisations suivantes :

- Premièrement, à travers les langues on trouve des préfixes qui sont morpho-phonologiquement identiques à des prépositions (ou à leur forme étymologique, comme par exemple pour *per*-, *sub*- ou *trans*- du latin, déjà évoqués plus haut pour le français)

- Deuxièmement, ces préfixes servent alors de connecteurs relationnels entre deux entités, ce qui est précisément la fonction sémantique des prépositions (Hale & Keyser, 2002)

- Et troisièmement, dans les langues à tête finale les particules apparaissant à la droite du syntagme nominal qu'ils introduisent ont pour équivalents morphologiques une position suffixée, ce qui suggère un parallèle entre ces *adpositions* et la conservation de l'effet miroir.

[8] Définition tirée de son article, la traduction est la mienne.

J'envisage pour ma part d'analyser les couples *préposition/préfixe* dont la forme et la sémantique sont rapprochables comme ayant la même racine synchronique. Cette racine commune surface alors en tant que l'une ou l'autre en fonction de son parcours dérivationnel. Je développe cette conception à propos du couple « à/*a*- » à l'étude ici dans la sous-section suivante.

2.1.2 Le cas de à/*a*-

Il existe en français deux préfixes *a*- : l'un provenant du grec ancien (ἀ-) et exprimant la privation – e.g. dans *a*moral (sans morale), *a*patride (sans patrie). L'autre, du latin (*ad*- « à ») marquant la direction, le but. Le second étant bien entendu celui que nous étudions ici.

Le préfixe latin « *ad*- » provient lui-même de la préposition directionnelle latine AD, ayant par ailleurs également donné la préposition directionnelle « à » du français moderne.

Au-delà de leur étymologie commune, je défends dans cette thèse l'idée que le préfixe *a*- et la préposition « à », du français moderne, sont un seul et même élément racine dans le lexique. Seules leurs formes de surface diffèrent en fonction de leur parcours dérivationnel : *libre* il s'agira de la préposition, *liée* du préfixe.

- D'un côté, cette racine √α peut être directement sélectionnée par la tête fonctionnelle *p* (lui attribuant la catégorie *préposition*) et celle-ci reste donc un élément libre en syntaxe. La structure arborescente en (112) représente cette opération de sélection catégorisante.

(112) Structure de la préposition « à »

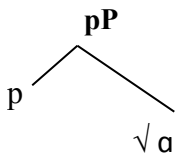

- D'un autre côté, cette racine √α peut avoir une destinée dérivationnelle « pré-catégorie », c'est-à-dire qu'elle peut entrer dans la construction d'autres objets linguistiques avant même d'avoir été catégorisée.

Le cas du préfixe *a*- se trouve bien entendu représenté par ce deuxième cas de figure. La racine √α, lorsqu'elle est intégrée à ce qu'on appelle un mot, devient en surface le préfixe *a*-.

Par ailleurs, du point de vue de la linéarisation, notre élément « à/*a*- », qu'il suive une destinée dans un domaine de mot ou dans un domaine de phrase, a toujours la même caractéristique d'être pré-positionnel. Dans une langue comme le français, cette adposition se réalise à gauche du syntagme :

- soit dont elle est tête, pour la préposition tête du PP qu'elle introduit
- soit « dont elle fait partie », en ce qui concerne le préfixe *a*-.

Je développerai dans les sous-sections 2.3, 2.4 et 2.5 l'analyse de ce préfixe, son statut d'adjoint, et expliciterai le site exact où je prétends qu'il intervient, tout comme les conséquences cruciales que cela a sur les propriétés syntaxiques et sémantiques, déjà évoquées et analysées longuement dans le chapitre 2, des verbes ainsi dérivés.

Mais avant cela, dans la sous-partie suivante, je vais exposer un élément essentiel pour l'analyse des dérivations impliquant ce préfixe *a*-, à savoir le lien qu'il a intrinsèquement avec le marquage casuel.

2.2 Marquage casuel

En me basant sur le fait que les prépositions sont typiquement *rectrices de cas*, je propose l'hypothèse selon laquelle la racine √ɑ *assigne*, ou *légitime*, le Cas accusatif. Je reviens un peu plus bas sur les nuances et précisions théoriques de ces terminologies.

En effet, un rapport entre préposition et cas semble linguistiquement tout à fait familier. Que ce soit dans les langues à déclinaisons où la rection casuelle des prépositions a un réflexe de surface, ou historiquement comme ce fut également le cas pour les prépositions latines par exemple. Et notamment pour *ad* (étymon de la préposition « à » actuelle) qui, par ailleurs, régissait exclusivement le cas accusatif.[9]

(113) Rection du cas accusatif par la préposition latine *ad*

ad homin**em** (*« envers l'homme »*)

ad vit**am** ætern**am** (« pour la vie éternelle »)

[9] Il est intéressant, par ailleurs, de noter que dans certaines langues (comme par exemple pour l'allemand ou pour le serbo-croate) le cas accusatif peut être requis avec certaines prépositions à sens directif ou spatial si elles sont utilisées avec un verbe dont le sens exprime un déplacement ; si le verbe n'exprime pas un tel déplacement ou marque un état le cas est autre.

ad urb**em** accessit (*il s'approcha de la ville*)

scribere *ad* patr**em** (*écrire à son père*)

Pour Bernard Colombat, dans son article *Préposition, cas et syntaxe latine dans l'Encyclopédie* (1981) « *Le cas est le signe d'un rapport, la préposition aussi. Mais le recours à la préposition impose l'utilisation co-occurrente d'un cas* ».

D'un point de vue théorique, un cas n'est pas uniquement à envisager lorsqu'il est marqué morphologiquement, et l'on considère la présence de cas abstraits sans qu'ils ne provoquent forcément de réflexe morphologique. Il s'agit, comme cela a été introduit dans le chapitre 1 en 1.4.2.4, de ce qu'on appelle les « Cas structuraux ».[10] Ainsi, le fait qu'en français la préposition « à » ne marque pas de cas réalisé morphologiquement sur son complément n'implique pas qu'elle ne lui en assigne pas.

Dans une approche où ce qui constitue le Lexique sont des racines et des têtes fonctionnelles,[11] je considère cette racine √α, origine à la fois de la préposition « à » et du préfixe *a-* directionnel, comme porteuse de la valeur accusative.

Dans la version pré-Minimaliste du modèle on aurait proposé qu'elle *assignât* le cas accusatif, mais elle sera donc analysée dans cette thèse comme une tête fonctionnelle *légitimant* ce Cas accusatif. Ce faisant elle possède la même propriété que la, bien connue, tête « petit *v* ».

- Rouveret (2015) à propos de petit *v* : « *la tête qui, dans les constructions verbales transitives, introduit l'argument externe et porte les traits flexionnels correspondant à l'argument interne (traits φ, trait de Cas [accusatif]).* »

En effet, nous allons voir que si √α n'introduit pas directement une position pour l'argument externe, sa présence dans la dérivation de ces verbes est bel et bien responsable de la possibilité pour un argument externe d'entrer dans la dérivation de ces derniers ainsi *transitivisés*.

Rouveret (2015, p. 103) poursuit avec cette précision qui est de première importance pour la suite de notre analyse : *« Elle capture donc la généralisation que l'on connaît comme la «*

[10] Rouveret & Vergnaud (1980), (2007).

[11] Certaines têtes fonctionnelles pouvant être lexicales et donc des racines, d'autres des éléments purement fonctionnels sans forme phonologique.

généralisation de Burzio », qui pose qu'un prédicat verbal dépourvu d'argument externe ne peut assigner de Cas accusatif et qu'un prédicat verbal qui n'assigne pas de Cas accusatif ne peut sélectionner/marquer thématiquement un argument externe ».[12]

Nous allons voir dans la sous-section suivante le lien entre cette légitimation casuelle et la transitivité que l'on retrouve systématiquement pour tous les verbes ainsi *a*- préfixés.

2.3 Préfixation en *a*- et transitivité forcée

Comment le fait de légitimer le Cas accusatif pour une tête qui n'est ici pas verbale peut-il forcer une transitivité. C'est ce que je vais développer dans la sous-section présente.

Rappelons-nous que les verbes existant à la fois « *avec* et *sans* le préfixe *a*- » montrent une opposition de valence nette et systématique : sans *a*- intransitifs / avec *a*- transitifs. Nous avons donc émis l'hypothèse que ce changement de valence était dû à la présence de *a*- qui, crucialement, se trouve uniquement avec des verbes transitifs parmi les verbes de changement d'état du 2nd groupe.

Se demander comment *a*- rend ces verbes transitifs revient à se demander comment il permet à un argument externe (y) de rejoindre la dérivation, ou en d'autres termes comment le seul fait de sa présence peut bloquer la montée de l'argument interne (x) de la racine dans une position qui en ferait le sujet ?

Pour répondre à cette question nous allons débuter en précisant le lieu d'entrée dans la dérivation de la racine √ɑ. Cette racine intervient en étroite collaboration avec la racine $\sqrt{I^s}$ et comme nous l'avons vu dans la première section de ce chapitre, elle y est optionnellement associée. De ce fait elle est traitée formellement ici comme l'adjoint de la tête $\sqrt{I^s}$.

(114) Représentation de l'opération d'adjonction de √ɑ à $\sqrt{I^s}$

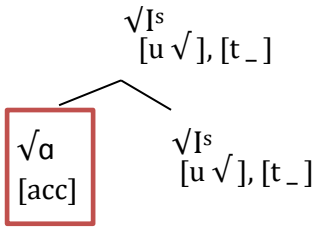

[12] « Burzio's Generalization (Burzio, 1986), which states that unaccusative verbs cannot assign Case ». cf. Levin & Rappaport Hovav (1995, p. 40), pour le dire autrement.

Comme on le voit représenté en (114) ci-dessus, √ɑ s'adjoint directement à la racine √I^{s}, l'ensemble est toujours porteur des propriétés et de l'étiquette de √I^{s}.

Comme nous l'avons présenté en 1.2.3 de ce chapitre, la racine √I^{s} elle-même sélectionne des racines simples. En (115)a ci-dessous je représente cette sélection avec la racine de *faible*, pouvant dériver par la suite le verbe *faiblir*. En b, je représente ce que serait l'adjonction de √ɑ dans la dérivation du verbe préfixé *affaiblir*. Je ne fais pour l'instant pas figurer, dans ces deux représentations, les divers traits associés à chaque racine par mesure de lisibilité simplifiée dans cette étape de la démonstration.

En (115)b, on retrouve entourée l'étape représentée plus haut sous (114).

(115) a. La sélection de la racine

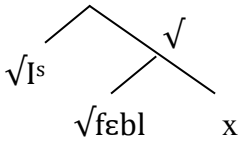

b. avec l'adjonction de √ɑ

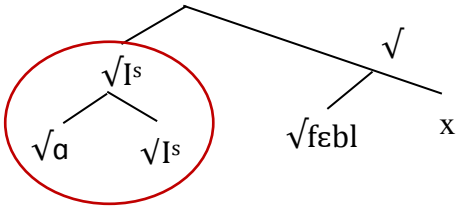

Dans l'exemple de la dérivation du verbe *affaiblir*, tel débutée en (115)b, je vais représenter sous (116) le déplacement de √fɛbl par *Left Head Adjunction*.

(116)

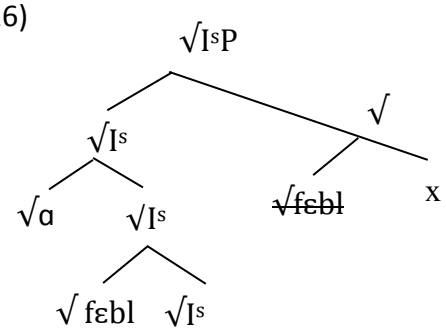

La linéarisation de la structure en (116) donne l'ordre de surface : *ɑ*-faibl-i^{s}. L'argument (x), quant à lui, initialement celui de la racine scalaire, devient celui de tout le √I^{s}P.

Dans le cas d'un verbe inaccusatif comme *faiblir*, cet argument (x) au thêta rôle *patient* va monter dans une position de sujet grammatical.

Il me reste à développer comment, pour une dérivation du type *affaiblir* comme exposée en (116), la présence de √ɑ adjointe à √I^{s} va empêcher l'argument interne (x) de monter.

L'argument (x) est voué à être un élément lexical typiquement nominal dont la racine, bien que non catégorisée, entre dans la dérivation porteuse d'un trait de Cas structural non valué. Nous avons vu que la racine √ɑ est, elle, une *sonde* porteuse d'un trait de cas [accusatif] qui va pouvoir vérifier celui d'une *cible* telle que (x). Le trait ininterprétable Cas de (x) sera vérifié et valué [accusatif] par √ɑ.[13]

- √ɑ légitime donc le cas accusatif de l'argument interne (x)

Cette opération de vérification de type AGREE a pour conséquence à la fois de « consigner » l'argument (x) en position d'objet et de forcer ainsi l'introduction d'un argument externe (y) dans une position sujet plus haute dans la dérivation. La structure √IsP contenant la racine √ɑ *accusativisante* ne peut ainsi être que transitive.

(117) Dérivation d'un verbe transitif - préfixé par ***ɑ***- comme *affaiblir* : étape 1

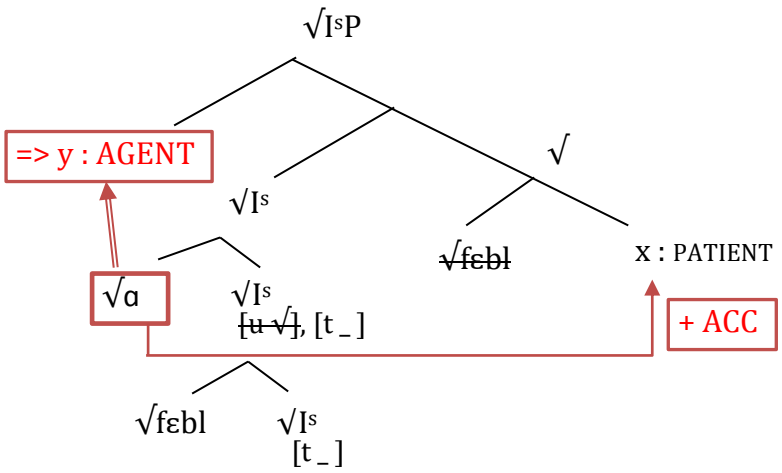

Cette étape correspond à l'étape argumentale de la dérivation, anciennement représentée

[13] Dans cette approche considérant que ce sont des racines non catégorisées qui entrent dans la Numération, il peut être délicat de supposer le trait de Cas structural associé à tout « élément nominal » ! Cependant on peut imaginer qu'une racine pouvant devenir nominale serait justement pourvue de certaines propriétés. Le fait d'être porteuse de ce trait de Cas pourrait alors identifier un élément à destin nominal. Cependant, l'idée de traiter avec des racines non catégorisées est justement de pouvoir rendre compte qu'elles puissent être catégorisées par différentes catégories. Or, supposer ce trait pour certaines racines ne serait *in fine* qu'une façon détournée de penser *catégorie* associée à une racine. Ce que nous voulons en réalité éviter.

La question reste ouverte, mais il pourrait sembler ici plus judicieux d'abandonner la version moderne de *vérification* du trait de Cas pour adopter une adaptation de la version plus ancienne d'*assignation* de la valeur de la sonde à sa cible. Ceci éviterait de devoir considérer des racines plus « nominales ».

Une autre possibilité serait d'envisager que ce sont les positions qui fourniraient par exemple ce trait de Cas. Une racine qui serait générée dans une position argumentale typique pour un DP recevrait ce trait de Cas qui en ferait une cible pour toute sonde porteuse d'une valeur casuelle.

dans le « grand VP » pour un verbe. √Iˢ étant porteuse d'un trait temps [t _], cela suffit à la racine complexe dans son ensemble pour poursuivre sa dérivation et monter à T.

L'étape suivante est représentée en (118), où l'on peut voir que l'argument externe se déplace en spec,TP et la racine complexe : « √ɑ-√fɛbl-√Iˢ », monte en T où la phase d'un verbe comme *affaiblir* est complétée. L'argument interne reste *in situ*.

(118) Dérivation d'un verbe transitif - préfixé par ***ɑ***- comme *affaiblir* : étape 2

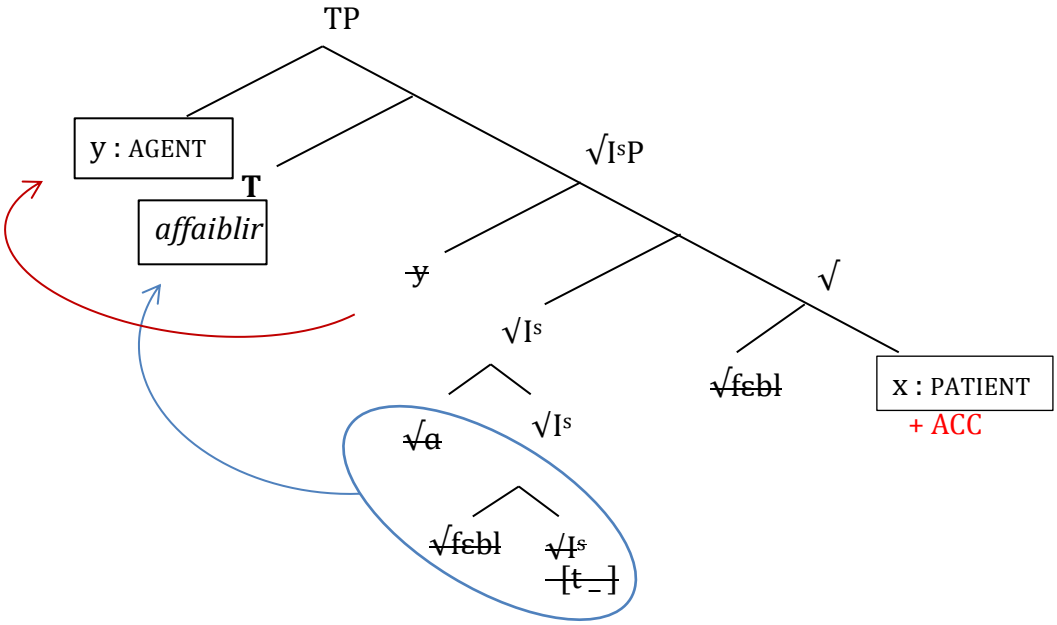

Il est important de noter que je ne suppose aucune tête « v » intervenant dans cette dérivation, ni un v (ou V) catégorisant à la DM, ni le *v accusativisant* à la Chomsky. Ce qui fait de cette racine complexe un verbe est uniquement le fait qu'elle puisse et qu'elle monte à T.[14] Pour ce qui est du petit *v* chomskyen, nous avons vu que c'est la présence de √ɑ qui remplit ici ce rôle.

Les verbes, comme *faiblir*, de changement d'état sans le préfixe *ɑ*- sont des inaccusatifs, comme je l'ai reprécisé en 1.2.3.3 de ce chapitre. Il est intéressant de remarquer qu'en bloquant la montée de l'argument interne, en permettant donc la dérivation de verbes

[14] Il existe en cela une parenté entre ma proposition et le cadre Exo-Skeletal de Hagit Borer, dans lequel la structure fonctionnelle supérieure peut jouer le rôle qu'a la catégorisation en *DM*. En effet pour Borer, notamment (2005), mais voir aussi (2014, p. 120), une catégorisation par des têtes prévues à cet effet n'est pas indispensable dans le modèle, cette catégorisation pouvant être un effet du contexte syntaxique. C'est ce qu'on retrouve dans le pan de mon analyse qui avance qu'on peut se passer de *v (ou V)* et que tout objet en T est forcément un verbe.

transitifs, comme *affaiblir*, √α a un effet « désinaccusativisant ».

Mais ce n'est pas le seul effet que produit la présence de √α dans ces dérivations du 2nd groupe de verbes français. Dans la sous-section suivante je vais aborder un pendant sémantique de la contribution de ce préfixe.

2.4 Préfixation en *a*- et télicité

Après avoir présenté la contribution casuelle du préfixe *a*- et son implication syntaxique dans la valence transitive des verbes le contenant, par la relation de vérification sonde-cible qu'il entretient avec l'argument interne de la racine scalaire, relation responsable de la *non montée* de ce dernier, nous allons voir à présent comment ce « blocage » en sa position *in situ* a des conséquences sur la télicité de l'ensemble du prédicat √IsP.

En effet, dans le chapitre 2, en 3.5.1.2 (pages 136-138), après avoir soumis nos verbes de changement d'état du 2nd groupe à une série de tests, nous avions observé que la présence du préfixe *a*- semblait responsable d'un effet sur la télicité et ce particulièrement sur la borne finale atteinte.

Pour rappel je donne en (119) des exemples de ce contraste aspectuel observé avec les verbes « en paire » (de Type 1.a).

(119) a.i. *Le patient a *complètement* faibli

ii. Ce traitement a *complètement* affaibli le patient

b.i. *Le troupeau a *complètement* maigri

ii. Le fermier a *complètement* amaigri son troupeau

En (119) nous voyons exemplifié le fait qu'avec l'adverbe de complétude, forçant la borne finale à être atteinte, seuls les verbes *a*- préfixés sont grammaticaux.

Je vais présenter une hypothèse d'analyse structurelle pouvant rendre compte de cet effet. L'idée de ma proposition est la suivante.

Lorsque √Is prend une racine scalaire comme complément, afin que la prédication scalaire ait bien lieu, les deux conditions suivantes doivent être réunies :

- L'argument (x) de la racine doit se trouver dans un domaine fonctionnel, *ex situ* donc.

- De plus cette relation de prédication doit se faire « *localement* », i.e. la racine porteuse du trait [+scalaire] et son argument interne (x) doivent se trouver dans le même domaine.

Pour un verbe non préfixé, comme un inaccusatif du type *faiblir* dont la racine √fɛbl est bien scalaire et possède un argument interne (x), à la fois √I^{s} et l'argument (x) montent dans le domaine TP.

Je complète en (120) la dérivation d'un verbe comme *faiblir*. Nous pouvons y voir que contrairement à une dérivation où √α s'adjoint à la tête √I^{s}, l'argument interne (x) ne recevant ici pas de valeur accusative, il ne s'y trouve pas bloqué en position complément de la racine et poursuit sa montée jusqu'en spec,TP où il aura la fonction de sujet grammatical.

(120) Dérivation d'un inaccusatif comme *faiblir*

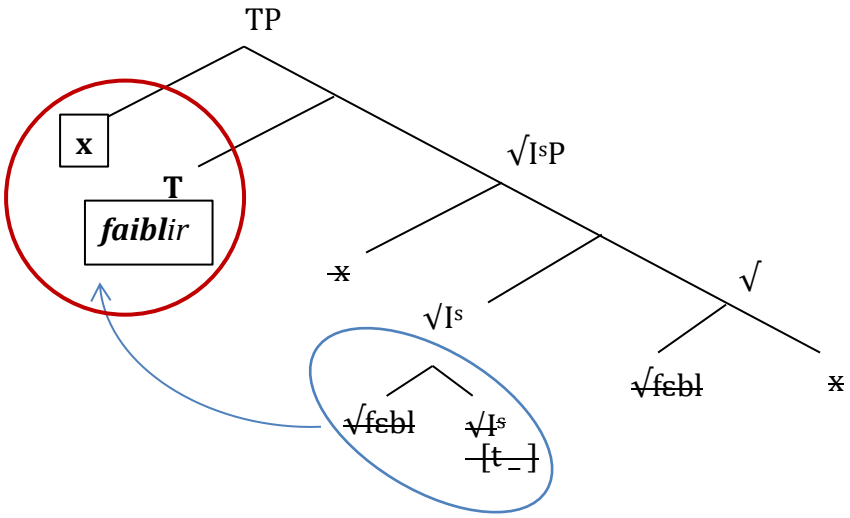

La racine √fɛbl, elle, monte avec √I^{s} dans la tête T où ce tout forme le verbe *faiblir*. Dans cette dérivation, √fɛbl et (x) se trouvent tous deux dans le même domaine TP, une relation de prédication locale peut avoir lieu entre les deux. Et comme cette relation ne se produit pas dans le domaine radical mais bien dans celui, fonctionnel, de TP, la prédication de la scalarité en particulier peut également avoir lieu.

Dire que la prédication de la scalarité peut avoir lieu signifie concrètement que (x) pourra porter tout degré possible des valeurs contenues dans la sémantique de « faible ».

- C'est-à-dire que pour un énoncé tel que « Le patient$_{(x)}$ faiblit » cette prédication sera **atélique**, tous les degrés de la scalarité de « faible » restant disponibles.

Au contraire, dans une dérivation contenant la racine √ɑ « accusativisante », l'argument (x) bloqué *in situ* ne pourra pas entrer dans cette relation de prédication avec √fɛbl, qui sera toujours montée en T avec √Iˢ.

√fɛbl et (x) ne seront pas dans une relation de localité, √fɛbl se trouvant en TP alors que (x) est resté en √IˢP. C'est ce qui est illustré en (121) ci-dessous, où je représente à nouveau la dérivation d'un verbe *a-* préfixé en mettant en valeur les notions de localité discutées ici.

Et pour être la plus claire possible, je précise à nouveau que la prédication, selon cette proposition ne peut avoir eu lieu lorsque tous deux sont encore dans le √IˢP en même temps, puisque ce domaine est radical et ne permet pas à la scalarité d'y être prédiquée.

(121) Dérivation d'un transitif - préfixé par ***a-*** comme *affaiblir*

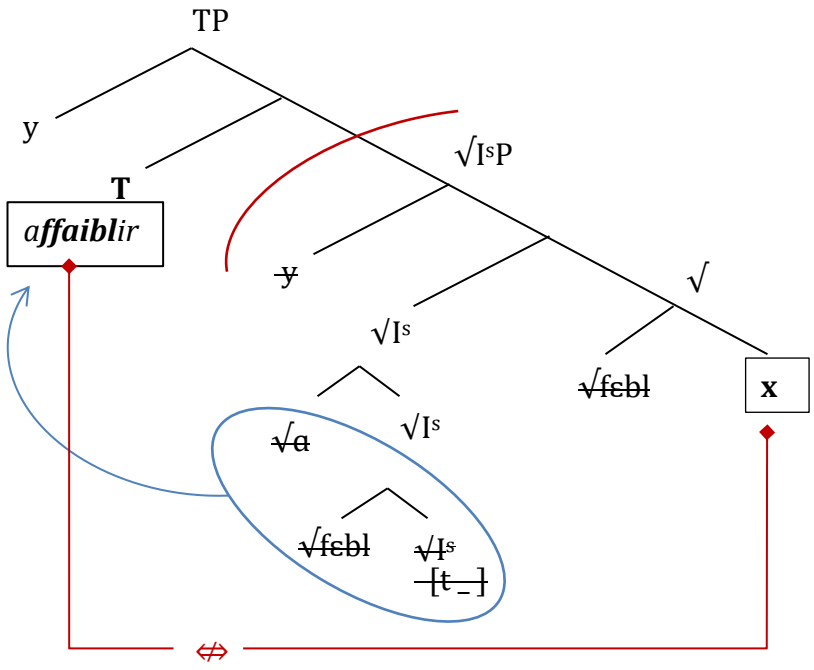

Dans les dérivations où le préfixe *a-* est présent, la prédication scalaire n'est donc pas *activée*, c'est ce que j'ai représenté avec la double flèche discontinue en (121).

Pour un énoncé tel que « Ce traitement$_{(y)}$ affaiblit *complètement* le patient$_{(x)}$ », l'interprétation **télique**, avec borne finale atteinte, qui en résulte vient du fait qu'aucun mouvement n'est disponible sur l'échelle des degrés de la racine scalaire, ici √fɛbl, mais que seul un point (déterminé à la fois par les possibles degrés impliqués par chaque racine, et par

le contexte pragmatique [15]) est alors disponible.

Ce seul point disponible dans l'interprétation de la racine scalaire est responsable de la valeur d'aboutissement contenue dans la sémantique de ces verbes. Si bien qu'un énoncé comme « Ce traitement *était en train d'*affaiblir le patient » ne peut que s'interpréter comme '*Ce traitement était en train de mener le patient vers le point où il serait considéré affaibli*'.

Nous venons de voir comment je propose de rendre compte de l'effet de télicité semblant corrélé, tout comme celui de transitivité, à la présence du préfixe *a-*. J'ai exposé pour ce faire les dérivations des verbes de Type 1.a inaccusatifs (avec *faiblir*) et transitifs (avec *affaiblir*). Dans la 3ème section de ce chapitre, je développerai les dérivations de l'ensemble des verbes de changement d'état du 2nd groupe, i.e. construits avec une racine scalaire, et en 3.2.3 je reviendrai plus précisément également sur les différences de télicité que l'on a pu observer pour les verbes qui sont transitifs sans le préfixe en question (de Type 2, comme *salir, vieillir, blanchir*).

2.5 Préfixe *a-* et causativité

Ayant établi dans cette section sur le préfixe *a-* les différentes contributions qu'entraîne sa présence dans une structure, il me reste à dire un mot sur un second effet syntaxique qu'induit la légitimation du cas accusatif sur l'argument interne de la racine scalaire.

Comme nous l'avons vu en 2.3 de ce chapitre, le premier effet de cette vérification casuelle en est la transitivité du verbe. Or, l'argument externe que la présence de la racine √α force à entrer dans la dérivation est un AGENT « causateur » de l'action dénotée par le verbe.

Un effet collatéral de la présence de √α dans une telle dérivation est donc l'alternance causative qui découle précisément des contributions casuelle et argumentale de la racine √α pour tous les verbes de Type 1.

Le parallèle que nous avons commencé à établir entre ces contributions et la tête chomskyenne « petit *v* » se vérifie à nouveau. En ce qui concerne les dérivations impliquant la racine √α nous voyons combien il serait redondant et par conséquent inutile de supposer que

[15] Pour rappel voir la discussion menée dans le chapitre 2 en 3.3.1.3.

petit v y intervienne.

Nous verrons en 3.2 de ce chapitre qu'en ce qui concerne les verbes transitifs causatifs du Type 2 (comme *salir, blanchir, vieillir*), entrant également dans une alternance inchoative/causative pour la plupart, ces contributions imputées à √α pour le Type 1 seront cette fois-ci effectivement imputées à la présence de la tête *v* dans ces dérivations.

2.6 *(a*-)√X-I^{s},

Dans ces deux premières sections du chapitre 3 j'ai présenté mon analyse pour les verbes en -IR et exposé que ce qui constitue l'identité du dit « second groupe » de verbes du français en est la racine √I^{s}.

Après avoir vu que l'élément -ir, terminaison des verbes de ce groupe, était constitué du morphème verbalisant à la phonologie alternante « i/iss », j'ai évoqué également son lien avec le verbe *aller* latin EO/IRE et sa contribution sémantique de verbe de déplacement, créant ainsi notamment l'interprétation inchoative des changements d'état traditionnellement appelés « désadjectivaux » parmi ces verbes. Cet élément « i/iss » étant la forme que prend la racine notée √I^{s} pour les verbes du 2nd groupe.

Tous ces verbes ne sont VERBE que parce que cette racine, possédant un trait [u √], qui l'oblige à se lier pour poursuivre sa dérivation, a sélectionné des racines simples et que, possédant également un trait [t _], elle les a emmenées à T.

Dans un second temps je me suis penchée sur le préfixe *a*- dont nous avions vu le rapport privilégié mais optionnel qu'il entretient avec les verbes ainsi constitués.

J'ai exposé mon analyse le considérant comme la racine √α commune avec la préposition directionnelle « à » et étant pourvue d'un trait [accusatif] qui en fait computationnellement une sonde capable de légitimer ce Cas. Ce qu'elle fait pour les verbes de changement d'état en prenant pour cible (x), l'argument interne de la racine scalaire sélectionnée par √I^{s} à laquelle elle s'adjoint.

En légitimant l'accusatif sur cet argument interne, la racine √α se comporte comme une « tête de Burzio » du type de petit *v* et permet l'introduction en spec,√I^{s}P d'un argument externe « causateur », tout en bloquant (x) dans sa position *in situ*. Ce dernier ne pourra pas monter à T avec l'ensemble « *a*-√X-i^{s} » formé par √α, √I^{s} et son complément, la racine simple qui

lorsqu'elle est scalaire constitue la base d'un verbe de changement d'état.

Le fait d'avoir bloqué (x) dans sa position d'argument interne originelle a deux conséquences cruciales : d'une part syntaxique, la transitivité et d'autre part sémantique, la télicité.

Cette dernière provenant du fait que (x) ne pouvant monter dans le même domaine fonctionnel que la racine scalaire, la relation de prédication entre ces deux derniers ne peut se faire et le verbe ainsi dérivé aura une interprétation où le seul degré accessible en est le maximal, générant ainsi une interprétation télique avec « borne finale atteinte ou visée ».

Dans ces deux sections j'ai principalement exposé ma conception théorique des éléments *a-* et -I^{s} ainsi que des phénomènes qui découlent de leur cooccurrence dans une dérivation. Dans la section suivante je vais appliquer ces conceptions à l'observation de chaque type dérivationnel attesté pour les verbes de changement d'état du second groupe.

3. Le verbe -Ir dans les dérivations scalaires

3.0 Introduction

Après avoir introduit précédemment ce qui fait la particularité des verbes du second groupe, tous verbalisés par la racine √I^{s}, et les contributions fondamentales apportées par la présence du préfixe *a-*, je vais présenter et développer, dans cette section, les différentes dérivations scalaires créées par le verbe -Ir.

Comme présenté dans le chapitre 2, l'ensemble des verbes en -ir du second groupe propose une grande variété de possibilités, tant en matière de bases (la traditionnelle partition « *adjectivales, nominales, radicales* ») qu'en matière de valence et de télicité.

Pour les verbes qui m'intéressent plus particulièrement dans cette thèse, à savoir les changements d'état, dits « désadjectivaux », nous avons vus qu'une distinction existe entre les verbes en -ir qui acceptent le préfixe *a-* (que j'ai regroupés sous l'étiquette de Type 1, e.g. *affaiblir*, *alourdir*) et ceux qui le refusent (de Type 2, e.g. *salir*, *blanchir*). J'ai observé une seconde distinction à l'intérieur du groupe qui accepte le préfixe, entre les verbes qui sont attestés en français moderne sous les deux formes (i.e. de Type 1.a), préfixés (comme *affaiblir*) et non préfixés (comme *faiblir*) et ceux qui n'existent jamais sans la forme préfixée, les dits

« parasynthétiques » (i.e. de Type 1.b, comme *alourdir* / **lourdir*).

Au regard de ces distinctions il semble qu'on ait trois phénoménologies :

1. les verbes qui prennent optionnellement *a-* : Type 1.a (*affaiblir*/*faiblir*)
2. les verbes qui prennent toujours et obligatoirement *a-* : Type 1.b (*alourdir*/**lourdir*)
3. les verbes qui ne prennent jamais *a-* : Type 2 (**asalir*/*salir*)

Or, est-ce vraiment la distinction à faire ?

À travers le prisme de la valence et de la télicité, nous avons vu que ces verbes présentent un panel de possibilités qui se trouve tranché et organisé uniquement lorsque le préfixe *a-* est impliqué, c'est-à-dire ci-dessus dans les cas 2 et la moitié du 1.

La présence du préfixe impose une lecture transitive et télique. C'est l'unique élément d'ordre qui existe dans ces prédicats en -I(r), ce qui suggère qu'en réalité la seule distinction généralisable de toutes ces observations revient à considérer « les verbes avec *a-* versus tous les autres ». Et c'est pourquoi c'est finalement à travers sa présence ou non que je vais développer la façon dont ces verbes sont dérivés.

- *L'unique distinction que l'on peut faire pour classer ces verbes est donc binaire :* ***avec ou sans a-****.*

Je rappelle que le fait que certains verbes qui acceptent le préfixe se trouvent également attestés sans lui, ne joue aucun rôle. Quand *a-* peut être là, il peut tout aussi bien ne pas l'être, cela est optionnel, mais cela ne change rien à l'analyse. Le fait que ces paires existent, cependant, joue un rôle déterminant dans ce que cela nous permet d'observer sur la contribution du préfixe.

Dans cette section, je vais dérouler le schéma dérivationnel pour l'ensemble des prédicats scalaires en -I(r), avec ou sans *a-*. Dans une première sous-section, je vais rappeler l'impact et la contribution de la présence de *a-* sur la transitivité mais également sur la télicité, discutés et introduits dans la section précédente.

Dans la seconde sous-section, je présenterai les dérivations des prédicats qui ne prennent pas *a-* : en 3.2.1 je vais montrer quelle structure est impliquée pour ces verbes lorsqu'ils sont intransitifs, en 3.2.2 lorsqu'ils sont transitifs. Enfin en 3.2.3, je fais le point sur les possibilités structurelles offertes à ces verbes sans la présence de *a-* et leur lien avec les diverses télicités

retrouvées.

Dans une troisième sous-section, enfin, je reviens sur la dérivation des changements d'état intransitifs pronominaux : les « constructions pronominales en SE » observées et discutées dans le chapitre 2 en 3.5.2.3.

3.1 Lorsque *a-* est là : l'ordre règne

Je ne vais pas m'attarder sur les étapes d'une dérivation impliquant la présence de *a-*, étant donné que ce fut l'objet de la seconde section de ce chapitre. Cependant, quelques précisions restent à ajouter et c'est ici l'occasion de le faire.

3.1.1 Tête de Burzio √α : transitivité et causativité systématiques

Avec la présence de *a-*, nous le savons maintenant, une transitivité du prédicat est forcée par le fait que la racine √α du préfixe est porteuse d'un trait [accusatif]. Dans une relation de vérification du type AGREE cette dernière va légitimer le Cas structural dont est porteur l'argument interne (x) de la racine scalaire. Cette légitimation casuelle désactive (x), dont le trait de Cas ininterprétable est valué, et de fait le bloque dans sa position *in situ* d'objet. Cette opération a pour conséquence de permettre l'introduction dans la dérivation d'un argument externe de type « agent causateur » en spec,$\sqrt{}l^{s}P$.

Ce faisant, en adaptant la *Généralisation de Burzio* au cas en présence, on constate que √α provoque les mêmes conséquences que celles résultant de la présence d'une « tête de Burzio » dans une dérivation, je la considèrerai donc ici comme telle.

Ce qu'il est important de noter c'est que, de ce point de vue-là, il n'y a absolument aucune différence de structure ni de ses effets entre les verbes de Type 1.a [optionalité de *a-*] comme (*a-*)ffaiblir, ou les verbes de Type 1.b [les dits *parasynthétiques*] comme *(*a-*)lourdir.

En 2.3 de ce chapitre j'ai représenté la structure d'un verbe préfixé de Type 1.a comme *affaiblir* (exemples 117 et 118), je vais donner ci-dessous celle pour un verbe de Type 1.b comme *alourdir* et nous pouvons y constater leur équivalence.

(122) Structure d'un verbe transitif - préfixé par ***a***- comme *alourdir*

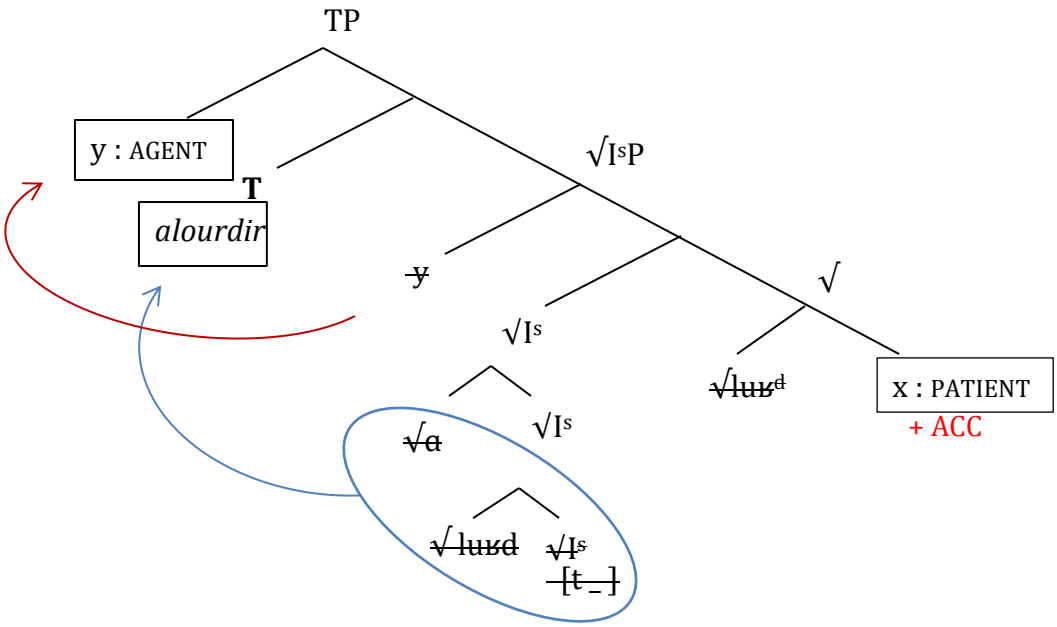

L'adjonction de √a à la racine √I^{s} est aléatoire, mais à partir du moment où √a intervient dans une de ces « dérivations scalaires » les effets en seront systématiquement les mêmes : le verbe dérivé est transitif, avec un sujet *agent-causateur* et l'argument interne (x) de la racine scalaire comme objet. Il n'est par ailleurs pas exagéré de supposer que *lourdir* (non attesté mais bien formé) aurait la même distribution que *faiblir*.

3.1.2 Télicité

Bien entendu, la structure pour ces verbes de type *alourdir* étant la même que ceux du type d'*affaiblir*, dès qu'il y a présence à la fois de la *tête de Burzio* √a et d'une racine scalaire avec donc un argument interne porteur d'un trait de Cas ininterprétable, les effets de télicité doivent être tout autant attendus pour les uns que pour les autres.

Cet effet résulte, comme nous l'avons exposé en 2.4, du blocage de l'argument interne en position *in situ* et de l'impossibilité à créer une relation de prédication « de degrés variables » entre cet argument et la racine scalaire montée sans lui dans le domaine fonctionnel TP.

D'un point de vue structurel, donc, ma proposition pour rendre compte de la télicité prédit pour tout prédicat transitif *a*- préfixé une interprétation avec borne finale « atteinte ou visée ».

Comme je l'ai étudié et discuté dans le chapitre 2 en 3.5.1.2, les résultats de mes jugements personnels sur des exemples de ces verbes les montraient en effet compatibles avec des

constructions téliques et particulièrement lorsqu'était testée la borne finale de ces prédicats. Les verbes de Type 1.a transitifs semblaient cependant rejeter plus systématiquement des contextes atéliques que les verbes du Type 1.b.

Une différence sémantique subsiste peut-être. Les verbes de Type 1.a étant au nombre de 8 contre 22 verbes du Type 1.b, on peut également se demander si avec plus de cas en 1.a l'on ne finirait pas par obtenir plus de doutes et de variété dans ces jugements. Une autre piste qu'il resterait éventuellement à envisager serait de se demander si la présence attestée dans la langue pour le Type 1.a des verbes intransitifs sans *a-* et leur forte compatibilité avec l'atélicité ne force pas un contraste plus net.

Cela demande certainement une recherche plus poussée dans ce domaine que ce que je propose ici dans le cadre des travaux dont rend compte cette thèse. Toujours est-il que ce que j'ai trouvé intéressant et pertinent parmi ces premiers résultats basés sur mon intuition personnelle, était que tous les *a-* préfixés acceptent les constructions téliques lorsque ce n'est pas le cas pour les transitifs non *a-* préfixés parmi lesquels les interprétations varient nettement.

3.2 Lorsque *a-* n'est pas là : une variété de possibles

À présent que nous avons regroupés les verbes *a-* préfixés, selon leur structure et leurs comportements, ayant montré des caractéristiques homogènes, il reste à traiter l'ensemble fort hétéroclite de tous les autres prédicats scalaires en -Ir : d'une part les transitifs de Type 2 (**a-salir*/*salir*), mais également tous les intransitifs qu'ils soient les pendants sans *a-* des verbes de Type 1.a (comme *faiblir, maigrir*) comme les intransitifs de Type 2 (e.g. *blanchir, blêmir, vieillir*).

Je vais m'intéresser en premier lieu à ces derniers dans la sous-partie 3.2.1 suivante et me pencherai sur les transitifs de Type 2 en 3.2.2. C'est dans un troisième temps, en 3.2.3, que je reviendrai sur les effets de télicité que l'on peut trouver avec ces différents groupes de verbes.

3.2.1 Lorsqu'intransitifs : tous inaccusatifs

3.2.1.1 Inaccusatifs de Type 1.a

En 1.2.3.2 nous avons déjà pu observer l'analyse que je propose pour dériver des verbes

inchoatifs inaccusatifs comme *grandir* ou *faiblir*. Ces verbes de Type 1.a m'ont servi de modèle pour exposer ma conception du comportement sélectionnel de la racine √Iˢ.

Nous avons vu que leurs bases sont des racines scalaires simples, ayant un argument interne pourvu d'un trait de Cas ininterprétable. Dans ces dérivations intransitives, ce trait reste non légitimé et l'argument interne reste actif. Il est ainsi capable de poursuivre sa dérivation et va monter en position spécifieur du √IˢP avant de poursuivre jusqu'en position spécifieur de TP où il sera sujet grammatical, tout en ayant conservé sa nature argumentale de PATIENT. Je reprends sous (123) et (124) la structure d'une telle dérivation.

En (123) je représente la racine scalaire √fɛbl et son argument interne (x) sélectionnée par √Iˢ. Je fais figurer dans cette représentation uniquement les traits discutés : le trait de [Cas _] de l'argument interne, le trait de sélection [u √] de √Iˢ qui lui impose de s'unir à une racine simple, et le trait de temps [t] qui permet à √Iˢ de monter, avec sa sélection en T.

(123) Dérivation d'un verbe intransitif comme *faiblir* : étape 1

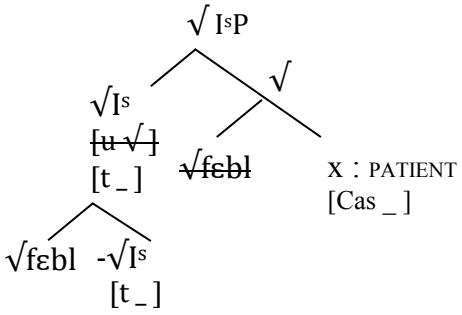

Remarquons que dans cette dérivation le trait de Cas structurel ininterprétable porté par l'argument (x) reste non valué et par là (x) reste actif et va devoir monter afin de le rendre interprétable avant une phase d'épellation.

(124) Dérivation d'un inaccusatif comme *faiblir* : étape 2

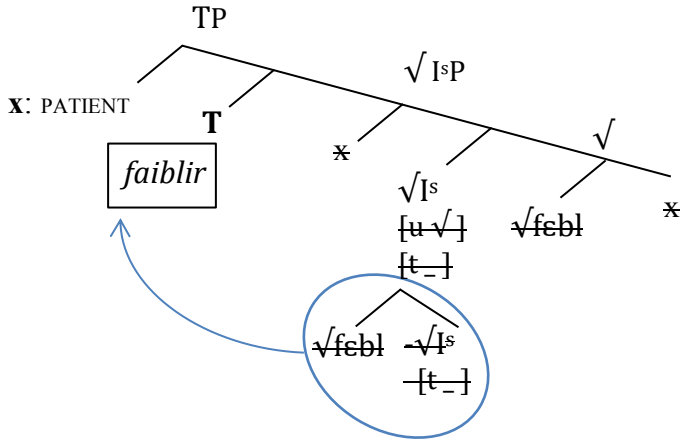

3.2.1.2 Inaccusatifs de Type 2

Pour en venir aux changements d'état intransitifs qui n'ont aucun pendant *a-* préfixé (comme *blanchir, blêmir, vieillir*) la question se pose de savoir s'ils ont la même structure que les intransitifs de Type 1.a.

Étant construits avec une base scalaire tout comme ces derniers, ils ont également un argument interne (x). Lorsque la racine √Iˢ sélectionne des racines scalaires comme √blɑ̃, √blɛm ou √vjø, je ne vois aucune raison pour que les dérivations qui en découlent diffèrent de toute sélection correspondant à « √Iˢ u $\sqrt{}_{[scalaire]}$ ».

(125) Structures de √Iˢ sélectionnant des racines scalaires

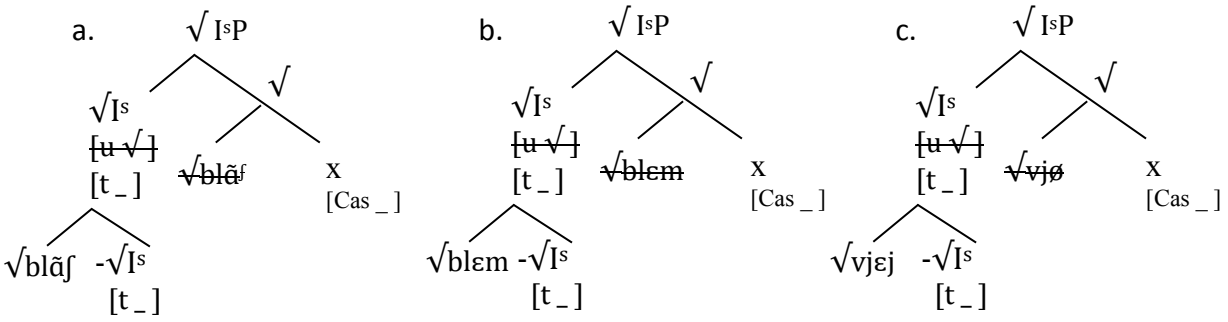

Lorsque √Iˢ sélectionne ces racines le point de départ est exactement le même, il n'y a donc non plus aucune raison pour que, de là, quelque chose diffère dans la montée à T des ensembles « $\sqrt{}_{[scalaire]}$ -√Iˢ », tout comme dans la montée de l'argument (x) PATIENT, par spec,√IˢP en spec,TP.

Les changements d'état du second groupe, quels qu'ils soient, lorsqu'ils sont intransitifs, « nus » bien entendu, ont donc tous la même structure et par conséquent sont tous analysables comme des inchoatifs inaccusatifs.[16]

C'est à partir de la structure « de départ » comme de celles en (123) pour *faiblir* et (125) pour *blanchir, blêmir et vieillir*, que les choses peuvent se diversifier. Outre le fait que √ɑ peut s'être adjoint à √Iˢ, créant alors les transitifs *a-* préfixés de Type 1, une *tête de Burzio* plus « classique » peut également intervenir et sélectionner le √IˢP. C'est ce cas de figure que je

[16] Je reviens sur la structure des intransitifs pronominaux en SE dans la sous-section 3.3.

vais à présent aborder dans la sous-partie suivante avec les transitifs de Type 2.

3.2.2 Tête de Burzio « petit v » : les transitifs causatifs sans *a*-

Nous avons vu que la tête √Iˢ possède tout ce qu'il faut pour pouvoir monter à T par elle-même, à partir du moment où elle a satisfait son trait *Merge*. Elle peut alors 1_ monter tandis que l'argument (x) reste bloqué en position objet, lorsqu'elle est adjointe de la racine √ɑ accusativisante, dérivant ainsi les transitifs de Type 1, comme elle peut 2_ monter avec l'argument (x) qui, lui, monte alors jusqu'en spec,TP dans cette position sujet.[17] Elle dérive, dans ce second cas de figure, les inchoatifs inaccusatifs qu'ils soient de Type 1.a ou de Type 2.

Cependant, rien n'empêche une autre tête fonctionnelle de sélectionner le √IˢP avant que √Iˢ ne monte, et notamment le petit *v* chomskyen.

Dans une situation dérivationnelle comme celle représentée en (126) et (127) ci-dessous, la présence de la tête *v* ayant les propriétés d'une *tête de Burzio*, et légitimant donc l'accusatif sur l'argument interne (x) du √IˢP, aura pour effet d'introduire un AGENT externe dans la dérivation, ce qui en fera un verbe transitif.

(126) La tête *v* sélectionnant un √IˢP : étape 1

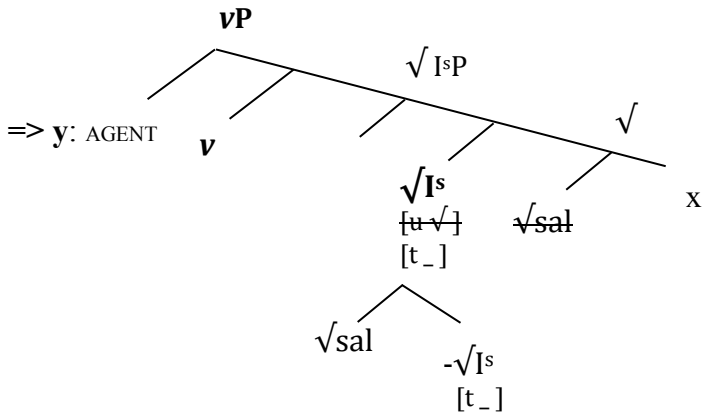

[17] Le parcours de (x) dans ce scénario-là lui permettant de valuer son trait de Cas et/ou d'EPP. Il est possible qu'il vérifie l'un en spec,√IˢP et l'autre en spec,TP.

(127) La tête *v* sélectionnant un √IsP : étape 2

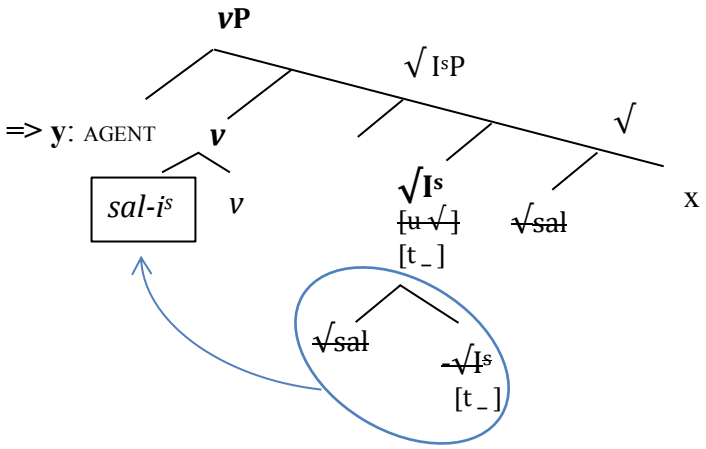

Le verbe en -ir ainsi construit est non seulement transitif mais également causatif si l'on se réfère à la conception chomskyenne de cette tête *v*, comme le rappelle Rouveret (2015) cité ci-dessous.

> *« […] les linguistes divergent quant à la nature exacte de v. Kratzer (1996) caractérise Voice comme une tête fonctionnelle parce qu'elle est impliquée dans la vérification du Cas accusatif. Dans l'esprit de Chomsky (1995b), v ne peut être un item fonctionnel sémantiquement vide, puisqu'il introduit l'argument externe. C'est un « **verbe causatif** léger », partie intégrante du verbe lexical dans la proposition, lui-même analysé comme une combinaison v-V »*. (Rouveret, 2015, p. 104)

Je voudrais par ailleurs faire porter notre attention sur le point suivant : dans cette structure où *v* sélectionne le √IsP, il y a deux possibilités de positions où l'argument (x) peut être légitimé casuellement par *v*.

- Soit il est légitimé [accusatif] alors qu'il est encore *in situ*, en position complément de la racine scalaire (noté par la suite x^1)
- Soit il l'est alors qu'il est déjà monté en spec, √IsP (noté par la suite x^2)

Ces deux possibilités découlent du *timing* avec lequel l'opération de sélection de √IsP par *v* intervient par rapport au mouvement de (x).[18]

[18] Je raisonne ici en termes de « mouvement », mais pour être fidèle à une conception plus *Minimaliste* il faut bien entendu comprendre ces déplacements comme des copies différentes d'un même élément (ce que je représente d'ailleurs ainsi dans mes structures arborées).

Il est d'ailleurs possible que les deux structures existent en parallèle dans la langue, ce qui supposerait que l'on observe des effets différents parmi les verbes de changements d'état transitifs sans *a-* du 2nd groupe. Nous y reviendrons en 3.2.3 lorsque nous observerons les télicités de ces verbes de Type 2.

(128) Dérivation avec la tête *v* sélectionnant un √IsP

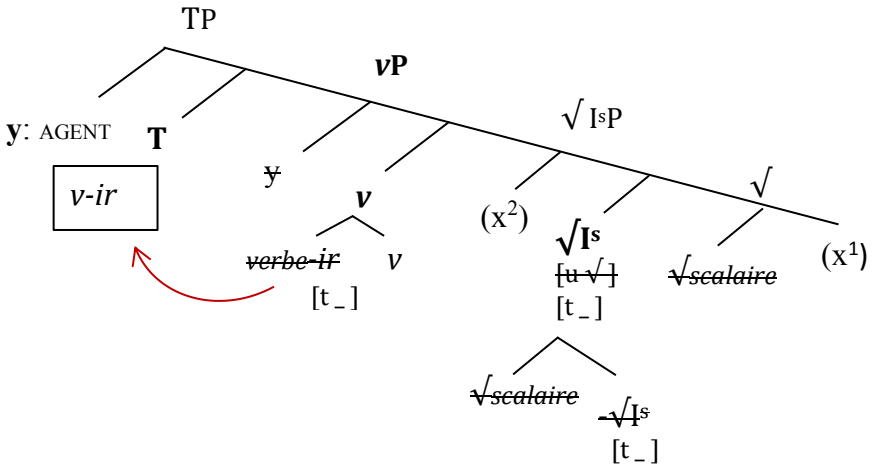

Les verbes dont la dérivation est représentée en (128) sont les changements d'état en -ir du Type 2 tels que *salir, blanchir, raidir, vieillir* lorsqu'ils sont transitifs. Il peut s'agir également d'un verbe comme *grandir* dans sa sémantique particulière lorsqu'il est employé transitivement (« Ces idées ne le grandissent pas ! »), l'argument externe introduit étant alors du type sémantique CAUSE plutôt que AGENT.

Pour le cas de figure sans adjonction de √α, où √Is et son complément montent à T sans avoir été sélectionnés par *v*, nous sommes forcément dans le cas d'un verbe inaccusatif. Dans cette dérivation-là aucune tête ne légitimant le Cas de (x), un argument externe ne peut intervenir et (x) toujours actif va forcément monter.

Après avoir vu tous les cas de figure pour les dérivations impliquant la tête √Is lorsqu'elle sélectionne une racine scalaire simple, je vais étudier les liens entre ces structures et les effets de télicité que nous avons pu observer dans le chapitre 2 en 3.5.1.2.

3.2.3 Une télicité variée

En 3.1.2 de ce chapitre j'ai déjà évoqué les verbes en -ir *a-* préfixés et leur rapport très net avec la borne finale impliquée dans les prédicats en jeu. Dans cette sous-partie je vais me

pencher sur la télicité observée pour les structures des verbes qui ne prennent pas le préfixe *a-*, qu'il s'agisse de ceux des Type 1.a et 2. inaccusatifs, comme des Types 2 transitifs.

3.2.3.1 Les inaccusatifs

Pour une structure telle celle rappelée ci-dessous en (129), j'ai repris pour exemple la racine scalaire √fɛbl, mais nous savons qu'exactement les mêmes effets sont observés avec les autres inaccusatifs scalaires comme *blanchir, blêmir, vieillir*…

(129) Inaccusatif du 2nd groupe

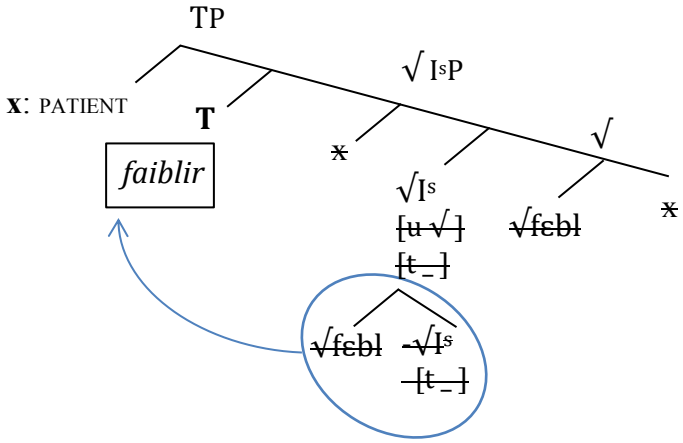

Pour rappel, les verbes de Type 1.a intransitifs se sont révélés atéliques et de manière tranchée avec les tests explorés dans le chapitre 2 en 3.5.1.2. Le contraste alors observé avec les transitifs de Type 1.a m'a permis de proposer une analyse structurelle pour rendre compte de la télicité d'un prédicat scalaire, comme exposée en 2.4 de ce chapitre.

Cependant, les intransitifs du type 2 montrent des comportements tout à fait variés vis-à-vis de ces tests.

- D'une manière générale, ils se comportent plutôt de façon incompatible avec la borne finale atteinte
- Certains comme *mûrir*, *raidir* se montrent pourtant plutôt téliques dans certains tests
- D'autres comme *blanchir*, *blêmir, verdir* ne montrent pas toujours de préférence vis-à-vis de ces bornages ou bien montrent des préférences parfois différentes selon les tests

Plusieurs questions se posent à moi :

- Le fait que les 8 verbes intransitifs de Type 1.a se comportent de manière homogène vis-à-vis de cette atélicité relève-t-il d'un hasard ?
- Y a-t-il au contraire en définitive une différence de structure entre les intransitifs qui peuvent avoir un pendant transitif *a-* préfixé et ceux qui n'en ont pas ?
- Une troisième possibilité serait que les propriétés des bases scalaires influencent et biaisent les rapports de prédication établis par la structure de ces verbes.

Si cette dernière explication était à retenir, il faudrait repréciser ce qui se passe lorsque l'argument interne (x) monte avec la base scalaire dans le domaine fonctionnel TP, comme c'est le cas avec tous ces inaccusatifs.

Si une prédication de scalarité est possible, comme dans cette hypothèse puisque (x) et la racine scalaire sont à la fois dans le même domaine et ce dernier étant fonctionnel, cette relation de prédication qui peut s'établir entre les deux, vis-à-vis de l'échelle des degrés prédiqués, ne détermine donc pas forcément que l'échelle reste ouverte et que l'effet sémantique final soit atélique.

Ce que signifierait une « prédication scalaire possible » serait tout simplement que les degrés sur l'échelle peuvent être fixés comme ils peuvent ne pas l'être, cela dépendant d'autres facteurs : comme les différents types de scalarité de ces racines, mais également les contextes plus larges d'interprétation qu'ils soient syntaxiques ou pragmatiques.

Cette distinction pourrait rendre compte de la variété des interprétations en matière de télicité rencontrées pour les verbes de changement d'état intransitifs du 2nd groupe.

La question de ce qui ressemble à une systématicité de comportement pour les inchoatifs inaccusatifs de Type 1.a subsiste néanmoins.

De l'autre côté en revanche, lorsque la prédication scalaire ne peut opérer parce que 1. (x) est bloqué *in situ* et 2. la relation entre la racine scalaire et lui ne peut se faire au niveau radical, ce qui représente la situation structurelle des verbes transitifs préfixés par *a-* (comme *affaiblir, agrandir* ou *alourdir, assagir*), l'effet sémantique de cette situation n'est pas libre et donne des lectures uniquement bornées.

3.2.3.2 Les transitifs causatifs

Lorsqu'on se tourne à présent vers les transitifs sans *a-*, si vis-à-vis du test de complétude en « *achever de + V* » (page 137) ils se révèlent tous téliques (tout autant que les transitifs *a-* préfixés), on remarque des comportements variés et non homogènes avec d'autres de ces tests.

- Certains comme *blanchir*, *raidir, vieillir* se montrent plutôt téliques
- Mais d'autres comme *obscurcir, salir* se montrent parfois atéliques selon les tests

Toujours est-il que, même s'il semble que les résultats des tests employés montrent des verbes transitifs plus généralement téliques, il n'y a pas de comportement systématique et tranché qui permettrait une généralisation aussi forte que pour les transitifs *a-* préfixés.

Ma proposition pour répondre à ce phénomène est de me servir des deux positions disponibles pour l'argument (x) d'être légitimé accusatif que j'ai présentées en 3.2.2 et représentées dans l'exemple (128).

Il se pourrait que lorsque (x) reste *in situ* car la tête *v* l'y légitime [Cas : acc] avant qu'il ne soit monté en spec,$\sqrt{I^sP}$, cela dérive une interprétation absolument télique, comme c'est le cas pour les *a-* préfixés, situation structurelle où (x) ne peut qu'être légitimé casuellement par $\sqrt{\alpha}$ *in situ*.

Et par ailleurs, lorsque (x) se déplace en spec,$\sqrt{I^sP}$ avant que petit *v* ne sélectionne $\sqrt{I^s}$, cela dériverait une interprétation plus libre : télique ou atélique, puisque la prédication scalaire y serait active.

La justification, dans ce dernier cas de figure, pour que la relation de prédication puisse s'établir entre la racine scalaire et (x) serait alors la suivante : (x) étant sorti de sa position *in situ* et se trouvant alors à la marge du domaine radical lorsque $\sqrt{I^s}$ se trouve dans la position de la tête *v* (i.e. adjointe à sa gauche), ils seraient tous deux assez proches pour établir cette relation de localité établie précédemment comme nécessaire. Ceci est représenté en (130) ci-après.

(130) Dérivation transitive avec ***v*** et l'argument (x) en spec,√IsP

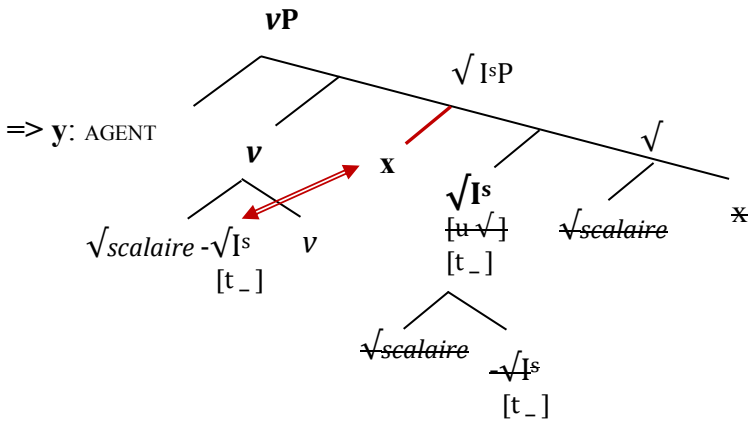

Il est certain qu'une modification de ma proposition s'impose si l'on retient cette possibilité où (x) peut être légitimé casuellement en spec,√IsP. La seule condition pour (x) pour pouvoir entrer dans une relation de prédication active avec la racine scalaire, en plus de la condition de localité bien entendu, serait alors de *ne pas rester in situ*. Il ne serait peut-être pas, en fin de compte, nécessaire que la relation se passe dans un domaine fonctionnel.

Ce qu'il est important de retenir de ces observations sur la télicité, est que les structures disponibles, du fait de la présence ou de l'absence du préfixe *a-* avec ces dérivations impliquant la racine verbalisante √Is, permettent de dériver non seulement les effets de valence de ces verbes mais également des effets aspectuels vis-à-vis de leur télicité.

3.3 Constructions pronominales en SE…

Nous avions vu que les changements d'état du 2nd groupe peuvent apparaître dans une construction dite « pronominale » avec le pronom *se*. Les différentes possibilités dérivées ont été étudiées dans le chapitre 2 en 3.5.2.3. Les conclusions les plus intéressantes étaient les suivantes :

- Lorsqu'un tel verbe est *a-* préfixé, cela permet à ce dernier d'avoir une contrepartie intransitive.
- Lorsqu'il est de Type 1.b (comme *alourdir, assagir*), et qu'il n'existe donc pas de verbe intransitif « nu » correspondant dans la langue, c'est même la seule façon d'en dériver un intransitif.

- Pour un verbe déjà intransitif de Type 1.a (e.g. *faiblir, maigrir*) il n'existe pas de construction en SE correspondante. Il n'y a qu'avec l'acception transitive d'un verbe comme *grandir*, déjà évoquée, que l'on peut construire un verbe pronominal en SE ; celui-ci étant alors forcément de type « vrai réflexif », i.e. transitif avec le pronom *se* pour objet.[19] Mais aucun « pronominal neutre » n'est attesté avec un verbe de Type 1.a. Nous verrons en 3.3.2 comment ma proposition théorique dérive ces faits observés.

- Les verbes sans *a-* du Type 2 sont très rares qui permettent une lecture intransitive pronominale en SE ; *s'aigrir, se raidir, se durcir* le peuvent mais en général, avec le pronom SE, ces verbes donnent une lecture « vraie réflexive » et ont donc une valence transitive, comme pour *se rougir, se blanchir, se salir, se vieillir*.

La question sera ici de corréler les structures proposées pour ces verbes formés avec la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s}}}$ et les constructions en SE correspondantes.

Dans le cadre de cette thèse je ne vais pas développer une analyse complète de la construction pronominale ni une analyse des emplois du pronom SE. Je vais ici me contenter d'ouvrir ma réflexion à l'intégration de cette construction dans l'analyse que je propose pour les verbes en -ir. Pour cela, je vais aborder les défis que je trouve les plus intéressants relativement à mes travaux de recherche actuels, à savoir ceux exposés ci-dessus et observer si ma conception des verbes en « *a*-$\sqrt{}$scalaire-i$^{\text{s}}$ » permet d'en rendre compte également.

3.3.1 SE construit un inaccusatif malgré la présence de *a-*

Pour observer ce qui se passe dans le cas des verbes *a-* préfixés lorsqu'ils entrent dans une construction pronominale en SE, je vais prendre l'exemple d'une paire de verbes comme *amaigrir/s'amaigrir*.

Dans la dérivation d'*amaigrir* la racine $\sqrt{\text{ɑ}}$, adjointe à $\sqrt{\text{I}^{\text{s}}}$, a légitimé casuellement l'argument (x) de la racine $\sqrt{\text{mɛgʁ}}$. Comme nous l'avons déjà vu, et tel que le représente la structure arborée donnée en (131), c'est ce qui fera de tout le prédicat un verbe transitif causatif avec

[19] Pour rappel, je redonne ici l'exemple exceptionnel donné en (95)b dans le chapitre 2 (3.5.2.3) : Il$_{\text{i}}$ **se**$_{\text{i}}$ grandit par ses actes.

agent externe. « Le fermier *amaigri* son troupeau », par exemple, signifiant que « le fermier fait que son troupeau soit amaigri ».

(131) Transitif *a-* préfixé comme *amaigrir*

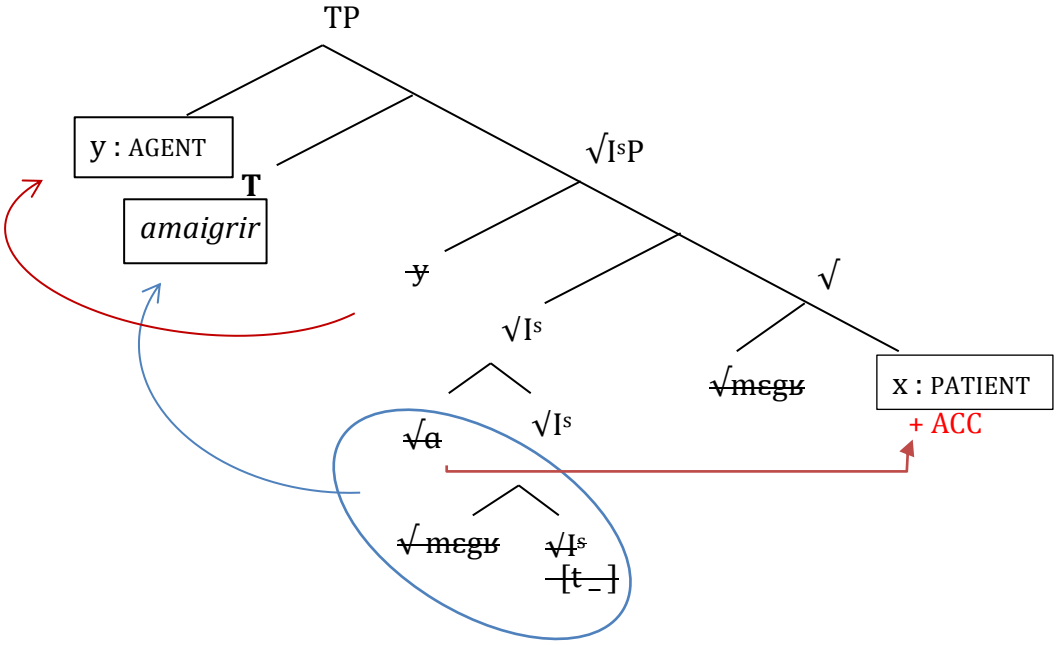

Dans un énoncé tel que « le troupeau *s'amaigrit* », non seulement le verbe est intransitif et inaccusatif (comme vu dans le chapitre 2 en 3.5.2.2 à la sous-partie « Une analyse alternative » avec Labelle (1992)), mais il n'y a plus aucune cause en jeu ; il ne s'agit que d'un constat du fait que « le troupeau subisse l'action de s'amaigrir ». Le sujet grammatical est l'argument interne (x) au rôle thématique de PATIENT. Il a donc fallu qu'il puisse quitter sa position *in situ* et ce malgré la présence de *a-*.

Descriptivement parlant, le pronom SE semble rendre √a incapable de légitimer le Cas de l'argument (x). Comment est-ce possible ?

Imaginons un scénario où SE ait en fait un trait ininterprétable [Cas _] et que lorsque SE est présent dans une dérivation de la sorte, √a le légitime lui et de ce fait ne peut plus légitimer le trait [Cas _] de (x). Ce dernier peut alors monter dans une position spécifieur et poursuivre sa dérivation comme tout argument interne d'une construction inaccusative. SE et l'argument (x) sont par ailleurs coïndicés.

(132) Structures proposées pour la dérivation d'un pronominal comme *s'amaigrir*

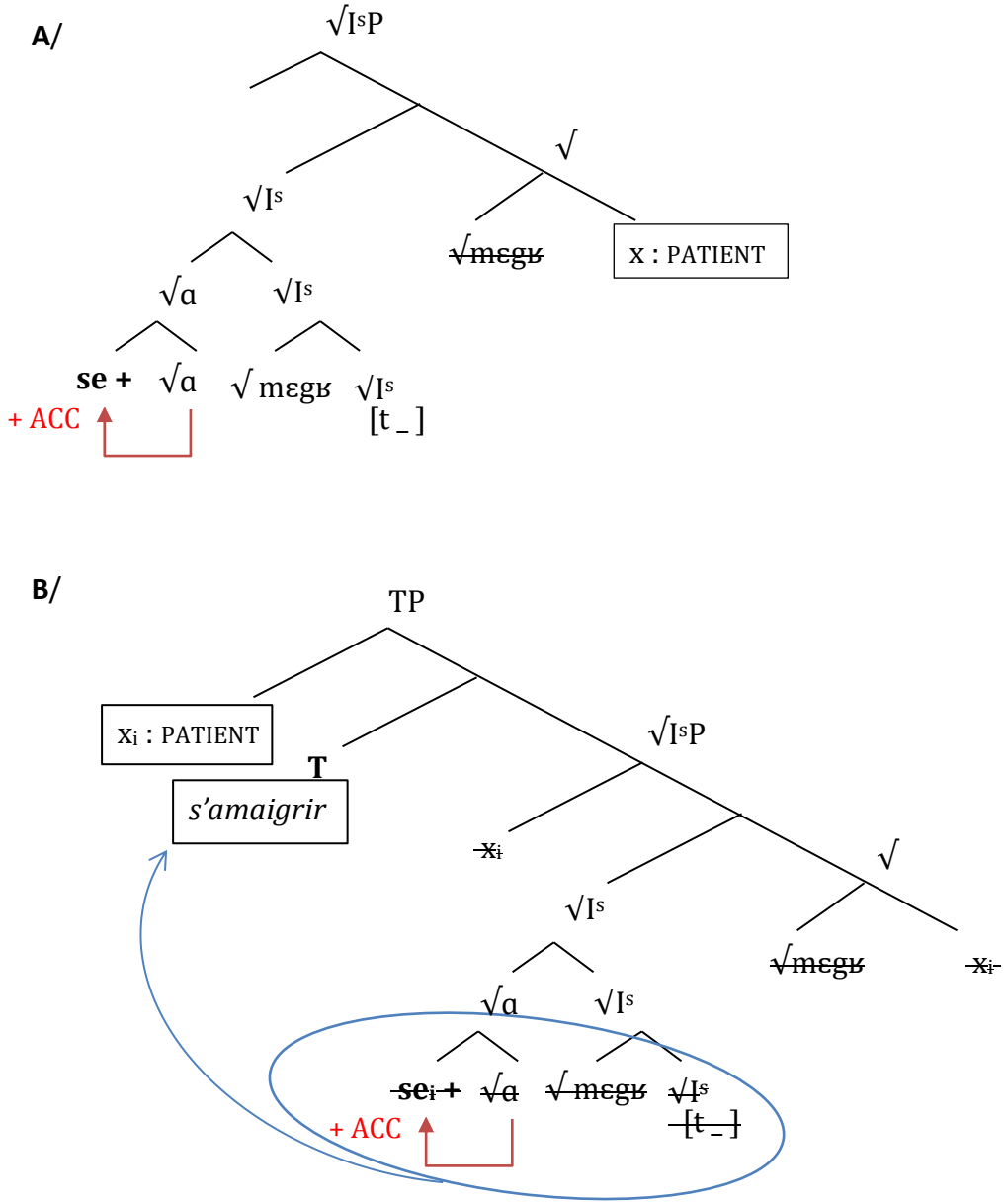

SE dans une construction pronominale « neutre », comme pour les verbes observés ici (*s'amaigrir, s'alourdir, s'assagir*), ne doit pas devenir l'objet du prédicat ainsi généré, celui-ci étant intransitif et cela opposant justement ces constructions « neutres » aux « vraies réflexives » où le sujet est agentif et le SE un objet syntaxique.

Dans un tel scénario, cette contrainte serait respectée par la position où ce pronom clitique serait généré, comme cela est représenté en (132) ci-dessus, à savoir dans la position de la tête complexe √Is adjointe de √ɑ ; c'est de cette position qu'il « annihilerait » √ɑ dans ses pouvoirs de tête de Burzio sur (x). √ɑ ne légitimerait plus le Cas de ce dernier, mais celui de

SE structurellement plus proche, et ne provoquerait ainsi pas non plus l'introduction d'un argument externe (y) dans la dérivation, SE n'étant pas un objet. (x) monte et devient le sujet PATIENT. Le pronom SE est légitimé casuellement, il est donc « désactivé » et ne peut plus bouger par lui-même. Cependant en tant que clitique il reste « greffé » à l'ensemble de la tête √Iˢ adjointe de √α, avec lequel il montera, de fait, en T.

Il est possible que la différence entre les constructions « pronominales neutres » et les « vraies réflexives » vienne du type de rôle thématique que porte l'argument sujet : PATIENT pour les « neutres » où le sujet est l'argument (x) monté depuis sa position de complément de la racine scalaire et AGENT pour les « vraies réflexives » où cet argument est introduit dans la dérivation par une tête fonctionnelle plus haute que le prédicat scalaire.

3.3.2 Sans la présence de *a-* la construction en SE est une « vraie réflexive »

En ce qui concerne les verbes de changement d'état qui ne prennent pas le préfixe *a-*, nous avons vu qu'il leur est difficile de dériver une construction pronominale « neutre ».

Pour ceux de Type 1.a sans préfixe et intransitifs, la construction en SE semble même n'être pas disponible du tout, ni « neutre » ni même dans une lecture transitive « réflexive » : **se faiblir, *se maigrir* etc. Si *se grandir* peut exister c'est parce que *grandir* permet une lecture transitive et c'est sur cette dernière que la construction en SE peut se créer ; elle est alors une « vraie réflexive ».

Comme on peut le voir rappelé en (133) ci-après, la structure d'un inaccusatif n'a aucune tête de Burzio : ni un petit *v*, ni la racine √α. Le pronom SE que j'ai décrit comme porteur d'un trait ininterprétable [Cas _] n'a pas sa place dans une dérivation qui ne contient aucune tête capable de légitimer son trait.

(133) Dérivation d'un inaccusatif comme *faiblir*

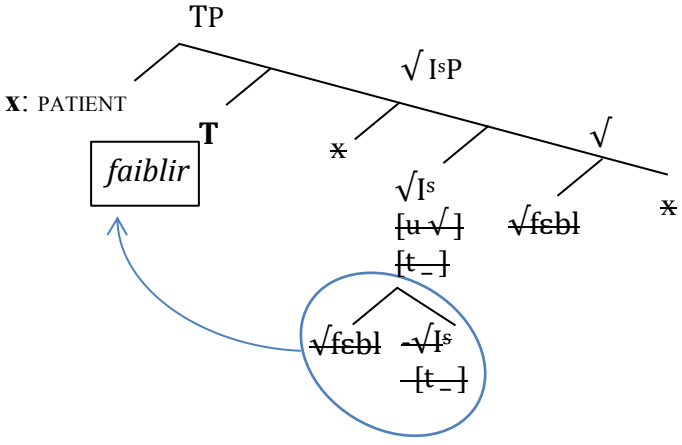

Avec les verbes de Type 2 en revanche, pour lesquels on observe la création possible d'une construction transitive de « vraie réflexive » où SE en est l'objet syntaxique, la tête *petit v* est présente. En effet, comme nous l'avons évoqué dès le chapitre 2 (en 3.5.2.3) et rappelé ci-dessus pour l'exemple du verbe *grandir*, il faut que le verbe non pronominal permette une lecture transitive pour pouvoir dériver une pronominale « vraie réflexive ».

La structure d'un verbe comme *blêmir* qui, bien que de Type 2, ne permet pas de lecture transitive et n'existe donc ni avec la tête √ɑ, ni avec *petit v*, n'a pas la possibilité de dériver une construction pronominale en SE : **se blêmir*.

C'est à partir de la structure d'un transitif de Type 2 que SE peut rejoindre la dérivation d'un pronominal comme *se blanchir, se salir, se vieillir*.

(134) Dérivation d'un pronominal sans *a-* comme se *blanchir* : étape 1

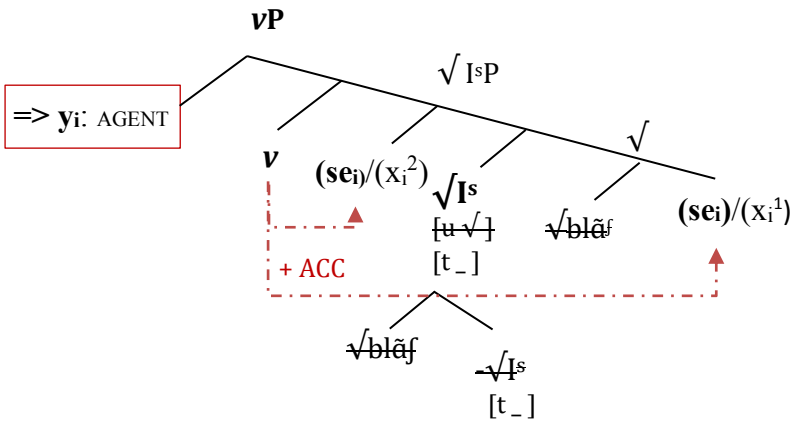

Dans une structure avec *v*, comme en (134), le clitique SE sera généré dans une des positions possibles de l'argument (x). Il y sera légitimé casuellement [accusatif] par *v*, et cela se produisant dans une position d'objet, un argument externe (y) AGENT sera appelé à entrer dans la dérivation en spec,*v*P. Ce dernier doit être coïndicé avec SE et l'argument (x).

En sa qualité de clitique, SE, bien que légitimé casuellement, doit se déplacer sur l'ensemble √blãʃ-Is monté en *v* ; ce qui est représenté dans la structure en (135).

(135) Dérivation d'un pronominal sans *a-* comme se *blanchir* : étape 2

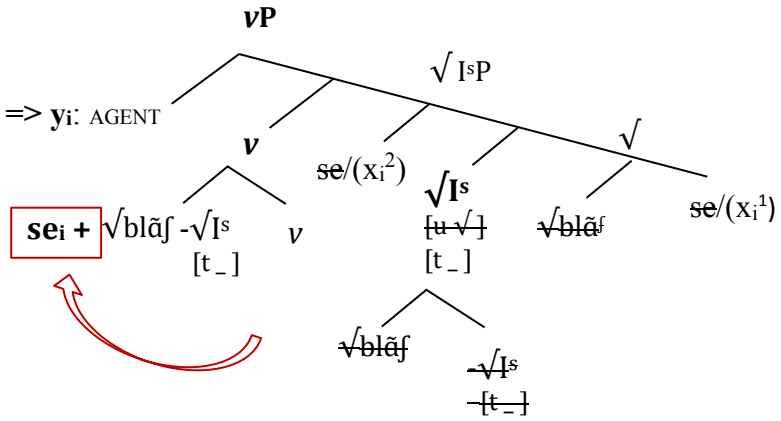

Dans un troisième temps, comme représenté en (136), l'ensemble « se + blãʃ-Is » monte alors en T.

(136) Dérivation d'un pronominal sans *a-* comme se *blanchir* : étape 3

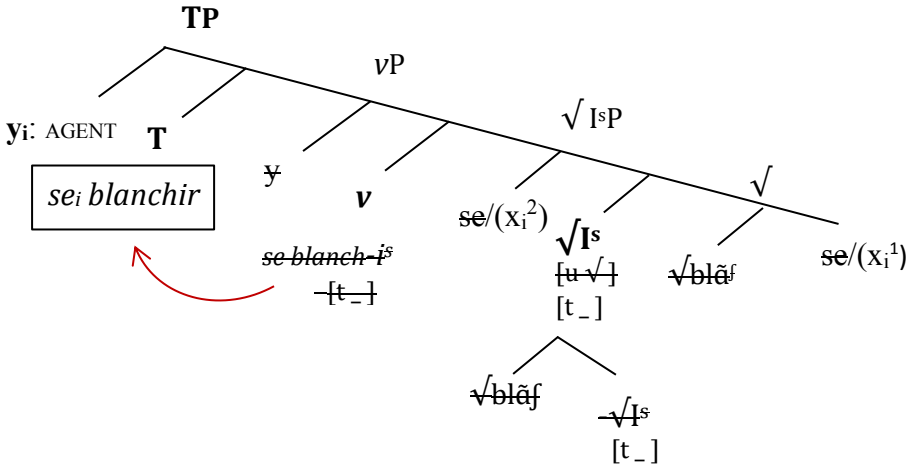

Dans un énoncé comme « Eliott *se blanchit* pour le carnaval », pour *se blanchir*, SE est l'argument objet/PATIENT, il est coïndicé avec le sujet grammatical (y : Eliott).

Dans ce type de constructions il reste toujours la possibilité à l'argument interne (x) d'être épelé aussi ou non. Dans l'exemple donné ci-dessus « Eliott *se blanchit* pour le carnaval » seul SE est épelé et non (x), cependant il peut exister un énoncé correspondant à la même structure mais avec (x) épelé en même temps que SE et qui ici pourrait donner par exemple « Eliott *se blanchit le visage* pour le carnaval ».

Il existe pourtant de rares constructions pronominales « neutres » parmi les changements

d'état du Type 2, comme *se raidir, se durcir*… Ces verbes sont bien intransitifs dans cette construction mais, contrairement à *blêmir*/**se blêmir*, il existe un verbe sans SE qui a une lecture transitive. D'après mon analyse, SE ayant besoin d'une tête capable de légitimer son cas dans la dérivation, ces pronominaux doivent se construire à partir d'une structure avec *petit v*, seulement à la différence des constructions en SE transitives « réflexives » ici SE doit être généré dans une position *non objet* afin qu'un argument externe ne soit pas introduit. À la différence donc des structures représentées en (134-136), SE ici doit être généré directement sur la tête *petit v*, comme cela est le cas avec la tête √α lorsqu'elle est présente.

(137) Structure pour une construction pronominale « neutre », de Type 2

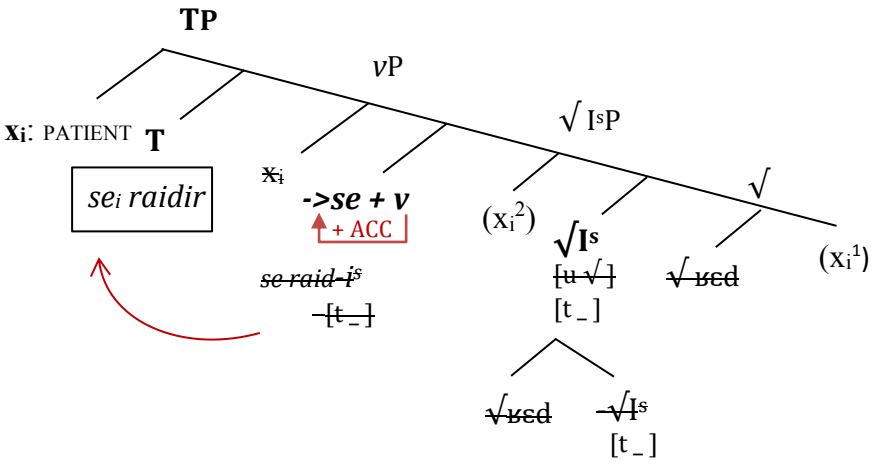

Pour résumer la proposition faite pour une analyse du pronom clitique SE dans les constructions pronominales impliquant les verbes de changement d'état du 2nd groupe :

- L'introduction de SE dans l'une de ces dérivations est soumise à la condition que celles-ci contiennent une tête capable de légitimer son trait ininterprétable [Cas _] : pour ces verbes il s'agit soit de la racine √α, soit de la tête *v*
- En tant que clitique, SE est toujours généré SUR une position déjà occupée :
  - soit avec l'argument interne de la racine scalaire (x) et SE sera alors légitimé [accusatif] dans une position d'objet, ce qui a pour conséquence d'introduire un argument externe (y) dans la dérivation créant ainsi des constructions transitives de « vraies réflexives » ;
  - soit avec la tête de Burzio présente, √α ou *v* et SE ne se trouve alors pas dans

une position d'objet lorsqu'il est légitimé par la dite tête ; ces constructions sont alors des « pronominales neutres » intransitives.

Dans les faits, nous avons observé des préférences de la langue se dessiner : plutôt « neutres » lorsque ces verbes sont *a-* préfixés et « vraies réflexives » lorsque non. Cependant, ce que tout ça prédit, en définitive, c'est que théoriquement tous les cas de figure sont possibles, que le verbe soit *a-* préfixé ou non, à partir du moment où il possède une lecture transitive il est alors possible d'en dériver une construction pronominale. Celle-ci peut être transitive « vraie réflexive » ou intransitive « neutre ».

Ces diverses possibilités permettent de couvrir non seulement les données majoritaires comme les exceptions. Cette analyse permet néanmoins également de rendre compte des cas impossibles à dériver, tels que **se faiblir* ou **se blêmir*.

4. Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai présenté mon analyse théorique des verbes du second groupe en définissant ce qui se joue dans la fameuse « terminaison en -ir » des verbes de ce groupe. Nous avons pu voir que le seul élément verbal de cet ensemble en est la racine √Is qui, si elle pouvait monter seule en T, deviendrait le verbe -Ir résurgence du verbe *aller* latin *EO/IRE*.

J'ai également proposé dans ce chapitre, à partir de la seconde section, une analyse du préfixe *a-* que l'on trouve préférentiellement avec les verbes du 2nd groupe et qui entretient en effet une relation privilégiée avec le verbe -Ir, faisant d'eux un couple rappelant celui que forme le verbe *aller* avec la préposition directionnelle « à ». J'ai exposé l'origine dérivationnelle commune entre le préfixe et la préposition : la racine √ɑ, possédant un trait [accusatif] qui fait d'elle une tête capable, par une opération de vérification du type AGREE, de légitimer un trait ininterprétable de Cas sur toute cible à sa portée.

Les relations particulières entre la racine √Is sélectionnant des racines simples, la tête √ɑ s'adjoignant à cette dernière et les racines simples scalaires pourvues d'un argument interne sont étudiées dans la section 3 de ce chapitre.

Leur réseau de relations structurelles dérivant l'ensemble des verbes de changement d'état du 2nd groupe, nous permet également de mettre au jour le comportement parallèle entre la

tête √ɑ et la tête chomskyenne *petit v*.

Nous avons pu observer la contribution cruciale que fait cette tête √ɑ, tant syntaxiquement par la valence transitive qu'elle force dans une dérivation où elle est présente, que sémantiquement par la télicité qui en sort fixée. Il ressort en l'occurrence de ce travail que seul ce préfixe est l'élément déterminant pour classer ces verbes relativement à leurs comportements syntaxiques et sémantiques, tous systématiques et prédictibles uniquement lorsqu'il est présent.

En fin de chapitre et parmi ces dérivations scalaires, je me suis finalement penchée sur les constructions pronominales que l'on peut trouver avec ces verbes en -ir. Le pronom SE étant lui-même porteur d'un trait ininterprétable [Cas _], de sa présence dans des structures impliquant des têtes telles que √ɑ ou *v* découle la diversité de pronominalisations possibles avec ces verbes.

Après avoir fait le point dans ce chapitre théorique sur l'élément « -ir », les verbes du second groupe et plus spécifiquement sur les dérivations scalaires qu'ils comprennent, je vais étendre l'analyse que je propose de cette racine √Iˢ à de nouvelles structures dans lesquelles elle est également impliquée mais pour lesquelles, de par les éléments en jeu et les principes phonologiques à l'œuvre, on la retrouve cette fois sous la forme du verbe « -ISer ».

[Extension de l'analyse]

CHAPITRE 4. LA RACINE √I$^{S/Z}$

0. Introduction

Après avoir étudié en détail et en profondeur les verbes du 2nd groupe formés par -I(r), ce qui m'a menée à mettre au jour la racine √I^{S}, je me penche dans ce chapitre sur un ensemble de verbes faisant partie du dit 1er groupe : les verbes en -is(er).

Dans ce chapitre j'ouvre mes recherches précédentes à un champ conjoint sans pour autant me plonger avec la même latitude dans l'étude des verbes ainsi formés. Je vais me contenter, pour cette thèse, d'en aborder les pans qui font écho aux propositions faites dans le chapitre 3 sur l'analyse des verbes en -i(r). Il y aurait bien entendu bien plus à dire et étudier sur ces verbes en -is(er), mais je laisserai cela, tout en évoquant seulement certains de ces points, pour des travaux ultérieurs.

Je vais donc me concentrer ici sur les résonances entre ces verbes et ceux en -i(r) du 2nd groupe et proposer une analyse unifiante autour de la racine √I^{S} qu'il faudra à présent plus justement nommer la racine √I$^{S/Z}$. Je m'explique.

Ma proposition consiste à défendre l'idée que « [-i/is] » et « [-iz] » sont un seul et même objet opérant à des niveaux structurels différents. En effet, là où « l'élément [-i/is] » des verbes en -i(r) rend verbales des bases simples, « l'élément [-iz] » des verbes en -is(er), lui, se retrouve spécifiquement responsable de la verbalisation de bases nominales ou adjectivales pouvant être complexes. Ces deux éléments, tous deux des *affixes verbalisants*, semblent choisir pour compléments des bases en distribution complémentaire.

J'avance ainsi que l'unification de ces deux éléments se fait par leur racine commune √I$^{S/Z}$; celle-ci étant constituée de la voyelle [i] et d'une consonne flottante : une sibilante sifflante. Cette fricative alvéolaire va se réaliser, selon la situation, soit de manière sourde [s], soit de manière voisée [z]. Je vais dérouler mon analyse phonologique unifiant ces deux éléments qui débutent tous deux leur dérivation par la racine √I$^{S/Z}$ dans la seconde section de ce chapitre.

Dans la première section je présente l'ensemble des verbes en -is(er), je décris les particularités de « l'élément [-iz] », sa distribution complémentaire avec « l'élément [-i/-is] »

ainsi que les structures qu'il implique.

1. -I^{r} et -IS^{er} : en distribution complémentaire

1.1 Présentation des verbes du 1er groupe en -iser

Parmi le 1er groupe de conjugaison française, un ensemble de verbes est formé par le morphème transcatégoriel -is(er) dont la spécificité est de verbaliser des bases nominales ou adjectivales.[1]

(138) Exemples de verbes formés par l'affixe -is(er)

- Base nominale
  - accessoire -> accessoir*iser*
  - alcool -> alcool*iser*
  - alphabet -> alphabét*iser*
  - atome -> atom*iser*
  - état -> état*iser*
  - harmonie -> harmon*iser*
  - mémoire -> mémor*iser*
  - *dont des Noms propres*
    - Américain -> américan*iser*
    - Darwin -> darwin*iser*
    - Google -> googueul*iser*/googl*iser*
    - Iran -> iran*iser*
    - Macron -> macron*iser*
    - Pasteur -> pasteur*iser*
    - Uber -> uber*iser*
- Base adjectivale
  - actuel -> actual*iser*
  - collectif -> collectiv*iser*
  - communautaire -> communautar*iser*
  - européen -> européan*iser*

[1] Voir notamment Apothéloz (2002, p. 76).

extérieur	->	extérior*iser*
germain	->	german*iser*
humain	->	human*iser*
idéal	->	idéal*iser*
imperméable	->	imperméabil*iser*
menu	->	*a*menu*iser* (+ *a*-)
miniature	->	miniatur*iser*
nominal	->	nominal*iser*
responsable	->	responsabil*iser*
utile	->	util*iser*

Étymologiquement, ce suffixe viendrait du bas latin *-izare*. Alain Rey dans son *Dictionnaire Historique de la langue française* en donne la description suivante : [2]

- -ISER *est un suffixe verbal savant emprunté au bas latin* -izare*, qui correspond au grec* -izein*. Ce suffixe entre dans la formation de verbes transitifs à valeur factitive, dérivés de substantifs (*alcooliser*), et de verbes à valeur intransitive construits sur des noms de peuple ou de langues (*helléniser*). Utilisé depuis le XIV^e^ s. (*tyranniser*, 1370), il reste très productif au XX^e^ s., en particulier pour former des verbes dans le vocabulaire didactique (*robotiser*) et dans la langue littéraire.* (Rey, 1992-2011)

La forme « -izare », par laquelle le dit suffixe latin est cité ci-dessus, est en réalité elle-même composée de -iz- et de la marque de l'infinitif latin en -are, qui a donné nos verbes en -er du premier groupe actuel.[3]

Cette verbalisation en -is(er) est encore très productive en français actuel et des néologismes comme « *googliser, macroniser ou uberiser* » nous montrent combien il est *aisé* pour la langue de produire des verbes à partir de la vie contemporaine et de l'actualité et comme cela se révèle intuitif pour les locuteurs d'en déduire et comprendre un sens partagé. La liste de ces verbes étant encore ouverte, je n'en propose pas une ici comme je l'ai fait pour les verbes en

[2] Je remercie Philippe Ségéral pour la référence complémentaire suivante traitant le suffixe -iser- comme une forme savante de -izare- : Nyrop (1908) : Tome III-partie 4, *Formation des mots* : §443.
[3] Notons que cela est cohérent avec la façon dont Alain Rey cite « le suffixe verbal -ISER » sans distinguer entre le suffixe verbalisant en lui-même, i.e. « -is » et sa marque d'infinitif « -er ».

-I(r).

Dans la sous-section suivante je présente ma proposition et ses arguments sur l'origine commune du suffixe -is(er) et du suffixe -i(r).

1.2 Le verbe -IS^{er}

Tout comme cette thèse a mis au jour l'existence du verbe lié -Ir, je défends donc l'idée que la suffixation verbalisante en -is(er) découle du même principe mais implique la sélection non pas d'une racine mais d'une base nominale ou adjectivale, i.e. plus précisément une base *catégorisée*.

Ma proposition est donc que, tout comme -Ir, -ISer verbalise l'ensemble en sélectionnant son complément. Il est lui aussi un verbe qui ne surface qu'en s'unissant à une base, mais contrairement au cas de -Ir, la base de ce dernier est <u>toujours catégorisée</u>. Ce dernier point est bien entendu essentiel et déterminant, et ce que cela implique en termes tant structuraux que phonologiques sera l'objet d'une part de la sous-section 1.5 pour l'analyse syntaxique puis de la section 2 pour l'analyse phonologique qui en découle.

Pour aller encore plus loin dans la mise en relation entre ces deux suffixes, je vais exposer qu'en réalité -Ir et -ISer sont en parfaite **distribution complémentaire**.

Comme nous l'avons vu et rappelé précédemment, -Ir ne sélectionne que des compléments non construits. Structurellement parlant il a une sélection très basse, ne prenant comme complément que des racines simples.

De son côté, -ISer peut sélectionner des objets déjà construits, mais surtout je défends l'idée qu'il ne sélectionne que des éléments déjà catégorisés. Parmi ses bases on en trouve même (et ces cas ne font pas exception) qui l'ont été plusieurs fois, comme dans les exemples ci-dessous.

(139) √vɛʁb > *verbe* (N) > *verb-al* (Adj) > *verbal-is^{er}* (V)

√ameʁik > Amérique (N) > américain-*ain* (Adj) > américain-*is^{er}* (V)

√kɔ̃t > compte (N) > compt-*er* (V) > compt-*able* (Adj) > comptabil-*is^{er}* (V)

Ce qui est particulièrement frappant, pour ce qui nous intéresse ici, c'est que -ISer sélectionne exactement le type de base traditionnellement dite *adjectivale* que -Ir s'est révélé ne pas

pouvoir sélectionner : les adjectifs construits, qu'ils soient relationnels comme « *universel* > *universaliser*, *présidentiel* > *présidentialiser*, *européen* > *européaniser*… » ou qualificatifs comme « *féminin* > *féminiser*, *acceptable* > *acceptabiliser*… ».

Cette capacité à sélectionner des objets construits n'empêche pas qu'il puisse également sélectionner des objets qui ne le sont pas, tels les exemples en (140), puisque, je le rappelle, ce qui est pertinent ici est qu'ils soient catégorisés. La seule distinction que fasse ce suffixe étant de sélectionner une catégorie et non une racine.

(140) aigu [Adj] > aigu*iser*
alcool [N] > alcool*iser*
créole [N ou Adj] > créol*iser*
Tolstoï [N] > tolsto*ïser* . . .

D'une manière plus générale, il est important de noter qu'aucune de ces bases ne se retrouve dérivant à la fois un verbe en -i(r) et un verbe en -is(er). Ma proposition étant bien que les verbalisations avec l'un ou l'autre de ces deux suffixes sont conditionnées par la nature des bases en question.

Ma proposition ici est donc la suivante : cette distribution complémentaire entre ce qui apparait comme deux suffixes, ajoutée à la proximité phonétique sur laquelle je reviens en détails dans la section 2, résulte du fait que **-Ir et -ISer sont originellement un seul et même objet**. Ils viennent tous deux de la racine : $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$.

Voici comment cela se manifeste :

- Lorsque $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ <u>sélectionne une racine simple</u>, son destin dérivationnel donnera la forme en « -i/-iss », [-i/-is], des verbalisations en -i(r).
- Lorsque $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ <u>sélectionne un objet déjà catégorisé</u>, son destin dérivationnel donnera la forme en « -is », [-iz], des verbalisations en -is(er).

Il serait intéressant de se demander à l'occasion, d'après mon analyse traitant ces deux suffixes comme dérivant de la même racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$, ce qui pourrait expliquer que lorsque cette dernière donne -i(r) elle n'est plus productive en français moderne alors qu'elle continue de l'être lorsqu'elle dérive le suffixe -is(er). Autrement dit, pourquoi la sélection radicale de $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ semble s'être « éteinte » ou « figée » quand sa sélection plus haute, catégorielle est toujours

active.

Avant d'exposer les spécificités des verbalisations en -is(er) en fonction de la nature catégorielle de leurs bases en sous-section 1.4, je vais ci-après en 1.3 présenter un ensemble de données qui soulève la question de la structure de ces verbes lorsqu'il existe un adjectif en -ique correspondant.

1.3 Verbes en -is(er) et adjectifs en -ique

Parmi nos observations à propos du suffixe -is(er), il en est une qui montre qu'il permet notamment de former un grand nombre de verbes dont il existe également un adjectif en -ique correspondant. Ceci est exemplifié en (141) ci-dessous.

(141) Exemples de verbes en -is(er) ~ adjectifs en -ique correspondants

archa*ïser*	~	archa*ïque*	fanat*iser*	~	fanat*ique*
*a*sept*iser*	~	sept*ique* (+ *a*-)	informat*iser*	~	informat*ique*
asiat*iser*	~	asiat*ique*	magnét*iser*	~	magnét*ique*
dynam*iser*	~	dynam*ique*	mécan*iser*	~	mécan*ique*
électr*iser*	~	électr*ique*	phonét*iser*	~	phonét*ique*

Se pose à propos de ces données la question de savoir si -is(er) a verbalisé ces adjectifs ou bien si *adjectifs en -ique* et *verbes en -is(er)* se construisent en parallèle à partir des mêmes bases.

Certaines des bases de ces items en -ique et en -is(er) n'existent pas telles quelles sous forme de mots dans la langue actuelle : e.g. *archai, *asept, *électr, *mécan etc. Si -is(er) les sélectionnait il le ferait donc forcément en leur état de racine. Or, nous avons vu que -is(er) ne sélectionne justement que des éléments catégorisés. Je répondrai donc qu'il sélectionne ici les adjectifs en -ique.

Si l'on regarde des exemples comme *asiatiser, dogmatiser* ou *dramatiser*, on remarque que la base à laquelle s'affixe -is(er) a la forme de celle de l'adjectif en -ique correspondant : Asie+*at*-ique, dogme+*at*-ique, drame+*at*-ique, avec ce qui y est communément appelé un augment, ici la forme en -*at*- : asiat-ique/is(er), dogmat-ique/is(er) dramat-ique/is(er). Les verbes en -is(er) correspondants ne sont pas **asiser* (avec une neutralisation des deux [i]), **dogmiser* ou **dramiser* (comme il existe *alcooliser* du nom « alcool » ou *pactiser* du nom « pacte » etc.).

Ces données suggèrent que -is(er) prend effectivement comme complément l'adjectif en -ique.

Pour rendre compte de la forme de ces verbalisations des adjectifs en -ique par « l'élément [-iz] », deux possibilités d'analyse s'offrent à nous. D'un côté [-iz] pourrait se substituer au dernier suffixe réalisé.[4] D'un autre, cette suffixation pourrait résulter d'un phénomène phonologique de type haplologique : -ique /ik/ subirait la perte de sa consonne finale qui avant une étape suffixale supplémentaire se réalise [s] : comme dans dynamique [dinami**k**] > dynamicité [dinami**s**ite], phénomène très commun en français. Le redoublement de la suite « voyelle [i] + sibilante » dans le cas d'une suffixation en -is(er) : -/ik#/+/iz(e)/ → -/i**s**i**z**(e)/, se neutraliserait en un seul [i] et une seule sibilante, la dernière : la sonore du suffixe verbal, cela donnant en fin de compte la réalisation de surface : -[i**z**(e)]. Remarquons qu'avec les termes « héro**ïc**iser » et « la**ïc**iser » nous avons peut-être-là des « chaînons manquants » de cette phénoménologie de neutralisation haplologique, rares exemples attestés avec les deux suffixes encore présents en surface.[5]

D'autres données encore montrent des suffixations en -is(er) et -ique dont la base existe bien en tant que mot indépendant : par exemple *harmonie* [N] ~ harmon*ique* [Adj] ~ harmon*is(er)* [V] ou *atome* [N] ~ atom*ique* [Adj] ~ atom*is(er)* [V]. Le suffixe -is(er) pourrait alors avoir sélectionné ici tout autant le nom directement, que l'adjectif en -ique lui-même s'agissant dans les deux cas d'éléments catégorisés. Cependant, afin de conserver une cohérence de traitement de tous ces cas avec -ique, on peut imaginer que les adjectifs sont bien là aussi la base de ces verbalisations.

1.4 Verbalisations en -is(er) selon la catégorie de la base

Nous avons donc établi que les verbalisations en -is(er) sont toutes dues à la sélection par $\sqrt{I^{s/z}}$ d'un complément catégorisé. J'ai également présenté, en 1.1 de ce chapitre, que ces *compléments catégorisés* sont soit des noms, soit des adjectifs. Nous allons voir à présent que ces différences catégorielles des bases, si elles ne conditionnent pas leur sélection par $\sqrt{I^{s/z}}$,

[4] Comme on peut d'ailleurs le suspecter pour un verbe tel *éterniser* qui semble construit à partir du nom *éternité* au suffixe -ité plutôt que sur une base en « étern- ».

[5] Une voyelle précède la voyelle [i] de -ique dans ces deux exemples. Il serait intéressant de penser que cela joue un rôle dans le maintien des deux réalisations suffixales, mais je ne rentre pas là plus avant dans l'analyse phonologique qui en dépendrait.

ont en revanche une incidence sur la valence et les interprétations des verbes ainsi dérivés.

1.4.1 Avec des bases nominales

La sémantique des dénominaux en -is(er), bien qu'elle soit principalement du type « transformer en », « soumettre à (l'action de) », ne semble pas pour autant régulière ni prédictible. Il existe une part interprétative conséquente apportée par le nom d'une part et peut-être par d'autres facteurs dans lesquels je n'entrerai pas ici. Ce qui m'intéresse au premier plan, en revanche, est la valence de ces verbes.

Lorsque la base est un nom, les verbes ainsi dérivés, bien qu'ils soient en majorité transitifs, ne le sont pas *systématiquement* : on trouve quelques cas intransitifs comme *ironiser*, *sympathiser* à la sémantique « faire preuve de », *nomadiser* à la sémantique « vivre en » ou encore *caraméliser, carboniser* qui peuvent avoir les deux lectures et s'interpréter comme « transformer (leur objet) en » ou « SE transformer en ».[6]

Les dérivés de noms propres (nombreux) peuvent eux aussi avoir les deux lectures. Le cnrtl les distingue sémantiquement ainsi :

1. Le verbe est transitif : « traiter selon la méthode de » + nom propre
   ex. *mithridatiser, ossianiser, pasteuriser*
2. Le verbe est intransitif : « se comporter (et *en partic.* écrire, penser) comme » + nom propre ; ex. *gidiser, pindariser, platoniser*

Dans le cas de verbes inergatifs tels *ironiser* ou *sympathiser*, leur seul argument (agent) peut s'analyser comme introduit par la tête accusative « petit *v* ». Pour des verbes inaccusatifs comme *caraméliser*, *carboniser,* dont la racine non scalaire n'a pas de raison d'avoir un argument interne, la question de l'origine de leur seul argument (patient) se pose. La présence d'une tête argumentale de type « grand V » serait-elle alors nécessaire dans leur analyse ? Nous reviendrons en 1.5 sur la pertinence de cette tête « grand V » dans la dérivation des verbes créés avec le suffixe -is(er).

Lorsque $\sqrt{}$ I$^{s/z}$ sélectionne un nom le verbe peut donc être intransitif et, même si les verbes

[6] Remarquons que les deux exemples, *ironiser* du nom *ironie* et *sympathiser* du nom *sympathie*, analysés comme des verbes construits avec le suffixe -iser, le sont par haplologie et donc neutralisation des deux [i] en un seul.

donnant lieu à cette lecture sont plus rares, ils existent bel et bien. J'insiste sur ce point qui peut sembler un détail, mais qui va prendre son importance relativement à l'observation faite pour les désadjectivaux ci-après.

1.4.2 Avec des bases adjectivales

Contrairement aux verbes dénominaux, lorsque la base est un adjectif, la sémantique véhiculée par le verbe en -is(er) est régulière et prédictible et s'interprète en « RENDRE Adj. », ce qui fait écho à la contribution sémantique évoquée pour les changements d'état en -i(r).[7] Mais contrairement à ces derniers qui présentaient des valences variées, ceux en -is(er) sont tous transitifs et ne présentent donc pas la contrepartie en « DEVENIR Adj. » que nous avions observée avec les intransitifs du second groupe.

Les dérivés scalaires en -i(r) présentaient une opposition de valence double :

1. D'une part les verbes de Type 1 qui sont transitifs lorsque *a-* préfixés et peuvent alors exister intransitifs sans le *a-*.
2. D'autre part les verbes de Type 2 comme *blanchir* qui peuvent être transitifs ou intransitifs sans changer de forme.

Les dérivés désadjectivaux en -is(er) quant à eux ne présentent pas ces mêmes possibilités. Une différence majeure, notamment, est qu'ils sont très rares avec le préfixe *a-* (*amenuiser, aseptiser*) et pour autant sont tous transitifs.

Cette valence univoque interpelle. En effet, avec ou sans *a-*, je ne vois rien qui justifie formellement cette absence d'intransitivité observée pour les désadjectivaux en -is(er) à ce stade. D'autant que, comme le mentionne le point 2 ci-dessus, la présence du préfixe *a-* n'est pas nécessaire pour proposer un contraste de valence et donc l'existence de verbes intransitifs. Par ailleurs, l'on trouve des dérivés dénominaux intransitifs, alors que leur racine n'a pas de raison théorique d'être pourvue de structure argumentale comme celle des racines scalaires pour lesquelles j'ai avancé dans le chapitre précédent qu'elles ont un argument interne et de ce fait sont bien disposées à pouvoir dériver toute sorte de valence.

[7] Le cnrtl précise que « dans quelques cas, le verbe signifie « se comporter d'une manière » + adj ». En donnant l'exemple du verbe transitif *brutaliser* qui effectivement ne signifie pas « rendre brutal ».

Je voudrais faire ici une petite digression à propos du premier de ces points pour observer que les verbes en -is(er) soulèvent une interrogation nouvelle quant au préfixe *a*-.

Tel traité dans la section 2 du chapitre 3, j'analyse formellement la racine √ɑ comme un adjoint de la tête √I$^{s/z}$. Dans l'étude des dérivations en -i(r) rien ne me faisait suspecter un niveau structurel privilégié pour l'adjonction de cette racine √ɑ. Certes elle intervenait toujours « bas » dans la structure de ces verbes, étant donné qu'on se trouvait en présence de sélections radicales de la racine √I$^{s/z}$ à laquelle elle s'adjoint.

La rareté des verbes en -is(er) *a*- préfixés soulève cependant la question d'une préférence de niveau d'adjonction de la part de √ɑ à √I$^{s/z}$. Celle-ci le ferait-elle préférentiellement lorsque toutes deux se trouvent encore dans le domaine radical ? La question reste ouverte pour l'instant et je referme cette parenthèse.

Dans la sous-section suivante je reviens sur les comportements différents des dénominaux et désadjectivaux, vis-à-vis de la valence, évoqués ici et vais aborder une étape structurelle indispensable dans la distinction de ces deux routes dérivationnelles pour la racine √I$^{s/z}$ lorsqu'elle sélectionne un objet catégorisé.

1.5 Présence nécessaire de la tête « grand V »

1.5.1 Un √I$^{s/z}$ P défectif en trait temps

Comme nous l'avons vu, ma proposition avance que ce qui différencie les verbes en -i(r) des verbes en -is(er) relève de la sélection de la racine commune √I$^{s/z}$. Là où cette dernière sélectionne des racines pour les verbes du 2nd groupe, j'avance qu'elle sélectionne des éléments catégorisés dans le cas des verbes en -is(er) et que c'est précisément cette différence qui a des conséquences majeures sur la suite de leurs dérivations respectives. Ci-après je présente en quoi consiste selon moi cette différence.

Lorsque √I$^{s/z}$ sélectionne un élément catégorisé, donc un élément ayant déjà subi une phase, une épellation, je suppose qu'elle ne soit alors plus en mesure d'emmener son complément directement à T, comme elle peut le faire lorsqu'elle sélectionne une racine (ce qui fut présenté dans le chapitre 3).

- Le √I$^{s/z}$ P résultant de la sélection d'un complément catégorisé agirait comme s'il était « **défectif en trait temps** ».

Cette racine, que j'ai jusqu'ici présentée comme ayant le pouvoir d'être une tête verbalisante par le fait qu'elle est pourvue d'un trait [t _] et ainsi puisse « emmener l'ensemble formé avec son complément » à la phase T, perdrait en quelque sorte ce « pouvoir » dès lors qu'elle sélectionne hors domaine radical.

- **Comme si un complément déjà catégorisé annihilait sont trait [t _]** et/ou était d'une manière syntaxique « trop lourd » pour qu'elle l'emmène à T.

Et c'est précisément dans ce cas de figure que ma proposition postule que DOIT cette fois intervenir une autre tête verbalisante, également pourvue de ce trait [t _] : la bien connue « grand V ».

Afin de ne pas échouer dans sa dérivation et pouvoir accomplir sa « destinée » verbale, une projection √I$^{s/z}$ P dont la tête a sélectionné un élément catégorisé, comme dans le cas de nos verbes en -is(er) avec des noms ou des adjectifs comme bases, se verra alors coiffée par une projection VP. Je représente cela en (142) et (143) ci-dessous.

(142) Lorsque √I$^{s/z}$ sélectionne un nom :

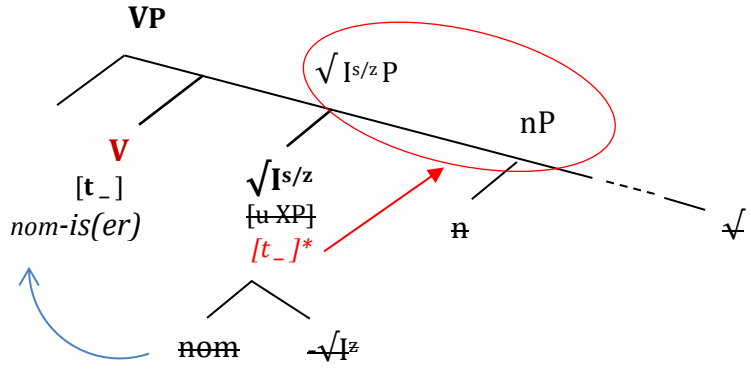

(143) Lorsque √I$^{s/z}$ sélectionne un adjectif :

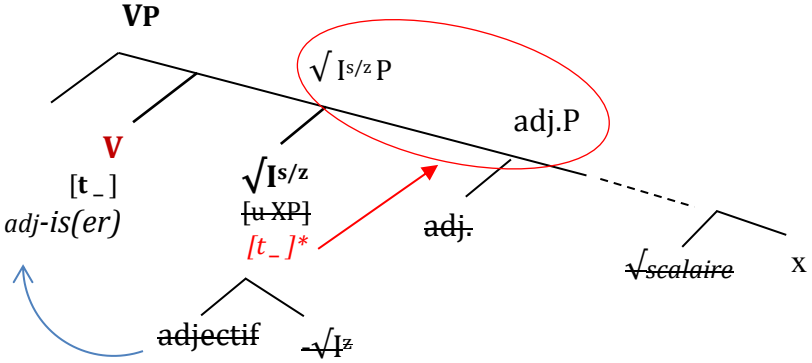

Dans un cas comme dans l'autre ce qui est pertinent pour la suite de la dérivation de l'ensemble formé par la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ et son complément est que ce dernier est de type catégoriel. Un complément qui a déjà subi un *Spell-Out*, une phase, ne permet plus au trait temps de $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ d'opérer. Comment traduire ce phénomène en termes syntaxiques ?

- Une racine pourvue d'un trait temps pourrait monter à T avec son complément si et seulement si ce complément est lui aussi radical.

Dans le cas de figure où le complément d'une telle racine est un élément catégorisé, la tête verbalisante appelée « grand V » doit alors sélectionner ce $\sqrt{\text{P}}$ **défectif en trait temps** afin qu'il puisse poursuivre sa dérivation et ne pas « avorter ». Le VP ainsi formé peut ensuite être sélectionné ou non par la tête causativisante « petit *v* », ce qui dérive la distinction entre VP intransitif ou transitif, comme je l'avais décrit pour les $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}\ \text{P}$ des verbes désadjectivaux en -ir comme *salir* où l'intervention de la tête *petit v* est responsable de la valence transitive pour ces verbes sans le préfixe *a*-.

Qui plus est, cette tête V est aussi classiquement dotée d'une structure argumentale. En effet, dès l'époque GB (*Government and Binding*[8]) du modèle, dans sa version des Principes et Paramètres, en tant que tête du domaine lexical VP, V est alors la tête d'un domaine argumental. Bien-sûr depuis l'ajout dans le modèle du domaine *v*P coiffant, lui, le domaine VP, la distribution des arguments s'est réorganisée et est à présent répartie ainsi : la responsabilité de l'introduction de l'argument externe est prise en charge par la position spécifieur de *petit v* et il reste à « grand V » celle d'introduire l'argument interne.

Nous allons voir ci-après combien et comment cet apport n'est en réalité pas un luxe dans l'analyse des verbes en -is(er). Ces deux caractéristiques de « grand V » : son trait [t _] et sa position argumentale spec,VP s'avèrent, en effet, indispensables lorsque notre tête $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ s'aventure à sélectionner un objet déjà catégorisé et ce sont elles que je vais utiliser dans la sous-section suivante pour développer la structure que je suppose aux verbes construits avec -is(er).

[8] Cf. Chomsky (1981).

1.5.2 Structure des verbalisations dénominales en -is(er)

Pour rappel, lorsque √Is/z sélectionne un nom, les verbes sont en majorité transitifs et quelques intransitifs sont attestés dont des inaccusatifs.

Deux questions émergent de ces données :

1 - D'une part pourquoi (et surtout comment) obtient-on ces différentes possibilités de valence ?

2 - D'autre part d'où vient l'argument objet de ces transitifs ?

Nous avons déjà vu avec les verbes en -i(r) qu'un verbe créé par la racine √Is/z peut avoir un objet, mais celui-ci lui vient alors du fait que la racine scalaire que √Is/z prend comme complément possède une position d'argument interne. Or, dans le cas d'un complément nominal, comme c'est le cas des verbes en -is(er) à l'étude ici, ce dernier n'est pas doté de structure argumentale.[9] Pour ces verbes à base nominale la question de leur valence n'est donc pas triviale et cela constitue un défi pour notre analyse.

En effet, à partir du moment où le complément de √Is/z a un argument interne ce dernier peut soit rester interne, soit monter pour devenir un sujet et ces deux options structurales permettent de dériver différentes valences. Mais lorsque le complément de √Is/z ne possède pas d'argument la question de l'origine de ceux d'un verbe en dérivant devient cruciale.

Une façon pour ce type de √Is/z P d'acquérir des arguments est l'intervention de la tête *petit v*, mais cela ne dérive que des verbes avec sujet agentif. Et dans le cas de ces transitifs-là se pose également la question de l'origine de l'argument qui sera leur objet syntaxique.

C'est là que ma proposition de faire intervenir VP par-dessus la projection √Is/z P et avant la projection *v*P, lorsqu'elle intervient à son tour, se révèle pertinente au-delà de l'apport du trait temps.

En (144) ci-dessous je représente de manière simplifiée, notamment sans les traits ni les détails au bas de la structure, celle d'un verbe transitif construit par l'affixation de -is(er) à un nom, ce qui se traduit en termes théoriques par la sélection par la racine √Is/z d'un élément

[9] Un nom qui ne soit, bien évidemment, pas un déverbal.

catégorisé « nom », lui-même provenant d'une racine n'ayant typiquement pas d'argument.[10]

(144) Verbes **transitifs** dénominaux en -is(er)

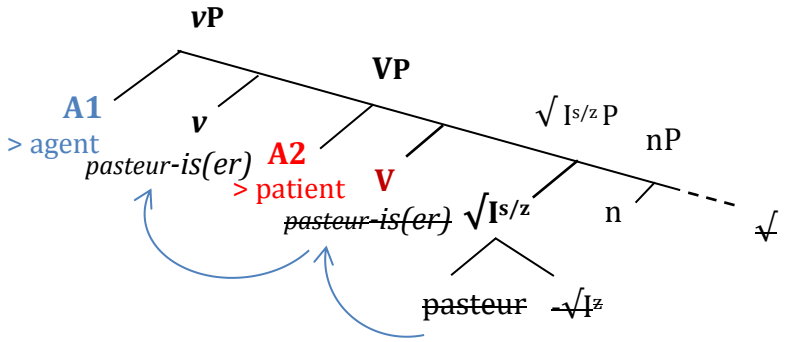

A1 représentant l'argument externe, agent, généré en spec,*v*P

A2 représentant l'argument patient, générable en spec,VP

Dans cette structure en (144) je montre que l'argument AGENT de ce verbe transitif (dont je prends pour l'exemple le verbe *pasteuriser*) est généré dans le spécifieur du *v*P (ici représenté en A1). Afin d'obtenir un verbe transitif il faut un objet à notre verbe. La seule position possible pour cela étant en spécifieur de la projection VP. J'ai consciente du caractère inhabituel de cette proposition et cependant, bien qu'originellement cette position était celle qui recevait les arguments agents, et tenant compte du fait que cette position a justement perdu ce rôle avec l'introduction dans la théorie de la projection *v*P, je soutiens que ce spec,VP n'en reste pas moins une position argumentale « de secours » et qu'il peut donc accueillir un argument PATIENT, thêta-rôle typique attribué au domaine VP depuis la scission en *v*P-VP.[11]

Lorsque donc √Is/z sera montée en *v* par la tête V, elle aura un argument agent, son futur SUJET lorsqu'elle sera montée en T et l'agent en spec,TP, mais aussi un futur OBJET grâce à l'argument patient qui peut être généré dans la position A2 qu'elle C-commande alors. Il faut imaginer dans cette configuration que l'argument patient généré en A2 ne le soit qu'une fois la projection *v*P présente et √Is/z montée dans sa position tête.

Etant donné que ma démonstration se concentre sur la disposition des différents arguments, je n'illustre pas ici l'apport de [t _] sur V. Mais bien entendu il faut garder à l'esprit que c'est grâce à ce trait que l'ensemble constitué par « √Is/z et son complément » monté en V pourra

[10] Je n'entre pas dans les détails de cette nominalisation car tout ce que « voit » √Is/z est la projection nP. Bien entendu rien n'empêche alors que *n* ait sélectionné un objet plus construit ou déjà dérivé. Cela est représenté par le trait en suspension.

[11] Rappelons-nous l'analyse de Labelle (1992), vue en 3.5.2.2 du chapitre 2, qui utilise aussi une position spécifieur pour un argument *patient*.

par la suite poursuivre sa route jusqu'à T.

Si maintenant, une fois √Is/z montée en *v*, aucun argument n'est généré en A2, nous obtenons le cas des verbes en -is(er) intransitifs à sujet agent, donc les possibles inergatifs comme *ironiser*, *nomadiser*, *platoniser*, *sympathiser*… Sous (145) la structure correspondante :

(145) Verbes dénominaux en -is(er) intransitifs **inergatifs**

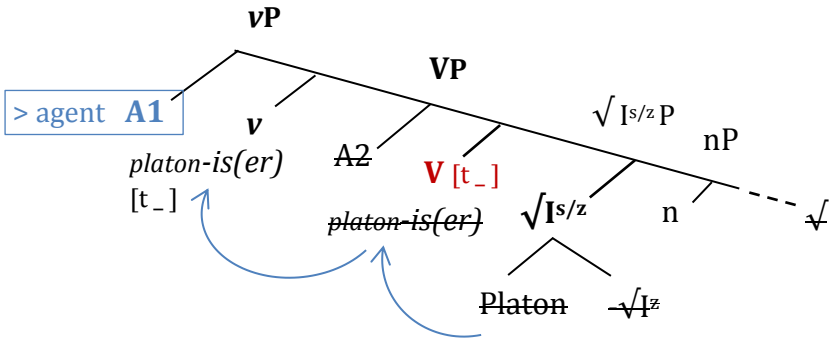

Notez que V et sa projection sont toujours présents bien qu'aucun argument ne soit apporté par cette projection dans le cas de ces inergatifs. En effet, √Is/z a toujours besoin du trait [t _] de la tête V.

Pour le cas des intransitifs en -is(er) inaccusatifs, comme *caraméliser, carboniser* dans cette lecture, la structure correspondante n'implique bien entendu pas la présence d'un *v*P et le seul argument du futur verbe est un patient alors introduit en A2, la position spec,VP.

(146) Verbes dénominaux en -is(er) intransitifs **inaccusatifs**

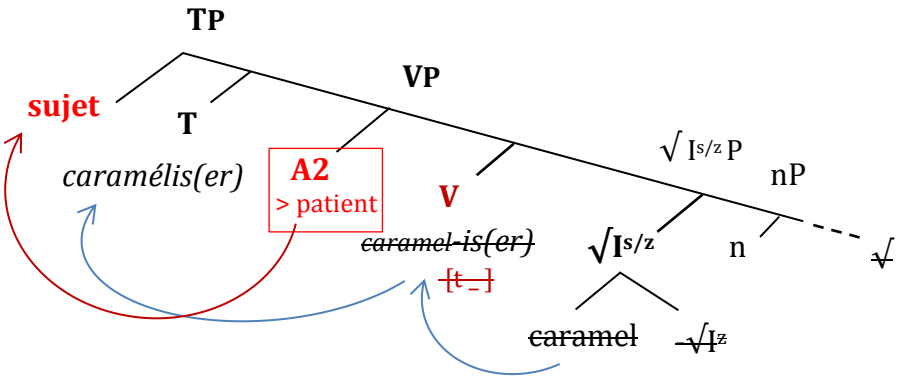

Tel qu'on le voit dans la structure correspondante en (146) ci-dessus, la projection VP pour ces inaccusatifs est donc à nouveau doublement nécessaire, comme elle l'est dans la dérivation des transitifs en -is(er), à savoir : fournir un trait [t _] à √Is/z et introduire un argument patient.

Ce que nous montrent ces dérivations, c'est aussi que « grand V » à qui revient la charge de l'argument interne d'un verbe peut, d'une manière générale, le faire de deux façons différentes. Soit, son complément est pourvu d'un argument interne qui de fait devient celui du VP lorsqu'il reste en position d'objet, soit le complément de V n'a pas d'argument par lui-même (comme c'est le cas pour tous les dénominaux vus ici) et c'est alors en spec,VP que l'argument patient, dit « interne », peut être généré.

Nous avons ainsi répondu à nos deux questions soulevées en début de ce point 1.5.2, à savoir d'où proviennent tous les arguments nécessaires à dériver les trois valences possibles pour ce type de verbes, dont celui qui leur permet d'avoir un objet syntaxique. Voyons à présent comment ces différentes possibilités, disponibles grâce aux structures en *v*P/VP pouvant coiffer notre $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ P lorsqu'il sélectionne un élément catégorisé, s'appliquent pour les désadjectivaux.

1.5.3 Structure des verbalisations désadjectivales en -is(er)

Ce qui nous intéresse ici est de comprendre ce qui rend transitifs tous ces verbes dérivés d'adjectifs sélectionnés par la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$. Cette valence qui semble systématique dans le cas des désadjectivaux en question est le point saillant par lequel on devrait pouvoir retrouver la structure de ce type de verbalisations en -is(er).

Dans le cas des désadjectivaux en -i(r) nous avions pu observer que la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ ne sélectionne en réalité pas des adjectifs, c'est-à-dire pas des objets catégorisés de la langue, mais bien une racine qui a notamment la propriété d'être scalaire et qui, de ce fait, est souvent *destinée* à devenir un adjectif.[12] Cette racine scalaire est pourvue d'un argument interne porteur d'un trait ininterprétable de Cas structurel. Nous avions vu aussi que cet argument peut avoir son trait [cas _] vérifié *in situ*, et alors devenir l'objet du verbe dérivé, ou qu'il peut le vérifier dans une position plus haute où celui-ci devient alors le sujet du verbe dérivé.

Seulement, pour les verbes en -is(er), rien ne nous permet de penser que les adjectifs sélectionnés dans ce cas par $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ proviennent de ce type de racine, en tous cas pas pour la majorité d'entre eux. En effet, d'après l'observation des données présentées en 1.1, 1.2 et 1.3

[12] Ses propriétés faisant de cette racine scalaire un objet privilégié pour être sélectionné par la tête catégorisante *Adj*.

de ce chapitre, une grande partie de ces bases adjectivales sont construites, dont de nombreuses sont des adjectifs relationnels, donc dérivés de noms.

En effet, si certaines de ces bases, comme par exemple *aigu* (aigu*iser*), *menu* (*a*menu*iser*) ou *utile* (util*iser*), semblent provenir d'une racine simple, possiblement du type scalaire évoqué plus haut, beaucoup d'autres, comme *américain* (américan*iser*), *compt-able* (comptabil*iser*) ou *verb-al* (verbal*iser*), proviennent de noms dont la racine ne comporte *a priori* aucun argument.

Toujours est-il que pour en revenir au statut toujours catégoriel de ces bases, se pose alors la question du domaine phasal. Il me semble que l'on peut supposer qu'un élément ayant déjà subi une catégorisation soit passé par une phase et ait donc subi une épellation.[13] Certains de ces adjectifs, bases de nos verbes, comme je l'ai exposé en 1.2 sont même passés par plusieurs catégorisations. Il semble par conséquent que ces compléments potentiels pour la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$, lorsqu'elle sélectionne un objet de type XP comme eux, aient vérifié et se soient débarrassés de tous leurs traits ininterprétables à ce point.

De ce fait, si ces adjectifs en tant que prédicats possèdent un argument interne (qu'il vienne de la racine lexicale ou du suffixe adjectivalisant), ce dernier aurait vérifié son trait de Cas et devrait être envisagé comme « figé » dans sa position d'argument objet. Il ne pourrait donc jamais monter plus haut, ni donc permettre à un verbe formé sur cet adjectif d'être intransitif et notamment inaccusatif.

Et n'est-ce pas précisément ce qui se passe avec ces bases adjectivales qui ne donnent que

[13] Dans cette thèse nous avons pu observer que ce qui constitue l'étape d'épellation pour un verbe est uniquement le domaine TP. Il n'y a qu'arrivé en T qu'un élément prend son statut de verbe dans la langue. Par ailleurs, en ce qui concerne les noms, il est courant de considérer que la phase est à DP et non à *n*P. Qu'en est-il pour un *Adj*.P, constitue-t-il un domaine phasal ? ou bien dépend-il d'une tête fonctionnelle supérieure pour l'épeler ? (Agree peut-être ?)
Si la base que sélectionne $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ n'a pas été envoyée à *Spell-Out*, le trait [cas _] de son argument interne peut être resté ininterprétable à ce stade. Ce scénario théorique n'est pas souhaitable pour rendre compte des données transitives que l'on rencontre avec ces verbes. En effet, si l'argument interne de l'adjectif base n'est pas « figé » dans une position d'objet, il pourra encore monter dans une position sujet de notre dérivation verbale, or nous n'avons pas de tels verbes inaccusatifs dans ce cas de figure « adjectival ». Une solution de recours serait de supposer que cet argument interne se retrouve casuellement vérifié lorsque $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ sélectionne l'adjectif dont il dépend, ce serait un autre scénario rendant compte de cette position d'objet obligatoire dans le cas d'une verbalisation désadjectivale en -is(er). Mais $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ agirait alors comme une tête de Burzio à son tour et cela n'est pas compatible avec les scénarios développés précédemment pour les verbes en -i(r) !

des verbes transitifs avec -is(er) ?

Théoriquement, deux possibilités s'offrent à nous quant à l'analyse des bases adjectivales de $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$:

- Soit cette base n'est pas pourvue d'argument interne et dans ce cas on en revient aux analyses proposées pour les dénominaux en -is(er) plus haut. Seulement, dans ce scénario d'analyse on perd la transitivité obligatoire avec les désadjectivaux en question, car si la base catégorisée se comporte comme dans le cas des bases nominales, on doit pouvoir dériver à la fois des transitifs mais aussi les deux types d'intransitifs.

- Soit, donc, celle-ci possède un argument interne et dans ce cas celui-ci est figé en position d'objet. Dans cette configuration, on aura forcément un verbe transitif pour lequel il ne restera plus qu'à dériver une projection *v*P pour l'introduction de l'argument externe et bien-sûr la projection VP intermédiaire, car notre $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}\text{P}$ est toujours supposé défectif en trait [t _] dans cette configuration de sélection.

Je serais par conséquent tentée de penser que pour rendre compte de la transitivité systématique observée pour ces verbes, une analyse qui suppose un argument interne « figé » pour les bases adjectivales, quelles qu'elles soient, serait bien plus efficace et adaptée à l'observation faite de nos données.

En (147) ci-dessous je propose donc une représentation de la structure supposée pour les désadjectivaux en -is(er). Je n'y développe pas l'origine de l'argument interne (x) supposé à l'adjectif base et ne fais que représenter le fait que cet adjectif est analysé comme pourvu de celui-ci, figé dans sa position d'objet.

Pour l'exemple j'utilise dans l'arbre deux adjectifs : *utile* pour représenter les possibles bases adjectivales simples, et *comptable* pour représenter celles plus complexes et qui peuvent même avoir déjà subi plusieurs catégorisations (ici nominale, verbale et adjectivale) ; mais quelle que soit l'origine et le degré de construction de ces adjectifs, *in fine* seule leur étiquette catégorielle Adj.P importe lors de leur sélection par la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$.

(147) Structure schématisée pour un désadjectival en -is(er)

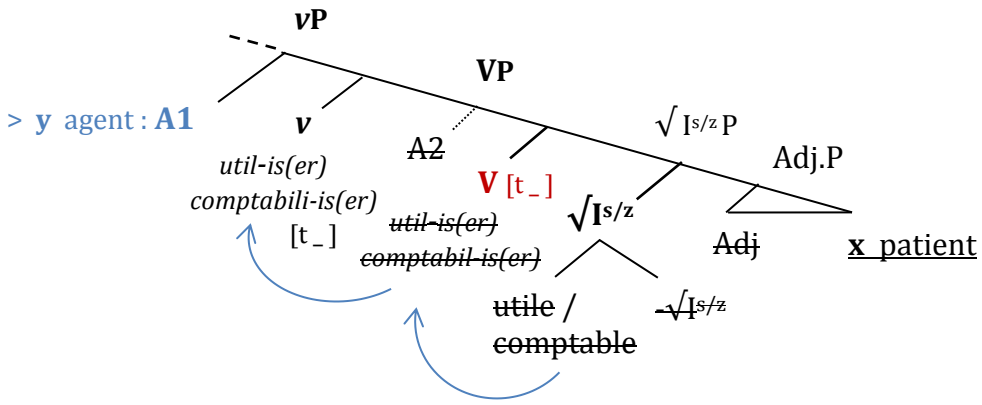

Dans cette structure en (147) nous pouvons voir que √Is/z sélectionne cet adjectif, puis passant par la tête « grand V » y récupère un trait [t _]. Tous ces verbes étant transitifs avec sujet agent/causateur, cet argument externe (y) est apporté par la projection *v*P et généré en son spécifieur (la position notée A1) tandis que la position A2, spécifieur du VP, n'est pas utilisée dans ce type de dérivation.

Dans cette section j'ai exposé ma proposition concernant l'analyse des verbes formés par le suffixe -is(er). J'ai pu argumenter que ce suffixe est en réalité une forme que prend la racine √Is/z lorsqu'elle sélectionne un élément catégorisé contrairement à la forme qu'elle prend lorsqu'elle sélectionne une racine simple, à savoir le dit suffixe -i(r) des verbes du 2nd groupe. Une discussion phonologique sur les phénomènes à l'œuvre pour dériver ces deux formes i(r) et -is(er), respectivement [-is] et [-iz], sera l'objet de la section suivante.

J'ai également exposé un fait majeur dans l'analyse des verbes qui en découlent, et qui sera crucial dans l'analyse phonologique de ces suffixes, à savoir que si √Is/z peut monter directement à T avec son complément lorsque celui-ci est une racine, elle semble se comporter comme « défective en trait [t _] » lorsqu'elle sélectionne hors domaine radical. Ce dernier point, comme nous l'avons vu, implique dans la structure de -ISer la tête « grand V » qui n'est pas présente dans la structure de -Ir.

2. [i^{s}] et [iz] : deux destins phonologiques

Dans l'analyse que je défends donc ici, le suffixe -i(r) aux formes [i/is] et le suffixe -is(er) de forme [iz] dérivent d'une seule et même racine : $\sqrt{\text{I}^{s/z}}$. Le verbe qu'ils permettent de dériver dépend du niveau structurel de leur sélection.

Le processus qui détermine la forme phonétique de cette racine verbalisante est l'objet de cette section.

Les deux formes suffixales de $\sqrt{\text{I}^{s/z}}$ se distinguent selon deux points :

- D'une part -i(r) voit sa consonne flottante optionnellement réalisée (nous verrons par la suite sous quelles conditions) lorsque -is(er) la réalise à toutes les formes verbales
- De l'autre part cette consonne flottante sifflante se réalise de manière sourde [s] avec -i(r), et de manière voisée [z] avec -is(er)

Il me faut donc rendre compte de ces deux particularités et pour cela ma proposition est la suivante.

La différence structurelle essentielle que nous avons mise en évidence précédemment, entre les verbes en -i(r) et ceux en -is(er), est l'intervention obligatoire de la tête *grand V* dans la structure de ces derniers alors qu'à l'inverse elle n'est jamais présente dans la structure des verbes du 2nd groupe.[14]

En effet, nous avions vus que lorsque la racine $\sqrt{\text{I}^{s/z}}$ sélectionne une racine elle l'emmène directement à T (ou en passant par petit *v*), sans que la tête catégorisante *grand V* n'ait besoin d'intervenir, alors que lorsque la racine $\sqrt{\text{I}^{s/z}}$ sélectionne une projection catégorisée (un XP et plus spécifiquement avec nos verbes en -is(er) des AdjP et des nP) elle se trouve *défective en trait temps* et ne peut alors plus emmener ses compléments à T. C'est dans cette dernière configuration uniquement que la tête *grand V*, catégorisante et porteuse d'un trait [t _], intervient.

Dans la 3ème section du chapitre 1 de cette thèse j'ai présenté la théorie de la syllabe dite « du

[14] Afin d'éviter toute confusion possible entre le V de la tête syntaxique « grand V » et la notation V pour représenter une position vocalique, je m'efforce de citer dans cette section la tête syntaxique sous son appellation « *grand V* ».

CV strict » et c'est sur elle que je me base dorénavant pour rendre compte de la linéarisation de ces suffixes et de leur structure.[15]

Comme cela s'est déjà vu, notamment dans Arbaoui (2010), elle-même inspirée par Rucart (2006), je prétends également que le passage par cette étape en plus, la tête *grand V*, ajoute à notre objet √I$^{s/z}$ + XP une position syllabique de type « CV » (correspondant donc à une position « C » d'attaque consonantique avec son noyau vocalique « V »).[16]

En effet, cette tête à mi-chemin entre une tête lexicale et une tête fonctionnelle (de par sa capacité à catégoriser son complément) diffère dans ma proposition de la tête « petit *v* » que je ne suppose pas introduire de position +CV dans la structure.

Par ailleurs la tête T, en laquelle un verbe prend ses flexions, met, elle, également à disposition une syllabe CV pour la réalisation de ces dernières.

Je propose ci-dessous les structures simplifiées correspondantes afin de bien visualiser ces apports syllabiques dans la structure syntaxique.

(148) Structure avec linéarisation pour un **désadjectival** en -is(er) – toujours transitif

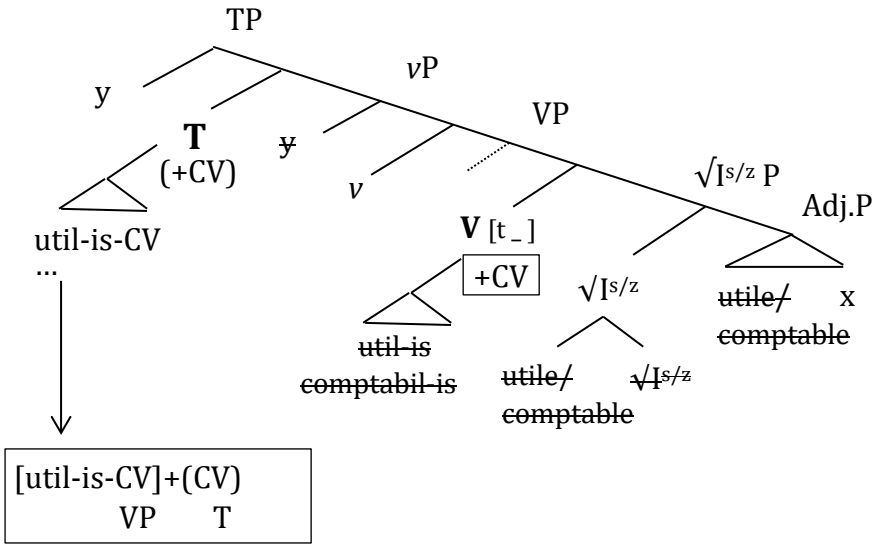

[15] Rappel : Cf. Lowenstamm (1996) et Scheer (2015) avec références.

[16] Bien que les bases que nous avons observées pour ces verbalisations en -is(er) soient des noms ou des adjectifs, je garde ici l'appellation XP pour signifier qu'il peut s'agir de n'importe quelle projection catégorielle du moment que cela en soit une, car c'est bien ce statut d'élément catégorisé qui importe.

Le +(CV) apporté par T est entre parenthèses pour symboliser l'optionalité de sa réalisation, corrélée à la nature des flexions : avec ou sans réflexe phonologique. Mais je reviens en détail sur ces phénoménologies dès les démonstrations développées en 2.1 ci-après.

(149) Structure avec linéarisation pour un **dénominal** en -is(er) – transitif ou intransitif

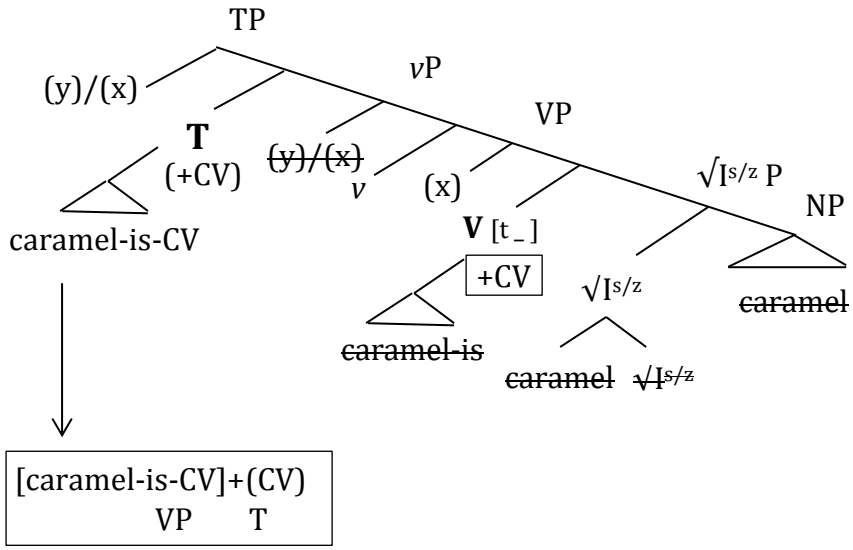

Comme nous pouvons le voir sur ces deux structures en (148) et (149), il n'y a pas de différence en ce qui concerne leur linéarisation, seules divergent les possibles positions pour l'organisation des arguments. Nous pouvons donc simplifier la structure pour la réduire à ce qui rend compte de la linéarisation associée à un verbe en -is(er), comprenant donc une étape VP, comme exemplifiée ci-dessous en (150).

(150) Structure simplifiée de la linéarisation d'un **verbe en -is(er)**

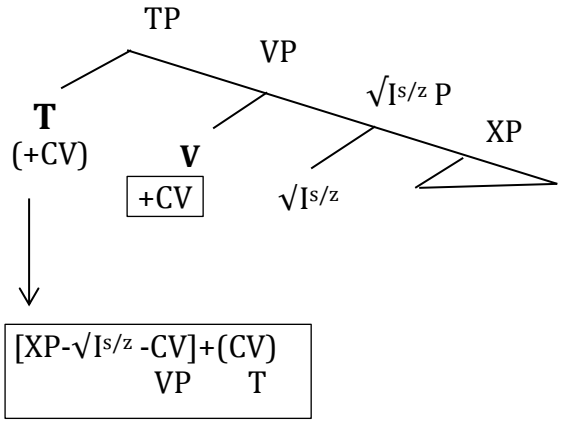

Structure à laquelle s'oppose celle d'un verbe en -i(r), sans étape VP, telle que représentée

dans sa version simplifiée directement, ci-dessous en (151).

(151) Structure simplifiée de la linéarisation d'un **verbe en -i(r)**

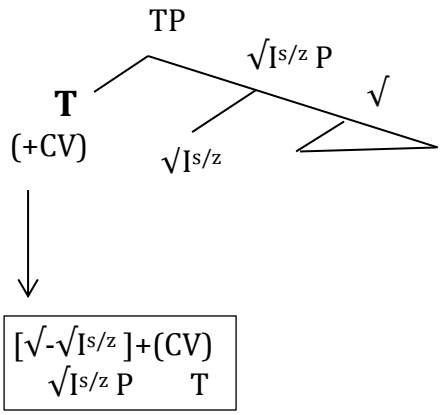

En 2.1 nous allons nous pencher sur le premier défi dont il faut rendre compte, à savoir les réalisations « *optionnelle versus obligatoire* » de la consonne flottante de $\sqrt{I^{s/z}}$ et les contextes les conditionnant.

2.1 Réalisation de la consonne flottante

Dans un premier temps je vais exposer comment la différence de structure que nous avons établie précédemment entre les verbes en -i(r) et ceux en -is(er) permet de mettre au jour la différence entre les cas de « réalisation ou non » de la consonne flottante de $\sqrt{I^{s/z}}$. En effet, cette dernière se trouve présente avec les verbes en -i(r) uniquement lorsque ces verbes ont des flexions non nulles (et vocaliques), alors que dans le cas des verbes en -is(er), comme on le voit également avec la forme infinitive, cette consonne est toujours présente, que les flexions aient un réflexe phonologique ou non.

Dans les démonstrations suivantes je vais prendre comme exemples les verbes *faiblir* d'une part (en 2.1.1) et *utiliser* d'autre part (en 2.1.2), pour respectivement représenter la linéarisation des verbes en -i(r) et des verbes en -is(er).

Dans le cas des verbes transitifs faisant appel à la tête « petit *v* », comme il en existe à la fois en -i(r) (e.g. *noircir*, *salir*…) et en -is(er) (e.g. *comptabiliser*, *pasteuriser*…), cela ne suppose aucune modification pour ma proposition de linéarisation étant donné que je ne suppose aucune position CV apportée par l'étape « petit *v* ». La projection *v*P est une étape invisible

du point de vue de la linéarisation du suffixe, ses contributions sont de l'ordre de la valence et de la nature des arguments en jeu.

2.1.1 Linéarisation d'un verbe en -Ir

Les verbes du 2nd groupe sont donc tous constitués par ce que nous avons longuement appelé « l'élément [-i/-is] » afin de rendre compte justement de cette alternance de réalisation de la consonne sifflante. Lorsque l'on passe en revue la forme de ces verbes à tous leurs modes et temps, on observe une systématicité flagrante dans cette alternance de réalisation. La sifflante [s] est présente lorsqu'elle est suivie de marques flexionnelles et que ces flexions sont ou débutent par une voyelle.

Je présente dans le point en (152) ci-après un récapitulatif des formes verbales du 2nd groupe où l'on peut observer la réalisation de la consonne sifflante.

(152) **Formes des verbes en -i(r) pour lesquelles le [s] se réalise :**

- Au présent de l'indicatif : avant le pluriel [ɔ̃/e/ə], comme au pluriel de l'impératif avant [ɔ̃/e]
- Avant toutes les formes de l'imparfait de l'indicatif, qui sont toutes réalisées vocaliquement : [ɛ/ɛ/ɛ/jɔ̃/je/ɛ] (la question du glide reste à traiter, mais on peut constater qu'il se comporte dans ces données comme une voyelle)
- Avant toutes les formes du subjonctif présent : [ə/ə/ə/jɔ̃/je/ə], et imparfait : sg 1 et 2 [ə/ə] et pl [jɔ̃/je/ə] (même remarque pour le glide)
- Aux participe présent et gérondif : avant le [ɑ̃]

Il est intéressant de constater que [s] n'est pas présent lorsque les flexions sont réalisées mais sont consonantiques, comme rappelé en (153) ci-dessous.

(153) **Le [s] de l'élément [-i/-is] ne se réalise pas devant consonne :**

- Au passé simple (indicatif), pluriel : avant les consonnes [m/t/ʁ]
- Aux futur simple de l'indicatif et conditionnel présent, où toutes les formes débutent par [ʁ]
- Et à l'infinitif : [ʁ]

Ces données vont dans le sens de notre intuition : la réalisation de la consonne flottante de

ces verbes dépend d'une place consonantique (C) libre dans le CV activé apporté par T.

Je vais à présent rendre compte de ces observations d'une manière formelle.

Pour les verbes en -i(r), donc, où $\sqrt{I^{s/z}}$ emmène son complément à T sans étape *grand V* catégorisante, $\sqrt{I^{s/z}}$ et les flexions vont se réaliser linéairement de la manière suivante : [17]

(154) base + $\sqrt{I^{s/z}}$ + T => **racine simple** + $\sqrt{I^{s/z}}$ + T

- $\sqrt{}$+$\sqrt{I^{s/z}}$ # T : pour schématiser la linéarisation[18]
- fɛbl+i$^{s/z}$ # flexions (dues à la montée en T du $\sqrt{I^{s/z}}$P)

En prenant l'exemple du verbe *faiblir* au présent de l'indicatif, cela me permet d'illustrer les deux scénarios « sans [s] » au singulier et « avec [s] » au pluriel.

- fɛbl+i$^{s/z}$ # ø (**morphème zéro** pour les personnes 1, 2, 3 du singulier)

  (je, tu, il/elle)

  f ɛ b l **i**

  C V C V C **V** (C V)

  $\sqrt{I^{s/z}}$P = verbe T

La voyelle [i] de la racine prend la position vocalique disponible en fin de base. La C flottante ne se réalise pas dans ce cas de figure, par manque de position disponible. La position CV ajoutée par les flexions n'étant rendue disponible (ou « activée » en quelque sorte) que par la réalisation de ces flexions, ce qui n'est pas le cas au singulier dans le cas du présent pris ici pour l'exemple.

En revanche lorsque ces flexions sont réalisées, comme pour les formes plurielles (exemplifiées ci-après), cela rend disponible cette position CV.

Les voyelles flexionnelles prennent la position V apportée par le CV supplémentaire et la position C restée libre à l'initiale de cette syllabe permet à la consonne flottante de $\sqrt{I^{s/z}}$ de s'y déployer.

[17] Je prends ici l'exemple au présent de l'indicatif, mais l'argumentation vaut pour tous les paradigmes de conjugaison tels qu'évoqués dans les récapitulatifs en (152) et (153).

[18] Légende des signes frontières : + : frontière morphologique (dérivation)
: frontière morphosyntaxique (flexion)

- fɛbl+i$^{s/z}$ # **CV** (**morphèmes réalisés** pour les personnes 1, 2, 3 du pluriel)

(ns, vs, ils/elles) fɛbl i **s** ɔ̃/e/ə [19]

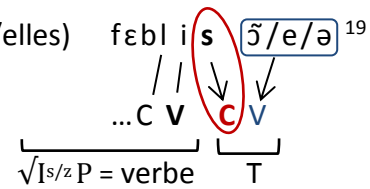

Remarquons que dans un cas, comme ceux évoqués en (153), où les flexions consistent en / ou débutent par une consonne, le [s] ne trouve alors pas de position où se réaliser, le C du CV en T se trouvant occupé par la dite consonne flexionnelle. Ceci est exemplifié ci-dessous en (155) avec les formes au futur de l'indicatif.

(155) fɛbl+i$^{s/z}$ # CV (morphèmes réalisés à toutes les formes du futur)

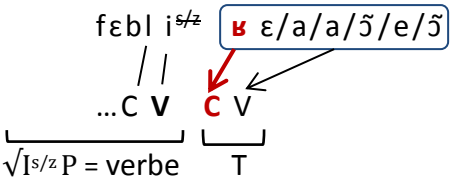

2.1.2 Linéarisation d'un verbe en -ISer

Dans le cas des verbes en -is(er) où le √Is/z P doit passer par l'étape *grand V* catégorisante afin de monter à T, √Is/z et les flexions vont se réaliser de la manière suivante (pour l'exemple je prends toujours le cas des formes au présent de l'indicatif, mais la démonstration est représentative des flexions verbales à toutes les formes) :

(156) base + √Is/z + V + T => **XP** + √Is/z + **V** + T

- XP+√Is/z+V # T : pour schématiser la linéarisation
- ytil+i$^{s/z}$+CV # flexions (dues à la montée en T du VP) [20]

À nouveau les exemples suivants, du verbe *utiliser* cette fois, mais pris toujours au présent de l'indicatif, permettent d'illustrer ce qui se passe d'une part au singulier avec morphème zéro,

[19] Comme cela est représenté pour ces formes plurielles, la 3ème personne y est envisagée comme exprimant un schwa, je ne rentre pas plus dans les détails de cette analyse mais pars du principe que cette forme est différente des morphèmes zéros du singulier qui ne provoquent pas la réalisation du [s]. Que ce schwa soit effectivement réalisé ou non semble ne pas faire de différence dans l'activation du CV flexionnel et c'est cela seul qui m'importe ici.

[20] Tout ce que contient VP a des frontières « homogènes ». Ce groupe verbe monte à T et y reçoit ses flexions.

puis au pluriel avec les flexions réalisées.

- ytil+i$^{s/z}$+CV # ø (morphème zéro pour les personnes 1, 2, 3 du singulier)

  (je, tu, il/elle)

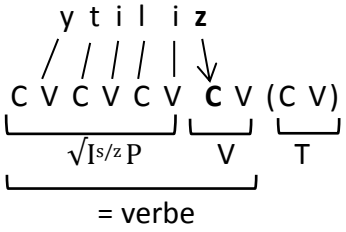

La voyelle [i] de la racine prend toujours la position vocalique disponible en fin de base. La différence est que dans cette configuration **la C flottante se réalise toujours du fait de la présence d'un CV supplémentaire apporté par *grand V* dans la structure.** Le CV possiblement disponible en T n'est pas utilisé au singulier dont les flexions n'ont pas de réflexe phonologique.

- ytil+i$^{s/z}$+CV # CV (morphèmes réalisés pour les personnes 1, 2, 3 du pluriel)

  (ns, vs, ils/elles)

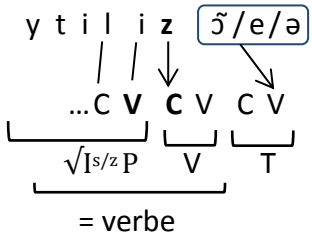

Au pluriel on retrouve la même configuration qu'au singulier pour ces verbes : la voyelle [i] de √I$^{s/z}$ se réalise en finale de la base, sa consonne flottante sera toujours réalisée dans la position consonantique de la syllabe +CV apportée par la tête *grand V* et les voyelles flexionnelles prennent la position vocalique de la syllabe +CV proposée par la tête T. Nous verrons dans la sous-section suivante ce que va impliquer cette suite CVCV particulière dont toutes les positions ne sont pas occupées.

Remarquons que dans le cas de ces verbes comprenant un +CV apporté par *grand V*, des flexions verbales à initiale consonantique n'empêchent en rien la réalisation de la sifflante qui garde toujours sa place dans le CV du *grand V*. La position vocalique de ce dernier permet alors même la réalisation d'un schwa entre ces deux consonnes réalisées.

Voyons un exemple d'un tel cas avec les formes au futur de l'indicatif du verbe *utiliser*, ci-dessous en (157).

(157) ytil+i$^{s/z}$+CV # **CV** (**morphèmes réalisés** à toutes les formes du futur)

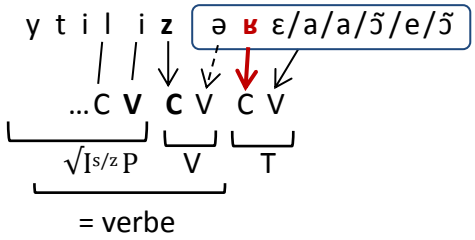

Après avoir traité et proposé une analyse pour rendre compte de la première différence phonologique entre les deux réalisations [i^{s}] et [iz] des suffixes dérivés par la même racine √I$^{s/z}$, à savoir **une consonne flottante dans un cas versus une consonne toujours réalisée dans l'autre,** je vais maintenant présenter pourquoi dans un cas la consonne restant flottante se réalise sourde [s] et dans l'autre cas la consonne toujours réalisée est voisée [z].

2.2 Sifflante sourde versus sonore

2.2.1 Flexions en T et [+Fem]

Lorsqu'un verbe comme *faiblir* réalise sa consonne flottante finale il le fait car les flexions en T sont elles-mêmes réalisées et occupent donc la syllabe +CV disponible. Cette consonne sifflante se réalise alors de manière non voisée : [s]. Cette valeur de voisement intervient du fait de la présence segmentale d'une tête fonctionnelle, ou plus exactement de ses traits Phi et nous allons voir comment en 2.2.3.

Mais avant cela, opposons cette description à la suivante. Lorsqu'un adjectif comme par exemple [gʁo]/[gʁos] - représentant les adjectifs français se terminant par une consonne flottante sifflante - réalise sa consonne finale, cela se produit dans le contexte où cet adjectif est fléchi au féminin. En suivant la proposition de Lowenstamm (2012a) cela se traduit formellement par l'apport d'une position syllabique +CV, celle-ci étant rendue disponible par la réalisation de traits Phi [+Fem]. La réalisation de la sifflante est alors, dans ce contexte, toujours sa version non voisée : [s]. Cela est valable pour tous ces adjectifs qui, comme *gros*/*grosse* se terminent par une sifflante flottante : e.g. *doux*/*douce*, *gras*/*grasse*, *bas*/*basse*,

roux/*rousse*, *épais*/*épaisse*… [21]

Restons encore un instant avec ces adjectifs et remarquons que cette même consonne finale flottante se réalise pour ces adjectifs dans sa version voisée [z] lorsque le contexte est cette fois celui de la liaison : « une [gʁo**s**] pierre » (féminin) versus « un [gʁo**z**animal] » (liaison). Cela se vérifie également pour le reste des adjectifs de cette forme.

Si je pousse la comparaison que j'essaye de faire ici avec nos verbes en –[i**s**] versus –[i**z**], je pourrais opposer les réalisations non voisées de nos sifflantes apparaissant dans des contextes de traits Phi (féminin et flexions verbales) aux réalisations voisées des contextes qui ont pour point commun celui de n'être pas en des contextes de traits Phi, à savoir la liaison pour les adjectifs et le +CV du *grand V* pour les verbes en -is(er).[22]

La question qu'il m'intéresse ici d'élucider est de voir comment la présence d'un +CV dû aux traits Phi versus celui du *grand V* vont chacun provoquer des réalisations de voisement différentes pour cette consonne sifflante. Pour cela il nous faut revenir à l'observation des positions que prend cette consonne dans la structure syllabique selon ces différents cas de figure en jeu pour nos verbes.

2.2.2 Force, faiblesse et positions dans la chaine syllabique

Avant d'en arriver à l'étude des positions prises par les segments en jeu, précisons ce qu'implique cette différence de voisement dans la nature même de ces segments phoniques.

D'un point de vue acoustique, plus un son est sonore (voisé) plus il est *faible*. Un phone plus faible sera plus susceptible de se trouver modifié, comme par exemple de se lénifier, voire jusqu'à disparaître.

Ainsi, physiquement, la fricative sourde [s] est dite *plus forte* que sa version voisée [z].

---

[21] Il faut noter qu'un exemple comme l'adjectif *gris* qui donne *grise* [gʁiz] au féminin ne relève pas du même groupe d'adjectifs que ceux cités dans le corps du texte. En effet *gris*/*grise* ne doit pas être analysé comme ayant une sifflante flottante dont la valeur de voisement serait déterminée par le contexte de réalisation, mais bien comme ayant la sifflante voisée comme consonne flottante sous-jacente, la seule qui puisse donc émerger lorsqu'elle trouve une position où se réaliser. De la même façon *jaloux*/ *jalouse* s'oppose à *roux*/*rousse*.

[22] Si la liaison et un +CV apporté par une tête lexico-fonctionnelle comme « grand V » ont d'autres points communs, il serait intéressant à l'avenir de les mettre au jour. En l'état je m'en tiens à cette opposition relative aux « non traits Phi ».

Il existe, en parallèle à cela, d'autres facteurs d'influence sur la réalisation des phones qui dépendent, eux, de la position que prennent ces segments dans la syllabe.

En effet, en fonction de leur place dans la linéarité de la parole, ces phones seront plus ou moins protégés (voire renforcés) ou affaiblis et, dans ce dernier cas, plus susceptibles de se lénifier ou de subir une assimilation d'un son influant voisin.

Dans les théories classiques de la syllabe, les positions typiquement *fortes* pour les consonnes sont les attaques initiales de mot (#**C**V…) et les attaques post consonantiques, soit après une coda (CVC**C**V…). En contrepartie, une position typiquement *faible* pour une consonne est la position intervocalique (CV***C***V…), mais il y a également celle de la consonne en coda, soit en coda interne (CV***C***CV…), soit en coda finale de mot (…CV***C***#). Relativement à ces deux derniers cas, on appelle aussi les deux positions fortes citées plus haut les positions de « coda miroir », étant donné qu'elles se présentent à l'inverse des deux positions de consonnes en coda tout en provoquant les effets respectivement inverses. [23]

La théorie CVCV de la syllabe rend compte de ces « forces » de positions par les opérations de *gouvernement* et de *licenciement* tels que présentés en section 3 du chapitre 1.

Pour aller au plus simple, la situation de « Coda », dans une théorie où il n'existe plus que des syllabes constituées d'attaques et de noyaux, reste tout de même pertinente du fait des effets qu'elle provoque dans les langues, tout comme sa réciproque la « Coda miroir ».

La « Coda », dont on a gardé le nom par commodité et pour la cohérence des effets connus dans la littérature, si elle ne correspond plus à une position de constituance reste une situation phonologique essentielle dont la théorie CVCV rend compte de la manière suivante : « une consonne se trouve *en Coda* si elle est suivie par un noyau vide ».

Une consonne peut être en « Coda » dans deux situations : soit comme représenté en (158)a ci-dessous à l'intérieur d'un mot, soit comme en b lorsque cette situation de « Coda » se trouve en finale de mot.

[23] Sur la Coda Miroir voir notamment Ségéral & Scheer (2001) et Scheer (2015).

(158) Consonne *en Coda* – position affaiblie

a. Coda dans le mot

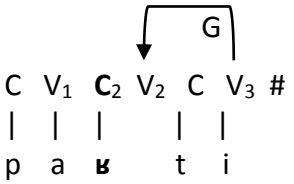

b. Coda en fin de mot

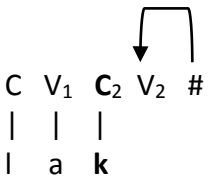

En (158)a, la consonne en C_2 [ʁ] est en « Coda » car elle est suivie par V_2 qui est segmentalement (mélodiquement) vide et gouvernée par V_3. Il s'agit d'une *Coda interne* puisque V_3 est associée à un segment vocalique [i] réalisé dans le mot.

En (158)b, il s'agit d'une situation de *Coda finale*. Pour ce type de configuration il est admis que la dernière voyelle du mot, ici V_2, puisse être vide et alors soit gouvernée par la situation de frontière droite de mot. C_2 [k] est donc en « Coda » car elle est suivie par V_2 vide avant #.

Ces voyelles V_2, dans les exemples ci-dessus, étant vides elles ne peuvent exercer aucun « pouvoir » latéral : ni celui lénifiant du gouvernement, ni celui renforçant du licenciement. Les C_2 les précédant ne subissent donc jamais, de fait, aucune emprise de la part du noyau à leur droite et ces situations de « Coda » ne sont pas des positions qui protègent les consonnes s'y trouvant. La « Coda » est donc, en matière de lénition/fortition une situation intermédiaire, la consonne s'y trouvant, cependant, n'étant pas licenciée se trouve de fait affaiblie.

La situation de consonne à l'intervocalique est celle où une consonne se trouve la plus affaiblie et cela se manifeste sous CVCV comme suit.

(159) Consonne à l'intervocalique – position faible

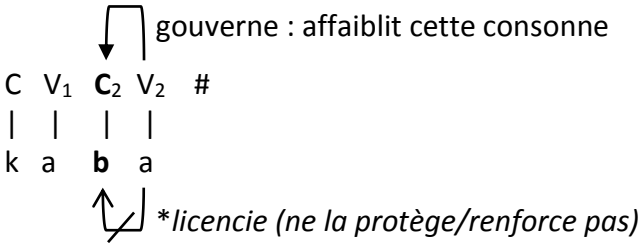

Une consonne, comme ci-dessus C_2, qui se trouve entre deux noyaux pleins va subir la relation de gouvernement de la part de V_2 à sa droite puisque celle-ci, ne gouvernant pas V_1 elle-même réalisée, doit « assouvir » sa force de gouvernement avant celle de licenciement. En tant que consonne gouvernée et non licenciée (un même segment ne pouvant recevoir les deux forces

simultanément), C_2 se trouve donc maximalement affaiblie. [24]

En revanche, les situations de consonne « en attaque », soit à l'initiale de mot, soit après « Coda », sont celles où une consonne se trouve la plus renforcée et cela se manifeste sous CVCV comme suit.

Dans la situation où se trouve C_3 en (160)a ci-dessous, à savoir après un noyau vide, cette consonne se trouve dans la meilleure situation qu'il soit en termes de position forte. En effet, pour que le noyau à sa gauche puisse être vide il doit être gouverné par le noyau suivant, donc V_3, celui-ci ayant déjà utilisé son pouvoir gouvernant, peut appliquer celui de licenciement à C_3 qui s'en trouve maximalement renforcée. On peut résumer ces effets ainsi : « tout noyau qui gouverne le noyau précédent renforce sa propre attaque ».

(160) Consonne *en attaque* - positions fortes

a. Attaque après *Coda*

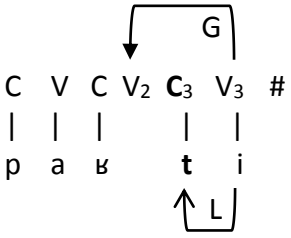

b. Attaque à l'initiale de mot

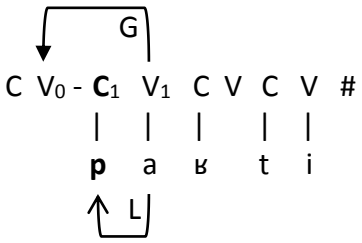

La situation représentée en (160)b est celle d'une consonne en début de mot. Pour comprendre qu'il s'agit en réalité exactement de la même configuration (en termes de gouvernement/licenciement) qu'en (160)a, il faut savoir que depuis Lowenstamm (1999) il est admis par la théorie que toute initiale de mot possède un CV non exprimé, tel que représenté ci-dessus par CV_0. La première voyelle du mot, V_1, gouverne donc V_0 non exprimée et de fait peut licencier C_1.[25]

Maintenant que j'ai présenté les deux facteurs possiblement à l'œuvre dans la réalisation d'un segment, i.e. la *force* impliquée par sa sonorité comme sa position dans la structure syllabique, je vais présenter une possible analyse de l'opposition entre *réalisation sourde* versus *voisée*

[24] Pour retrouver toutes les technicités de la théorie voir notamment Lowenstamm (1996) et Scheer (2015) avec ses références.

[25] Bien entendu ce CV_0 initial non exprimé se trouve en (160)a aussi, tout comme dans les autres exemples, cependant je ne l'ai pas fait figurer lorsqu'il n'était pas utile à la démonstration en question.

de la consonne finale des verbes construits par la racine √I$^{s/z}$.

2.2.3 Consonne sourde après frontière morphosyntaxique / voisée avant

D'après ce qui a été présenté en 2.2.2 ci-dessus, lorsque notre sifflante se réalise [s] elle le fait dans sa version plus forte car moins sonore et lorsqu'elle se réalise [z] elle le fait dans sa version plus faible car plus sonore. Je vais présenter comment je pense que ces versions « plus ou moins fortes » d'une même consonne sont conditionnées par leur site de réalisation dans la suite CVCV en jeu.

> ➢ La consonne sifflante flottante de la racine √I$^{s/z}$ se réalise sourde [s] en position *forte*, et voisée [z] en position *faible*.

- Pour dire cela je défends l'idée que lorsque cette sifflante s'exprime dans les verbes en -i(r), elle le fait sur un site qui se trouve dans une situation du type « attaque » et donc renforcée, ce qui permet à sa nature phonétique plus forte et donc sourde de se déployer : [s].
- À l'inverse, je défends l'idée que lorsque cette sifflante sous-jacente se réalise dans le cas des verbes en -is(er), elle le fait sur un site typiquement plus affaiblissant dans la syllabe, la « Coda », ainsi elle s'en trouve lénifiée et exprime sa version phonétique plus faible, donc plus sonore : [z].

2.2.3.1 Consonne sourde en position « d'attaque »

Pour retrouver cette position qui serait du type « attaque » et donc avec consonne licenciée, il faut se rappeler de ce qu'on a dit de la structure de ces verbes et des positions CV associées.

Regardons dans quel contexte syllabique se trouve la consonne finale de √I$^{s/z}$ lorsqu'elle est effectivement réalisée pour les verbes en -i(r) comme rappelé ci-dessous en (161).

(161) Exemple de verbe en -i(r) avec consonne réalisée avant les flexions

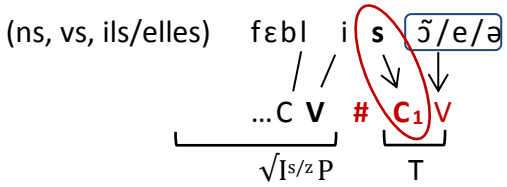

Dans le cas des verbes en -i(r), la consonne sifflante va se réaliser, lorsqu'elle le peut et que

cette position est libre et disponible, sur la position C_1 du CV apporté par les flexions en T. Il faut imaginer que cette consonne se réalise alors au-delà d'une frontière morphosyntaxique et que cette frontière (#) semble jouer un rôle phonologique ici. La sifflante réalisée en cette position C_1 semble se trouver en attaque car elle se réalise dans sa version forte, la sourde [s], et se comporte donc comme si elle se trouvait en position licenciée.

Notons qu'elle se réalise là dans le site des flexions, ou pour le dire autrement dans un site prévu pour des traits Phi, comme le fait la consonne flottante des féminins se réalisant dans le site syllabique apporté par [+Fem] évoqué en 2.2.1 de ce chapitre.

Pour appuyer ma démonstration passons immédiatement au cas inverse, lorsque cette sifflante se réalise voisée.

2.2.3.2 Consonne sonore en position de « Coda »

Dans le cas des verbes en -is(er) cette sifflante est toujours associée au CV apporté par la tête *grand V*. Ce CV fait corps avec la base et la racine $\sqrt{I^{s/z}}$ puisque c'est en tant que ce *tout*, i.e. en tant que VP, que l'ensemble devient un verbe lexical. Le site consonantique de ce CV se situe donc avant la frontière morphosyntaxique (#) précédant le CV apporté par les flexions en T. Ceci est représenté en (162) ci-dessous.

(162) Exemples de verbe en -is(er) avec consonne toujours réalisée, sur le CV de « grand V »

a. (je, tu, il/elle)

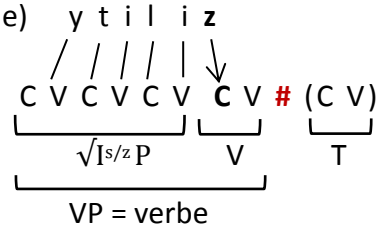

b. (ns, vs, ils/elles)

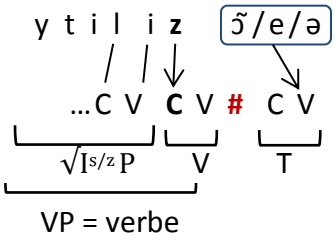

En (162)a nous retrouvons exemplifié le type de situation où les flexions n'ont pas de réflexe phonétique mais où, grâce au CV du *grand V* la sifflante est tout de même réalisée. Nous pouvons observer dans ce cas la situation typique d'une consonne en Coda pour [z], à savoir

suivie d'un noyau vide.

En (162)b les flexions sont exprimées et occupent la position V du CV apporté en T. La sifflante occupe, elle, toujours la position C du CV apporté par *grand V*. Cette position se trouve avant la frontière # et je prétends ici, comme en (161) pour les verbes en -i(r) que cette frontière semble avoir un rôle phonologique. La position C où se réalise la sifflante se comporte comme une « Coda » (i.e. avant un noyau vide) et cette dernière s'y réalise dans sa version plus faible : la voisée [z].

Remarquons que dans le cas de figure où les flexions pour ces verbes en -is(er) se réalisent avec une consonne à l'initiale, comme rappelé par l'exemple du futur ci-dessous en (163), cette situation implique la réalisation d'un schwa en V_z. Dans ce cas où cette dernière devient une position V pleine, et ne peut alors pas gouverner V_i qui est elle-même réalisée, V_z va gouverner C_z qui la précède et ce faisant exerce sur elle un « pouvoir affaiblissant ». Notre sifflante se trouve là en intervocalique, position la plus faible qui soit, et s'exprime effectivement de manière sonore : [z].[26]

(163) Verbe en -is(er) avec flexions débutant par une consonne – exemple du futur de l'indicatif :

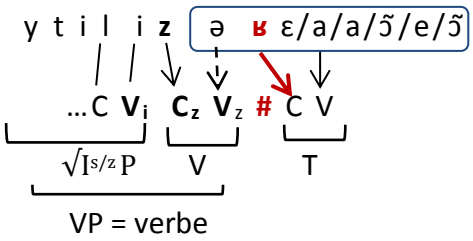

Dans tous les cas de figure pour les verbes en -is(er) la sifflante finale se trouve dans une position non renforcée voire lénifiée.

Il serait bien évidemment encore plus pertinent d'arriver à rendre compte de cette frontière #, opérant avant les flexions en T, en termes de forces latérales CVCV (!) mais en l'état, et aux vues des effets observés, ce qui semble acceptable de dire c'est que cette frontière marque là celle d'un domaine computationnel phonologique.

[26] Dans le cas de figure où ce schwa ne s'exprime pas et où V_z reste un noyau vide, nous nous retrouvons alors exactement dans la situation décrite en (162)b : en *Coda* avant une frontière morphosyntaxique agissante.

Pour résumer les points essentiels de cette deuxième section du chapitre 4, j'y ai proposé une analyse phonologique des formes suffixales dérivées de la racine √I$^{s/z}$. D'une part cette analyse comprend la démonstration que si la consonne flottante de √I$^{s/z}$ se réalise optionnellement dans le cas des verbes en -i(r) c'est qu'elle dépend du CV activé par les flexions exprimées en T et de la place C qui y reste disponible, à condition donc que ces flexions soient vocaliques (ou débutent par une voyelle). Alors que si elle se réalise toujours dans le cas des verbes en -is(er) c'est que la tête *grand V* est présente dans la structure de ces derniers et y apporte une position syllabique CV permettant à la consonne sifflante de toujours s'y réaliser.

D'autre part, mon analyse propose, en s'appuyant sur la théorie CVCV de la syllabe, les explications phonologiques suivantes concernant les deux formes que prend la consonne sifflante en jeu. Celle-ci se réalise dans sa version forte, donc moins voisée (sourde), lorsqu'elle se trouve dans un contexte de position forte pour une consonne, à savoir en situation dite « d'attaque » (soit après noyau vide en théorie CVCV). Elle se réalise, selon les mêmes principes, dans sa version faible, donc voisée, lorsqu'elle est amenée à se trouver dans un contexte de position faible pour une consonne, à savoir soit en « Coda » (avant noyau vide), soit à l'intervocalique (entre deux noyaux exprimés). Ces positions « d'attaque et de Coda » sont corrélées au site d'expression de la consonne sifflante autour de la frontière morpho-syntaxique existant entre, ce qui constitue dans la structure de ces mots, le VP d'une part, linéairement à gauche de cette frontière, et la tête T à sa droite. La sifflante réalisée dans le VP se trouve en situation de « Coda » lorsqu'à gauche de cette frontière et se réalise alors [z]. La sifflante réalisée dans le site des flexions en T se trouve alors en situation « d'attaque », à droite de cette frontière, et se réalise [s].

3. Conclusion : **un seul et même objet, un destin dérivationnel différent**

Dans ce chapitre j'ai mis en résonance un nouvel ensemble de verbes avec ceux du 2nd groupe étudiés dans les chapitres précédents : les verbes en -is(er) du 1er groupe.

Mon objectif était de proposer au lecteur une vision nouvelle sur ces deux groupes de verbes, vision unifiée à travers une même racine verbalisante, √I$^{s/z}$, qui selon qu'elle sélectionne une

racine ou un objet catégorisé suivra deux destinées dérivationnelles différentes. D'une part, avec une racine comme complément elle surfacera en tant que le suffixe [-i/-is] des verbes en -i(r). D'autre part, avec une sélection structurellement plus haute et un complément ayant déjà subi une étape catégorisante, elle surfacera en tant que le suffixe [-iz] des verbes en -is(er).

Pour ce faire, dans la première section de ce chapitre, après avoir présenté les données impliquées et le type de bases que l'on trouve dans les verbes en -is(er), j'ai montré que ces dernières sont en distribution complémentaire avec les bases que l'on trouve pour les verbes du 2nd groupe, ce qui est notamment remarquable avec les adjectifs construits qui peuvent se trouver avec le suffixe -is(er) mais sont précisément ceux que ne peut prendre comme base le suffixe -i(r).

J'ai également présenté, dans cette 1ère section, ma proposition théorique pour rendre compte de la différence de dérivation entre les verbes en -i(r) et ceux en -is(er), à savoir que lorsque $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ sélectionne hors domaine radical son trait temps devient *inactif* et qu'elle ne peut plus emmener l'ensemble qu'elle forme avec son complément jusqu'à la tête T qui en ferait un verbe, comme je l'avais exposé dans le chapitre 2 pour le verbe -Ir. Cette défectivité en trait temps entraîne le besoin d'être catégorisée cette fois par la tête *grand V*, pourvue elle d'un trait temps *actif*. J'ai ainsi présenté les différentes structures dérivationnelles que je suppose pour les verbes en -is(er), d'une part avec une base nominale qui permet alors des verbes à double valence, et d'autre part avec une base adjectivale qui n'en permet que des transitifs.

Dans la seconde section de ce chapitre j'ai présenté mon analyse phonologique permettant de rendre compte des deux réalisations de la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$. Comment, d'une part elle se linéarise avec réalisation optionnelle de sa consonne sifflante flottante, en fonction de son contexte droit, sous son mode sourd pour les verbes en -i(r) et d'autre part avec réalisation obligatoire de la sifflante finale de manière voisée pour les verbes en -is(er). J'ai utilisé à cet effet, non seulement la théorie syntaxique par la contribution de la présence de la tête *grand V* dans la structure des verbes en -is(er), mais également la théorie phonologique de la syllabe dite « CVCV » développée par Jean Lowenstamm. J'ai ainsi montré deux phénomènes :

1. que la tête grand V apporte une syllabe +CV dans la linéarisation de la structure, ce qui va conditionner les réalisations de la consonne flottante de $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ et

2. que cette consonne sifflante est conditionnée également par sa position autour d'une frontière morphosyntaxique ayant une fonction phonologique. Dans une position révélée comme *faible* dans la structure syllabique, la consonne se réalise acoustiquement plus faible sous la forme de la voisée [z], alors qu'elle se réalise acoustiquement plus forte sous sa forme non voisée [s] dans une position syllabique reconnue comme *forte*.

Au cours de ce chapitre notre vision de la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s}}}$, responsable de la création des verbes du 2nd groupe, s'est vue enrichie de plusieurs manières. Non seulement nous avons découvert que cette racine possède en réalité une double possibilité de réaliser sa consonne finale sifflante, [s] au 2nd groupe ou [z] au 1er groupe, et se révèle être donc plutôt la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$. Mais également que sa sélection que nous croyions être spécifiquement basse, réservée aux racines simples, doit donc être complétée par cette possibilité de prendre aussi des objets catégorisés. Nous devons par conséquent corriger son trait *Merge* en le notant ainsi : [u $\sqrt{}$/XP].

En poursuivant le parallèle avec le verbe -Ir mis au jour dans le chapitre 3, nous pouvons maintenant dire que $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ donne également naissance à un autre verbe lié du français : le verbe -ISer.

Conclusion générale

L'ambition de cette thèse comportait de découvrir ce qui fait l'unité du second groupe de verbes français en partant de l'hypothèse que ce qui s'exprime dans la terminaison en -ir de ces verbes en est un élément crucial et déterminant. Et ce projet a, en effet, permis de mettre au jour l'identité de l'élément « -i/-iss » en montrant qu'il s'agit, sous cette forme alternante, de la dérivation que suit la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ lorsqu'elle sélectionne des racines simples.

Au-delà de cet accomplissement, j'ai également révélé que les verbes en -i(r) sont liés par cette même racine aux verbes en -is(er) du premier groupe. En effet, j'ai exposé, en faisant appel à la fois à la théorie syntaxique et à une analyse phonologique de ces deux formes suffixales, que le suffixe verbalisant en [-iz] est tout autant issu de la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ mais qu'il en est la réalisation structurelle *haute*, c'est-à-dire lorsque cette dernière sélectionne des objets catégorisés.

Cette thèse a ainsi permis de révéler l'existence de la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$.

L'analyse que j'en propose considère celle-ci pourvue d'un trait temps. Cette propriété en fait une tête verbale en puissance du fait qu'elle est ainsi vouée à monter en T pour satisfaire ce trait. Nous avons vu, dans le chapitre 3, que c'est ainsi qu'elle devient, avec son complément lorsqu'il est radical simple, un verbe du 2nd groupe. Mon hypothèse est que $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ provient d'une résurgence du verbe latin eo/ire, *aller*, et que le trait [t _] dont elle est porteuse en serait un *marqueur* ou *résidu* de son histoire spécifiquement verbale.

En revanche, nous avons ensuite observé dans le chapitre 4 que lorsqu'elle sélectionne des objets déjà catégorisés, comme l'avance ma proposition pour la dérivation des verbes en -is(er), cette sélection post phasale rend alors ce trait [t _] défectif. Je n'en fais dans cette thèse certes que le constat, relativement à la cohérence du système d'analyse que je propose. Cependant, comme le remarque également Lowenstamm (2008) (2010, 2014) (2012b), lorsqu'une racine sélectionne hors du domaine radical l'on se trouve face à une situation structurelle particulière où un domaine fonctionnel se retrouve enchâssé sous un domaine lexical. Ce genre de configuration syntaxique semble avoir des conséquences ou imposer des

traitements particuliers. Ce dernier point sera particulièrement intéressant à investiguer plus avant dans des travaux ultérieurs et notamment d'y pouvoir rendre compte de données indépendantes où ce type d'analyse serait également pertinent.

La racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ peut donc sélectionner, avec des conséquences différentes, à la fois des racines, comme des éléments catégorisés. Elle a également la particularité d'être un objet morphosyntaxique *lié* en synchronie, entrainant dans son destin dérivationnel, en quête de surfacer comme un verbe, les compléments qu'elle doit pour cela sélectionner. Nous avons constaté qu'il existe pourtant un contexte particulier où $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ surface dans la langue actuelle directement : en tant que racine supplétive pour certaines formes du verbe français *aller* : au futur simple de l'indicatif et au conditionnel présent. Notons que d'après la forme qu'elle prend en apparaissant dans ces paradigmes du verbe *aller*, on peut dire que $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ y monte directement à T, sans passer par une tête verbalisante comme « grand V ». En effet, elle y surface sous la linéarisation du verbe « ir » et non de celle de « iser », n'y réalisant pas sa consonne flottante.[1] Or nous avons vu, dans le chapitre 4, que la présence de la tête « grand V » dans la structure apportait une position syllabique supplémentaire, +CV, pour la linéarisation de ces verbes. Cela a pour conséquence à la fois de donner un espace de réalisation constant à la consonne sifflante flottante et, du fait de l'organisation des segments dans la structure syllabique avec la présence d'une frontière morphosyntaxique y jouant un rôle phonologique, d'en induire la réalisation acoustiquement plus faible, à savoir la plus voisée [z].

Cette racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ donne donc actuellement vie à deux verbes liés, *-ir* et *-iser*,
en plus d'un emploi supplétif pour le verbe *aller*.

À travers l'étude de ces deux parcours dérivationnels, en -ir et en -iser, ma position théorique a montré que toute verbalisation ne nécessite pas obligatoirement la présence d'une tête fonctionnelle catégorisante (comme proposé en DM). Nous avons pu voir que si « grand V » s'est révélée nécessaire dans la dérivation des verbes en -iser, elle n'apportait rien dans celle des verbes du 2nd groupe, pour lesquels la tête $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ au trait [t _] actif est tout à fait capable de devenir, par elle-même, un verbe avec son complément. Nous avons vu ainsi que je défends

[1] Indicatif, futur simple : j'**i**rai, tu **i**ras, elle **i**ra, nous **i**rons, vous **i**rez, elles **i**ront (et non j'***ise**rai, tu ***ise**ras etc.)
Conditionnel, présent : j'**i**rais, tu **i**rais, elle **i**rait, nous **i**rions, vous **i**riez, elles **i**raient (j'***ise**rais, tu ***ise**rais etc.)

une position qui suppose que le contexte syntaxique peut donner ses attributs catégoriels à un élément. En l'occurrence, par le cas des verbes en -ir observé ici, j'ai proposé que tout élément pouvant être légitime dans la position de la tête temporelle T était, de fait, interprété syntaxiquement comme un verbe.

Par ailleurs, cette thèse a contribué de manière conséquente à une meilleure connaissance du préfixe directionnel *a*-.

Nous avons pu observer les contributions, tant sémantiques que syntaxiques, qu'il fait et le rôle crucial qu'il tient dans les dérivations où il intervient. La transitivité, outre la causativité et la télicité, que sa présence sur un verbe implique est particulièrement intéressante.[2] Il me semble que ce qui est théoriquement le plus remarquable dans la découverte faite à son sujet est qu'il soit, par sa racine √a, porteur d'un trait de cas [accusatif] qu'il va pouvoir *assigner à*, ou suivant l'actualisation de la théorie Minimaliste *légitimer sur*, un objet *cible* et ainsi se comporter, comme mon analyse le présente, telle une tête de Burzio entrant en compétition avec la tête *petit v* dans une dérivation.

Le rôle qu'il joue également dans les constructions en *se*, comme nous l'avons vu en fin du chapitre 3, est tout autant surprenant relativement aux différentes pronominalités que sa présence va *contre-intuitivement* provoquer. Alors que nous avons pu constater la transitivité et la causativité conséquentes à la présence de ce préfixe, ces constructions se révèlent être « inaccusatives » lorsque *a*- est impliqué et de type « vraies réflexives », donc analysées comme transitives, lorsqu'il n'est pas dans la structure de ces verbes.

Ainsi, contrairement à ce qu'on avance généralement sur la faible contribution syntaxique des préfixes (pour une langue comme le français tout du moins), mon travail sur *a*- aura, je l'espère, montré de nouvelles possibilités pour envisager l'analyse de ces éléments linguistiques.

---

[2] Ce travail fait sur le *a*- français peut notamment se révéler intéressant pour un travail à poursuivre sur la « particule préverbale » allemande *be*- et les effets qu'elle produit sur la valence transitive des verbes où elle intervient, demandant un complément alors à l'accusatif.

a. Ich antwortete (auf die Frage) ('*J'ai répondu à la question*') avec un complément indirect optionnel
b. => Ich **be**antwortete die Frage ('*J'ai « renseigné » la question*') avec un complément direct accusatif

Dans cette thèse, parmi les verbes français du second groupe, mon travail s'est principalement concentré sur les changements d'état aux bases traditionnellement dites *adjectivales*.

À travers le lien particulier qu'ils entretiennent avec le préfixe *a-* directionnel j'ai, dans le second chapitre, également eu l'occasion d'évoquer le réseau d'échos qu'ils entretiennent avec les verbes préfixés par *en-* et principalement le lien privilégié de ces derniers avec le premier groupe (là où *a-* en entretient un avec le deuxième), et ce notamment à travers le prisme des verbes dits « parasynthétiques ».

Je peux maintenant ajouter à ce propos que si un verbe parasynthétique consiste en *l'ajout simultané d'un préfixe et d'un suffixe à une base*, bien plus que les fameux verbes du 1er groupe souvent cités en exemples pour ce phénomène (tels *embarquer, embouteiller, endimancher, emprisonner* etc.) qui n'ont en réalité pas de suffixe dérivationnel dans leur construction, les verbes que nous avons répertoriés sous le Type 1.b du 2nd groupe répondent, eux, complètement à cette définition traditionnelle. Ils sont verbalisés par le suffixe <-i/-iss> et construits « simultanément » avec le préfixe *a-* qui s'adjoint, comme nous l'avons vu, à $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$. De plus, ni une forme constituée de leur base *a-* préfixée (*abête, *affade, *alourd, *appauvre, *assage etc.), ni la forme verbalisée sans préfixe ne sont attestées. Force est de constater que ce sont bien là les « vrais parasynthétiques » de la langue française.

D'une manière générale, ce qui a motivé au départ cette étude des verbes en -ir, et en -iser, était principalement d'en examiner leurs structures internes et leurs linéarisations, mais nous avons pu à cette occasion évoquer dans ce travail également quelques pans diachroniques et descriptifs à leur sujet. Pour les inchoatifs du 2nd groupe, j'ai aussi tenté de tester certains de leurs comportements sémantiques vis-à-vis notamment de constructions visant à évaluer leur rapport à la télicité ou leurs comportements syntaxiques vis-à-vis de la transitivité. Et quant aux bases de ces changements d'état, j'ai voulu évaluer au maximum les propriétés des adjectifs correspondants.

Tous ces derniers points mériteraient des recherches spécifiques, indépendantes et plus poussées. Certains d'entre eux notamment comprennent quelques pistes pour d'éventuelles études expérimentales et/ou psycholinguistiques (comme des expériences de jugements à monter sur la télicité des divers groupes de verbes étudiés ou sur l'interprétation des adjectifs

scalaires dont les racines apparaissent comme bases des verbes du 2nd groupes…). Je ne me suis pas lancée dans ce travail pour l'instant mais, comme je l'ai d'ailleurs signalé à chaque fois que les points testés montraient leurs limites, dans ma façon artisanale de le faire ou basée uniquement sur mes propres intuitions, il serait tout à fait enrichissant de se pencher sur ces investigations à l'avenir.

Cependant, bien que moins spécialisées ou élaborées dans cette thèse que les parts d'analyse syntaxique ou phonologique, celles plus lacunaires nous ont malgré tout permis d'enrichir notre connaissance des verbes étudiés et de nourrir les idées d'analyses proposées sur ces derniers.

Au fil de la thèse j'ai également laissé divers points en l'état, notant qu'il pouvait s'agir là de pistes pour des travaux futurs. Parmi celles-ci je souhaite mentionner principalement les suivantes :

- Il serait intéressant de voir si l'on peut développer une analyse permettant d'unifier le radical en <i> du verbe *eo*/*ire* latin et le suffixe inchoatif en -(e)sc-/-(i)sc-, tous deux évoqués comme origine diachronique de la forme (i)ss des changements d'état du 2nd groupe, dans l'optique de défendre l'idée qu'en français moderne ils sont, ou sont devenus, le même objet.

- Nous avions vu dans le chapitre 2 que les verbes du second groupe constituraient dorénavant, après le 3ème groupe, également une classe fermée. Le seul groupe de verbes français toujours productif resterait le premier, dont font partie les verbes formés par la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ lorsqu'elle sélectionne à un niveau catégoriel et se réalise sous la forme du suffixe -is(er).

D'un côté nous avons donc toujours la possibilité de créer de nouveaux verbes à partir de $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ sélectionnant des éléments catégorisés, de l'autre il semble que $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ sélectionnant des racines est maintenant un phénomène « éteint » (ou tout du moins plus restreint). Qu'en est-il réellement et quelles hypothèses pourraient-on émettre pour répondre à ces observations ? Ce contraste découle-t-il du niveau de sélection de cette racine ? La racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$ ne peut-elle plus sélectionner de racines en français contemporain ? Et pourquoi ?

- Qu'en est-il par ailleurs du niveau d'adjonction de la racine $\sqrt{\alpha}$ ou de ses préférences structurelles ? Nous avions noté la rareté des verbes *a*- préfixés en -is(er). Celle-ci est-elle le fruit du hasard ou révèle-t-elle qu'une analyse structurelle de *a*- plus poussée soit justifiée et

nécessaire ? Nous pourrions étudier également la présence de ce dernier sur des verbes n'impliquant pas la racine $\sqrt{\text{I}^{\text{s/z}}}$, comme lorsqu'il préfixe des verbes du premier groupe tels *affamer, ajuster, aviver* etc.

Il serait intéressant d'ouvrir cette étude plus poussée du préfixe *a-* directionnel à celle du préfixe *en-*. Notamment étudier en quoi l'analyse de *en-* serait semblable ou divergente de celle proposée pour *a-* car, comme nous l'avions relevé, *en-* ne provoque pas de transitivité ni d'effets sur la télicité aussi remarquables et réguliers que le fait *a-*.

- Parmi toutes ces ouvertures vers d'autres recherches possibles il faudrait aussi aller plus loin dans l'étude de l'alternance anticausative des verbes inchoatifs du 2nd groupe que j'ai dans cette thèse à peine effleurée.

Nous n'avons, par exemple, pas encore observé comment mon analyse de ces verbes résonnerait vis-à-vis d'autres verbes français que la littérature sur ces (anti)causatifs connait bien, tels *faner*/*se faner* (une fleur *fane / se fane*) qui n'a pas de pendant transitif (*faner qq chose) pour deux versions intransitives (nue ou pronominale).

Mais également des verbes comme *briser*/*se briser* ((164)a) qui s'opposent en terme de valence selon qu'ils soient nus ou pronominaux ou encore tels *couler*/*se couler* ((164)b) qui ne peuvent avoir d'emploi pronominal qu'à la condition que celui-ci soit dans une construction dite *moyenne* ((164)b.ii).

(164) a. Arno *a brisé* la glace / La glace *a brisé / la glace *s'est brisée*
b.i. Le torpilleur *a coulé* le navire / Le navire *a coulé*
ii. Le navire *s'est coulé / *s'est coulé facilement*

Tous les verbes entrant dans cette alternance anticausative n'ont pas forcément une version intransitive pronominale. Les recherches nombreuses sur l'anglais, par exemple, montrent cette alternance à partir de verbes gardant la même forme lorsque *transitifs-causatifs* ou *intransitifs-inchoatifs*. Ci-dessous un exemple typique pour l'anglais avec le verbe *to break*.

(165) John *broke* the vase / The vase *broke*
John a cassé le vase / *Le vase a cassé*

Pour une langue comme le français on trouve quelques verbes alternant sans changer de forme. Nous avons déjà cité : *casser, flétrir, couler*, mais on peut citer encore *cuire*, *sécher* ou

chauffer parmi d'autres.

(166) Ariel$_{(y)}$ *cuit* <u>le poulet</u>$_{(x)}$ ~ <u>le poulet</u>$_{(x)}$ *cuit*
sèche le linge ~ le linge *sèche*
chauffe la maison ~ la maison *chauffe*

Les exemples alternant en français entre un transitif « nu » et un intransitif pronominal, comme *casser*/*se casser* (la tempête *a cassé* les vitres / les vitres *se sont cassées*), ouvrir/s'ouvrir (Lisa *a ouvert* la porte / la porte *s'est ouverte*), affaiblir/s'affaiblir (nos troupes *ont affaibli* l'ennemi / l'ennemi *s'est affaibli*)… se distinguent par cette forme pronominale de l'anglais, mais sont étudiés comme entrant pleinement dans cette alternance pour laquelle on observe que l'argument en position objet du verbe à transitif (comme *le poulet, le linge, la maison* ci-dessus) est le même que celui, le seul, en position de sujet syntaxique du verbe intransitif.

Il y a ainsi tout un ensemble de verbes aux propriétés croisées qu'il m'intéressera d'étudier.

- Du côté de l'analyse syllabique avancée dans le chapitre 4 et de la position +CV supposée apportée par l'étape structurelle « grand V », ma proposition faisant un rapprochement entre celle-ci et la liaison quant à leurs effets phonologiques reste encore entièrement à explorer. Je faisais remarquer en 2.2.1 du chapitre 4, que contrairement à la tête T et au [+Fem] du Genre qui tous deux sont liés à la réalisation de traits phi, le contexte de la liaison et le niveau structurel « grand V » ne le sont pas. Mais que pourraient-ils avoir d'autre en commun ? La question reste ouverte.

Au-delà des points mentionnés ci-dessus, mes travaux peuvent encore mener à bien d'autres questions. J'introduis ci-après celles qui ont, ainsi, déjà attiré ma curiosité :

- Relativement aux verbes en -is(er) pour lesquels je suis restée plus en surface, me contentant à leur égard de ce qui était pertinent par rapport aux verbes en -i(r), noyau central des travaux de cette thèse, il faudrait à présent notamment explorer leur rapport avec le pronom réflexif SE comme je l'ai fait pour les formes pronominales des verbes du 2nd groupe.

- Au-delà du lien entre -i(r) et is(er) et de leur distribution complémentaire, il existe un troisième suffixe verbalisant qu'il serait pertinent d'investiguer : le suffixe -ifi(er).

Comme le suffixe -is(er), ce dernier permet également de construire des verbes sur les adjectifs en -ique, tel exemplifié ci-dessous.

(167) Verbes en -ifi(er) ~ adjectifs en -ique correspondants

authent*ifier*	<	authent*ique*	myst*ifier*	<	myst*ique*
électr*ifier*	<	électr*ique*	ton*ifier*	<	ton*ique*
ident*ifier*	<	ident*ique*	un*ifier*	<	un*ique*

Ce suffixe -ifi(er), venant du latin *facere* (faire), semble en revanche pouvoir sélectionner, contrairement à -is(er) mais tout comme -i(r), des bases monoradicales rappelant grandement celles des verbes du 2nd groupe. Je propose quelques exemples de ces formations ci-dessous en (168).

(168) Verbalisations en -ifi(er)

a. <u>bases « adjectivales »</u> (autres que celles en -ique déjà évoquées)

acide -> acidifier	fluide -> fluidifier
bête -> bêtifier (rem : ***a**bêt**ir*** existe)	humide -> humidifier
bon -> bonifier	opaque -> opacifier
dense -> densifier	simple -> simplifier
faux -> falsifier	solide -> solidifie

b. <u>bases « nominales »</u>

chose -> chosifier	plan -> planifier
code -> codifier	strate -> stratifier
classe -> classifier	un -> unifier (rem : *un**ir*** existe)
exemple -> exemplifier	vers -> versifier
personne -> personnifier	vitre -> vitrifier

c. <u>bases radicales</u>

cert-ifier lén-ifier pétr-ifier rect-ifier ré-ifier vér-ifier

Ces bases, pour les cas en a et b, sont-elles catégorisées lors de leur sélection par -ifi(er) ou non, la question mériterait d'être posée, tout comme celle d'une éventuelle concurrence entre ces différents suffixes.

- Je souhaite également me pencher sur deux questions empiriques relativement aux verbes

de changement d'état du 2nd groupe :

- D'une part sur la question des *participes adjectivaux* que ces intransitifs en -ir ne peuvent, bien qu'inaccusatifs, pas dériver.
- Et d'autre part sur les *nominalisations* qui semblent difficilement possibles à partir de ces verbes lorsqu'ils sont de ce que j'ai appelé de Type 1.a.

La question des **participes adjectivaux** (ou *adjectifs participiaux*) a été évoquée, mais non étudiée, dans cette thèse en 3.5.2.2 du chapitre 2, lorsque j'ai éprouvé nos inchoatifs en -ir avec les tests habituels de l'inaccusativité.

Je résume ci-après succinctement les données en jeu, à l'appui des exemples donnés en (169).

(169) a.i. Lisa$_{(y)}$ *termine* son devoir$_{(x)}$
ii. Elle rend son devoir$_{(x)}$ terminé à la maîtresse
iii. **Terminée*, Lisa$_{(y)}$ peut aller jouer

b.i. Ariel *arrive* enfin (à son rendez-vous)
ii. Une fois *arrivé*, Ariel peut commencer sa présentation

c.i. Arno rit (à toutes nos blagues)
ii. une fois ***ri**, Arno se sent mieux

d.i. L'ennemi faiblit enfin
ii. une fois ***faibli**, l'ennemi aura plus de mal à se défendre

Un participe passé peut être employé comme adjectif relativement à l'argument objet pour tout verbe transitif ((169)a), et en général pour les verbes intransitifs inaccusatifs types (dont le seul argument est l'interne, comme en (169)b).

Les exemples en (169)c, avec le verbe *rire*, représentent les verbes intransitifs inergatifs (dont le seul argument est l'externe) qui, contrairement aux inaccusatifs, ne peuvent jamais utiliser leur participe passé adjectivement (ni antéposé, comme dans les exemples ici, ni d'aucune manière - épithète, attribut).

Les exemples en (169)d, enfin, montrent un verbe comme *faiblir*, intransitif inaccusatif qui, comme mon analyse l'a montré, n'a pour seul argument que l'interne mais ne permet pourtant pas cette lecture adjectivale de son participe passé. Remarquons par ailleurs que

l'adjectif qui serait employé dans ce contexte serait *affaibli («* une fois ***affaibli***, l'ennemi aura plus de mal à se défendre »), c'est-à-dire celui construit à partir du participe passé du verbe transitif *a-* préfixé.

Ces contrastes sont des données qu'il m'intéresse d'étudier par la suite.

La question des **nominalisations** des verbes en -ir (*a-*)préfixés , ensuite, m'intéresse également pour mes recherches à venir sous plusieurs angles. D'une part il semble difficile d'en dériver à partir d'un verbe en -ir « désadjectival » sans le préfixe *a-* lorsque le verbe transitif correspondant avec *a-* est attesté, c'est-à-dire avec les inchoatifs de Type 1.a comme cela est exemplifié ci-dessous.

(170) le *(*)grandissement* [3] ~ l'agrandissement
le * faiblissement ~ l'affaiblissement
le *maigrissement ~ l'amaigrissement
le *mincissement ~ l'amincissement
le tiédissement [4] ~ l'attiédissement

D'autre part, la nominalisation attestée comprenant le préfixe *a-* semble permettre à la fois l'interprétation agentive attendue lorsque dérivée du verbe *a-* préfixé transitif, mais également celle qu'aurait la nominalisation du verbe intransitif sans *a-* qui n'a pour seul argument que le patient. Je donne les deux exemples illustrant ce phénomène ci-dessous avec la nominalisation *affaiblissement*.

(171) a. l'affaiblissement *du patient* par ce traitement dangereux/par ce médecin incompétent
(lecture transitive : deux arguments en jeu, dont un·e agent/cause)
b. l'**affaiblissement** spontané *du patient (lecture intransitive : 1 seul argument)*

De plus, ces doubles lectures semblent possibles également pour les nominalisations des verbes de Type 1.b, nos parasynthétiques dont l'intransitif sans *a-* n'est pas attesté. Je trouve particulièrement intéressant qu'on puisse, malgré l'absence du verbe intransitif correspondant, retrouver une prédication à un seul argument *patient* dans ces

[3] *Grandissement* semble attesté, mais il nominalise alors l'emploi qu'*agrandir* n'a pas. Rappelons-nous qu'*agrandir* et *grandir* ne prennent pas le même type d'arguments.
[4] *Tiédissement* semble attesté quoique plus rare et plus récent.

nominalisations. Cela est exemplifié en (172) ci-après, où les exemples en i. sont ceux aux interprétations attendues (à double argument), ceux en ii. illustrent les interprétations avec le seul argument *patient*. [5]

(172) a.i. l'alourdissement *de la plateforme* par le manutentionnaire

ii. « Un orage monta, le 23. Il s'annonça avant midi par un brusque **alourdissement** *de la chaleur* et l'apparition à l'ouest d'un mauvais nuage ». H. Bosco, *Le Mas Théotime,*1945, p. 175.

b.i. l'assouplissement *du linge* par l'utilisation de ce produit

ii. « Au milieu de tous ces gens (...), les fillettes que j'avais aperçues, avec la maîtrise de gestes que donne un parfait **assouplissement** *de son propre corps* et un mépris sincère du reste de l'humanité, venaient droit devant elles, sans hésitation ni raideur, ... » Proust, *À l'Ombre des jeunes filles en fleurs,*1918, p. 789.

c.i. [Docile au commandement, la jument assagit son trot. G. Guèvremont, Le Survenant,1945, p. 110.] > l'assagissement *de son trot* par la jument

ii. « selon une vue de Hegel, elle est un **assagissement** *des puissances explosives,* une domestication de l'émotion ». Ricœur, Philos. de la volonté,1949, p. 235.

Avant de conclure sur ces ouvertures vers de nouvelles recherches, je voudrais donner encore un exemple en (173), où l'on peut remarquer que pour nominaliser 'faire *maigrir*' on utilise la version nominalisée correspondante avec *a-*.

(173) Exemple entendu dans un journal d'informations le 09.12.2018 :

« L'état doit faire *maigrir* son tuyau de ----, ce qui représenterait une sacrée cure d'**amaigrissement** »

Ces données laissent à penser qu'il y ait également à chercher sur les rapports entre les constructions factitives avec le verbe léger FAIRE et celles causatives en *a-*.

Le travail entamé dans cette thèse ouvre assurément vers de nombreux possibles.

[5] Les exemples cités sont tirés de ceux proposés par le cnrtl.

Bibliographie

Adger, D. (2003). *Core Syntax: A Minimalist Approach.* Oxford: Oxford University Press.

Allen, A. S. (1995). Regrammaticalization and degrammaticalization of the inchoative suffix. In H. Andersen (Ed.), *Historical Linguistics 1993: Selected Papers from the 11th International Conference on Historical Linguistics, Los Angeles, 16–20 August 1993* (pp. 1-8). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Anscombre, J.-C. (2008). Grammaire et linguistique : des frères ennemis ? Le cas des verbes du deuxième groupe. *Actes du VIIe Congrés international de linguistique française : Linguistique plurielle*, Valence, Espagne. pp.23-46.

Apothéloz, D. (2002). *La construction du lexique français ; Principes de morphologie dérivationnelle.* Paris: Ophrys.

Arad, M. (2005). *Roots and Patterns: Hebrew Morpho-syntax.* Dordrecht: Springer.

Arbaoui, N. E. (2010). *Les dix formes de l'arabe classique à l'interface syntaxe/phonologie, pour une déconstruction du gabarit.* Paris Diderot Paris 7, Paris: Thèse de Doctorat.

Aronoff, M. (1976). *Word Formation in Generative Grammar.* Cambridge (Mass.): MIT Press.

Arrivé, M. (1997). *Bescherelle ; La conjugaison pour tous.*

Baker, M. (1985). The Mirror Principle and morphosyntactic explanation. *Linguistic Inquiry 16*, pp. 373-415.

Bendjaballah, S. (1999). *Trois figures de la structure interne des gabarits.* Université Paris 7: Thèse de Doctorat.

Bobaljik, J. D. (1992). *Universals In Comparative Morphology: Suppletion, Superlatives, and the Structure of Words.* Cambridge, MA: MIT Press.

Bonami, O., & Boyé, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles. *Langages, 37e année, n°152 Quoi de neuf en morphologie ?*, 102-126.

Bonami, O., Boyé, G., Giraudo, H., & Voga, M. (2008). Quels verbes sont réguliers en français ? *J. Durand, B. Habert, and B. Laks (Eds.), Congrès Mondial de Linguistique française CMLF'08 Paris*, 1511–1523.

Borer, H. (1991). The causative-inchoative alternation: A Case study in Parallel Morphology. *the Linguistic Review 8*, 119-158.

Borer, H. (1994). The projection of arguments, in E. Benedicto and J. Runner (eds.). *Functionnal Projections, University of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics 17* (pp. 19-47). Amherst: GLSA: U.Mass.

Borer, H. (2005). *In Name Only ; Structuring Sense volume I.* Oxford: Oxford University Press, Oxford Linguistics.

Borer, H. (2014). The Category of Roots ; eds. Artemis Alexiadou, Hagit Borer and Florian Schäfer. In *The Roots of Syntax, the Syntax of Roots* (pp. 112-148). Oxford: Oxford University Press.

Boyé, G. (2000). *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, en espagnol et en italien.* Université Paris 7: Thèse de doctorat.

Boyé, G. (2011). Régularités et classes flexionnelles dans la conjugaison du français. *Dans Roché, Michel and Boyé, Gilles and Hathout, Nabil and Lignon, Stéphanie and Plénat, Marc. Des unités morphologiques au lexique, Hermes Science Publishing/Lavoisier. Langues et Syntaxe, 978-2-7462-2986-0*, 41-68.

Boyé, G., & Cabredo Hofherr, P. (2005). L'irrégularité des paradigmes verbaux: deux types d'exception. *Faits de langues 25*, 161–164.

Buridant, C. (1995). *Les préverbes en ancien français, Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'étude de la préverbation.* Villeneuve d'Ascq: André Rousseau (éd.), Presses universitaires du Septentrion.

Burnett, H. (2011). La scalarité : Sensibilité au contexte ou structure argumentale ? Paris: Workshop "Déterminants et Inférences" ; Université Paris-Sorbonne (Paris 4).

Burnett, H. (2016). *Gradability in Natural Language: Logical and Grammatical Foundations.* Oxford: Oxford University Press. Oxford Studies in Semantics and Pragmatics 7.

Burzio, L. (1986). *Italian Syntax. A Government-Binding Approach.* Dordrecht: D.Reidel Publishing Company.

Caha, P. (2009). *The nanosyntax of case (Ph. D. thesis).* University of Tromsø.

Capo Chichi, S. (2019). *La composition nominale en fon : une approche morpho-phonologique.* Université Paris Diderot Paris 7: Thèse de Doctorat.

Caudal, P. (2016). French 2d group verbs as an inflectional and lexical class: An aspectual survey. *Communication at Chronos 12 - 12th International Conference on Actionality, Tense, Aspect, Modality/Evidentiality.* Université de Caen.

Chabaneau, C. (1868). *Histoire et théorie de la conjugaison française.* Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.

Charette, M. (1991). *Conditions on phonological government.* Cambridge: Cambridge University Press.

Chomsky, N. (1970). Remarks on nominalizations. *Readings in English Transformational Grammar, R. A. Jacobs et P. S. Rosenbaum éd., Waltham, Mass., Ginn*, 184-221.

Chomsky, N. (1981). *Lectures on Government and Binding.* Dordrecht: Foris.

Chomsky, N. (1995a). *The Minimalist Program.* Cambridge, Mass.: MIT Press.

Chomsky, N. (1995b). Categories and transformations. In *The Minimalist Program* (pp. 219-294). Cambridge, Mass.: MIT Press.

Chomsky, N. (2001). Derivation by phase. In *Ken Hale : a Life in Language; éd., M. Kenstowicz* (pp. p.1-52). Cambridge, Mass: MIT Press.

Chomsky, N. (2008). On phases. In R. Freidin, C. P. Otero, & M. L. Zubizarreta (Ed.), *Foundational issues in linguistic theory: essays in honorof Jean-Roger Vergnaud* (pp. 133-166). Cambridge: MIT Press.

Chomsky, N. (2013). Problems of projection. *Lingua 130*, 33-49.

Colombat, B. (1981). Préposition, cas et syntaxe latine dans l'Encyclopédie. *Histoire Épistémologie Langage, tome 3, fascicule 2, De la grammaire à la linguistique*, pp. 3-20.

Cooper, F. T. (1895). *Wordformation in the Roman sermo plebeius; an historical study of the development of vocabulary in vulgar and late Latin, with special reference to the Romance languages.* New York: Cornell ; Americana.

Corbin, D. (1980). Contradictions et inadéquations de l'analyse parasynthétique en morphologie dérivationnelle. In A.-M. Dessaux-Berthonneau (Ed.). Lille: Presses Universitaires de Lille.

Corbin, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique (Vol. 2).* Tübingen: M. Niemeyer.

Corbin, D. (1997). Entre les mots possibles et les mots existants : les unités lexicales à faible probabilité d'actualisation. *Silexicales 1*, 79-90.

Darmesteter, A. (1874). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin.* Paris: Vieweg.

Darmesteter, A. (1877). *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française.* Paris: Vieweg.

Darmesteter, A. (1891-94). *Cours de grammaire historique de la langue française.* Paris: publié par Ernest Muret et Léopold Sudre. Ed. Ch. Delegrave.

Darteni, S. (2017). *Italian Parasynthetic Verbs Argument Structure.* Paris: Thèse Paris 8.

DiSciullo, A.-M., & Williams, E. (1987). *On the Definition of Word.* Cambridge (Mass.): MIT Press.

Dixon, R. M. (1977). Where have all the adjectives gone? *Studies in Language, 1*, 19-80.

Donati, C., & Cecchetto, C. (2011). Relabeling heads : a unified account of relativization structures. *Linguistic Inquiry 42*, 519-560.

Donati, C., & Cecchetto, C. (2015). *(Re)labeling.* Cambridge: MIT Press.

Doron, E. (2003). Agency and voice: The semantics of the Semitic Templates. *Natural Language Semantics 11*, 1-67.

Doron, E., & Labelle, M. (2010). Anticausative derivations (and other valency alternations) in French. *Probus 22-2*, 303–316.

Doron, E., & Labelle, M. (2011). An ergative analysis of French valency alternations. *Romance Linguistics 2010: Selected Papers from the 40th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL)* (pp. 137-153). Amsterdam / Philadelphia: J. Benjamins, Herschensohn, Julia (ed.).

Doron, E., & Rappaport Hovav, M. (2009). A Unified Approach to Reflexivization in Semitic and Romance ; eds Sabrina Bendjaballah, Jean Lowenstamm, Chris H. Reintges. In *Brill's Journal of Afroasiatic Languages and Linguistics, volume 1* (pp. 75-105). Leiden - Boston: BRILL.

Embick, D., & Noyer, R. (2006). *Distributed Morphology and the Syntax/Morphology Interface ; in Ramchand, G. & C. Reiss (eds).* Oxford University Press.

Fábregas, A. (2005). *The definition of the grammatical category in a syntactically oriented morphology: the case of nouns and adjectives.* Ph. D. Dissertation; available at http://ling.auf.net/lingbuzz/@rlONIHKgVvCN. Madrid: Instituto Universitario Ortega y Gasset / Universidad Autónoma de Madrid.

Fábregas, A. (2010). On Spanish Prepositional Prefixes and the Cartography of Prepositions. *Catalan Journal of Linguistics 9*, 55-77.

Fábregas, A. (2014). On a grammatically relevant definition of word and why it belongs to syntax. In J.-L. M.-G. Iraide Ibarretxe-Antuñano, *To be or not to be a Word: New Reflections on the Definition of Word* (pp. 93-130). Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.

Fathi, R. (2013). *La longueur vocalique en arabe égyptien: une nouvelle conception.* Université Paris Diderot Paris 7: Thèse de Doctorat.

Fouché, P. (1967). *Morphologie historique du verbe français.* Paris: Klincksieck.

Fradin, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie.* Paris: PUF (Linguistique nouvelle).

Galli, H. (2006). *Echappée en morphologie dérivationnelle : approche épistémologique de la discipline avec application au préfixe français en-.* Thèse de doctorat.

Gardes-Tamine, J. (2008). *La grammaire 1. Phonologie, morphologie, lexicologie (Méthode et exercices corrigés).* Paris: Armand Colin (collection Cursus, 3e édition).

Garet, P. (2018). Structure of French a- prefixed deadjectival -ir verbs. *Poster communication presented at the "Unergative Predicates; Architecture and Variation" workshop. January 18th-19th, 2018.* University of the Basque Country. Bilbao. Available at https://www.researchgate.net/publication/322581817_Structure_of_French_a-_Prefixed_Deadjectival_-ir_Verbs.

Goldsmith, J. (1976). *Autosegmental Phonology. Ph.D dissertation.* Cambridge: MIT.

Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale.* Paris: Larousse.

Haiden, M. (2005). *Theta Theory* (Vol. 78: Studies in Generative Grammar). Berlin / New York: Mouton de Gruyter.

Hale, K., & Keyser, S. J. (2002). *Prolegomenon to a Theory of Argument Structure.* Cambridge, MA: MIT Press.

Halle, M. (1973). Prolegomena to a Theory of Morphology. *Linguistic Inquiry 4.1*, pp. 3-16.

Halle, M., & Marantz, A. (1993). Distributed morphology and the pieces of inflection, in Halle & Keyser (eds.). *The view from the building 20*, 111-176.

Halle, M., & Marantz, A. (1994). Some Key Features of Distributed Morphology. In H. H. In Andrew Carnie (Ed.), *Papers on Phonology and Morphology (MIT Working Papers in Linguistics 21)* (pp. 275-288). Cambridge: MIT Working Papers in Linguistics.

Harley, H. (1994). Hug a Tree: Deriving the Morphosyntactic Feature Hierarchy, Papers on Phonology and Morphology. *MIT Working Papers in Linguistics 21*, 289-320.

Harley, H. (1997). Agentivity and the Split VP, in Jorge Baptista (ed.). *Seminaros de Linguistica 1*, 103-123.

Harley, H., & Noyer, R. (1999). Distributed Morphology. *GLOT 4.4, avril*, (pp. 3-36).

Haverling, G. (2003). On prefixes and actionality in classical and late latin. *Acta Linguistica Hungarica, 50 (1-2)*, pp. 113-135.

Hay, J. (1998). The non-uniformity of degree achievement. *Paper presented at the 72nd annual meeting of the Linguistic Society of America.* New York City.

Heyna, F. (2009). Les préfixes dits 'de changement d'état' : a-, de- et en- sous l'angle d'une réévaluation des catégories préfixale et prépositionnelle. *J. François, E. Gilbert, C. Guimier, & M. Krause, Autour de la préposition. Actes du colloque international de Caen (20–22 septembre 2007)* (pp. 129-138). Caen: Presses universitaires de Caen (Bibliothèque Syntaxe & Sémantique).

Heyna, F. (2012). *Etude morpho-syntaxique des parasynthétiques ; Les dérivés en dé- et en anti-.* Bruxelles: De Boeck & Duculot.

Heyna, F. (2014). Modélisation sémantique des verbes enXer à base substantivale. *Cognitive Studies n°14*, 149-171.

Hoekstra, T. (1984). *Transitivity: Grammatical relations in Government-Binding theory.* Dordrecht: Foris.

Huguet, E. (1967). *Mots disparus ou vieillis ; depuis le XVIe siècle.* Genève (1935): Librairie Droz.

Huot, H. (2005). *La morphologie, forme et sens des mots du français.* Paris: Armand Colin (2e édition).

Iacobini, C. (2010, janvier). Les verbes parasynthétiques : de l'expression de l'espace à l'expression de l'action. *Lingua Latina n°3*.

Job, L. (1893). *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine: d'après les données de la grammaire comparée des langues indo-européennes.* Paris: Emile Bouillon ; Hachette BNF.

Junker, M.-O. (1987). Transitive, intransitive and reflexive uses of adjectival verbs in French. (J.-P. Montreuil, & D. Birdsong, Eds.) *Advances in Romance Linguistics*, 189-199.

Kastner, I., & Martin, F. (2020). Dissolving the French conjugation classes. *Communication at "Going Romance 34", 27.11.2020, Paris 8 (online)*.

Kaye, J. (1990). 'Coda' licensing. *Phonology Yearbook 7*, 301-330.

Kaye, J., Lowenstamm, J., & Vergnaud, J.-R. (1990). Constituent structure and government in phonology. *Phonology 7*, 193-231.

Kayne, R. (1984). *Connectedness and Binary Branching.* Dordrecht: Foris.

Kayne, R. (1994). *The Antisymmetry of Syntax.* Cambridge : MIT Press.

Kearns, K. (2007). Telic senses of deadjectival verbs. *Lingua 117, Elsevier*, pp. 26–66.

Kennedy, C. (1999). *Projecting the Adjective: The Syntax and Semantics of Gradability and Comparison.* New York: Garland.

Kennedy, C., & McNally, L. (1999). From Event Structure to Scale Structure: Degree Modification in Deverbal Adjectives. In T. a. Mathews (Ed.), *SALT IX,* (pp. 163–180). Ithaca: CLC Publications.

Kennedy, C., & McNally, L. (2002). Scale Structure and the Semantic Typology of Gradable Predicates.

Kennedy, C., & McNally, L. (2005). Scale Structure, Degree Modification, and the Semantics of Gradable Predicates. *Language, 81*, 345-381.

Kennedy, C., & McNally, L. (2008). *Adjectives and Adverbs: Syntax, Semantics and Discourse.* Oxford: Oxford University Press.

Kobayashi, K. (1988). On the formation of the Romance inchoative conjugation – A new theory. *Romance Philology 41*, 394–408.

Koehl, A. (2012). La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français. Nancy: Université de Lorraine, ATILF.

Kramer, R. (2010). The Amharic definite marker and the syntax–morphology interface. *Syntax, 13*, 196-240.

Kratzer, A. (1996). Severing the external argument from its verb. In J. R. éd., *Phrase Structure and the Lexicon* (pp. 109-137). Dordrecht: Kluwer.

La Chaussée, F. d. (1977). *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français.* Paris: Klincksieck.

Labelle, M. (1992, Sept.). Change of state and valency. *Journal of Linguistics, 28*(2), 375-414.

Lahrouchi, M. (2001). *Aspects morpho-phonologiques de la dérivation verbale en berbère (parler chleuh d'Agadir).* Université Paris 7: Thèse de Doctorat.

Lampitelli, N. (2011). *Forme phonologique, exposants morphologiques et structures nominales : étude comparée de l'italien, du bosnien et du somali.* Université Paris Diderot Paris 7: Thèse de Doctorat.

Le Goffic, P. (1997). *Les formes conjuguées du verbe français, oral et écrit.* L'essentiel français, chez Ophrys.

Legendre, G. (1989). Unaccusativity in French. *Lingua 79*, 95-164.

Levin, B., & Rappaport Hovav, M. (1995). *Unaccusativity. At the Syntax-Lexical Semantic Interface.* Cambridge, MA: The MIT Press.

Lieber, R. (1980). *On the Organization of the Lexicon. Doctoral dissertation, MIT, Cambridge, Massachusetts.* Bloomington, Indiana: Distributed by the Indiana University Linguistics Club.

Lindsay, W. M. (1894). *The latin language; an historical account of Latin sounds, stems and flexions.* Oxford: Clarenton press.

Lowenstamm, J. (1996). CV as the Only Syllable Type. *Current Trends in Phonology Models and Methods, Jacques Durand & Bernard Laks (eds.)*, 419-442.

Lowenstamm, J. (1999). The beginning of the word. *Phonologica 1996, John Rennison and Klaus Kühnhammer (eds.). La Hague: Holland Academic Graphics*, 153-166.

Lowenstamm, J. (2008). On Little n, ROOT, and Types of Nouns. In *The Sounds of Silence: Empty Elements in Syntax and Phonology ; eds Jutta Hartmann, Veronika Hegedus, Henk van Riemsdjik* (pp. 105-143). Amsterdam: Elsevier.

Lowenstamm, J. (2010, 2014). Derivational affixes as roots: Phasal Spellout meets English Stress Shift ; eds. Artemis Alexiadou, Hagit Borer and Florian Schäfer. In *The syntax of Roots and the Roots of Syntax* (pp. 230-258). Oxford: Oxford University Press ; Revised version of 2010 paper.

Lowenstamm, J. (2012a). Feminine and Gender, or Why the Feminine Profile of French Nouns has Nothing to Do with Gender. *Linguistic Inspirations. Edmund Gussmann in memoriam, Eugeniusz Cyran, Henryk Kardela, and Bogdan Szymanek (eds.), Wydawnictwo Katolicki Uniwersytet Lubelski, Lublin*, 371-406.

Lowenstamm, J. (2012b). German Umlaut, an Outline of a Minimalist Account.

Marantz, A. (1997). No escape from syntax : don't try morphological analysis in the privacy of your own lexicon. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics, vol. 4-2*, 201-225.

Marantz, A. (2001). *Words and things.* Ms. Cambridge, Mass: MIT.

Martin, F., & Mazziotta, N. (2014). Affixes transitivisants en français. Approche statistique exploratoire à partir de la base de données : Les verbes français. *Revue de Linguistique Romane*.

Martin, R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en ancien français.* Paris: publié par le Centre de philologie et littérature romanes de l'Université de Strasbourg ; Klincksieck.

Martin, R. (1988). Temporalité et "classes de verbes". *L'information grammaticale n°39*, p.3-8.

Martin, R. (2001). Le préfixe a- 1 ad- en moyen français. *Romania, tome 119 n°475-476*, pp. 289-322.

Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français.* Paris: Crédif, Didier.

Marvin, T. (2002). *Topics in the stress and syntax of words.* Doctoral dissertation: MIT.

Marvin, T. (2013). Is word structure relevant for stress assignment? In e. Ora Matushansky and Alec Marantz, *Distributed Morphology Today* (pp. 79-94). Cambridge, MA: MIT Press.

Matushansky, O. (2005). Les adjectifs, une introduction. *Recherches Linguistiques de Vincennes N°34 L'adjectif*, pp. 9-54 | URL : http://rlv.revues.org/1359.

Maurer, T. H. (1951). The romance conjugation in -ēscō (-īscō) -īre: its origin in Vulgar Latin. *Language, 27(2)*, 136-145.

McNally, L. (2007). Classification strategies and the semantics of gradable adjectives. *Paper presented at the 17th Amsterdam Colloquium.*

Meul, C. (2010). The intra-paradigmatic distribution of the infix -I/ESC- from Latin to Modern Romance: morphomic patterning and beyond. *Morphology*, 1-40.

Meul, C. (2016). *The Romance reflexes of the Latin infixes -I/ESC- and -IDI-: restructuring and remodeling processes.* Hamburg: Helmut Buske Verlag.

Noyer, R. (1997). *Features, Positions and Affixes in Autonomous Morphological Structure.* New York: Garland Publishing, Revised version of 1992 MIT Doctoral Dissertation.

Noyer, R. (1998). Impoverishment theory and morphosyntactic markedness, in S. Lapointe, D. K. Brentari, & P. Farrell (eds.). (CSLI, Ed.) *Morphology and its relation to phonology and syntax*, 264-285.

Nyrop, K. (1908). *Grammaire Historique de la Langue Française. Tome III.* Copenhague: G.-E. Stechert.

Ouhalla, J. (1999). *Introducing Transformational Grammar: From Principles and Parameters to Minimalism (2nd edition).* London: Arnold, New York: Oxford University Press.

Pawou Molu, S. (2018). *L'architecture des noms dans une langue à classe : le cas du bamun.* Université Paris Diderot Paris 7: Thèse de Doctorat.

Perlmutter, D. M. (1978). Impersonal passives and the Unaccusative Hypothesis. *Proc. of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* (pp. 157–189). UC Berkeley: J.Jaeger et al. (eds.).

Plénat, M. (1987). Morphologie du passé simple et du participe passé des verbes de l' "Autre" Conjugaison. *ITL - International Journal of Applied Linguistics, Volume 77, Issue 1*, 93 - 150 .

Pollock, J.-Y. (1985). On Case and the syntax of infinitives in French. In H.-G. O.-Y. Jacqueline Gueron (Ed.), *Grammatical representation* (pp. 293-326). Dordrecht: Foris.

Pottier, B. (1962). *Systématique des éléments de relation.* Paris: Klincksieck.

Ramchand, G. C. (2008). *Verb meaning and the lexicon: A first phase syntax.* Cambridge: Cambridge University Press.

Recanati, C., & Recanati, F. (1999). La classification de Vendler revue et corrigée. *Cahiers Chronos, Rodopi, 4*, pp. 167-184.

Rey, A. (1992-2011). *Dictionnaire Historique de la langue française.* Paris: Les dictionnaires Le Robert.

Richard, J. (2017). La parasynthèse (1) ; essai de définition et application au latin. *Folia Electronica Classica, n°33 (janvier-juin 2017)*.

Rouveret, A. (2015). *Arguments minimalistes ; Une présentation du Programme Minimaliste de Noam Chomsky.* Lyon: ENS éditions.

Rouveret, A., & Vergnaud, J.-R. (1980). Specifying Reference to the Subject: French Causatives and Conditions on Representations. *Linguistic Inquiry 11*, 97-202.

Rouveret, A., & Vergnaud, J.-R. (2007). On Case marking. In *Robert Freidin & Howard Lasnik (eds.), Critical Concepts in Linguistics.* Routledge.

Rucart, P. (2006). *Morphologie gabaritique et interface phonosyntaxique- Aspects.* Université Paris VII: Thèse de doctorat.

Ruwet, N. (1972). Les constructions pronominales neutres et moyennes. In N. Ruwet, *Théorie syntaxique et syntaxe du francais* (pp. 87-125). Paris: Seuil.

Ruwet, N. (1989). Weather-verbs and the unaccusative hypothesis. (C. K. Cesaris, Ed.) *Studies in Romance linguistic*, 313-345.

Sassoon, G. W. (2013). *Vagueness, Gradability and Typicality; The Interpretation of Adjectives and Nouns* (Vol. 27). (K. T. Klaus von Heusinger, Ed.) Leiden. Boston: Brill (Current Research in the Semantics/Pragmatics Interface).

Scalise, S. (1984). *Generative Morphology.* Dordrecht: Foris Publications.

Scalise, S. (1994). *Morfologia.* Bologna: Il Mulino.

Schäfer, F. (2008). *The Syntax of (Anti-)Causatives. External arguments in change-of-state contexts* (Linguistik Aktuell/Linguistics Today (LA) ed., Vol. 126). Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Schane, S. A. (1967). La liaison et l'élision en français. *Langages, 8*, 37-85.

Scheer, T. (2004). *A Lateral Theory of Phonology. Vol.1: What is CVCV, and why should it be?* Berlin: Mouton de Gruyter.

Scheer, T. (2012). *A Lateral Theory of Phonology. Vol.2: Direct Interface and One-Channel Translation; A Non-Diacritic Theory of the Morphosyntax-Phonology Interface.* Boston/Berlin: Mouton de Gruyter.

Scheer, T. (2015). *Précis de structure syllabique ; Accompagné d'un apparat critique.* Lyon: ENS éditions.

Schwarze, C. (1999). Inflection classes in lexical functional morphology: Latin -sk- and its evolution. *The Proceedings of the LFG '99 Conference - University of Manchester, édité par Miriam Butt et Tracy Holloway King.* Stanford, CA: CSLI Publications.

Schwarze, C. (2009). The French i-conjugation from a diachronic perspective. *Selected Proceedings of the 6th Décembrettes, ed. ed. Fabio Montermini, Gilles Boyé,and Jesse Tseng* (pp. 35–49). Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project.

Ségéral, P., & Scheer, T. (2001). La Coda-Miroir. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 96*, 107-152.

Serrano-Dolader, D. (2015). Parasynthesis in Romance. In I. O. P. Müller (Ed.), *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe.* Berlin: de Gruyter.

Starke, M. (2009). Nanosyntax: A short primer to a new approach to language. *Nordlyd 36*, 1-6.

Thorn, A. C. (1907). *Etude sur les verbes dénominatifs en français (thèse de doctorat).* Lund, Hj. Möller.

Timmerman, J. (2002). La verbalisation des adjectifs de couleur en français, espagnol et italien. *Vox Romanica, 61*, pp. 1-21.

Togeby, K. (1951). *Structure immanente de la langue française.* Copenhague: Nordisk Sprog- og Kulturforlag (Travaux du cercle de linguistique de Copenhague, vol.VI).

Unger, P. (1975). *Ignorance: A Case for Scepticism.* Oxford: Clarendon Press: Oxford University Press.

van Riemsdijk, H. C. (1989). The Representation of Syntactic Categories. In *Proceedings of the Conference on the Basque Language. Vol I* (pp. 103-116). Vitoria-Gasteiz: Basque Government Publications Office.

van Riemsdijk, H. C. (1990). Functional prepositions. In *Unity in Diversity: papers presented to Simon C. Dik on his 50th birthday; eds. Harm Pinkster and Inge Genee* (pp. 229-241). Dordrecht: Foris Publications.

Vendler, Z. (1957). Verbs and Times. *Philosophical Review ; repris dans Linguistics in Philosophy, Ithaca, NY: Cornell University Press (1967)*, pp. 97-121.

Villoing, F., & Lahrouchi, M. (2010). Présentation, dans Racine et radical. *Recherches linguistiques de Vincennes, 39*, 5-10.

Wagner, R.-L. (1952). Remarques sur la valeur des préverbes a- et en- (in-) en ancien français. In *Festgabe Ernst Gamillscheg zur seinen fünfundsechzigsten Geburstag* (pp. 51-65). Tübingen: Max Niemeyer Verlag.

Williams, E. (1981). Argument structure and morphology. *the Linguistic Review 1*, 81-114.

Zubizarreta, M. L. (1987). *Levels of representation in the lexicon and in the syntax.* Dordrecht: Foris.

- - -

& Dictionnaires cités

Bescherelle. (2012, 2019). *La conjugaison pour tous*. Paris : Hatier (collectif).

Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue. (1890, 1926). *Par MM. A. Hatzfeld et A. Darmesteter, avec le concours de M. A. Thomas ; en 2 vol.* Paris : Ch. Delagrave.

Dictionnaire Historique de la langue française. (1992-2011). Rey, Alain. Paris : Les dictionnaires *Le Robert*.

Petit Robert (PR). (2001). *Le Nouveau Petit Robert*. Paris (1993) : Dictionnaires *Le Robert* (Rey-Debove, J. & Rey, A.).

TLFi : Trésor de la langue Française informatisé. (s.d.). Récupéré sur http://www.atilf.fr/tlfi et sur www.cnrtl.fr (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : www.cnrtl.fr)

Annexes

Annexe 1 : Liste des verbes du deuxième groupe, d'après Anscombre (2008)

--> 234 verbes

Abasourdir	Alunir	Assombrir
Abâtardir	Amaigrir	Assortir
Abêtir	Amerrir	Assoupir
Abolir	Ameublir	Assouplir
Aboutir	Amincir	Assourdir
Abrutir	Amoindrir	Assouvir
Accroupir (s')	Amollir	Assujettir
Adoucir	Amortir	Attendrir
Affadir	Anéantir	Atterrir
Affaiblir	Anoblir	Attiédir
Affermir	Aplanir	Avachir (s')
Affranchir	Aplatir	Avertir
Agir	Appauvrir	Avilir
Agonir	Appesantir	Bannir
Agrandir	Applaudir	Barrir
Aguerrir	Approfondir	Bâtir
Ahurir	Arrondir	Bénir
Aigrir	Assagir	Blanchir
Alanguir	Assainir	Blêmir
Alourdir	Asservir	Bleuir

Blondir	Désobéir	Enorgueillir
Blottir (se)	Dessaisir	Enrichir
Bondir	Dessertir	Ensevelir
Brunir	Désunir	Envahir
Chérir	Divertir	Epaissir
Choisir	Durcir	Epanouir
Compatir	Eclaircir	Equarrir
Crépir	Elargir	Estourbir
Croupir	Embellir	Etablir
Dégarnir	Emboutir	Etourdir
Dégauchir	Emplir	Etrécir
Déglutir	Empuantir	Evanouir (s')
Dégourdir	Enchérir	Faiblir
Dégrossir	Endolorir	Farcir
Déguerpir	Endurcir	Finir
Démunir	Enfouir	Fléchir
Dépérir	Engloutir	Flétrir
Dépolir	Engourdir	Fleurir
Désassortir	Enhardir	Forcir
Désemplir	Enlaidir	Fouir
Désenlaidir	Ennoblir	Fourbir

Fournir	Jaunir	Prémunir
Fraîchir	Lotir	Punir
Franchir	Maigrir	Rabougrir
Frémir	Meurtrir	Raccourcir
Garantir	Moisir	Racornir
Garnir	Mollir	Radoucir
Gauchir	Mugir	Raffermir
Gémir	Munir	Rafraîchir
Glapir	Mûrir	Ragaillardir
Grandir	Nantir	Raidir
Gravir	*Noircir*	Rajeunir
Grossir	Nourrir	Ralentir
Guérir	Obéir	Ramollir
Hennir	Obscurcir	Rancir
Honnir	Ourdir	Ravir
Impartir	Pâlir	Réagir
Infléchir	Pâtir	Réassortir
Intervertir	Périr	Rebâtir
Invertir	Pervertir	Reblanchir
Investir	Pétrir	Rebondir
Jaillir	Polir	Reconvertir

Redémolir	Retentir	Surgir
Réfléchir	Rétrécir	Surir
Refleurir	Réussir	Tapir (se)
Refroidir	Reverdir	Tarir
Regaillardir	Rosir	Ternir
Regarnir	Rôtir	Tiédir
Régir	*Rougir*	Trahir
Rejaillir	Rouir	Transir
Rembrunir	Roussir	Travestir
Remplir	Rugir	Unir
Renchérir	Saisir	Vagir
Répartir	Salir	Verdir
Resplendir	Sertir	Vernir
Ressortir	Sévir	Vieillir
Resurgir	Subir	Vomir
Rétablir	Surenchérir	Vrombir

Dans cette liste, proposée en annexe de son article (Anscombre, 2008), figurent 231 verbes.

Dans cet article Anscombre dit obtenir « ***une liste de 234 verbes*** » sur lesquels il opère son étude. Lorsqu'il cite des exemples de ces verbes (comme dans le tableau que j'en ai dressé au chapitre 2, en 2.2.2 exemple (27)), les verbes suivants ne figurent pas dans la liste redonnée ci-dessus : *affermir, noircir et rougir*. Il faut, me semble-t-il, les comprendre comme des oublis et c'est pourquoi j'ai pris la liberté de mettre à jour sa liste en y ajoutant les trois verbes en question (qui y figurent en italique).

Annexe 2 : Liste des verbes du deuxième groupe, d'après Boyé (2000)

--> 350 verbes

abasourdir	anoblir	blottir	dégrossir	élargir
abâtardir	*anordir*	bondir	déguerpir	*élégir*
abêtir	aplanir	*bonir*	*déjaunir*	embellir
abolir	aplatir	*bonnir*	*démaigrir*	emboutir
abonnir	appauvrir	*bouffir*	*démolir*	*embrunir*
aboutir	appesantir	*brandir*	démunir	emplir
abrutir	applaudir	*bruire*	dépérir	empuantir
accomplir	*appointir*	brunir	dépolir	enchérir
accourcir	approfondir	*calmir*	*déraidir*	endolorir
accroupir	arrondir	*candir*	*dérondir*	endurcir
adoucir	assagir	*catir*	*dérougir*	*enforcir*
affadir	assainir	*chancir*	désassortir	enfouir
affaiblir	asservir	*chauvir*	désemplir	engloutir
affermir	assombrir	chérir	*désengourdir*	engourdir
affranchir	assortir	choisir	*désenlaidir*	enhardir
agir	assoupir	*clapir*	*désépaissir*	enlaidir
agonir	assouplir	compatir	*désétablir*	ennoblir
agrandir	assourdir	*cônir*	*désinvestir*	enorgueillir
aguerrir	assouvir	*convertir*	désobéir	enrichir
ahurir	assujettir	*cotir*	dessaisir	ensevelir
aigrir	attendrir	crépir	dessertir	*entre-haïr*
alanguir	atterrir	*crônir*	désunir	envahir
alentir	attiédir	*crounir*	*déverdir*	*envieillir*
allégir	avachir	croupir	*dévernir*	épaissir
alourdir	avertir	*débâtir*	divertir	épanouir
alunir	*aveulir*	*débleuir*	*doucir*	*époutir*
amaigrir	avilir	*décatir*	durcir	équarrir
amatir	bannir	*décrépir*	*ébahir*	*esbaudir*
amerrir	barrir	*définir*	*ébaubir*	estourbir
ameublir	bâtir	*défléchir*	*ébaudir*	établir
amincir	bénir	*défleurir*	*éblouir*	étourdir
amoindrir	blanchir	*défraîchir*	*écatir*	étrécir
amollir	blêmir	dégarnir	*échampir*	évanouir
amortir	*blettir*	dégauchir	éclaircir	faiblir
amuïr	bleuir	déglutir	*écrouir*	farcir
anéantir	blondir	dégourdir	*effleurir*	finir

fléchir	*languir*	raccourcir	*regrossir*	*saillir*
flétrir	lotir	racornir	*réinvestir*	saisir
fleurir	*louchir*	radoucir	rejaillir	salir
forcir	maigrir	*rafantir*	*réjouir*	*saurir*
fouir	*matir*	raffermir	*rélargir*	*serfouir*
fourbir	*maudire*	rafraîchir	rembrunir	sertir
fournir	*mégir*	ragaillardir	remplir	sévir
fraîchir	meurtrir	raidir	renchérir	*sortir*
franchir	*mincir*	rajeunir	*renformir*	*sous-investir*
frémir	moisir	ralentir	répartir	subir
froidir	*moitir*	ramollir	*repolir*	*subvertir*
garantir	mollir	rancir	*resalir*	*superfinir*
garnir	mugir	*raplatir*	resplendir	surenchérir
gauchir	munir	*rapointir*	*ressaisir*	*surfleurir*
gémir	mûrir	*rappointir*	ressortir	surgir
glapir	nantir	rassortir	*ressurgir*	*surinvestir*
grandir	noircir	*ravilir*	resurgir	surir
gravir	*nordir*	ravir	rétablir	tapir
grossir	nourrir	réagir	retentir	tarir
guérir	obéir	réassortir	rétrécir	*tartir*
haïr	obscurcir	rebâtir	*rétroagir*	ternir
havir	ourdir	reblanchir	*réunir*	*terrir*
hennir	pâlir	rebondir	réussir	tiédir
honnir	pâtir	*rechampir*	reverdir	trahir
hourdir	périr	*réchampir*	*revernir*	transir
impartir	pervertir	reconvertir	*roidir*	travestir
infléchir	pétrir	*recrépir*	*rondir*	unir
interagir	polir	*redéfinir*	rosir	vagir
intervertir	*pourrir*	redémolir	rôtir	verdir
invertir	*préétablir*	réfléchir	rougir	vernir
investir	prémunir	refleurir	rouir	vieillir
jaillir	punir	refroidir	roussir	*vioquir*
jaunir	*rabonnir*	regarnir	*roustir*	vomir
jouir	rabougrir	régir	rugir	vrombir

Boyé (2000) ne dit pas explicitement d'où il tire sa liste de verbes français du deuxième groupe mise dans son annexe, cependant il fait plusieurs fois référence dans le corps de sa thèse au Bescherelle (de 1990), ainsi qu'à deux autres sources pour son travail sur les verbes français : Michel Arrivé, *La conjugaison pour tous* du Bescherelle (de 1997) et Pierre Le Goffic, *Les*

formes conjuguées du verbe français, oral et écrit, à L'essentiel français (chez Ophrys, 1997).

La liste de ces verbes selon Boyé (2000) contient 117 verbes que Anscombre (2008) ne liste pas. [1] Parmi ceux-ci figurent notamment 26 verbes que je trouve toujours pertinents, à savoir : *accomplir, amuïr, brandir, bruire, clapir, convertir, ébahir, éblouir, haïr, hourdir, interagir, jouir, languir, maudire, mincir, pourrir, préétablir, redéfinir, réinvestir, réjouir, ressaisir, ressurgir, réunir, saillir, subvertir, surinvestir*. Leur absence d'Anscombre (2008) pose question.

Par ailleurs, mis à part le verbe *regaillardir* [2] que ne liste pas Boyé , tous ceux cités par Anscombre font partie de la lise de Boyé. C'est pourquoi, afin de me constituer une liste propre de verbes français du second groupe sur lesquels baser mon étude, je suis partie de cette dernière.

L'esprit des coupes faites par Anscombre (2008), cependant, me semble justifié pour un grand nombre de verbes, si l'on se réfère aux raisons qu'il a avancées pour ces choix - pour rappel : « *en éliminant des verbes rares voire disparus de l'usage comme* accouardir *(= 'rendre couard'),* alentir *(= 'rendre lent'), ou encore* brouir *(= 'brûler, griller')* ». Étonnamment il a tout de même choisi de conserver dans sa liste des verbes comme *agonir* ou *estourbir,* présents également chez Boyé (2000), mais qui tombent d'après moi sous la même coupe de désuétude et que je n'ai donc pas retenus.

Dans ce même esprit j'ai également laissé de côté les 41 verbes suivants, non cités par Anscombre mais présents chez Boyé, qui me semblent tout autant désuets : *abonnir, accourcir, alentir, allégir, amatir, appointir, blettir, bonir, bonnir, calmir, candir, catir, cônir, cotir, crônir, crounir, ébaubir, ébaudir, écatir, échampir, écrouir, effleurir, élégir, envieillir, époutir, esbaudir, havir, louchir, matir, mégir, rabonnir, rafantir, rapointir, rappointir, rechampir, réchampir, renformir, roustir, serfouir, sortir, tartir*.

Je n'ai pas non plus conservé dans ma liste le verbe *superfinir* que j'ai jugé rare dans son usage verbal, ni *surfleurir*. Mais ces choix sont tout à fait arbitraires.

Par ailleurs la question de la présence de verbes créés par des préfixations très productives

[1] Ici en italique et surlignés de jaune.
[2] On peut d'ailleurs se demander pourquoi Anscombre garde à la fois ce *regaillardir* et *ragaillardir*.

(comme notamment avec re-, dé-, sur-, sous- etc.) mériterait d'être soulevée. Comment détermine-t-on qu'un de ces néologismes est lexicalisé ? Comment choisir de les lister ou non ?

L'on pourrait se demander pourquoi, si l'on trouve pertinent de lister des verbes comme *débleuir, déjaunir, déverdir, reblanchir,* alors ne pas y ajouter des verbes comme *déblanchir déblondir, dénoircir, dérougir* ou *rebleuir, renoircir, reverdir* etc. Si l'on trouve *démaigrir, déraidir,* pourquoi ne pas y faire figurer aussi *remaigrir, reraidir* et ainsi de suite.

Annexe 3-a : Liste des verbes du deuxième groupe, utilisée pour cette thèse

Pour établir ma propre liste, je suis donc partie de celle de la thèse de Boyé (2000) en ôtant les verbes listés sous les commentaires de l'annexe 2 comme étant désuets ou rares. Je n'ai pas non plus gardé la variante orthographique *resurgir*.

[**304** verbes retenus]

abasourdir	anordir	bleuir	déjaunir	embrunir
abâtardir	aplanir	blondir	démaigrir	emplir
abêtir	aplatir	blottir	démolir	empuantir
abolir	appauvrir	bondir	démunir	enchérir
aboutir	appesantir	bouffir	dépérir	endolorir
abrutir	applaudir	brandir	dépolir	endurcir
accomplir	approfondir	bruire	déraidir	enforcir
accroupir	arrondir	brunir	dérondir	enfouir
adoucir	assagir	chancir	dérougir	engloutir
affadir	assainir	chauvir	désassortir	engourdir
affaiblir	asservir	chérir	désemplir	enhardir
affermir	assombrir	choisir	désengourdir	enlaidir
affranchir	assortir	clapir	désenlaidir	ennoblir
agir	assoupir	compatir	désépaissir	enorgueillir
agrandir	assouplir	convertir	désétablir	enrichir
aguerrir	assourdir	crépir	désinvestir	ensevelir
ahurir	assouvir	croupir	désobéir	entre-haïr
aigrir	assujettir	débâtir	dessaisir	envahir
alanguir	attendrir	débleuir	dessertir	épaissir
alourdir	atterrir	décatir	désunir	épanouir
alunir	attiédir	décrépir	déverdir	équarrir
amaigrir	avachir	définir	dévernir	établir
amerrir	avertir	défléchir	divertir	étourdir
ameublir	aveulir	défleurir	doucir	étrécir
amincir	avilir	défraîchir	durcir	évanouir
amoindrir	bannir	dégarnir	ébahir	faiblir
amollir	barrir	dégauchir	éblouir	farcir
amortir	bâtir	déglutir	éclaircir	finir
amuïr	bénir	dégourdir	élargir	fléchir
anéantir	blanchir	dégrossir	embellir	flétrir
anoblir	blêmir	déguerpir	emboutir	fleurir

forcir	languir	raccourcir	réinvestir	saillir
fouir	lotir	racornir	rejaillir	saisir
fourbir	maigrir	radoucir	réjouir	salir
fournir	maudire	raffermir	rélargir	saurir
fraîchir	meurtrir	rafraîchir	rembrunir	sertir
franchir	mincir	ragaillardir	remplir	sévir
frémir	moisir	raidir	renchérir	sous-investir
froidir	moitir	rajeunir	répartir	subir
garantir	mollir	ralentir	repolir	subvertir
garnir	mugir	ramollir	resalir	surenchérir
gauchir	munir	rancir	resplendir	surgir
gémir	mûrir	raplatir	ressaisir	surinvestir
glapir	nantir	rassortir	ressortir	surir
grandir	noircir	ravilir	ressurgir	tapir
gravir	nordir	ravir	rétablir	tarir
grossir	nourrir	réagir	retentir	ternir
guérir	obéir	réassortir	rétrécir	terrir
haïr	obscurcir	rebâtir	rétroagir	tiédir
hennir	ourdir	reblanchir	réunir	trahir
honnir	pâlir	rebondir	réussir	transir
hourdir	pâtir	reconvertir	reverdir	travestir
impartir	périr	recrépir	revernir	unir
infléchir	pervertir	redéfinir	roidir	vagir
interagir	pétrir	redémolir	rondir	verdir
intervertir	polir	réfléchir	rosir	vernir
invertir	pourrir	refleurir	rôtir	vieillir
investir	préétablir	refroidir	rougir	vioquir
jaillir	prémunir	regarnir	rouir	vomir
jaunir	punir	régir	roussir	vrombir
jouir	rabougrir	regrossir	rugir	

Soit parmi cette liste, tel que cela est détaillé en **Annexe 3-b** ci-après,

→ 116 verbes dits *désadjectivaux :*

. Dont **30** verbes *désadjectivaux* qui y apparaissent avec le préfixe *a*- directionnel

(+ **5** qui ont en plus le préfixe **r**-)

. Dont **81** verbes *désadjectivaux* qui y apparaissent sans le préfixe *a*- directionnel

Annexe 3-b : Liste des verbes dits « désadjectivaux » du deuxième groupe, utilisée pour cette thèse

[**116** verbes]

❖ Verbes *désadjectivaux* qui peuvent prendre le préfixe ***a-*** [**30** verbes]

1/A *8 verbes x2*	- transitif *devenir Adj*	+ **transitif** *rendre Adj* ***a*-X-ir**	**1/B** *22 verbes*	- transitif *devenir Adj*	+ **transitif** *rendre Adj* ***a*-X-ir**
doux	doucir	adoucir	*bête*	*bêtir	abêtir
faible	faiblir	affaiblir	*brut(e)*	*brutir	abrutir
grand	grandir	agrandir	*couard*	*couardir	accouardir
maigre	maigrir	amaigrir	*fade*	*fadir	affadir
mince	mincir	amincir	*ferme*	*fermir	affermir
mou	mollir	amollir	*lourd*	*lourdir	alourdir
rond	rondir	arrondir	*moindre*	*moindrir	amoindrir
tiède	tiédir	attiédir	*meuble*	*meublir	ameublir
			noble	*noblir	anoblir
			pauvre	*pauvrir	appauvrir
			pesant	*pesantir	appesantir
			plan	*planir	aplanir
			plat	*platir	aplatir
			profond	*profondir	approfondir
			sage	*sagir	assagir
			sain	*sainir	assainir
			sombre	*sombrir	assombrir
			souple	*souplir	assouplir
			sourd	*sourdir	assourdir
			tendre	*tendrir	attendrir
			veule	*veulir	aveulir
			vil	*vilir	avilir

❖ Verbes *désadjectivaux* SANS préfixe [**42** verbes]

❖ ***Ceux qui ne prennent jamais le préfixe a- (de Type 2)*** [34 verbes]

[20]

aigrir	forcir	moitir	salir
chérir	fraîchir	mûrir	saurir
durcir	froidir	raidir	surir
épaissir	gauchir	rancir	vieillir
étrécir	grossir	roidir	vioquir

Dont ceux avec des bases d'adjectifs de couleur ou de teinte :

[14]

blanchir	brunir	pâlir	ternir
blêmir	jaunir	rosir	verdir
bleuir	noircir	rougir	
blondir	obscurcir	roussir	

❖ ***+ Ceux qui apparaissent en paire (de Type 1/A)*** [8 verbes]

doucir, faiblir, grandir, maigrir, mincir, mollir, rondir, tiédir

❖ Autres *désadjectivaux* du 2nd groupe

[**44** verbes : dont **39** qui n'apparaissent pas sous la forme #*a*-Adj-ir dans la liste utilisée]

débleuir	**dés*en***laidir	***en***gourdir	**r*a***mollir
défraîchir	**dé**sépaissir	***en***laidir	**r*a***platir
dégauchir	**dé**verdir	***en***noblir	**r*a***vilir
dégourdir	**é**claircir	***en***richir	**re**blanchir
dégrossir	**é**largir	**ra**ccourcir	**re**froidir
déjaunir	***em***bellir	**r*a***doucir	**re**grossir
démaigrir	***em***brunir	**r*a***ffermir	**ré**largir
déraidir	***em***puantir	**ra**fraîchir	**rem**brunir
dérondir	***en***chérir	**ra**gaillardir	**re**salir
dérougir	***en***durcir	**ra**jeunir	**r**étrécir
dés*en*gourdir	***en***forcir	**ra**lentir	**re**verdir

Annexe 4 : Liste des *formations désadjectivales* préfixées par *a-*, d'après Galli (2006) - (relevées dans le PR, hors emprunts)

[40 verbes]

- *abêtir*, dep. 1360
- *abrutir*, dep. 1541
- *accourcir*, dep. XIIe s.
  - *acquitter*, dep. 1080
- ***adoucir***, dep. XIIe s. / doucir
- ***affaiblir***, dep. XIIe s. / faiblir
- *affermir*, dep. 1372
  - *affiner*, dep. 1223
  - *affoler*, dep. XIIe s.
  - *affriander*, dep. XIVe s.
  - *agencer*, dep. XIIe s. (<a. fr. *gent* 'noble)
- ***agrandir***, dep. 1265 / grandir
  - *ajuster*, dep. XIIIe s.
  - *allonger*, dep. XIIe s.
- *alourdir*, dep. XIIe s.
- ***amaigrir***, dep. 1200 / maigrir
- *amatir*, dep. 1676
  - *améliorer*, dep. 1507
- *ameublir*, dep. XVIe s.
- ***amincir***, dep. XIIIe s. / mincir
- ***amollir***, dep. XIIe s. / mollir
- *anoblir*, dep. 1326
- *aplatir*, dep. XIVe s.
  - *appareiller*, dep. 1130
- *appauvrir*, dep. 1119
- *approfondir*, dep. XIIIe s.
  - *apurer*, dep. 1611
- ***arrondir***, dep. 1265 / rondir
- *assagir*, dep. fin XIVe s.
- *assainir*, dep. 1774
- *assombrir*, dep.1597
- *assouplir*, dep. XIIe s.
- *assourdir*, dep.1120
- *attendrir*, dep. 1180
- ***attiédir***, dep. XIIIe s. / tiédir
  - *attrister*, dep. 1468
  - *avérer*, dep. XIIe s.
- *aveulir*, dep. XIVe s.
- *avilir*, dep. 1350
  - *aviver*, dep. 1160

Galli (2006) rapporte ainsi **27 verbes du second groupe** [1], dont 19 n'ont pas de verbe attesté sans préfixe en synchronie [2] et 8 (en gras) en ont un.

Ma liste (Annexe 3-b) comporte 4 verbes parasynthétiques de plus : *accouardir*, *affadir*, *amoindrir* et *appesantir*.

[1] Et **13 verbes du premier groupe**, décalés ici vers la droite.
[2] D'après le cnrtl (TLFi : Trésor de la langue Française informatisé, s.d.)

Évolution du statut de l'Université pendant mon doctorat

Université de Paris

Ecole Doctorale Sciences du Langage (ED 132 > 622)

Laboratoire de Linguistique Formelle (UMR 7110)

Le verbe -IR

Une étude morphosyntaxique et phonologique de verbes français construits sur la racine $\sqrt{i}^{\,s/z}$

Par Patty GARET

Thèse de DOCTORAT EN SCIENCES DU LANGAGE

Linguistique Théorique, Descriptive et Automatique

Préparée à l'UNIVERSITE PARIS.DIDEROT (Paris 7)

Dirigée par Jean LOWENSTAMM

Présentée et soutenue publiquement à Paris, le 15 février 2021

Devant un jury composé comme suit :

Présidente : Caterina DONATI, *Professeure des Universités*, Université de Paris/CNRS

Rapporteurs : Sabrina BENDJABALLAH, *Directrice de Recherches*, Université de Nantes/CNRS

Mohamed LAHROUCHI, *Directeur de Recherches*, Université Paris 8/CNRS

Examinateurs : Antonio FÁBREGAS, *Professor*, University of Tromsø (Norway)

Alain ROUVERET, *Professeur émérite*, Université de Paris/CNRS

Directeur de thèse : Jean LOWENSTAMM, *Professeur émérite*, Université de Paris/CNRS